DERNIÈRE ÉDITION

Le Monde

QUARANTE-CINQUIÈME ANNÉE – N° 13535 – 4,50 F — Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : André Fontaine — JEUDI 4 AOUT 1988

Cessez-le-feu en Angola, élections libres en Namibie

Pretoria veut accélérer un règlement en Afrique du sud-ouest

M. « Pik » Botha, le ministre sud-africain des affaires étrangères, a présenté, le mardi 2 août, à Pretoria, un calendrier pour rétablir la paix en Afrique australe. Il propose des élections libres en Namibie, dès le 1er juin 1989, si les troupes cubaines quittent d'ici là l'Angola. Luanda et La Havane ont rejeté, le mercredi 3 août, ces propositions.

L'Afrique du Sud a pris une importante initiative. Alors que, le jour même, les pourparlers entre l'Angola, Cuba et l'Afrique du Sud, sous l'égide des Etats-Unis, reprenaient à Genève. M. Botha a proposé que la date du début d'application de la résolution 435 du Conseil de sécurité des Nations unies sur l'indépendance de la Namibie soit fixée au 1er novembre prochain. C'est la première fois que les autorités de Pretoria donnent une date précise pour la mise en vigueur de cette résolution.

Le chef de la diplomatie sud-africaine a proposé que des élections libres aient lieu en Namibie le 1er juin 1989, date à laquelle *« il va de soi »*, a-t-il ajouté, que *« l'ensemble des troupes cubaines (environ 45 000 hommes) auront quitté l'Angola »*.

L'Afrique du Sud a aussi proposé un cessez-le-feu effectif à partir du 10 août prochain et le retrait total de ses propres troupes d'Angola d'ici au 1er septembre.

(Lire la suite page 4.)

« Au pied de la montagne »

Prenant de vitesse leurs adversaires angolais et cubains, les autorités de Pretoria proposent, pour la première fois, un calendrier précis et rapide du règlement des conflits en Afrique australe. Jamais encore une date n'avait été avancée pour l'accession de la Namibie à l'indépendance et le retrait des troupes *sud-africaines du sud de l'Angola*. Depuis environ deux mois, quatre séries de réunions ont eu lieu entre les parties concernées, et une cinquième est en cours à Genève pour créer une « dynamique de paix » dans cette région du monde. Les pourparlers de New-York ont déjà permis, à la mi-juillet, de fixer le cadre d'un règlement global.

Le temps n'est plus où Fidel Castro affirmait vouloir maintenir son corps expéditionnaire en Angola aussi longtemps que le système de l'apartheid n'aurait pas été démantelé. Aujourd'hui, le retrait des troupes cubaines ne dépend plus, d'après lui, que de l'accession de la Namibie à l'indépendance. De leur côté, les autorités de Luanda ne posent plus comme préalable aux pourparlers de paix l'arrêt du soutien américain et sud-africain aux maquisards de l'UNITA.

Le plan de paix sud-africain a le mérite de servir de base de discussions concrètes aux négociateurs de Genève. Il est peu probable que le retrait des forces cubaines d'Angola puisse s'opérer en moins d'un an. Les autorités de La Havane ont parlé de l'étaler sur une période de quatre ans, mais pourraient accepter un rapatriement en deux ans.

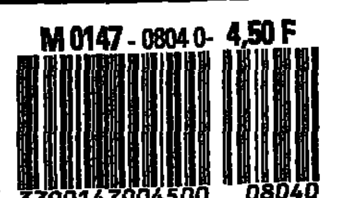
Les responsables angolais voudront notamment s'assurer qu'une fois obtenue l'indépendance de la Namibie, l'Organisation des peuples du Sud-Ouest africain (SWAPO) qui, en toute logique, devrait prendre en mains les rênes du pouvoir à Windhoek, aura consolidé ses assises. Ils rechercheront aussi à obtenir de leurs interlocuteurs américains et sud-africains la cessation de leur soutien aux rebelles de l'UNITA.

Luanda peut, en effet, craindre que, sans le soutien militaire de Cuba, il ne lui soit difficile de tenir tête aux rebelles de l'UNITA qui occupent déjà la partie sud-est du pays. Mais ceux-ci qui continuent d'en appeler une « réconciliation nationale » dont ne veut absolument pas entendre parler le gouvernement angolais, risquent de faire les frais d'un accord négocié en dehors d'eux.

La mise en marche de ce long processus de paix n'aurait pas été possible si les deux Super-Grands n'avaient pas mis la main à la pâte. L'Union soviétique qui se dit optimiste sur l'issue des pourparlers, montre de plus en plus depuis quelque temps, son souci de voir les « conflits régionaux » se dénouer honorablement pour toutes les parties en cause.

Quant aux Etats-Unis, ils « parrainent » les négociations en cours et il ne déplairait pas à Washington de voir le mandat de M. Reagan s'achever sur un succès diplomatique.

Maintenant que beaucoup de préalables sont tombés et que l'on entre dans le vif du sujet, les négociations risquent de piétiner un peu. « Nous sommes au pied de la montagne » constatait, récemment, M. « Pik » Botha, le chef de la diplomatie sud-africaine. Le sommet n'est pas encore en vue mais l'ascension à déjà commencé.



M 0147-0804 0-4,50 F

Les échanges internationaux en progression de 5% en 1988

Le dynamisme du commerce mondial devrait favoriser la croissance

L'économie mondiale est en pleine forme. A Genève, les experts du GATT (accord général sur les tarifs douaniers et le commerce) ont publié, mercredi 3 août, un rapport résolument optimiste sur « le commerce international en 1987-1988 ». Ce rapport prévoit une augmentation des échanges de 5% (en volume) pour l'année, ce qui devrait favoriser la croissance.

Comme en 1987, les échanges mondiaux, devraient donc à nouveau progresser de 5 % en volume en 1988. Tous les pays, notamment les plus endettés, participent à ce dynamisme du commerce mondial, selon le GATT. Celui-ci se félicite de ce qu'il s'accompagne d'une série de rééquilibrages, notamment dans les échanges entre les Etats-Unis et le Japon. Il souligne aussi que *« des progrès constants, bien que modestes, soient réalisés en ce qui concerne la dette du tiers monde »*.

Les prévisions du GATT sont confirmées par les bons indices enregistrés en RFA et aux Etats-Unis. A Bonn, peu impressionné par les effets du renchérissement du coût de l'argent, le gouvernement a révisé en hausse ses prévisions pour 1988 : la croissance pourrait être de 3 % – au lieu des 1,5 % à 2 % annoncés en début de l'année.

A Washington, une série d'indicateurs rendus publics mardi 2 août confirme le maintien d'une activité très soutenue en juin, avec notamment une forte progression des commandes à l'industrie.

(Lire nos informations page 18.)

Les coopératives à la rescousse des consommateurs soviétiques

« Perestroïka » et pénurie

La « perestroïka » et les réformes économiques lancées par M. Gorbatchev sont encore très loin d'avoir apporté une amélioration sensible dans la vie des consommateurs soviétiques. Cependant, à condition de pouvoir y mettre le prix, ceux-ci découvrent le tout nouveau réseau de distribution et des services offert par les coopératives privées.

MOSCOU
correspondance

L'Union soviétique est le premier producteur mondial de pétrole. L'Union soviétique est le premier producteur mondial de sucre. A elle seule, l'Union soviétique produit deux fois plus de pommes de terre que les Etats-Unis et la moitié de l'Europe occidentale réunis.

Or trouver de l'essence lorsqu'on a plusieurs centaines de kilomètres à parcourir en dehors de Moscou est un tel tour de force que celui qui part sans jerrican est condamné à la panne sèche. Or les ménagères de certaines villes de l'Oural ou du Caucase n'ont pas vu de sucre dans les magasins depuis des mois ; à Moscou, cité de privilégiés, la vente est limitée à 2 kilos à la fois depuis octobre. Or le prix des pommes de terre atteint des sommes impensables sur les marchés libres, parce que près de la moitié de la production annuelle arrive pourrie sur les lieux de distribution.

C'est le drame quotidien de millions de Soviétiques, de ceux qu'on voit, à toute heure de la journée, arpenter les trottoirs des larges avenues de la capitale, le cabas tristement pendu au bout du bras, entrer dans chaque *gastronom* ou *ounivermag* pour voir si, par hasard, il n'y aurait pas ce qu'ils n'ont pas trouvé dans le précédent, et faire des queues de trois quarts d'heure pour acheter en plein mois de juillet des abricots rabougris à 3 roubles (1) le kilo.

C'est aussi le drame de leurs dirigeants, du moins de ceux qui, derrière Mikhaïl Gorbatchev, déclarent vouloir sortir le pays de la *« stagnation »* pour le faire passer au stade de l'*« accélération »*. Car personne ne songe à le cacher : la situation de l'approvisionnement en biens de consommation est à peu près inversement proportionnelle aux percées de la *« démocratisation »*. Inquiet de ces comparaisons qu'on ne manque pas de faire dans les foyers, le bureau politique se penche régulièrement sur la question et qualifiait encore, en mai dernier, d'*« inadmissible »* l'état du ravitaillement dans diverses régions. Les raisons en sont aussi diverses qu'anciennes – disparition du savoir-faire agricole avec l'élimination de millions de paysans sous Staline, infrastructure de stockage et de distribution insuffisante, absentéisme et indifférence dans l'industrie, baisse des cours du pétrole qui a entraîné une baisse des ressources en devises, et donc une baisse des importations de biens occidentaux, etc. Elles ne datent pas de l'arrivée au pouvoir de M. Gorbatchev, encore que la pénurie de sucre puisse être imputée aux effets conjugués de la lutte contre l'alcoolisme, qui a fait fleurir les distilleries clandestines, et de la psychose de la hausse des prix suscitée par les projets de réforme économique.

« Quand j'ouvre mon frigo, j'ai beau la chercher, la « perestroïka », eh bien, je ne la vois pas ! » De chaque Moscovite interrogé jaillit le cri du cœur : *« C'est pire qu'avant. »* Ça gromelle dur dans les files d'attente. *« Le saucisson à 11 roubles le kilo, quand il existe, n'est qu'un morceau de graisse compacte... »*

PIERRE ALLAIN.

(Lire la suite page 5.)

(1) Un rouble = environ 10 FF.

L'ENQUÊTE : la coopération régionale franco-espagnole

Les voisins basques au quotidien

Les régions frontalières sont des zones d'échanges et de rencontres où se prépare l'Europe de demain. C'est le cas du Pays basque, si divisé et troublé soit-il.

« Vivre et travailler au pays. » Jean-Roch Guiresse, mathématicien de trente-neuf ans, a déjà réussi ce pari-là. Créée à partir de rien, il y a une douzaine d'années à Bayonne, son entreprise, Systèmes et équipements informatiques (SEI), ne se porte pas mal. Avec cent vingt-cinq employés, elle réalise un chiffre d'affaires de 55 millions de francs. Mais son patron voit plus loin. Il veut gagner un second pari : celui de l'ouverture des frontières. Il a récemment installé à une demi-heure d'autoroute de son bureau, mais en Espagne, un atelier pionnier où travaillent quelques techniciens espagnols. Ses ambitions sont affichées : pénétrer sur le marché ibérique tandis que, de ce côté-ci des Pyrénées, il étend ses activités vers Pau et Toulouse.

Déjà, de part et d'autre, la télécopie et le télex crépitent quotidiennement entre ses collaborateurs. Les réunions de travail se tiennent indifféremment à Bayonne ou à Saint-Sébastien. Mais, pendant quatre ans encore, il lui faudra acquitter des droits de douane et de TVA, obtenir des autorisations pour transférer des fonds et du matériel. Jean-Roch Guiresse ne s'impatiente pas. Ce délai ne sera pas de trop pour aplanir les montagnes psychologiques et linguistiques qui séparent encore les deux parties du Pays basque.

Ainsi la hargne antifrançaise des indépendantistes de l'ETA a-t-elle obligé la firme à n'ouvrir l'atelier espagnol qu'avec une grande discrétion. A Bayonne même, on s'est aperçu que la plupart des membres du personnel ne parlaient pas espagnol. Patron en tête et par fournée de vingt stagiaires, on s'emploie, en suivant les cours du soir de la chambre de commerce, à combler cette lacune.

Si le cas de cette PME « européenne » n'est pas isolé, il n'est tout de même pas monnaie courante au Pays basque, où le poids du passé paraît peser bien lourd. Voici pourtant, entre l'Adour et l'Ebre, sept provinces qui semblent faites pour vivre ensemble. Elles ont en commun un territoire de bonne dimension (20 000 kilomètres carrés), une mer poissonneuse, un climat tempéré, quelques hauteurs aisément franchissables, trois millions d'habitants, qui ont vécu sous les mêmes lois durant des siècles, dont le tiers parlent encore le basque, langue singulière et riche, et qui se livrent à des activités économiques à la fois diversifiées et complémentaires. Ils sont en outre postés sur le meilleur chemin entre l'Europe du Nord et la péninsule Ibérique. Mais, apparemment, le souvenir de guerres fratricides, la fracture datant du traité des Pyrénées et la furie de quelques indépendantistes suffisent à gâcher ces atouts.

MARC AMBROISE-RENDU.

(Lire la suite page 7.)

A L'ÉTRANGER : Algérie, 4,50 DA ; Maroc, 4,50 dir. ; Tunisie, 600 m. ; Allemagne, 2 DM ; Autriche, 18 sch. ; Belgique, 30 fr. ; Canada, 1,75 $; Antilles/Réunion, 7,20 F ; Côte-d'Ivoire, 425 F CFA ; Danemark, 10 kr. ; Espagne, 155 pes. ; G.-B., 60 p. ; Grèce, 150 dr. ; Irlande, 90 p. ; Italie, 1 700 L. ; Libye, 0,400 DL ; Luxembourg, 30 f. ; Norvège, 12 kr. ; Pays-Bas, 2,25 fl. ; Portugal, 130 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 12,50 cs. ; Suisse, 1,60 f. ; USA, 1,50 $; USA (West Coast), 2 $.

CHRONIQUE DE

1789

L'ANNÉE SANS PAREILLE

18. Le renvoi de Necker

11 juillet 1789

Ce samedi 11 juillet, alors qu'il va se mettre à table, Necker reçoit une lettre de Louis XVI qui *lui enjoint de quitter le territoire* national dans la plus grande discrétion. La Cour l'a donc emporté, en obtenant le départ de ce ministre trop populaire et trop sensible aux changements en cours. Mais le peuple de Paris ne l'entend pas de cette oreille, *d'autant que les troupes aux ordres du roi ne* cessent d'augmenter. La nouvelle du renvoi de Necker fait éclater la colère. Des cortèges de manifestants se forment dans les rues. Les armuriers sont dévalisés. Les octrois flambent...



EDIMEDIA

Première scène de la Révolution française à Paris. On apprend le renvoi de Necker. Les factieux, qui n'attendaient qu'une occasion pour éclater, saisirent celle-là, et firent agiter leurs agents, *lesquels, suivis d'une foule de peuple* qu'ils avaient ameuté, parcoururent les divers quartiers de la ville, excitant les citoyens à la révolte.

par MICHEL WINOCK

COMMENT naissent les révolutions ? La question est célèbre ; on peut la compléter d'une autre, symétrique : comment naissent les contre-révolutions ? Dans les deux mouvements, on observe le poids de l'improvisation, l'absence de plan, l'ironie de la contingence. Le certain est que, au début de juillet, l'épreuve de force, encore latente, risque d'éclater à tout moment. L'Assemblée, encore amputée d'une partie de la noblesse, récalcitrante, a entamé son travail sur les *deux grandes questions qui l'ont fait naître :* les finances de l'Etat et la Constitution. *Mais le renforcement progressif* des troupes qui entourent Paris et Versailles par des régiments étrangers ne laisse pas d'émouvoir les têtes carrées et cette partie du peuple qu'on appelle l'opinion parce qu'elle fait entendre sa voix.

Le 7 juillet, Duquesnoy, notre député de Bar-le-Duc, *rapporte le bruit qui court* d'une nouvelle séance royale, dont le but *serait de suspendre les Etats. Quelques* jours plus tard, il mentionne une nouvelle rumeur, selon laquelle quelques dizaines de députés, choisis parmi les plus ardents dans chaque ordre, seraient enlevés. Néanmoins, les élus continuent leurs débats dans une apparente inconscience du danger qui les menace, en s'attardant à ce qui semble des peccadilles ou des questions de forme intempestives... Alors, le 8 juillet, Mirabeau, redevenu porte-parole de la conscience nationale, secoue l'Assemblée endormie : « *Déjà, un grand nombre de troupes nous environnait. Il en est arrivé davantage, il en arrive chaque jour ; elles accourent de toute part. Trente-cinq mille hommes sont déjà répartis entre Paris et Versailles ; on en attend vingt mille ; des trains d'artillerie les suivent ; des points sont désignés pour les batteries ; on s'assure de toutes les communications ; on intercepte tous les passages ; nos chemins, nos ponts, nos promenades, sont changés en postes militaires. Des événements publics, des faits cachés, des ordres secrets, des contre-ordres précipités, les préparatifs de la guerre, en un mot, frappent tous les yeux et remplissent d'indignation tous les cœurs.* »

La grande salle, saisie, écoute dans le silence et le trouble la voix de bronze du tribun. Mirabeau, pour mieux les convaincre, sème de fleurs les sentiments filiaux qui animent ses collègues à l'égard du roi. Au fond, dit-il, plus encore que nous-mêmes, c'est lui, notre monarque, qui est menacé. Car cet appareil militaire *déployé ne peut* qu'exciter le peuple, opposer les troupes françaises aux troupes *mercenaires, provoquer* la sédition. L'orateur s'en prend aux mauvais conseillers du prince, *dont la légèreté*, l'ignorance de l'histoire, la méconnaissance des réactions populaires dans ce genre de contexte, font risquer le pire. Il faut donc s'adresser au roi, lui peindre les alarmes de l'Assemblée, et le prier respectueusement de disperser ces armées grosses de tous les malheurs. En complément, Mirabeau suggère que le roi autorise la for*mation de milices bourgeoises*, à Versailles et à Paris, afin d'assurer l'ordre, ce qui aurait aussi pour avantage de réduire, en ces temps de disette, le nombre total des bouches à nourrir dans la région parisienne.

Jamais peut-être Mirabeau n'a reçu d'aussi chaleureux applaudissements qu'à la fin de ce discours. *Duquesnoy*, malgré le recul de quelques heures, est resté sur le coup de l'émotion, en écrivant le soir sa page *quotidienne de journal* : « *Jamais il n'a parlé avec autant de force et de noblesse, jamais il n'a été aussi supérieur à lui-même.* » La discussion qui s'engage à la suite est brève, tant l'Assemblée, tirée de sa torpeur, paraît unanime dans sa résolution. Elle ne peut être libre « *au milieu des baïonnettes* », dit Sieyès, résumant le sentiment général. Quant aux mauvais conseillers du roi, il faudra les dénoncer bientôt, suggère l'abbé Grégoire, comme « *coupables du crime de lèse-majesté nationale* ». La motion de Mirabeau est mise aux voix. On en retranche provisoirement la question des milices bourgeoises. Quatre voix seulement manquent à l'unanimité de l'Assemblée. Mirabeau est désigné pour préparer *un projet* d'adresse *pour le lendemain*.

DANS la soirée du 8, l'archevêque de Vienne, président de l'Assemblée, s'est rendu auprès du roi, à la demande de celui-ci. *Louis XVI l'a rassuré : c'est pour le* rétablissement du calme dans la capitale *qu'ont été appelées les troupes ; les Etats* généraux n'ont rien à craindre. Le lende*main, Mirabeau n'en lit pas moins en* séance le projet dont il a été chargé. Son *texte est d'une force si convaincante* que les députés se lèvent dans un seul mouvement à la fin de sa lecture. On décide sur-le-champ d'envoyer une députation de vingt-quatre membres — dont Mirabeau — présenter cette adresse au souverain. Le lendemain, 10 juillet, le roi les reçoit ; il leur répète ses bonnes intentions : les troupes qu'il a fait venir ne sont pas destinées à porter atteinte à la « liberté nationale ».

Cependant, le même jour, l'assemblée des électeurs de Paris, réunie dans la grande salle de l'Hôtel de Ville, reprenait à son compte la proposition de Mirabeau sur la garde bourgeoise, qu'un amendement avait ôtée de l'adresse au roi. *L'idée de se* constituer en Commune est défendue avec fougue par plusieurs orateurs. L'autonomie municipale et l'armement du peuple, telles étaient les répliques à donner aux infâmes ourdisseurs de coup d'Etat !

La réponse lénifiante de Louis XVI à la délégation de l'Assemblée parut dissiper les inquiétudes des députés. « *La parole d'un roi honnête homme est une barrière insurmontable* », disait le comte de Crillon. Mirabeau, néanmoins, remet ses collègues en garde : « *La parole du roi, toute rassurante qu'elle doit être, n'est pas moins un mauvais garant de la conduite d'un ministère qui n'a cessé de surprendre sa religion.* » Et le député d'Aix de protester contre la timidité qui les gagne, d'en appeler à une conduite conséquente de leur part : il ne faut à aucun prix cesser de réclamer le départ des troupes. Le roi a refusé ce vœu unanime des élus de la nation : doit-on *se satisfaire de ses bonnes paroles ? Mais*, cette fois, pas un député ne se lève pour appuyer Mirabeau.

L'Assemblée retourne donc à la préparation de la Constitution. Le 8 juillet, elle avait *entendu Mounier, rapporteur du* comité *ad hoc*, qui avait rappelé quelques grands principes, demandé que la Constitution proprement dite fût précédée d'un préambule sur les droits de l'homme, suggéré un programme de travail. Le 11, elle écoutait La Fayette lui offrir, selon sa propre expression, le tribut de ses pensées. Le marquis parlait avec l'autorité de l'ancien combattant de la révolution américaine ; il insista sur le chapitre des droits de l'homme. *Il avait préparé une* « *esquisse* » de déclaration ; on le pria d'en donner lecture. *C'était* déjà un brouillon de ce que serait la charte de la Révolution ; on se dit fier et ému de ce que ces « *principes sacrés* », ces « *idées grandes et généreuses* », fussent rappelés par un de ceux qui avaient su les défendre sur les champs de bataille. On applaudit, mais on n'en délibéra pas dans *l'immédiat* : cette motion serait à examiner avec les autres articles de la Constitution.

Le docteur Guillotin se rend alors auprès des électeurs de Paris pour leur apprendre la réponse apaisante du roi. *L'assemblée* de l'Hôtel de Ville se rassure d'autant mieux que, à peu près simultanément, elle reçoit de Versailles le texte de la déclaration des droits proposé par La Fayette, qu'on célèbre avec transport. Pourtant, en ce samedi 11 juillet, au moment où les inquiétudes de la veille paraissent n'avoir plus de raisons, le mauvais coup tramé depuis longtemps par l'entourage du roi est exécuté : Necker, ministre trop populaire, oreille trop complaisante de la Révolution en cours, est chassé du gouvernement et du territoire français.

La coterie de la *reine et du comte* d'Artois était arrivée à ses fins. Il est vrai que Necker *lui-même avait voulu démissionner* et qu'il n'était demeuré à son poste *que sur* la demande pressante du roi et *sur* le sentiment fondé qu'il avait lui-même que, en partant, il risquait de provoquer « *une nouvelle secousse* », comme disait Mme de Staël. *Necker, donc, restait en place*, comme à son corps défendant, peu favorable à l'appel des troupes, mais dans l'incapacité de s'y opposer, bien qu'il fût dans la conviction d'être *indélogeable tant le roi* avait besoin de sa présence, au moins symbolique, à ses côtés. *C'était* sans compter avec le travail de sape qui se faisait contre lui dans l'entourage royal, où certains allaient jusqu'à préconiser son arrestation.

Ce samedi-là, vers 3 heures de l'après-midi, alors qu'il *va se mettre à table*, Necker reçoit une lettre du roi que lui apporte *le comte de La Luzerne, secrétaire* d'Etat à la marine : le souverain enjoignait à *son ministre de quitter le pays toutes* affaires cessantes et avec la plus grande discrétion. *La décision du roi* jette Necker dans l'étonnement ; il veut d'abord une explication, mais il se rend vite à la volonté du monarque : « *Je craignis*, dira-t-il, *en différant d'obéir, de donner un commencement d'éclat à l'ordre que j'avais reçu et dont l'exécution prompte et silencieuse m'était recommandée.* » Loyal, Necker adresse seulement un billet à Louis XVI pour lui signifier *son* obéissance scrupuleuse. Prenant le temps de dîner, il n'en *souffle mot à ses convives : même sa fille* Germaine est tenue dans l'ignorance. Vers *6 heures*, en compagnie de sa femme, il quitte Versailles pour sa maison de campagne à Saint-Ouen, où il écrit à Mme de Staël pour lui apprendre son départ, et, de là, gagne la Belgique *incognito*. Il sera à Bruxelles le 13 juillet ; il gagnera la Suisse une semaine plus tard.

Le renvoi de Necker était complété par la mise en place d'un ministère de combat. *Exit* Montmorin, *exit* Saint-Priest, ministres trop proches du Genevois ; de lui-même, le comte de La Luzerne démissionne. *L'homme fort est désormais le* baron de Breteuil, flanqué du maréchal de Broglie à *la* guerre. Avaient-ils un plan ? Dans leurs Mémoires, Bailly et Lally-Tollendal pensent qu'il s'agissait pour eux de faire accepter par les députés des trois ordres les conclusions de la séance royale du 23 juin. Faute de quoi, l'Assemblée eût été dissoute. C'était sous-estimer gravement l'état d'esprit de la population parisienne, déjà accablée par la faim et bientôt meurtrie dans ses espérances.

Mirabeau : « Déjà un grand nombre de troupes nous environnait. Il en est arrivé davantage, il en arrive chaque jour. Elles accourent de toute part. Trente-cinq mille hommes sont déjà répartis entre Paris et Versailles... Les préparatifs de guerre, en un mot, frappent tous les yeux et remplissent d'*indignation tous les cœurs.* »

PARIS apprend la nouvelle du renvoi de Necker le dimanche 12 juillet, à midi. Comme d'habitude, le Palais-Royal va se faire le chœur de la capitale, qu'un jeune coryphée va entraîner. L'homme s'appelle Camille Desmoulins. Il n'a pas trente ans ; il est avocat, quoique bègue ; plus familier des cafés, dit-on, que du tribunal. Le voilà aujourd'hui qui escalade une table et désigne au peuple le sens de l'événement : c'est à un massacre des patriotes que Paris doit s'attendre. Un cri s'impose : « Aux armes ! » Il demande à ses auditeurs d'arborer une cocarde en signe de ralliement et, joignant le geste à la parole, il arrache une feuille d'arbre qu'il met à son chapeau. Est-ce voulu ? Le vert est la couleur de la livrée de Necker. En tout cas, en quelques minutes, les arbres du Palais-Royal sont dénudés, les rues barricadées, et *chacun de s'armer comme il peut... La nouvelle* du renvoi de Necker va faire exploser une colère populaire *mal* contenue, que le manque de nourriture et la cherté des sub*sistances n'avaient* cessé d'aviver dans la capitale.

Les manifestants, jamais à court d'imagination, sont allés *prendre les bustes de* Necker et du duc d'Orléans au musée des Figures de cire, boulevard du Temple. On les couvre de crêpe et promène dans Paris, *la hache, l'épée, ou le fusil* à la main. Chateaubriand, qui croise le défilé par hasard, entend parmi les « *Vive Necker !* » et « *Vive le duc d'Orléans !* », d'insolites « *Vive Louis XVII !* », et le voici rêvant plus tard, attelé à ses Mémoires : et si Louis XVI avait alors abdiqué en faveur de son fils et de la régence du duc d'Orléans ? On peut toujours rêver...

Place Vendôme, le cortège rencontre un détachement de dragons qui fond sur lui, brise le buste de Necker mais se trouve sub*mergé par la foule. Le prince de Lambesc*, commandant le Royal-Allemand, survient *avec ses cavaliers pour dégager les dragons*, tandis que les manifestants emplissent les Tuileries. *Besenval*, commandant de la garnison, intime l'ordre à Lambesc de les en faire sortir, mais ses hommes sont reçus à coups de chaises, et l'ordre de retraite doit être donné. De toute la soirée, Besenval se révélera impuissant à rétablir l'ordre.

Déjà, dans la nuit précédente, des *groupes avaient incendié des barrières* d'octroi. Il s'agissait de bandes organisées à la solde de marchands de vin, profitant de la situation politique et aidées par la popu*lation, souhaitant boire moins cher, qui* avaient lancé l'assaut aux barrières. Le 12, se sentant encore *plus* encouragées par les événements, elles continuent leurs expéditions, lapident les commis, allument des incendies ; une guerre économique, antifiscale, s'installait dans la guerre politique. Cette fois, des insurgés en nombre se portent aux barrières d'octroi, détruisent tout ce qu'ils y trouvent, registres, quittances, mobilier. Selon George Rudé, qui a étudié de près l'affaire et le procès qui s'ensuivit, l'influence active du duc d'Orléans est patente : les deux octrois épargnés par les incendiaires lui appartenaient. L'opération politique — *surveiller les entrées et les sorties des personnes et des armes* — était doublée d'une opération économique par les émeutiers, qui entendaient faire baisser les *prix du pain, des œufs, du bois, du bétail...*

DANS *la même soirée, une foule de civils* et de gardes-françaises a forcé les *portes du monastère des frères de* Saint-Lazare, au nord de la ville. Il a fallu *cinquante-deux charrettes* pour en transporter les grains et les farines jusqu'à la Halle aux grains, tandis que le menu peuple, mendiants et chômeurs, a fait main basse sur tout ce qu'il a trouvé : des vins de toutes origines, de la bière, de l'huile, des fromages, du beurre, mais aussi des livres et de l'argenterie, tout en se livrant à la destruction des meubles.

Dans la soirée et dans la nuit, on se met en quête d'armes. Les magasins des armuriers et des bourreliers sont pris d'assaut : fusils, pistolets, sabres, épées, ceintures, bandoulières, lames de *toutes sortes*, on s'empare de tout ce qui peut tuer. Dans cette nuit du 12 au 13 *juillet, les pertes* subies par les armuriers de Paris, et dont le bilan sera précisé à l'Assemblée nationale, s'élèvent à 115 118 livres, qui passeront par *profits et pertes* révolutionnaires.

Dans ce Paris en proie à l'anarchie, *l'assemblée* des électeurs s'était ajournée au lundi 13. La nouvelle du renvoi de Necker avait provoqué une réunion spontanée à l'Hôtel de Ville, où les électeurs présents et les spectateurs bruyants concoururent à la convocation du peuple parisien au lieu de réunion des électeurs de chaque district, pour le lendemain 13 juillet, à 5 heures du matin.

A l'aube, Paris fumait aux octrois, les cloches sonnaient le tocsin, le canon d'alarme retentissait, les tambours battaient la générale, les citoyens gagnaient en armes les assemblées de district. Les conseillers du roi s'étaient illusionnés sur la démonstration de force et sur la crainte *révérencielle du peuple* pour son monarque. Pour avoir raison de l'Assemblée, il fallait désormais réduire Paris. Or, comme le dit Quinet, la ville s'était réveillée pour ne plus se rendormir.

Sur France-Culture, à 19 h 30,
du lundi au vendredi,
MICHEL WINOCK *commente*
avec un historien chaque épisode
de cette chronique de 1789.

Mercredi 3 août :
« Le renvoi de Necker »,
avec François Lebrun.

Jeudi 4 août :
« Paris en armes »,
avec Jean Tulard.

Demain : Paris en armes
(13 juillet 1789)

La guerre du Golfe et les pourparlers aux Nations unies

M. Perez de Cuellar poursuit ses efforts malgré le durcissement de l'Irak

Le secrétaire général de l'ONU, M. Javier Perez de Cuellar, a déclaré mardi 2 août qu'il poursuivait ses pourparlers avec les délégations de l'Iran et de l'Irak, après une prise de position particulièrement dure d'un diplomate irakien rejetant tout cessez-le-feu imposé par les Nations unies. *« Je pense que nous avons fait quelques progrès. Je suis convaincu que les deux pays sont vraiment intéressés par un règlement pacifique du conflit, sinon leurs ministres des affaires étrangères ne seraient pas à New-York constamment en contact avec moi »*, a ajouté M. Perez de Cuellar.

Auparavant, l'ambassadeur irakien, M. Riad Al Qaysi, avait mis en garde contre *« tout appui à la position iranienne »* qui, selon Bagdad, ne vise qu'à obtenir une trêve, et non la paix. Toutefois, le diplomate irakien n'a pas précisé à qui cette mise en garde était adressée. Il a réaffirmé que l'Irak exigeait et obtiendrait l'ouverture de négociations *« face à face »* avant l'entrée en vigueur d'un cessez-le-feu. Rejetant toute tentative d'une déclaration unilatérale du cessez-le-feu par le secrétaire général ou le Conseil de sécurité de l'ONU, M. Al Qaysi a affirmé que l'Irak n'accepterait pas d'être mis devant un *« fait accompli »*.

Répondant à ces propos, M. Perez de Cuellar a déclaré qu'il ne voyait pas pourquoi les Irakiens parlaient de *« fait accompli »*. *« Nous négociions depuis deux semaines sur la possibilité d'un cessez-le-feu et je suis prêt à continuer à discuter avec les deux pays »*, a-t-il souligné, ajoutant qu'il ne fallait pas accorder une *« importance excessive »* à la prise de position irakienne. L'ambassadeur iranien aux Nations unies, M. Mohammad Jaafar Mahallati, a pour part estimé que le Conseil de sécurité et le secrétaire général avaient *« bon espoir »* de parvenir à persuader l'Irak d'appliquer la résolution 598. En acceptant cette résolution, l'Iran lui a donné une *« impulsion »* qui va rendre impossible à l'Irak de poursuive *« ses tactiques dilatoires »*, a affirmé M. Mahallati.

Un avertissement de Téhéran

Le raidissement de Bagdad a entraîné cependant une vive réplique du président iranien Khamenei qui, lors d'un discours prononcé à Ahwaz, a affirmé mardi que l'Iran n'acceptera *« aucune précondition posée par l'Irak »* pour un cessez-le-feu, ajoutant qu'une fois celui-ci accepté les forces irakiennes devraient *« retourner aux frontières internationales reconnues »*.

« Si l'Irak pose des préconditions pour le cessez-le-feu, l'Iran en posera à son tour et demandera comme précondition le châtiment de l'agresseur dans le conflit », a-t-il affirmé.

S'adressant au Conseil de sécurité, ainsi qu'à l'Irak et à *« ses alliés »*, M. Khamenei les a *« avertis »* que dans *« la détermination des frontières internationales, l'Iran n'acceptera aucune contrainte »*. Le régime irakien, a-t-il dit, *« doit savoir que, après le cessez-le-feu, ses forces doivent retourner aux frontières internationales reconnues »*.

« Après le cessez-le-feu, le peuple iranien n'acceptera pas qu'un pouce de son territoire reste sous les bottes du régime baasiste irakien. »

Dans les milieux officiels de l'ONU, on estime que l'Irak ne peut pas se permettre de repousser indéfiniment le cessez-le-feu et rejeter *de facto* la résolution 598 qu'il avait acceptée il y a un an.

Lundi, l'Irak avait une nouvelle fois été mis en cause par un rapport des Nations unies qui l'accuse d'avoir utilisé des gaz de combat (*le Monde* du 3 août). Le même jour, M. Perez de Cuellar avait laissé entendre que lui-même ou le Conseil de sécurité pouvait fixer la date d'un cessez-le-feu sans l'accord des belligérants. Il a cependant précisé qu'il préférait les consulter. Toutefois, les milieux diplomatiques à New-York écartent pour le moment la possibilité que les Nations unies décrètent unilatéralement un cessez-le-feu qu'elles ne pourraient faire respecter.

Mardi, les négociations se sont poursuivies en coulisse. Les ambassadeurs de France, de Grande-Bretagne, d'URSS et d'Allemagne fédérale ont rencontré séparément le ministre iranien des affaires étrangères M. Ali Akbar Velayati.

Le président du Conseil de sécurité, l'ambassadeur de Chine, M. Li Luye, a entrepris de son côté des discussions bilatérales avec les autres membres du Conseil pour étudier les suites à donner au rapport de l'ONU sur l'utilisation croissante d'armes chimiques dans la guerre du Golfe. Cette utilisation a été condamnée mardi par le département d'Etat. *« Le rapport de l'ONU incriminant Bagdad confirme les informations dont nous disposons par ailleurs »*, a déclaré Mme Phyllis Oakley, porte-parole du département d'Etat, qui a ajouté : *« Il ne peut y avoir de justification quelle qu'elle soit à cette pratique »*. – *(AFP, Reuter.)*

Selon la chaîne de télévision ABC

Une « erreur humaine » serait à l'origine de la destruction de l'Airbus iranien

Washington *(Reuter)*. – Un rapport de la marine américaine conclut que la destruction d'un Airbus d'Iran Air par l'US Navy, en juillet, dans le Golfe, a été due pour l'essentiel à une « erreur humaine » et non à une défaillance du système radar, a affirmé, le mardi 2 août, la chaîne de télévision ABC. Les deux cent quatre-vingt-dix passagers et membres d'équipage du vol 655 d'Iran Air, reliant Bandar-Abbas à Dubaï, avaient trouvé la mort, le 3 juillet, lorsque l'Airbus avait été touché par un ou plusieurs missiles tirés par le croiseur *USS-Vincennes*.

Selon la chaîne de télévision, les enquêteurs de la marine américaine chargés de l'affaire ont conclu que le système radar Aegis utilisé pour les tirs de missiles avait fonctionné normalement et qu'on ne pouvait lui imputer l'incident.

Le capitaine Will Rogers, commandant du navire, avait ordonné d'ouvrir le feu sur l'avion après qu'on lui eut signalé que l'avion descendait à grande vitesse en direction du *Vincennes*, comme le ferait un F-14 lancé dans une attaque.

Mais, selon ABC, le rapport de la marine note que les enregistrements du système Aegis montrent au contraire que l'avion était en phase ascendante et volait à une allure très inférieure aux 450 milles nautiques/heure qui auraient caractérisé l'intervention d'un F-14. *« Il n'a pas été possible de savoir si le rapport affirme que les responsables du centre d'information du navire pour le combat ont mal interprété les informations ou les ont transmises de façon inexacte au capitaine Will Rogers »*, conclut ABC.

Le département de la défense s'est abstenu pour le moment de tout commentaire sur ce rapport. Certains membres du Congrès avaient jugé peu fiable le système Aegis en faisant valoir qu'il avait accusé plusieurs défaillances au cours de tests, ce qui l'avait fait soupçonner d'être à l'origine de l'erreur qui a entraîné la destruction de l'Airbus. L'amiral William Crowe, président de l'état-major interarmes, avait déclaré le 3 juillet, jour où l'Airbus fut abattu, qu'il était descendu en direction du navire et que d'autres signes avaient permis de penser que l'avion était un F-14. Mais l'amiral Crowe avait ajouté que les renseignements disponibles étaient fragmentaires.

Washington demande la libération immédiate des otages américains au Liban

Le gouvernement américain a réitéré mardi 2 août son appel à la libération « immédiate » des otages américains détenus au Liban, affirmant que leur élargissement ne devait dépendre d'aucune considération politique.

Le porte-parole de la Maison Blanche, M. Marlin Fitzwater, a affirmé n'avoir aucune *« confirmation de source indépendante »* d'informations en provenance du Proche-Orient selon lesquelles le groupe chiite pro-iranien Hezbollah était prêt à libérer les otages qu'il détient avant l'élection présidentielle américaine du 8 novembre.

Mais, a-t-il dit, *« l'Iran n'a jamais hésité à faire de telles choses pour avoir un impact politique et il faut prendre cela en compte »*. M. Fitzwater faisait référence à la libération des otages de l'ambassade américaine de Téhéran en janvier 1981, quelques heures après que M. Reagan eut succédé à M. Carter à la Maison Blanche.

Dans une interview parue mardi dans l'hebdomadaire parisien d'expression arabe *Al Mostakbal*, le cheikh Fadlallah, chef spirituel du Hezbollah, affirme qu'il possède des informations tendant à indiquer que Washington souhaitait ardemment obtenir la libération des otages avant l'élection présidentielle de novembre. *« La question des otages américains pourrait être résolue exactement de la même manière que celle des otages français »*, ajoute-t-il.

Faisant allusion au scandale de l'Irangate, le cheikh Fadlallah reconnaît que *« l'Amérique n'est pas prête à donner des armes maintenant »*. Mais il ajoute qu'il est nécessaire de régler la question des avoirs iraniens gelés aux Etats-Unis depuis la prise d'otages de cinquante-deux personnes en 1979 à l'ambassade des Etats-Unis à Téhéran, reprenant ainsi les exigences de M. Rafsandjani. – *(Reuter.)*

Le « désengagement » jordanien de Cisjordanie

Amman et l'OLP examineront en commun les conséquences de la décision du roi Hussein

Tandis que la Jordanie maintient toujours certaines imprécisions sur les conséquences pratiques de la décision du roi Hussein de renoncer à ses prétentions sur la Cisjordanie, l'OLP, visiblement perplexe, continue de réfléchir à la situation nouvellement créée. Au terme d'une réunion mardi soir 2 août, à Bagdad de son comité exécutif, l'OLP a convoqué une réunion extraordinaire du Conseil national palestinien, le « Parlement en exil » de l'organisation *(nos dernières éditions du 3 août)*. Cette réunion devrait se tenir dans un délai d'un mois, sans doute également dans la capitale irakienne.

De son côté, le ministre jordanien de l'information, M. Hani Khassawneh, a souligné, dans un entretien publié par le quotidien koweïtien *Al-Qabas*, repris mardi par la presse de Amman, que son pays entendait *« coordonner avec l'OLP »* l'examen de tous les problèmes concrets découlant de l'initiative du souverain hachémite.

« Les circonstances, a-t-il déclaré, *imposent une coopération avec l'OLP sur un grand nombre de problèmes liés à la vie des habitants de ces territoires. »* Il a insisté sur la volonté de la Jordanie de *« renoncer à toutes les institutions, les législations, les mesures et les liens qui faisaient l'objet d'un désaccord »* avec la centrale palestinienne.

Abordant l'avenir des salariés des territoires occupés relevant du gouvernement jordanien, M. Khassawneh a indiqué que ceux qui ont été engagés avant l'occupation israélienne de 1967 percevront leurs indemnités ou leur retraite conformément à la législation jordanienne. En revanche, ceux qui l'on été après cette date seront traités selon les clauses de leurs contrats de travail. *« Il n'y aura pas de problème sur ces questions »*, a ajouté le ministre.

Sont concernés 21 000 Palestiniens dont 5 200 fonctionnaires engagés avant 1967 en Cisjordanie au service de différents ministères. M. Khassawneh a par ailleurs confirmé que les deux ponts sur le Jourdain resteront ouverts.

Dans une déclaration à l'agence Reuter, le même ministre a précisé que l'initiative du roi Hussein visait à assainir ses relations avec l'OLP.

« Nous voulions prouver à l'OLP, aux Arabes et au monde entier, a poursuivi le ministre, *que nous ne concurrencerions jamais l'OLP sur la question de savoir qui représente les Palestiniens. La Jordanie désire résoudre toutes les questions pouvant contrarier l'OLP, même s'il n'est pas certain que l'OLP puisse avancer seule.*

« Que Dieu les bénisse ! »

» Dans la mesure où l'OLP est reconnue par les Arabes et les Palestiniens comme le seul représentant légitime, nous ne pouvons pas continuer à le leur disputer.

» Si les dirigeants de l'OLP pensent qu'ils peuvent dialoguer avec les Etats-Unis et Israël, qu'ils essayent. Que Dieu les bénisse ! »

Quant au Conseil national palestinien, convoqué par l'OLP, il devra examiner notamment le *« soulèvement palestinien dans les territoires occupés et les moyens à mettre en œuvre pour garantir sa poursuite »*. La dernière réunion du CNP s'est tenue en avril 1987 à Alger.

Les dirigeants palestiniens ont aussi examiné un rapport soumis par une commission qui avait été formée pour étudier une possible restructuration du CNP. La commission comprend le président du CNP, cheikh Abdel Hamid al-Sayeh, des membres du Comité exécutif de l'OLP et des représentants de différentes organisations palestiniennes.

Cette restructuration prévoirait notamment une réduction de moitié des membres du CNP, qui en compte quatre cent cinquante et un, en vue de *« donner un nouveau souffle à cette institution palestinienne »*. – *(AFP, AP, Reuter.)*

Au cours de la deuxième journée de grève

Un mort et treize blessés dans les territoires occupés

Des soldats israéliens ont tué par balles, le mardi 2 août, un Palestinien de dix-huit ans et en ont blessé treize lors d'affrontements en Cisjordanie et dans la bande de Gaza tandis que la grève de protestation contre l'expulsion de huit Palestiniens paralysait pour la seconde *journée consécutive* les territoires occupés par Israël.

Le jeune Palestinien a été tué à Naplouse, la deuxième ville de Cisjordanie, lorsque des soldats ont ouvert le feu pour disperser des manifestants qui avaient bombardé de pierres une patrouille israélienne.

Les « regrets » de Paris

Neuf autres Palestiniens ont été blessés par balles, ou à la suite de coups, à Naplouse et dans le camp voisin de Balata.

Par ailleurs, deux Palestiniens ont été blessés lors d'un incident dans la ville de Dura, près de Hébron. Des soldats israéliens y ont ouvert le feu alors que, semble-t-il, un groupe de Palestiniens tentait d'en empêcher d'autres de prendre un autobus pour aller travailler en Israël.

A Gaza, dans le camp de réfugiés de Chati, des soldats ont ouvert le feu contre des manifestants qui avaient violé le couvre-feu et lancé des pierres sur une patrouille. Deux Palestiniens ont été blessés.

A Paris, le gouvernement français a « regretté » mardi les mesures qui viennent d'être prises par Israël contre plusieurs Palestiniens des territoires occupés, en particulier M. Fayçal Husseini. Directeur du *Centre d'études arabes de* Jérusalem-Est, M. Husseini a été arrêté samedi dernier pour la troisième fois en quinze mois, tandis que huit Palestiniens étaient bannis lundi des territoires occupés vers le Liban. *« Ces mesures vont à l'encontre de l'objectif d'apaisement indispensable à tout dialogue de paix »*, souligne un communiqué du Quai d'Orsay. – *(AP.-AFP.)*

Océanie

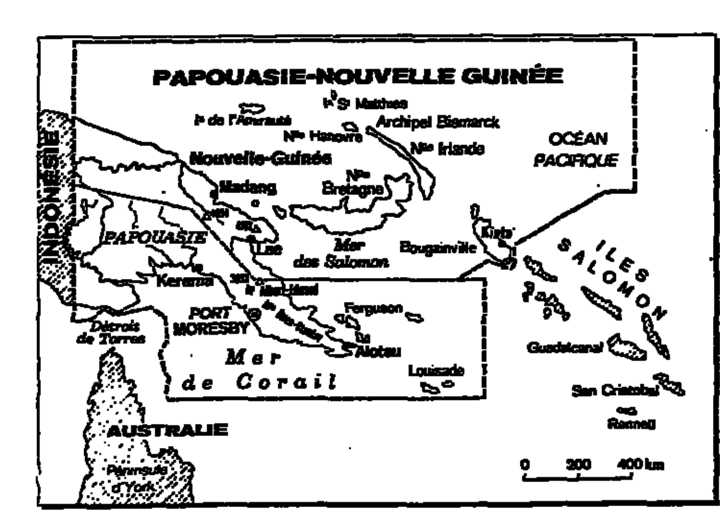
PAPOUASIE-NOUVELLE-GUINÉE

La motion de censure sport national

SYDNEY
correspondance

La motion de censure est en passe de devenir un sport national en Papouasie-Nouvelle-Guinée. Cette mesure, qui permet de changer de premier ministre tous les six mois, souvent à la suite de querelles personnelles, rend l'ancienne colonie australienne ingouvernable. M. Paias Wingti, évincé de son poste de premier ministre le 4 juillet par le chef de l'ancienne opposition, M. Rabbie Namaliu, à la suite d'une motion de censure, *s'était lui-même servi du système*, permettant un vote de confiance six mois après la formation d'un nouveau gouvernement, pour évincer son prédécesseur, M. Michael Somare, en 1985. Celui-ci avait déjà été chassé du gouvernement une première fois par M. Julius Chan en 1980, toujours par la même méthode. En clair, M. Namaliu, quatrième premier *ministre papou depuis* que le pays est devenu indépendant en 1975, est le troisième à prendre les rênes du gouvernement grâce au vote d'une motion de censure.

Les marchandages entre les cent neuf parlementaires, qui peuvent changer de parti sans encourir la moindre pénalité, tiennent davantage du maquignonnage que de la stratégie politique : lorsque le *chef de l'opposition* veut gouverner avant les élections générales qui ont lieu tous les cinq ans, il peut déposer une motion de censure, et généralement obtenir un vote de défiance en proposant un certain nombre de portefeuilles ministériels aux divers partis.



M. Wingti a été évincé par la défection inattendue d'une faction du Parti national dirigée par son *ministre* des finances passé soudain dans le camp de l'opposition. Un membre de ce groupe, furieux d'avoir été laissé pour compte dans la distribution des vingt-huit portefeuilles ministériels, a publiquement annoncé qu'il donnait tout juste six mois au nouveau gouvernement de M. Namaliu. Le système électoral est aussi confus que les nominations de chefs tribaux ou la formation d'un gouvernement cohérent dans un pays qui compte entre quatre cents et huit cents dialectes.

Si les programmes politiques sont secondaires, les idéologies inexistantes et les partis interchangeables dans cette société mélanésienne, à la fois tribale et superficiellement occidentalisée, le nombre des candidats au Parlement augmente proportionnellement aux progrès de la scolarisation. En Papouasie-Nouvelle-Guinée, l'entrée au Parlement, ne serait-ce que pour quelques mois, est principalement une question de prestige personnel agrémenté de divers privilèges *matériels*, et qui ne nécessite pas de programme politique précis.

Les aspirants parlementaires sont devenus beaucoup trop nombreux et les électeurs dispersent leurs voix en votant pour le candidat de leur clan. *La règle est que le* candidat arrivant en tête des suffrages remporte le siège. Il peut donc se produire qu'un candidat soit élu parmi une cinquantaine d'autres convoitant le même siège, avec moins de 1 % des voix. Ce phénomène n'est pas représentatif des vœux de la population et menace la cohérence politique de ce pays à la topographie et au destin tortueux.

Une inquiétante criminalité

Les démêlés politico-institutionnels dans lesquels se débat le gouvernement demeurent pourtant un problème moins préoccupant que l'insécurité chronique en Papouasie-Nouvelle-Guinée, où les gangs de jeunes, appelés *« rascals »*, pillent, assassinent, mutilent et violent aussi *bien en ville que dans les campagnes*. Chaque nouveau gouvernement promet de mettre fin à la criminalité, qui est devenu un véritable fléau, mais, jusqu'à présent, sans succès. L'ex-haut commissaire papou en Australie, M. James Winare, a été récemment enlevé à Port-Moresby par quatre jeunes gens et mutilé à coups de hache. Il est actuellement à l'hôpital, très grièvement blessé, et ses jours sont toujours en danger.

Les transports de fonds se font à présent par hélicoptère tant les routes sont dangereuses. Le mois dernier quatre-vingts ouvriers *coréens travaillant sur un chantier* des Hauts-Plateaux ont demandé leur rapatriement à la suite d'une querelle avec un autochtone qui a *été cherché de l'aide dans son* clan. La tribu s'est rendue sur le chantier, armée de lances et de flèches. L'aspect effrayant des guerriers (que les touristes trouveraient sans doute pittoresque), a terrifié les travailleurs coréens, qui ont demandé à rentrer chez eux.

Depuis les événements qui ont secoué la Nouvelle-Calédonie, des Papous ont voulu démontrer la fraternité mélanésienne qui les unit aux Canaques en manifestant par deux fois leurs sentiments anti-français devant l'ambassade de France à Port-Moresby (1). A présent la situation est calme, assure M. Jean-Paul Schricke, l'ambassadeur de France, qui nous a confié que le nouveau ministre des affaires étrangères, M. Michael Somare, ancien premier ministre, avait verbalement approuvé le compromis proposé par le nouveau gouvernement français.

JOËLLE ANDREOLI.

(1) Les militaires papous étaient déjà intervenus en 1980 à Vanuatu (*ex-Nouvelles-Hébrides*) lors des troubles qui avaient suivi l'accession à l'indépendance de l'ancien condominium franco-britannique (*NDLR*).

Afrique

SOUDAN

Amnesty International dénonce les violations des droits de l'homme

Dans un rapport rendu public à Londres fin juillet, l'organisation Amnesty International dénonce la persistance des violations des droits de l'homme au Soudan et demande au gouvernement de Khartoum d'y mettre fin. Amnesty International condamne notamment l'exécution sans jugement de civils dans le cadre de la lutte contre l'Armée de libération du peuple soudanais (SPLA) et les assassinats politiques. Elle dénonce en outre le maintien des condamnations à l'amputation et à la crucifixion, en application de la charia. L'organisation humanitaire britannique déplore entre autres le massacre d'Ed-Daien, de mars 1987, au cours duquel plusieurs centaines de civils appartenant au peuple des Dinkas ont été tués par la foule.

TÉMOIGNAGE

Le sort tragique des Dinkas

« Ici logent les Dinkas ! » D'un geste timide du menton, notre guide désigne, au sommet d'une colline pelée, sans ombre et sans puits, un village de huttes. L'endroit s'est peuplé en quelques jours. Nous sommes dans la province du Darfour, dans l'ouest du Soudan, là où se déversent aujourd'hui par milliers les victimes de la guerre civile que se livrent – 200 kilomètres plus au sud – l'armée régulière et la guérilla du Mouvement de libération du peuple soudanais (MLPS).

Une petite foule de femmes, de vieillards et d'enfants, encadrée par quelques hommes, nous attend. Après des mots de bienvenue, lancés dans un parler étrange, chantant et guttural, plein de claquements de langue, nos hôtes nous introduisent dans une case inachevée, dont ne s'élève encore que l'armature. Seuls les hommes parleront. Très grands et très minces, le teint noir ébène, des scarifications en forme de « V » sur le front, ils viennent d'échapper à la mort. Leur seul tort est d'appartenir au peuple des Dinkas, la plus puissante des ethnies du Sud et la plus engagée dans la guérilla antigouvernementale. En ces temps de durcissement du conflit, leur vie ne vaut plus cher. Et leurs ennemis séculaires, les tribus arabes du Darfour, qui sont comme eux des éleveurs de vaches, en ont vite profité. Armées par le gouvernement, elles réalisent des razzias meurtrières dans la province méridionale du Bahr el-Ghazal.

« Nous avons fui aussi bien la faim que l'insécurité, explique Deng, l'un des Dinkas les plus loquaces. *On nous a peu à peu volé tout notre bétail et nos récoltes ont été brûlées. Plusieurs de nos enfants partis en brousse avec les troupeaux ont disparu. La situation était devenue intenable. Il fallait partir. »* Deng continue : *« Il n'y avait rien à faire pour nous défendre. Nos seules armes, des lances, n'avaient que trop peu de portée face aux fusils de nos adversaires. »* Les miliciens utilisent toujours la même tactique. Ils commencent par tirer de loin, hors d'atteinte, pour semer la panique et la confusion, puis pénètrent dans les cases et trient les gens qui s'y trouvent. Ils gardent comme esclaves les garçons et les filles de sept à douze ans et tuent souvent tous les autres, hommes, femmes, bébés et vieillards. Le seul moyen d'en réchapper est d'être informé de leur approche, puis de fuir au plus vite, sans demander son reste.

Il est aujourd'hui difficile d'identifier avec précision l'origine de ces bandes armées. Si, au début, certaines tribus arabes seulement partaient à la « chasse aux Dinkas », beaucoup d'autres, peu à peu, ont découvert le profit qu'elles pouvaient tirer de pareilles expéditions, sans courir de très grands risques. D'autant que le gouvernement, officiellement pour leur permettre de se défendre contre la guérilla du MLPS, les a très bien armées et ferme les yeux sur leurs exactions. Le phénomène a pris une telle ampleur que beaucoup d'observateurs parlent aujourd'hui de tentative de génocide.

Depuis le début de cette année, le flux des réfugiés provenant du Bahr el-Ghazal s'est démesurément gonflé, pour amener chaque mois sur les « rivages » du Nord des dizaines de milliers de pauvres hères. Ces derniers, qui arrivent à bout de forces – beaucoup ne se nourrissent que de baies et de feuilles ramassées ici et là durant les dix ou quinze jours de leur voyage, – rapportent des récits effrayants. Surpris en chemin par des hommes à dos de cheval ou de dromadaire, beaucoup de fuyards se font tuer, violer, torturer ou emporter. Quatre chefs dinkas ont raconté, le visage tendu, à une journaliste américaine comment des animaux sauvages avaient dévoré des vieillards qui peinaient à marcher.

Le taux de mortalité de ceux qui atteignent des régions sûres reste élevé, en particulier les premiers jours. La malnutrition prolongée dont ils ont été les victimes leur ôte souvent toute défense, et de simples refroidissements ou des maladies bénignes en emportent beaucoup. Certains, très affaiblis, n'arrivent tout simplement pas à manger. *« J'ai pleuré plusieurs fois en les voyant arriver,* raconte un témoin, pourtant habitué aux coups durs. *A bout de forces, certains ne tiennent plus debout et se couchent n'importe où comme des bêtes, les jambes gonflées d'avoir trop marché. J'ai vu une femme dont les pieds n'étaient plus qu'une plaie : sa peau s'en allait en lambeaux. »*

Le long voyage vers Khartoum

L'accueil réservé aux survivants est souvent déplorable. Les autorités qui, de toute façon, ne possèdent que très peu de moyens (des remèdes aussi essentiels que l'aspirine, la pénicilline ou la chloroquine manquent régulièrement dans les hôpitaux de la région) restent passives ou empêchent l'aide internationale de fonctionner. Ainsi, celles de la ville d'Ed-Daien ont retenu plusieurs semaines et en partie vendu à leur compte quelque 200 tonnes de nourriture destinées aux Dinkas. Mis en cause, le chef de l'administration locale a répondu qu'il n'avait reçu aucune consigne de distribution et que les réfugiés du Sud, qu'il qualifiait d'« *obèses* », n'avaient pas de besoins alimentaires particuliers.

L'attitude des populations de l'Ouest à l'égard des nouveaux arrivants varie sensiblement suivant les régions. Si, du côté d'Ed-Daien, beaucoup craignent le pire – les 27 et 28 mars 1987, plusieurs centaines de Dinkas y ont été massacrés par la foule, aux abords de la gare et du poste de police, – la région de Nyala ne suscite pas les mêmes appréhensions. Même ici, cependant, les problèmes d'intégration demeurent aigus, étant donné, notamment que l'eau y est rare.

La grande majorité des réfugiés souhaitent rejoindre Khartoum, la capitale, où beaucoup possèdent aujourd'hui de la famille. Mais, pour eux, le voyage est encore long. Les plus heureux parviennent à se payer le train régulier qui, en cinq ou six jours, les mènera à travers le désert jusqu'à destination. Les autres, ceux qui prennent des convois spéciaux, sont à la merci des fonctionnaires du chemin de fer et de tribus hostiles. Le périple est alors beaucoup plus long – deux à trois semaines – et aléatoire. Certains passagers sont attaqués, d'autres retrouvés morts de faim au terminus.

Les dirigeants du pays ne voient pas sans inquiétude cette vague de Dinkas atteindre leur capitale. Comme le notait – en forme de litote – le quotidien *Sudan Times*, il y a peu de chances que ces réfugiés apportent leur suffrage, lors des prochaines élections, aux partis actuellement au pouvoir. On peut craindre aussi des affrontements sanglants. Les personnes originaires du Sud représentent désormais près de la moitié de la population de grand Khartoum. Très fières, elles n'accepteront pas facilement, au regard de leur passé, de rester éternellement confinées dans des taudis.

ETIENNE DUBUIS.

NIGER

Création d'un parti unique

Le président de la République du Niger, le général Ali Saibou, a annoncé, le mardi 2 août, la création d'un parti unique, le Mouvement national de la société de développement (MNSD).

« Ce mouvement, a déclaré le président Saibou dans une allocution prononcée à l'occasion du vingt-huitième anniversaire de l'indépendance du Niger, *constituera pour notre peuple le cadre privilégié à l'intérieur duquel j'appelle les Nigériens et les Nigériennes à militer en vue de l'affirmation de leurs droits politiques, économiques et sociaux. »*

Le chef de l'Etat, tout en rejetant le principe du multipartisme, a invité ses compatriotes à se réconcilier avec la politique et a affirmé que *« l'unicité du parti n'est pas incompatible avec l'expression pluraliste des opinions et des sensibilités idéologiques »*.

D'autre part, l'élaboration du projet de Constitution – la précédente avait été suspendue après le coup d'Etat de 1974 – a été confiée au nouveau Conseil national de développement (CND) mis en place en juin dernier par le président Saibou, conformément aux dispositions de la charte nationale adoptée par les Nigériens en juin 1987.

Le CND, qui sera prochainement érigé en Assemblée constituante, est composé de cent cinquante membres militaires et civils élus pour trois ans. – *(AFP.)*

Cessez-le-feu en Angola, élections libres en Namibie

Pretoria veut accélérer un règlement en Afrique du Sud-Ouest

(Suite de la première page.)

M. Botha a précisé que la tenue d'élections libres en Namibie était conditionnée par le démantèlement préalable des sept camps – abritant environ neuf cents hommes – que le Congrès national africain (ANC) occupe en Angola. Les autorités de Pretoria assimilent, en effet, l'ANC à un mouvement subversif tandis que les Angolais et les Cubains le considèrent comme un mouvement révolutionnaire, décidé à abattre le régime de l'apartheid.

M. Botha a qualifié cette ensemble de propositions d'« *initiative majeure et décisive* » de la part de son gouvernement, soulignant que leur application « *ne ferait aucun perdant* ». Les autres parties concernées n'avaient pas, mercredi 3 août, réagi officiellement à ce plan de paix. Mais les autorités cubaines ont, jusqu'à maintenant, laissé entendre que le calendrier de retrait de son corps expéditionnaire d'Angola devrait s'étaler sur quatre ans. Elles semblent toutefois prêtes à réduire ce délai à deux ans.

Si ces propositions sont acceptées, a indiqué M. Botha, *« la souveraineté de l'Angola sera inconditionnelle, la Namibie aura gagné son indépendance et la paix sera restaurée ».* Pour l'heure, l'Afrique du Sud occupe la Namibie – conquise sur l'Allemagne impériale en 1915 – au mépris de la résolution 435, adoptée il y a tout juste dix ans, en septembre 1978.

Quant à l'Angola, une guerre civile y dure depuis la fin de la colonisation portugaise en 1975. Elle oppose le gouvernement marxiste de Luanda, soutenu par Cuba et l'Union soviétique, à l'Union nationale pour l'indépendance totale de l'Angola (UNITA), appuyée par les Etats-Unis et l'Afrique du Sud. Si les autorités de Pretoria jugent qu'un règlement passe par un arrêt de l'aide logistique et matérielle aux « *terroristes* » de l'ANC, leurs adversaires angolais exigent, de leur côté, que l'UNITA de Jonas Savimbi soit désormais privée de tout soutien extérieur. – *(AFP, Reuter.)*

● **AFRIQUE DU SUD : suspension d'une réforme de la presse.** – L'Institut international de la presse (IPI) s'est félicité de la décision prise par le gouvernement sud-africain de suspendre temporairement l'application d'une réforme qui prévoyait l'obligation pour les agences de presse locales de se faire enregistrer.

● **RECTIFICATIF.** – Le sommet de l'OUA à Nairobi a eu lieu en 1981, et non en 1987 comme une coquille nous l'a fait écrire dans une note de renvoi figurant au bas de l'entretien avec le roi du Maroc (*le Monde* daté 3 août).

● **Report de la visite de M. Thierry de Beaucé au Maroc.** – La rencontre du secrétaire d'Etat français chargé des relations culturelles internationales avec les membres du gouvernement marocain, prévue pour le 3 août, a été reportée « *d'un commun accord* » à la deuxième quinzaine de septembre a annoncé le Quai d'Orsay. A Rabat on note que cette visite risquait de coïncider avec des déplacements du roi Hassan II en province. – *(AFP.)*

● **TUNISIE : protestations françaises.** – Les autorités consulaires françaises ont protesté, lundi 1er août, auprès de la Tunisie après l'extradition vers l'Italie de M. Claudio Cerica, un des anciens dirigeants de l'organisation italienne d'extrême gauche Autonomia Operaia (*le Monde* du 30 juillet). M. Cerica est de nationalité française depuis 1984 et la demande d'extradition aurait dû faire l'objet d'une décision judiciaire. Or il a été remis directement à la police italienne à l'expiration du délai de sa garde à vue. En 1983, l'extradition de M. Cerica vers l'Italie n'avait pas été accordée par la justice française. – *(Corresp.)*

Amériques

ÉTATS-UNIS : *dans la perspective de l'élection présidentielle*

M. Reagan ne s'oppose plus à la loi sur les préavis de licenciement

WASHINGTON correspondance

Cédant aux pressions des stratèges de son parti et notamment des conseillers du vice-président Bush, candidat à la Maison Blanche, le président Reagan a décidé de laisser entrer en vigueur, sans y mettre son veto, un projet de loi exigeant des compagnies de donner un préavis de soixante jours aux travailleurs devant être licenciés par suite de la fermeture de leur usine.

Le président n'a pas signé le projet de loi, ce qui n'affecte pas la validité de la législation, mais lui permettra de continuer à combattre une mesure qu'il avait dénoncée antérieurement comme une atteinte inadmissible à la libre entreprise.

Il avait souligné également que la législation coûterait cher aux entreprises et les affaiblirait juste à un moment où la concurrence étrangère se renforçait. Une fois de plus, le président a dénoncé le projet comme un *« pas dans la mauvaise direction »*.

Un cadeau à M. Bush

En fait, le recul du président représente un « cadeau » au vice-président Bush et aux candidats républicains au Congrès, qui craignaient d'avoir à justifier durant la campagne l'opposition de la Maison Blanche à une législation populaire auprès des travailleurs et plus particulièrement auprès de ceux qui, en 1984, avaient déserté le camp démocrate pour soutenir le président Reagan.

Le revirement du président prive les démocrates d'un thème majeur de leur campagne où ils se seraient présentés comme les amis des travailleurs, par opposition aux républicains défendant les intérêts du « big business ». Le gouverneur Dukakis, le candidat démocrate, a déclaré : *« Nous avons remporté une grande victoire pour toutes les familles américaines. »*

L'artisan de ce succès a été le sénateur Bensen, coéquipier du gouverneur Dukakis, qui avait mis au point une stratégie consistant à séparer les dispositions concernant le préavis du projet de loi général sur le commerce, auquel le président Reagan avait opposé son veto, principalement en raison de son opposition à la formule du préavis.

A la majorité des deux tiers, la Chambre avait infirmé le veto présidentiel, mais non pas le Sénat. Les derniers pointages indiquaient cependant que le veto présidentiel à la législation sur le préavis n'aurait pas été confirmé par les Chambres.

Les démocrates, vulnérables sur la défense

Très pragmatique et tenant compte des réalités, le président Reagan n'a pas voulu s'aliéner le monde du travail en engageant une bataille perdue d'avance.

Les démocrates, majoritaires au Sénat, qui avaient refusé de considérer la législation commerciale tant que le président ne se serait pas prononcé sur les mesures de préavis, ont commencé immédiatement à la discuter dans sa forme approuvée le mois dernier par la Chambre.

De plus en plus, le président Reagan est appelé à prendre des décisions inspirées par des considérations électorales et notamment par le souci d'aider le candidat républicain. Ainsi, il opposera sûrement son veto au projet de loi sur la défense, comme l'a recommandé le vice-président Bush.

Les stratèges républicains estiment, en effet, que sur les problèmes de défense les démocrates sont vulnérables. Il leur sera reproché d'affaiblir la puissance militaire du pays, de réduire les crédits de l'IDS, de paralyser le président dans ses efforts pour négocier avec les Soviétiques un nouveau traité sur le contrôle des armements.

HENRI PIERRE.

ARGENTINE : anticipant le plan anti-inflation

Les commerçants relèvent leurs prix

Buenos-Aires. – Les commerçants argentins ont relevé leurs prix mardi 2 août, parfois jusqu'à 30 %, craignant de voir le gouvernement inclure un gel des prix dans le programme anti-inflation qu'il devait rendre public mercredi. Les banques sont restées fermées une troisième journée consécutive, alors que les services publics ont augmenté presque uniformément leurs tarifs de 30 %, en accord avec les premières mesures annoncées par les autorités, qui ont aussi décidé un relèvement similaire des prix des produits pétroliers.

Ce train de hausse intervient alors que les milieux officiels annoncent qu'ils souhaitent mettre en place un accord volontaire entre le gouvernement, le secteur privé et les syndicats sur une limitation des augmentations. Le directeur de l'Office national des prix, M. Hugo Constantino, a, pour sa part, déclaré que de nombreux cas de hausse lui avaient déjà été signalés, en particulier sur les produits alimentaires de base, et que le gouvernement allait lancer un appel à la modération.

C'est dans ce contexte économique et social difficile que le secrétaire d'Etat américain George Shultz a entamé mardi une visite officielle de deux jours dans la capitale argentine. Le problème de la dette extérieure du pays devait être au centre de ses entretiens avec le président Alfonsin. Le secrétaire d'Etat a déjà laissé entendre que les Etats-Unis pourraient accorder un prêt de 500 millions de dollars à Buenos-Aires pour aider le pays à payer le service d'une dette qui atteint 54 milliards de dollars.

M. Shultz, qui a également rencontré le ministre de l'économie, Juan Sourrouille, et celui des affaires étrangères, Dante Caputo, s'est aussi entretenu avec le candidat péroniste pour l'élection présidentielle de 1989, M. Saul Menem. Un diplomate précisait à ce sujet qu'il existait une *« inquiétude »* américaine *« en raison de certaines prises de position »* du dirigeant populiste qui brigue la succession de M. Alfonsin. Les péronistes avaient notamment réclamé la rupture des relations diplomatiques avec Washington, à la suite du bombardement américain sur la Libye en 1986. – *(Reuter)*

Asie

AFGHANISTAN

Contre-offensive soviétique pour dégager Kaboul

D'importantes forces soviétiques soutenues par des unités de l'armée afghane, des miliciens et des groupes de combat du Khad (services secrets afghans) ont lancé une série de contre-attaques pour dégager Kaboul, cible des roquettes des moudjahidins, a-t-on appris mardi 2 août à Islamabad de source diplomatique. Ces forces se battent actuellement dans un rayon de 50 kilomètres à l'ouest, au sud-ouest et au nord-ouest de la capitale.

Les résistants ont tiré plus de trois cents roquettes sur Kaboul au cours des deux dernières semaines, atteignant notamment l'ambassade de France et le club allemand. Les ambassades des pays d'Europe de l'Est, ainsi que celles de plusieurs pays occidentaux, ont réduit leur personnel au minimum. Il ne reste à l'ambassade de France que le personnel indispensable à la bonne marche de la mission et la colonie française est quasiment inexistante. Les familles des diplomates des Nations unies ont quitté Kaboul.

La ville de Jalalabad est également sous la pression permanente des moudjahidins. Quant à Kandahar, la deuxième ville du pays, elle a été, selon Radio-Kaboul, détruite à 70 % depuis le début de la guerre, et les deux tiers de ses 191 000 habitants sont sans abri. Le conflit afghan suscite une polémique entre généraux soviétiques dans la presse moscovite. Mardi, le colonel-général Vladimir Vostrov, ex-conseiller en Afghanistan, a réfuté dans *l'Etoile rouge*, le quotidien de l'armée, les propos pessimistes du général Tsagolov (*le Monde* du 26 juillet), qui s'était interrogé sur la capacité du régime de Kaboul à survivre au retrait des troupes soviétiques. Au contraire, affirme le colonel-général Vostrov, les choses ne vont pas si mal ; le parti au pouvoir à Kaboul connaît des succès importants et il *« s'attache en priorité à la réconciliation nationale »*. – *(AFP.)*

CHINE

L'armée se lance dans la production de vin

Le socialisme chinois peut bien, au nom de la réforme, mettre de l'eau dans son vin. L'Armée populaire de libération (APL), elle, vient de se lancer dans la production de vin. Fin juillet, le chef d'état-major général de l'APL en personne, le général Chi Haotian, a présidé à la dégustation d'un breuvage concocté par ses subordonnés dans la province du Shandong.

Baptisé « Maréchal » – les grades viennent d'être rétablis dans l'armée chinoise, et les dignités vont bientôt l'être, – ce vin, fabriqué selon les règlements militaires en vigueur et avec les technologies étrangères les plus avancées, écrit le *China Daily*, peut stimuler la circulation sanguine et permettre la relaxation des muscles et des articulations. Il devrait prochainement figurer au menu des soldats chinois.

● **BIRMANIE : nouvelles arrestations et rumeurs de complot.** – Deux anciens compagnons d'armes de l'ex-président Ne Win ont été arrêtés à Rangoon, a-t-on appris mardi 2 août de sources diplomatiques à Bangkok. MM. Ta Ya et Yan Nyang, qui faisaient parti du groupe des « *trente camarades* » qui avaient mené la lutte pour l'indépendance, seraient accusés d'être impliqués dans la diffusion de tracts appelant à renverser le nouveau président, M. Sein Lwin. Selon des rumeurs persistantes à Rangoon, ce dernier aurait échappé à une tentative d'assassinat. Enfin, selon l'agence officielle birmane *NAB*, des étudiants ont manifesté à Rangoon contre le gouvernement. – *(AFP.)*

● **PHILIPPINES : reprise des négociations sur les bases américaines.** – Les négociations sur l'avenir des bases américaines aux Philippines, suspendues il y a une semaine, ont repris mardi 2 août. Les Philippins, qui avaient interrompu les discussions en raison du manque de flexibilité des Américains sur les compensations financières, attendent une nouvelle offre plus satisfaisante de Washington. – *(Reuter.)*

Europe

URSS : les coopératives à la rescousse des consommateurs

« Perestroïka » et pénurie

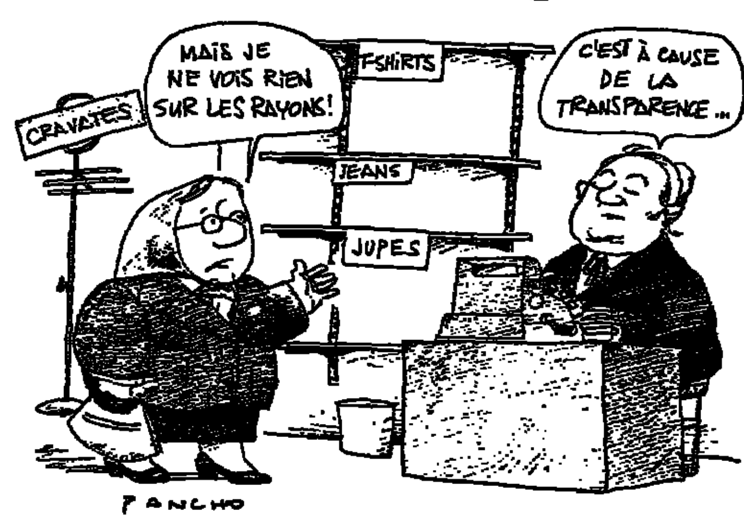
(Suite de la première page.)

Même l'accès à l'arrière-boutique, de longue date le moyen de plus sûr de se voir réserver les meilleurs arrivages en graissant la patte des vendeuses, ne donne plus satisfaction. Une jeune femme enseignante affirma avoir *« cherché de la viande pendant une semaine »*.

C'est pour tenter d'embellir un peu le quotidien de ces consommateurs, dont on finit par se demander s'ils méritent leur nom, que le secrétaire général du PC soviétique a lancé, en 1987, le mouvement coopératif et la loi sur l'activité individuelle. Le moins que l'on puisse dire est que, la première année, les candidats ne se soient pas bousculés. La publication, en mars dernier, d'un projet de loi libéralisant certaines dispositions du premier texte, puis son adoption par le Soviet suprême le 26 mai, semblent toutefois avoir fait décoller le secteur. L'URSS compte à présent, indiquait récemment la presse soviétique, 33 700 coopératives enregistrées, dont 19 500 sont opérationnelles (les autres en étant encore aux préparatifs d'ouverture), le tout employant 246 000 personnes, tandis que 370 000 autres sont titulaires d'une patente de travail individuel.

Pour un pays de 280 millions d'habitants, bien sûr, c'est encore peu. Mais le *« kooperativny kafé »* ou la « boutique de mode — coopérative » commence à faire partie du paysage moscovite, accompagné d'un grand battage de la presse perestroïkiste. Dans ce pays où l'annuaire téléphonique est une notion des plus abstraites, il existe même depuis trois mois un petit fascicule de soixante-dix pages intitulé *« Liste des coopératives de la ville de Moscou »* et qui pourrait presque faire office de pages jaunes du secteur privé. On y trouve, classées par rubriques, les cordonnées des cafés et restaurants — c'est là qu'on apprend que s'est ouvert rue Lipetskaïa le café Karabakh, qui, comble de l'ironie, sert de la cuisine azerbaïdjanaise, — des réparateurs de chaussures, de voitures ou d'appareils électroménagers, des conseillers médicaux qui, comme le prévoit la loi, ne vont pas au-delà de la prophylaxie et du diagnostic, ou encore un embryon d'agence immobilière avec la coopérative Poïsk (recherches), unique titulaire de la rubrique Echange d'appartements. Comme les coopératives se font et se défont visiblement très vite, cet annuaire est doublé d'un service de renseignements téléphoniques (299-00-04), où, grande innovation, on vous répond aimablement pour vous aider à mettre à jour votre réseau de services.

Cependant, si les coopérateurs paraissent pour l'instant heureux d'avoir tenté l'aventure, la ménagère, elle, est loin d'être conquise. Premier problème : les prix, beaucoup plus élevés que dans les établissements d'Etat. Un repas dans un café-coopérative, dont la clientèle est d'ailleurs en majeure partie composée d'étrangers, atteint facilement 20 roubles ; une jupe tout à fait quelconque dans le rayon coopérative d'un grand magasin d'État de Prospekt Kalinina se vend 75 roubles, et la coupe de cheveux « branchée » — le « branché » soviétique — chez Igor, premier coiffeur privé de Moscou, coûte 15 roubles. Lorsqu'on sait que le salaire



moyen est de 200 roubles et que 20 % de la population, d'après les chiffres officiels, disposent d'un revenu mensuel de 70 roubles, on comprend qu'il n'y ait jamais la queue devant les magasins-coopératives.

« On exploite la vanité »...

En outre, remarquent les clients, le rapport qualité-prix est loin d'être satisfaisant. La jupe à 75 roubles a beau avoir une coupe un peu plus fantaisiste, elle est faite avec un tissu acheté dans les magasins d'Etat. Le café-coopérative, qui n'a pas le droit de servir de l'alcool, ne sert pas non plus d'eau minérale, car il n'est autorisé à offrir que ce qu'il produit lui-même ou achète au marché libre. Au marché de Riga (à côté de la gare de Riga, à Moscou), dont le bouche à oreille a fait le temple des vendeurs privés, un vulgaire T-shirt à 2 roubles passé au pochoir et orné de l'inscription « Montana », en caractères latins, est mis en vente 16 roubles.

Il en faut plus pour berner la babouchka locale. *« Ici,* commentait récemment l'hebdomadaire *Argoumenty i Fakty, on exploite la vanité et l'idée enracinée depuis tant d'années que notre production est toujours pire que celle des autres. On coupe un morceau de pantalon, on le teint, on y coud des pièces, des pressions, des poches et en avant, à l'abordage des porte-monnaies »*, surtout *« s'il y a une marque* Made in *quelque part »*.

Pourtant, il y a foule au marché de Riga ; on ne trouve pas de place au restaurant Lasagne (cuisine italienne préparée par des Géorgiens) sans avoir réservé et le patron de l'Atrium, sur le Leninski Prospekt, où l'on s'attendrait à voir les serveuses arriver en vestales tellement le faux décor romain est fignolé, se déclare tout à fait content de son chiffre d'affaires.

Quant à Igor, son séchoir à cheveux Calor à la main, *« rapporté de l'étranger par une cliente »*, il affirme refuser du monde dans sa cave introuvable transformée en salon de coiffure de fortune, tout en rêvant à d'hypothétiques devises qui lui permettraient de se procurer de bons instruments et produits cosmétiques. *« Peut-être une firme occidentale voudra-t-elle se faire de la publicité en URSS et nous fournir des produits ! »*, suggère-t-il avec insistance. La rumeur qui veut qu'Igor coiffe principalement, aux tarifs qu'il pratique, les prostituées (pour étrangers) et les femmes de la nomenklatura est invérifiable en une visite, car le salon Pyramida A met un point d'honneur à ne pas faire attendre ses clientes, qui se trouvent donc rarement plus de deux à la fois.

...mais avec le sourire

En fait, ce qui différencie profondément un établissement d'Etat d'une coopérative, c'est l'attitude des employés : le client qui entre dans une coopérative n'est pas automatiquement rabroué, renvoyé, humilié — l'employé est à son service, parfois même avec le sourire. Car le coopérateur veut vendre. Le gérant de la coopérative de vente de vêtements ABV, rue Gorki, Vladimir Ivoliev, ne fait travailler ses vendeuses qu'un jour sur deux, car *« elles viennent du commerce d'Etat et ne sont pas habituées à ce travail intensif »*. Malgré sa superbe vitrine, à laquelle les modèles futuristes du jeune artiste Gocha Ostretsov donnent des allures de Fiorucci, les articles d'ABV sont bien ordinaires, hormis quelques T-shirts (« Glasnost » et « Perestroïka », cette *fois en lettres cyrilliques. C'est* que, commente philosophiquement le patron, *« dans ce pays, l'intérieur correspond rarement à la vitrine »*. Cet homme de quarante et un ans, au look très jeune entrepreneur, s'apprête à faire son premier voyage d'affaires chez les voisins polonais *« pour voir comment ils s'y prennent »*.

La production de certains pays frères, comme la Hongrie, la Pologne ou la RDA, fait en effet pâlir d'envie plus d'une Soviétique. Dans la misère vestimentaire du commerce moscovite, des magasins comme Polskaïs Moda, Balaton ou Leipzig constituaient jusqu'à il y a peu des îlots de lumière pour les consommatrices. Mais là aussi, la source s'est tarie, les uns accusent les Hongrois de ne plus fournir à l'URSS que leur production de basse qualité, pour réserver la meilleure à l'Occident et à ses devises, les autres reprochant aux bureaucrates soviétiques de décourager les meilleures bonnes volontés commerciales des pays socialistes.

Que reste-t-il donc à la femme soviétique lorsqu'il lui prend des envies de coquetterie ? Le marché noir, si elle en a les moyens, en partie alimenté par les heureux camarades qui ont l'occasion de se rendre à l'étranger, dont ils reviennent les valises gonflées de marchandises. On affirme à Moscou que la fermeture des *« beriozkas »* (magasins en devises) pour Soviétiques, le 1[er] juillet a fait grimper en flèche le trafic et la spéculation. Désormais, plutôt que de revendre un article dont on veut se séparer par l'intermédiaire des *« kommissiony »*, magasins d'occasion contrôlés par l'Etat, on préfère le mettre sur le circuit parallèle, car la demande est de plus en plus forte.

« Nous sommes fiers du socialisme. Nous sommes fiers de ses réalisations, déclarait devant la dix-neuvième conférence du parti Boris Eltsine, ancien chef du PC de Moscou. *Mais il n'y a pas de quoi s'enorgueillir. En soixante-dix ans, nous n'avons pas résolu les questions essentielles : nourrir et habiller un peuple. »*

PIERRE ALLAIN.

Le joyau des commodités

De l'extérieur, rien ne permet de deviner que l'on va pénétrer, par un petit escalier rose qui descend en sous-sol à côté du métro Park Koultoury, dans le joyau des commodités publiques soviétiques. A vrai dire, celles-ci ne *sont plus tout à fait publiques*, puisqu'elles sont gérées depuis le 1[er] mai par la coopérative *Guiguiena* (Hygiène), qui a transformé un lieu où l'on n'entrait qu'en ultime recours et armé de courage, en un établissement frais, agréable, tapissé de petites fleurs, dans lequel flottent une *musique sirupeuse* et l'odeur de l'une des deux variétés de désodorisant soviétique.

Pour 20 kopeks (1) on peut non seulement satisfaire ses besoins naturels dans un endroit propre et — détail notable à l'Est — équipé de papier toilette, mais aussi cirer ses chaussures, se *refaire une beauté* devant les nombreuses glaces, et même emprunter un fer à repasser. Emerveillée, une vieille dame s'exclame : *« Je peux mourir ici... »*

Le public, assure la dame-pipi, en l'occurrence un monsieur de quarante-huit ans en blouse blanche, Youri, est ravi. La preuve : Youri qui, surprise, parle un français très correct (linguiste de formation, il s'est reconverti dans des *métiers mieux rémunérés* car, explique-t-il, *« la vie est dure et les femmes sont chères »*), sort de livre d'or où les commentaires sont effectivement pleins de gratitude. Il y a bien sûr quelques rabat-joie, *comme ce médecin qui écrit : « C'est un scandale ! 20 kopeks pour quoi ? Pour un besoin humain... en musique, il est vrai. »* Un autre s'afflige, qu'avec *« les toilettes payantes, le pouvoir socialiste s'oriente vers la société capitaliste. Un véritable scandale »*. Celui-là, se souvient *Youri, était un retraité qui exigeait un reçu en échange de* 20 kopeks. *« Je lui ai dit que le reçu, il était accroché en rouleau dans les WC. »*

(1) Deux francs. Gratuit pour les écoliers et les invalides.

ITALIE

La police retrouve un enfant de huit ans enlevé depuis seize mois

Un enfant de huit ans, enlevé *en mars* 1987 à Turin, a été retrouvé par la police mardi matin 2 août, dans les montagnes de l'*Aspromonte, en* Calabre.

L'*enfant,* Marco Fiora, était apparemment en train d'être transféré d'une « prison » à l'autre *lorsque ses ravisseurs* furent surpris par un hélicoptère volant à basse altitude. Juché sur les épaules d'un des bandits, Marco aurait alors crié : *« Les carabiniers, les carabiniers. »* Ses ravisseurs, qui savaient que d'importantes battues policières étaient en cours ces derniers jours, ont pris la fuite en l'abandonnant sur place.

L'enlèvement de Marco Fiora *aura été* l'un des plus dramatiques que l'Italie a connu ces dernières années, en raison de l'âge de l'*enfant,* de *la durée* de sa détention et des moyens financiers limités des parents. Les ravisseurs exigeaient une rançon de 3 milliards de lires (environ 15 millions de francs). Les *parents de Marco, propriétaires* de deux petits garages et d'une boulangerie, avaient annoncé qu'ils ne pouvaient pas payer une telle somme. Ils avaient cependant effectué un *premier versement* de 285 millions de lires (1,4 millions de francs).

Le président de la République, M. Francesco Cossigna, et le pape Jean-Paul II étaient intervenus personnellement à plusieurs *reprises* durant la détention de Marco.

Après cet heureux dénouement, six personnes sont encore aux mains de l' *« Anonima Sequestri »* le *nom donné en Italie* aux bandes de Calabrais et de Sardes spécialisés dans les rapts contre rançon. — *(AFP.)*

EN BREF

● **Les chefs des PC d'Arménie et d'Azerbaïdjan se sont rencontrés à Stepanakert.** — Les premiers secrétaires des partis communistes d'Arménie et d'Azerbaïdjan, respectivement MM. Soren Aroutiounian et Abdul-Rahman Vezirov, ont tenu, le mardi 2 août, *leur première réunion* à Stepanakert, chef-lieu de la région contestée du Nagorny-Karabakh, en présence du chef du parti de celle-ci, O. Genrikh Pogossian, a annoncé l'agence Tass.

M. Arkadi Volsky, représentant du présidium du Soviet *suprême de* l'URSS, assistait également à l'entretien, qui a porté, précise Tass, sur *« les difficultés et erreurs qui se sont accumulées »* au Nagorny-Karabakh et dont le règlement nécessite des *« mesures exhaustives »*. Les *participants à la réunion ont* élaboré des *« propositions constructives »* afin de contribuer au développement social, culturel et économique du Nagorny-Karabakh, a encore ajouté l'agence *soviétique.* — *(AFP.)*

● **CHYPRE : les Chypriotes grecs répliqueront aux tirs des Turcs.** — Les soldats chypriotes grecs déployés *sur la ligne verte, qui* sépare les deux communautés de l'île *divisée,* ont reçu l'ordre mardi 2 août de répliquer à tout coup de feu provenant du Nord. Cette décision intervient après l'annonce du décès, d'un garde national chypriote grec, blessé *dimanche 31 juillet par un soldat* turc. Par ailleurs, le président grec chypriote, M. Georges Vassiliou, a rejeté mardi 2 août à Washington toute idée d'union de son pays avec la Grèce dans l'*éventualité* d'un départ des troupes turques. — *(Reuter, AFP.)*

● **HONGRIE : un magazine sur l'éducation sexuelle.** — *La Hongrie* a depuis mardi 2 août son magazine d'éducation corporelle et sexuelle, *Szex Press,* premier du genre officiellement publié dans un pays communiste. Les formes généreuses de la chanteuse Samantha Fox faisaient la couverture du *premier numéro* du magazine, présenté comme une publication *« familiale »* et *« pédagogique »* par le conseil national de santé publique. La lutte contre le SIDA *y occupe une large place.* — *(AFP.)*

IRLANDE DU NORD

Deux morts et vingt-quatre blessés lors de trois nouveaux attentats

Vingt-quatre heures après l'attentat à l'explosif qui a tué un soldat dans une caserne de Londres, les tueurs de l'Armée républicaine irlandaise (IRA) se sont à nouveau déchaînés, mardi 2 et mercredi 3 août, en Irlande du Nord, faisant deux morts et vingt-cinq blessés, dont dix-huit civils.

Mercredi matin, un soldat de l'UDR (Ulster Defence Regiment, auxiliaire de l'armée) a été grièvement blessé par balles dans le comté de Tyrone, au cour d'une embuscade. La veille, en plein cœur de Belfast, un jeune supplétif de l'Ulster Defence Regiment (UDR) — force auxiliaire de l'armée britannique — qui faisait ses courses dans un centre commercial avec sa femme et son bébé, a été sorti du magasin de chaussures où il se trouvait par un commando armé, sauvagement frappé puis abattu de deux balles en pleine rue. A peu près au même moment, à Lisburn, dans le comté d'Antrim, un policier du Royal Ulster Constabulary (RUC) était tué par l'explosion d'un engin placé sous sa voiture personnelle. Dix-huit passants ont été légèrement atteints.

L'IRA a également revendiqué un troisième attentat commis dans la *matinée à Dugannon, dans le comté* de Tyrone, contre une patrouille de l'UDR, dont le véhicule a sauté sur une mine. Les six occupants, sur lesquels des coups de feu ont également *été tirés, s'en sont sortis* miraculeusement avec des blessures légères.

Les attaques de l'IRA, qui avait subi l'année dernière des pertes importantes, se sont à nouveau multipliées ces derniers mois contre les forces de l'ordre en Irlande du Nord. L'armée britannique elle-même a eu à déplorer treize victimes depuis le début de l'année, dont six le 15 juin dernier lors de l'explosion d'une mine sous leur véhicule et trois autres sur une base *militaire en RFA. Mais les premières* cibles de cette nouvelle campagne de terreur sont les policiers du RUC et les supplétifs de l'UDR, recrutés dans la province elle-même. Dans son communiqué publié mardi pour revendiquer les attentats, l'IRA a appelé les membres de ces deux corps à démissionner s'ils ne voulaient pas figurer sur les listes de ses commandos.

L'organisation républicaine a également averti la population civile de se tenir à l'écart des membres des forces de l'ordre et des installations militaires, aussi bien en Irlande du Nord qu'en Grande-Bretagne ou en Europe. Dix-sept civils ont été tués et plusieurs dizaines ont été blessés depuis le mois de novembre dernier en Ulster pour avoir eu le malheur de passer dans la rue au moment d'un attentat ou avoir été *« par erreur »*, selon l'expression consacrée de l'IRA, la cible de ses terroristes.

En Grande-Bretagne, les experts de la brigade antiterroriste de Scotland Yard continuaient mardi à fouiller les décombres de la caserne de Mill Hill pour tenter de déterminer comment l'engin explosif avait pu y être déposé. Le ministère britannique de la défense, accusé de laxisme, a promis un *« examen complet »* dans les plus brefs délais *des dispositifs de sécurité qui* protègent les quelque deux mille sites de l'armée en Europe. — *(AFP, UPI.)*

CORRESPONDANCE

La désignation des commissaires européens

M. Robert Toulemon, président de l'Association française d'étude pour l'union européenne (AFEUR), nous a adressé la lettre suivante :

Sous le titre « Jugés trop européens, les deux commissaires britanniques à Bruxelles sont écartés par M[me] Thatcher », *le Monde* daté 24-25 juillet donne à penser à ses lecteurs que la nomination des membres de la Commission relève du gouvernement de chaque pays et de lui seul.

Cette erreur très répandue s'explique sans doute par la déplorable coutume suivant laquelle les gouvernements renoncent, sauf rares exceptions, à exprimer un avis concernant la désignation des commissaires d'une autre nationalité. Les traités n'en sont pas moins formels. Ils édictent que les membres de la Commission sont désignés d'un commun accord par les gouvernements (article 11 du traité du *fusion de 1967*).

Si l'information donnée par *le Monde* était confirmée, la prétention de M[me] Thatcher d'écarter deux hommes, lord Cockfield et M. Clinton-Davis, qui ont incontestablement bien servi la Communauté, devrait faire l'objet d'un mouvement de résistance de la part des autres gouvernements et du Parlement européen, dont la meilleure forme serait de s'opposer à toute nomination de membres britanniques de la Commission ne présentant pas les mêmes qualités d'indépendance et de dévouement à l'intérêt commun dont ont fait preuve lord Cockfield et M. Clinton-Davis.

Diplomatie

Les Soviétiques ont montré leur dernier bombardier stratégique au chef du Pentagone

Au deuxième jour de sa visite officielle en URSS, M. Franck Carlucci, le secrétaire américain à la *défense, a eu droit,* mardi 2 août, à la visite, sur la base de Koubinka, du dernier bombardier soviétique, le Blackjack. M. Carlucci a pris place pendant une quinzaine de minutes aux commandes *de l'appareil,* qui ressemble beaucoup au B-1 américain. Deux autres Blackjack ont survolé à basse altitude la base à deux reprises.

Cet avion, dont l'autonomie serait de 7 200 kilomètres, selon *les experts occidentaux, et qui* peut emporter des missiles de croisière, a été déployé *« récemment »*, a simplement dit l'hôte de M. Carlucci, le colonel Boris Korelkov, l'un des *chefs* des *forces aériennes* soviétiques. Aucune photo de cet appareil n'avait été diffusée en Occident jusqu'ici. Selon le Pentagone, le Blackjack, qui peut voler à *deux fois la vitesse du son,* est le plus gros bombardier existant. Il peut également effectuer des missions à basse altitude et à vitesse subsonique. Il en existerait *jusqu'à* présent onze exemplaires.

M. Carlucci a également vu le Mig 29, l'un des chasseurs les plus performants de l'URSS, ainsi que la version de *ravitailleur* en vol de l'Illiouchine 76, l'Il 78 et, enfin, le plus gros hélicoptère du monde, le Mi 26, qui peut embarquer quatre-vingt-cinq hommes en armes.

M. Carlucci a assisté à une impressionnante démonstration en vol des qualités acrobatiques du Mig 29, avant de se rendre sur les terrains de manœuvre de *la division* blindée d'élite Tamanskaya. Là, *pendant plus d'une heure,* des combats ont été reconstitués dans une large plaine, engageant des dizaines de blindés, de l'artillerie, des hélicoptères d'assaut et des fantassins.

JAPON : dans le cadre de l'IDS

Des sociétés japonaises ont présenté un projet de bouclier antimissiles

Un consortium de huit sociétés *japonaises, dirigé par* Mistubishi Heavy Industries (MHI), a annoncé lundi 1[er] août qu'il avait présenté une offre pour un projet de bouclier antimissiles allant du Japon à l'ouest du Pacifique. C'est la *première fois* que des sociétés japonaises répondent à un appel d'offres dans le cadre de l'initiative de défense stratégique *(IDS)* américaine depuis qu'un accord gouvernemental entre Tokyo et Washington leur a donné le feu vert en juillet 1987.

Baptisé « Étude d'architecture pour la défense antimissiles dans le Pacifique *occidental » (WESTPAC)*, le projet vise à protéger le Japon, mais aussi les bases américaines de Guan et les communications maritimes, en s'étendant jusqu'aux îles Aléoutiennes et en Micronésie, contre une attaque de fusées nucléaires à courte ou moyenne portée à l'ouest de la ligne *internationale de changement de date.* Une autre grande société japonaise, Kawasaki Heavy Industries, a répondu à l'appel d'offres dans le cadre d'un consortium rival, dirigé par la société *américaine* LTV. Le groupe *vainqueur* devra présenter au bout d'un an un système d'architecture antimissiles, mais aucun armement ou système d'armes concret, ce qui lui évitera de *tomber sous le coup des interdits qui* limitent constitutionnellement l'armement du Japon à son autodéfense.

Les milieux industriels de Tokyo estiment que le consortium conduit par MHI, *qui inclut des groupes comme* NEC, Hitachi ou Fujitsu, a de bonnes chances d'emporter ce contrat, considéré par des spécialistes de l'armement nippon comme *« le symbole d'un succès de la participation japonaise »* à l'IDS. — *(AFP.)*

Politique

Une secte d'extrême droite fait peur à un village du Puy-de-Dôme

Les sulfureux « alchimistes » de Teilhède

Qui sont ces étranges « alchimistes » d'extrême droite qui effraient depuis quatre ans la population de Teilhède ? Ce petit village du Puy-de-Dôme (deux cent quatre-vingt dix-huit habitants, trois cent seize électeurs inscrits) bruit de mille rumeurs. Le maire, devenu leur cible, fait de la résistance politique ; les renseignements généraux restent perplexes ; certains gendarmes de Combronde, chef-lieu du canton, parlent de « néo-nazis » ; le parquet de Clermont-Ferrand enregistre une plainte ; *le Monde* enquête...

TEILHÈDE
de nos envoyés spéciaux

Le « grand œuvre », en alchimie, consiste, c'est bien connu, à démêler l'or du plomb. Mais il n'est pas facile de passer de la théorie à la pratique pour faire la part des choses. Surtout en présence de cette mystérieuse communauté – cette « secte », comme on dit dans le voisinage – qui fait tant murmurer à travers le canton de Combronde depuis qu'elle s'est installée, en 1984, au « château » de Teilhède, un village naguère paisible, accroché aux lacets qui serpentent entre les côteaux du Puy-de-Dôme, à quelques lieues de Riom.

Officiellement, ces « alchimistes »-là, regroupés au sein d'une Association pour la promotion des arts industrieux (APPAI), se livrent à une activité commerciale au-dessus de tout soupçon – l'art de la poterie – doublée d'un penchant inoffensif pour l'ésotérisme.

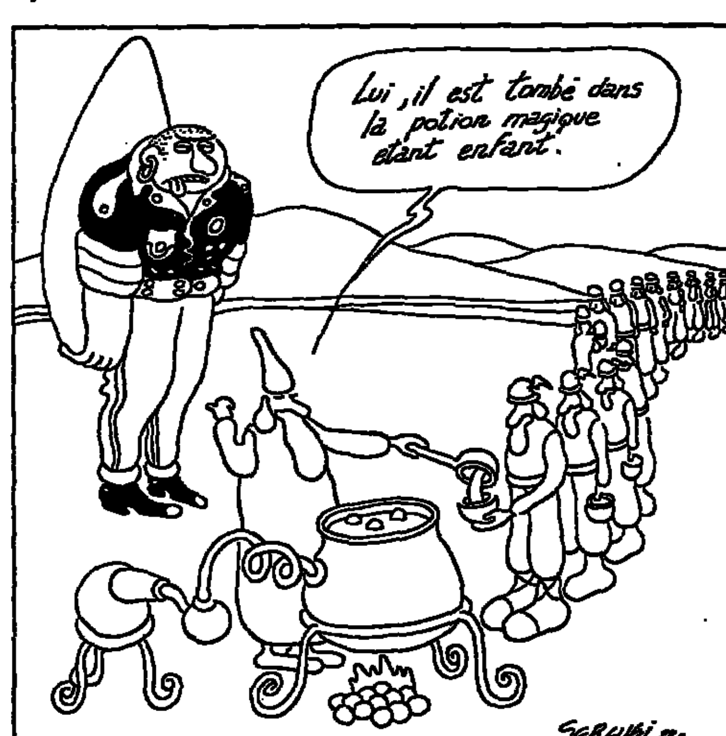
Le fait que le céramiste en chef, un ancien ingénieur-physicien, M. Daniel Winter – alias Solazaref, de son nom « initiatique », – roule en Harley Davidson au châssis orné de fleurs de lys et voue, comme ses frères ornés de tatouages cabalistiques, un culte particulier à l'âge du fer, jure un peu, certes, avec l'archaïsme ambiant. Il n'y a pas là toutefois *a priori* de quoi envoyer un sorcier au bûcher...

Au premier abord, les quelque vingt artisans des deux sexes et leur progéniture qui résident à demeure à Teilhède, où ils reçoivent beaucoup d'amis de passage (souvent venus de l'est de la France, de Belgique, d'Allemagne et d'Italie) donnent plutôt l'impression de former un groupuscule de néo-soixante-huitards plus portés vers le style baba-cool que vers les skin-heads. Et, à les voir en uniforme unisexe, avec leurs noirs tabliers de forge sortis des placards immémoriaux, strictement ceinturonnés à la taille, le crâne rasé sur le front pour ne pas se brûler les cheveux devant les fours mais portant queue de cheval sur la nuque, on s'imagine volontiers en présence d'une confrérie secrète en quête de quelque pierre philosophale.

Le visiteur est courtoisement reçu, même quand il a prévenu qu'il recherchait des éclaircissements après le dépôt d'une plainte de deux jeunes gens de Clermont-Ferrand visant le maître de céans pour *« provocation à la discrimination, à la haine et à la violence »*.

M. Winter, malheureusement, n'est pas là, vous assure-t-on. Pourtant, vous jureriez que cet « alchimiste » fort imposant par sa corpulence que l'on fait asseoir auprès de vous n'est autre que le fameux « gourou », comme on le surnomme au village. Souhaiterait-il observer l'« intrus » clandestinement ? Peu importe.

Il y a là, en revanche, l'imprimeur-éditeur de la communauté, M. Dominique Vadot, le fondateur des éditions Aux amoureux de la science, sises au village. Il y a aussi un autre « frère », M. Jacques Foussart, un ancien technicien supérieur qui tient une librairie à Riom et que ses condisciples appellent tantôt « de Beaulieu », tantôt de façon énigmatique, « le maire », bien qu'il ne dispose apparemment d'aucun mandat électif. Ce gaillard porte bas des bacchantes dignes d'un barde gaulois. Vos hôtes vous offrent de la bière. Ils exposent leurs convictions, en se référant aux principes de la chevalerie, aux Celtes, à la Vierge Marie, à des rituels hermétiques. Un exposé confusionniste. Au fur et à mesure, la « salle d'audience » se remplit. Les « frères », un par un, viennent entourer le visiteur. L'un d'eux, muni d'une caméra, prétend même le filmer. Devant ses réticences, il n'insiste pas, mais opère tout de même un petit travelling pour immortaliser la rencontre.



« Le Pen nous intéresse »

Les « alchimistes » de Teilhède ne seraient-ils donc que de doux nostalgiques ? Les gendarmes de Combronde exagéreraient-ils lorsqu'ils parlent de *« néo-nazis qui professent des idées proches de Le Pen »* ? Le maire socialiste de Saint-Hilaire, la commune voisine, M. Albert Desnier, aurait-il rêvé lorsqu'il a vu, au début de leur installation, ces gentils occultistes s'adonner en treillis et rangers au joies temporelles du parcours du combattant sur son territoire municipal, sans autorisation, et y jouer même *« à la petite guerre à balles réelles »* ? Les gendarmes auraient-ils été alors, eux aussi, victimes d'hallucinations ou de fantasmes ?

Les intéressés crient à la *« calomnie »* et au *« procès stalinien »*. Ils ne sont, jurent-ils, *« ni fascistes, ni sorciers, ni polygames »* et ils *« ne roulent pas sur l'or »*, contrairement aux rumeurs colportées dans les environs.

Il n'est guère besoin, pourtant, de tourner longtemps autour du pot pour que les « alchimistes » de Teilhède admettent volontiers qu'à leurs yeux il n'y a d'athanor qui vaille que pour la défense de l'Occident. Oui, militants ils sont et fiers de l'être ! Militants de l'intégrisme cher à Mgr Lefebvre qu'ils vénèrent, ils observent *« les règles monastiques »*. L'abbaye intégriste de Randol n'est pas loin. Militants aussi de la cause nationaliste. *« Il faudrait arrêter le délire sur Le Pen,* affirme sans ambages « frère » Foussard. *Il se trouve qu'à un moment « T » nous avons des vues concordantes avec celles du Front national. »* Un autre « frère » précise : *« Ce que dit Le Pen nous intéresse. »* Une « sœur » affirme son inclination pour *« la monarchie de droit divin »* et *« la bannière royale »*.

Peu à peu, le vernis « mystico-écolo » craque. Il apparaît que pour cette communauté les voies de l'ésotérisme conduisent... à la croisade contre le communisme et son succédané, la franc-maçonnerie. Se référer pour tous les détails à l'ouvrage du maître Solazaref : *les Bûchers du vingtième siècle*, édité par Aux amoureux de la science. Sur la page de garde de cette nouvelle « bible » figure un dessin inspiré... d'Astérix. D'un côté, à l'est, un mur sur lequel une bande de loups marqués de l'étoile rouge bavent en lorgnant vers l'Europe de l'ouest. De l'autre, à l'Ouest justement, la France conquise par un ennemi qu'identifie un emblème éloquent : le compas et les trois points maçonniques, surmontés de la faucille et du marteau, le tout associé à un gribouillis ressemblant à une étoile de David...

Avec, au centre de cette carte apocalyptique, *« un village peuplé d'irréductibles alchimistes »* qui, à l'image d'Astérix, *« résiste encore et toujours à l'envahisseur »*... Teilhède ! Rempart de la civilisation ! Car *« nous sommes à l'aube du troisième millénaire »* et *« toute l'Europe est occupée par les francs-maçons »*...

En deux cent cinquante pages, le chef invisible des « alchimistes » y définit lui-même son objectif : *« Notre obédience est l'entreprise de nettoyage du temple du vingtième siècle. »* Et il donne de sa communauté une définition qui ne doit rien à Merlin l'Enchanteur : *« Une poignée d'éveillés qui, le cas échéant, peut très bien se transmuter en horde barbare à côté de laquelle les Goths étaient de la sécrétion de nourrissons »* et qui *« n'auraient besoin ni de pistolets-mitrailleurs ni de grenades ; des masses et des serpes leur suffiraient »*.

Quand le visiteur, quelque peu abasourdi, regagne le village, les « alchimistes » le font suivre, pas très discrètement, par deux « anges gardiens » en 4 L Renault peu doués pour la filature. Si le visiteur s'étonne auprès d'eux de cette pratique policière peu compatible avec l'image artisanale du groupe, ils lui répondent tout bonnement : *« Il ne faut pas chercher à comprendre... »*

Le maire de Teilhède, M. Philippe Folléas (divers gauche), lui, a compris depuis longtemps que « ses » « alchimistes » n'étaient pas des paroissiens ordinaires. Surtout depuis que ceux-ci ont découvert qu'il avait parrainé, lors de la dernière élection présidentielle, la candidature de Pierre Juquin (1).

A l'assaut de la mairie

Les potiers de Teilhède ont alors troqué leurs tabliers pour les armes de la propagande et mené publiquement campagne contre lui en l'accusant d'être, en substance, l'incarnation satanique de Joseph Staline.

M. Folléas, à vrai dire, n'a pas été vraiment surpris par cette virulence déployée à son encontre. Sa religion était faite depuis qu'il avait entendu M. Winter expliquer le plus sérieusement du monde, au cours d'une réunion du conseil municipal, qu'il détenait *« le secret d'un alliage spécial que voulaient lui voler le KGB et la CIA »*.

Le maire de Teilhède n'est pas près d'oublier, toutefois, cette campagne du printemps 1988, au cours de laquelle il se vit accuser, à cause de son penchant juquiniste, d'être responsable de *« cent vingt millions de morts »* imputables aux goulags ! Les thèses, dites « révisionnistes » des falsificateurs de l'histoire du nazisme... ont été « bombées » sous forme d'accusations personnalisées sur les murs de la mairie.

Son inquiétude ne réside pas seulement, aujourd'hui, dans l'existence du malaise que la présence de cette secte d'extrême droite crée dans la commune, ainsi que le confirment, gênées, les autorités publiques. Au-delà de toute raison, Teilhède, en effet, semble avoir de plus en plus peur de ces occultistes militants. Comme son maire qui ne sait pas quoi répondre aux parents de certains adeptes, sans nouvelles de leurs enfants depuis des mois... Et cette peur est d'autant plus lourde que cette communauté, soupçonnée, et se croyant assiégée, réagit en accentuant sa pression politique sur la population.

Le « gourou » des « alchimistes » écrivait par exemple, à l'occasion du samedi saint de 1986, aux *« chers villageois »* : *« Nous conseillons à toute personne du village qui accepterait d'être interrogée par des journalistes ou autre affamé de médias de vérifier exactement le contenu de chacune des paroles qu'elle oserait rapporter sur notre compte sans que nous en soyons informés ; nous considérerons, et ce d'une manière implacable, qu'elle en prend l'entière responsabilité légale et n'hésiterons pas, le cas échéant, à poursuivre en diffamation. »*

En outre, le but avoué des « alchimistes » est désormais la conquête de la mairie en mars 1989. *« Il est évident que lors des prochaines élections municipales nous évacuerons le maire actuel*, vient d'écrire l'APPAI dans une lettre ouverte dénonçant *« la collaboration stalinienne »* de M. Folléas avec M. Juquin. *« Nous aiderons par nos voix à mettre en place une équipe de conseillers qui respectera le droit à la différence et qui ne collaborera pas honteusement à la calomnie, à la propagation de fausses nouvelles et à la prévarication. Il est inadmissible qu'un responsable local se retourne contre une partie de sa population et pousse le reste de cette population à mépriser ceux qu'il n'aime pas par propagande politique. Les salopards ne passeront pas. Soulignons d'ailleurs,* ajoute l'association au passage, *que toute l'APPAI n'est pas au Front national : il y a aussi chez nous du RPR ! »*

Et M. Winter de regretter que les villageois ne comprennent pas la chance qu'ils ont d'avoir comme voisin, en sa personne, *« un citoyen connu dans le monde entier pour ses écrits et ses travaux »*. A quoi le maire de Teilhède et bon nombre de ses administrés répondent en réclamant le départ de la commune de *« ces fous dangereux »* qui risquent s'ils restent selon certains, de *« faire mourir le village »*.

Pour l'instant, la municipalité, qui se sent désarmée face aux forces occultes, se limite à des représailles douces : le conseil municipal refuse d'octroyer à ces sulfureux « alchimistes » la licence qu'ils ont demandée pour l'ouverture d'un bistrot au centre du village.

OLIVIER BIFFAUD et SYLVIA ZAPPI.

(1) Au premier tour de l'élection présidentielle les résultats ont été les suivants dans la commune : Inscrits : 316 ; votants : 273 ; suffrages exprimés : 266 ; MM. Mitterrand, 77 voix ; Chirac, 62 ; Le Pen, 37 ; Barre, 35 ; Waechter, 18 ; Juquin, 14 ; Lajoinie, 13 ; Mme Laguiller, 10.

Scories

Dans son ouvrage *les Bûchers du vingtième siècle*, Daniel Winter, dit Solazaref, qui se pose en *« adepte et dépositaire actuel des enseignements de l'Alchimie »*, désigne les responsables, selon lui, du *« complot »* contre sa communauté. En vrac :

● La franc-maçonnerie, qualifiée de *« culte noir responsable de la future guerre mondiale (...), antichambre de la contre-culture occidentale « La situation est extrêmement grave »*, considère l'auteur qui ajoute : *« La politique de normalisation franc-maçonne est en route : tout chercheur sincère est emprisonné dans le goulag maçonnique, le peuple y est totalement canalisé médiatiquement (...). On ne subodore pas l'extrême importance du lien subtil qui unit le marxisme, le socialisme et la franc-maçonnerie (...), satanique alliance qui détruit l'âme humaine (...) Il faut dévoiler les francs-maçons, les montrer du doigt, écrire partout sur eux et tout le temps, ne jamais les lâcher, crier à qui veut l'entendre où ils se réunissent, publier les noms et adresses, les dates de réunion, sans cesse observer, sans arrêt parler d'eux (...), agir contre eux par des équipes spéciales formées (...) à des techniques de pénétration de groupe »*.

● Certains évêques : *« Les Decourtray nous mènent directement au goulag avec la bénédiction de la milice marxiste. Mgr Gaillot remporte la palme de l'imposture. » « Si nous vous rencontrons,* lance l'auteur à cet évêque, *changez de trottoir, vous risquez quelques maux. »*

● Les journalistes : *« Ils nous préparent un avenir épouvantable, internationalisé et dilué dans l'horreur d'une planification maçonnique mondiale. Les journalistes sont tous à la botte des idéologues de gauche. »*

● Les centres Leclerc : *« Une immense boutique pseudo-étatisée (...). Bientôt, si nous nous laissons faire, ce sera l'aube rouge. »*

● La FNAC : *« Un des temples de la culture de gauche socialo-marxisante, étatisé et légalisé »*, dont les rayons *« sont de véritables tumeurs culturelles »*.

Au passage, ce « maître à penser » dénonce également la société pluriculturelle qui *« aboutit à des maladies surpuissantes »*. *« Par les mélanges sexuels et chromosomiques des races,* affirme-t-il, *les individus nouveau-nés ont un bilan biologique sujet à des creux stastistiques très dangereux pour eux. Cette société détruit les hommes de métier (...), car elle engendre inévitablement une société d'amalgame. »* Etc.

Analysant la campagne présidentielle

M. Madelin estime que M. Mitterrand « a occupé seul le terrain d'une conception centriste et libérale du pouvoir »

Le mensuel *le Libéral européen* publie, dans son numéro daté juillet-août, les réflexions de M. Alain Madelin, délégué général du Parti républicain, ancien ministre de l'industrie, sur l'échec de la droite aux dernières élections. D'emblée, M. Madelin dégage la responsabilité des *« libéraux »*, qui, écrit-il, *« se sont sentis un peu orphelins, faute de pouvoir se reconnaître dans les candidats de l'ancienne majorité »*. Il va plus loin : *« François Mitterrand,* affirme-t-il, *a occupé seul le terrain d'une conception centriste et libérale du pouvoir »*.

De M. Raymond Barre, M. Madelin écrit : *« Dans une situation de recours, nul doute que certains défauts prêtés* [au député du Rhône] *seraient apparus comme autant de qualités et de forces. »* De M. Jacques Chirac : *« Il avait contre lui l'image de « l'Etat RPR », entretenue par certains comportements. »* En outre, selon l'ancien ministre, *« certaines critiques ouvertement hostiles à l'égard de Jacques Chirac, du RPR et du bilan du gouvernement ne pouvaient que servir les projets de François Mitterrand »*. *« Pour un certain nombre d'électeurs,* ajoute-t-il, *la campagne de 1988 est apparue comme la rediffusion d'un film en noir et blanc. Ceux qui étaient à la recherche d'un peu de couleur se sont portés sur Jean-Marie Le Pen ou, même, sur François Mitterrand* [...] *. »*. Observant que la candidature de M. François Léotard aurait augmenté, selon certains sondages, le total des voix de l'ancienne majorité, M. Madelin conclut : *« Il y avait une aspiration au renouveau, qui est restée orpheline. »*

M. Madelin estime que, dans l'action du gouvernement de 1986 à 1988, *« le libéralisme s'est trop souvent réduit à un ensemble de recettes économiques »*, de nombreux défenseurs des idées libérales étant *« trop fraîchement convertis »* par *« opportunisme »*. *« Au pouvoir,* observe-t-il, *leur naturel technocratique devait revenir au galop. »* Les libéraux eux-mêmes, selon M. Madelin, ont paru avoir *« perdu leur élan du printemps 1986 »* et avoir été *« contaminés par le désenchantement idéologique de la gauche »*.

Hostile à l'*« hypothèse d'école »* d'un gouvernement unissant la majorité et l'opposition (formule proposée par M. Valéry Giscard d'Estaing), M. Madelin invite les libéraux à *« mener une véritable bataille sur les idées »* face au Front national, à ne pas *« céder à la tentation de se replier sur le « noyau dur » de l'électorat de droite »*, et à être, au contraire, *« les entrepreneurs d'une nouvelle majorité »*.

En Polynésie française

M. Léontieff rencontre des « turbulences »

PAPEETE
de notre correspondant

Est-ce déjà la fin de l'état de grâce pour M. Alexandre Léontieff, le président du gouvernement de la Polynésie française, réélu le mois dernier à l'Assemblée nationale ?

L'institut territorial de la statistique vient de publier une note de conjoncture relevant que *« la relance attendue du budget du territoire tarde à se traduire dans les faits »*. Au même moment, l'un des principaux syndicats ouvriers, le A Tia I Mua, menace de rompre la trêve sociale observée depuis le renversement, en décembre 1987, de l'ancienne majorité favorable à M. Gaston Flosse, l'ancien secrétaire d'Etat. D'autre part, la coalition gouvernementale donne des signes de fatigue. De retour d'une visite chez les Verts, à Paris, l'animateur indépendantiste du Ia Mana, M. Jacky Drollet, ministre de la santé, a déclaré que le moment était venu *« dans un effort d'unité de toutes les forces vives du pays »*, de *« montrer notre détermination,* a-t-il dit, *à sortir de l'ère du Centre d'expérimentation du Pacifique et à concevoir ensemble un avenir économique et social et culturel à la mesure des besoins et des attentes de la Polynésie »*. Or, il y a six mois, le président du gouvernement affirmait péremptoirement qu'il n'était *« pas question d'arrêter le CEP ! »*

Selon M. Léontieff, il ne s'agit là que de *« turbulences passagères »*. Il n'en demeure pas moins que le chef du gouvernement polynésien, qui a suscité beaucoup d'espoir, l'an dernier, en annonçant la mise en œuvre d'une politique volontariste basée sur la lutte contre le gaspillage, la réduction du train de vie des pouvoir publics, le lancement d'un plan de formation professionnelle etc., assiste à la montée de certaines impatiences. Quelques-uns de ses alliés semblent même traîner les pieds. M. Léontieff a du mal à obtenir la signature d'au moins trois des membres de sa majorité locale, MM. Arthur Chung, Jacky Graffe et Jean-Marius Raapoto, pour la publication d'une motion de soutien à son gouvernement alors que M. Flosse fait déjà courir des rumeurs de motion de censure...

C'est dans ce contexte ambigu que le président du gouvernement territorial avait prévu de réunir, mardi 2 août, un « comité de majorité » pour étudier la mise au point d'un plan de relance.

MICHEL YIENGKOW.

PROPOS ET DÉBATS

M. Schwartzenberg

Signal d'alarme

M. Roger-Gérard Schwartzenberg, député (MRG) du Val-de-Marne, accusant le RPR et l'UDF de *« pratiquer l'union libre »* avec le Front national, a déclaré, le mardi 2 août, que la proposition faite par M. Jean-Marie Le Pen de constituer des listes uniques de l'opposition pour les élections municipales devrait être un *« signal d'alarme »* pour *« l'électorat centriste »*. *« En proposant l'union de toute la droite aux municipales, M. Jean-Marie Le Pen met en évidence que l'opposition est, désormais, un trio RPR-UDF-FN,* estime M. Schwartzenberg. *Les dirigeants de la droite classique auraient, sans doute, préféré davantage de discrétion. »*

M. Delevoye

Ephémère

M. Jean-Paul Delevoye, membre du secrétariat national du RPR, chargé des questions économiques, a déclaré, le mardi 2 août, que les informations de l'INSEE, concernant la création de cent mille emplois entre mars 1987 et mars 1988, *« confirment le résultat positif de l'action du gouvernement de Jacques Chirac en matière de chômage »*. *« On peut, malheureusement, craindre que cette amélioration ne soit éphémère,* a ajouté le responsable du RPR, *et que la situation de l'emploi ne se dégrade à nouveau. » « Le gouvernement socialiste le reconnaît lui-même »*, a observé M. Delevoye, se référant à la déclaration de M. Michel Rocard, selon laquelle il pourrait y avoir deux cent mille à deux cent cinquante mille chômeurs supplémentaires à l'automne. Selon M. Delevoye *« depuis trois mois un coup d'arrêt a été porté à la politique économique engagée en 1986, dont la priorité essentielle était la lutte contre le chômage »*, et *« aucune politique de substitution n'a été, jusqu'à ce jour, définie, encore moins appliquée »*.

Enquête

La coopération régionale franco-espagnole et l'Europe de 1993

Les voisins basques au quotidien

(Suite de la première page.)

Les industriels d'outre-Pyrénées, par exemple, pourtant entreprenants et exportateurs, rappellent que leur pays n'est sorti de l'isolement franquiste que depuis une douzaine d'années et qu'ils ont du mal à digérer l'entrée toute récente dans le Marché commun. José-Maria Vizcaino, quarante-six ans, président de l'association des patrons basques, dirige de Saint-Sébastien la plus grosse entreprise espagnole de frigorifiques industriels. Il parle français, se baigne sur la plage d'Hossegor et emmène ses enfants skier à la Mongie, dans les Hautes-Pyrénées. *« Pour nous,* dit-il, *la porte de l'Europe, c'est la France. Les possibilités de coopération avec les entreprises de chez vous sont nombreuses. »* Mais quand on lui demande s'il serait prêt à publier un document bilingue de promotion du Pays basque avec ses collègues de Bayonne, il secoue la tête : *« Ce serait prématuré et inopportun. Nos mentalités n'ont pas encore vraiment changé. »*

Pour s'entendre, il faudrait d'abord se comprendre. Or la frontière linguistique est impressionnante. Dans les firmes des Pyrénées-Atlantiques, les hispanisants sont rares. On évoque encore à Bayonne la création en 1975 d'un IUT de gestion qui devait être bilingue. Ce fut un échec total... Faute de candidats. Sur l'autre versant des Pyrénées, la situation n'est guère meilleure. L'une des plus grandes marques d'huile alimentaire espagnole, filiale de Lesieur depuis dix ans, a son siège à Saint-Sébastien, à un quart d'heure du poste frontière. A sa tête, trois Français. Mais parmi les mille cent employés, les cadres francophones se comptent sur les doigts d'une seule main.

Enfin, le problème politique basque, le terrorisme qu'il engendre et les réactions policières empoisonnent l'atmosphère. Des deux côtés, les élus sont crispés, soupçonneux. Biarritz a refusé de se jumeler avec Saint-Sébastien. Les habitants du Pays basque français n'osent même plus, comme ils le faisaient couramment jadis, aller passer la soirée dans les vieux quartiers animés des villes espagnoles. Les filiales et les concessionnaires des marques françaises installés en Espagne vivent dans la hantise des attentats. Les investisseurs préfèrent désormais placer leurs capitaux ailleurs, loin des plastiqueurs. Une fabrique installée à Hendaye et dont les pièces détachées viennent en partie de Bilbao avait cru bien faire en embauchant des réfugiés du Pays basque espagnol. On la citait comme un modèle d'entreprise transfrontière. Elle a failli en mourir. En 1986, la police découvrit dans ses ateliers une cache d'armes et, sans faire le détail, expulsa du jour au lendemain la plupart des ouvriers de production.

Fêtes et emplettes

Ne noircissons pas le tableau. Même si elles se sont détériorées au cours de ces dernières années, les relations de bon voisinage continuent à tisser la trame de la vie quotidienne. C'est par cars entiers que lors des fêtes chômées les Espagnols viennent faire leurs emplettes dans les grandes surfaces de Bayonne. A la belle saison, bien des habitants de Saint-Sébastien préfèrent pique-niquer à la bonne franquette sur les immenses plages de notre littoral que fréquenter la promenade un peu collet monté de leur *concha* Belle Epoque. Si les gens de chez nous ne manquent jamais la féria de la Saint-Firmin et son lâcher de taureaux dans les rues de Pampelune, Basques et Navarrais accourent aux fêtes paysannes de nos villages. Le 17 avril dernier, par exemple, ils étaient sept mille à Saint-Etienne-de-Baïgorry, pour la journée de la Navarre. Au son aigre des *gaitas*, ces bombardes locales remises récemment à l'honneur, une vingtaine de maires des deux versants de la montagne ont fraternisé. On a même tenu un mini-colloque sur le thème de l'Europe de 1993.

Signe des temps, les estivants trouveront, cette année pour la première fois, dans le catalogue du Festival de Biarritz le programme complet de celui de Saint-Sébastien, et vice-versa.

Ah, s'il n'y avait pas les frontières naturelles !

ESPAGNE

FRANCE

SERGUEI

L'agence de tourisme du Pays basque français et son homologue de la côte basque espagnole ont même édité un dépliant commun en deux langues. Ce document quasi historique propose trois circuits en deçà et trois autres au-delà de la frontière. Prudence oblige, ses auteurs se gardent bien de faire une publicité tapageuse à ce ballon d'essai.

Autre habitude, plus forte que les aigreurs politiques, les Espagnols fortunés continuent à acheter des médicaments, à se faire soigner les dents, et à consulter des spécialistes dans les Pyrénées-Atlantiques. Ils constituent même, dit-on, les trois quarts de la clientèle de certains cabinets.

En revanche, les travailleurs frontaliers qui, jadis, passaient en masse à Irun pour s'employer chez nous ne sont plus que quelques centaines. Le chômage sévit partout. Dans le sens France-Espagne, on ne connaît encore que quelques pionniers. Le patron d'entreprise, par exemple, qui tient à garder l'anonymat par souci de sécurité, préfère résider à Saint-Jean-de-Luz, où l'environnement est de qualité, quitte à se rendre chaque matin à son bureau à Saint-Sébastien. Pampi Laduche, premier *pelotari* français à avoir jamais remporté le championnat d'Espagne, n'a aucune raison de cacher qu'il fait une brillante carrière de professionnel de l'autre côté de la frontière. Il la franchit plusieurs fois par semaine, à partir de Hendaye, où il s'est fixé avec sa famille.

Ces pionniers devraient faire école, notamment auprès des cadres et des commerçants espagnols rebutés par le paysage par trop industriel de l'agglomération sébastiannaise. Actuellement, ce sont eux qui, à 70 %, achètent les appartements construits à Hendaye : plusieurs centaines par an. *« Jusqu'ici, ils plaçaient ainsi leurs économies et venaient passer le week-end,* explique un promoteur local. *Bientôt, ils resteront toute la semaine. D'autant plus que leurs gosses vont à l'école chez nous. Je suis persuadé qu'à la fin de ce siècle le tiers des Hendayais seront espagnols. »*

Des élèves par milliers

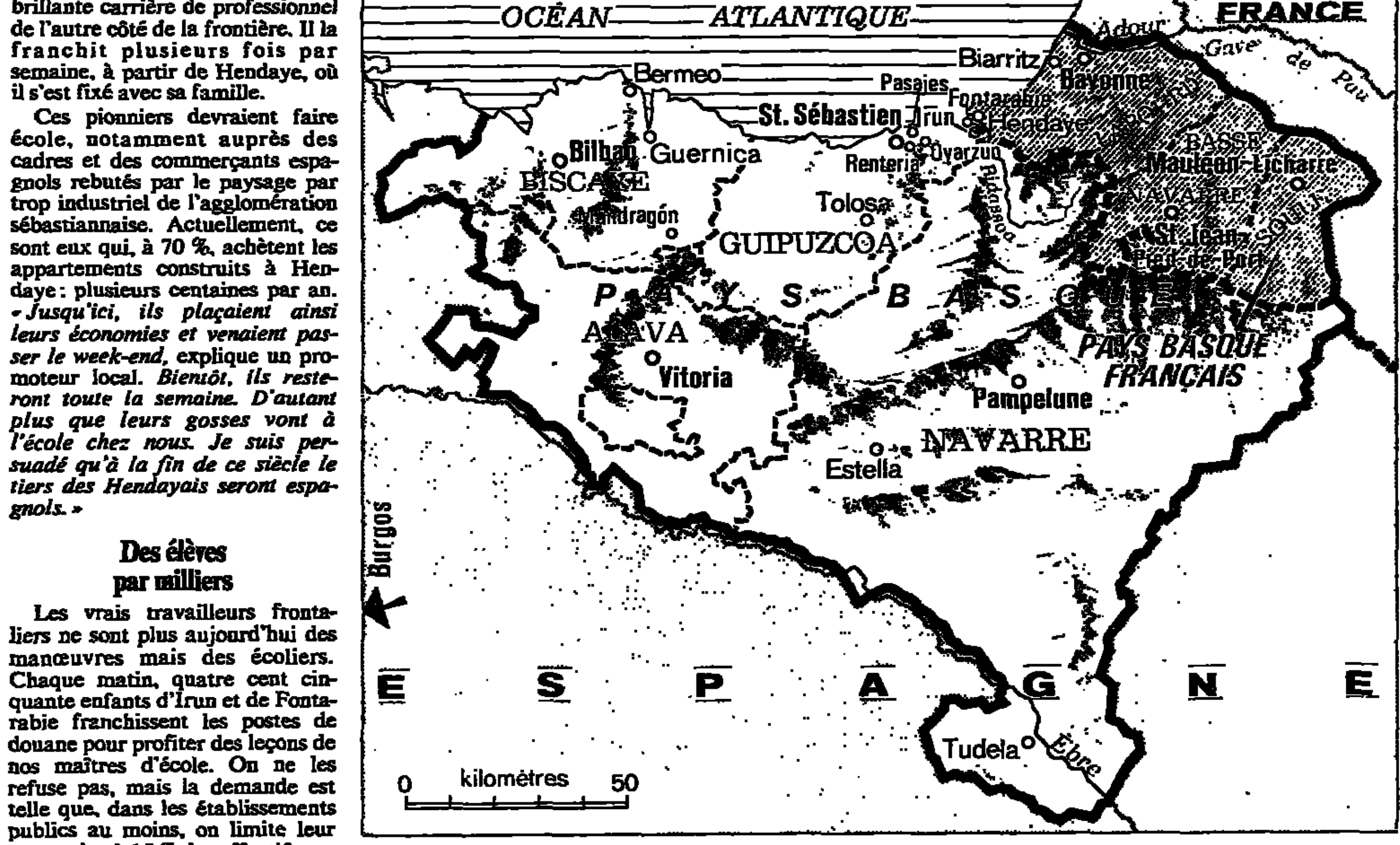
Les vrais travailleurs frontaliers ne sont plus aujourd'hui des manœuvres mais des écoliers. Chaque matin, quatre cent cinquante enfants d'Irun et de Fontarabie franchissent les postes de douane pour profiter des leçons de nos maîtres d'école. On ne les refuse pas, mais la demande est telle que, dans les établissements publics au moins, on limite leur proportion à 15 % des effectifs.

S'ils sont encore rares dans les CES, c'est que Bilbao, Saint-Sébastien et Pampelune disposent de collèges français recevant des milliers d'élèves. Mais, à partir de la seconde, ceux qui veulent continuer à pratiquer le français doivent à nouveau passer la frontière. Ils sont ainsi près d'une centaine (18 % des effectifs) a être inscrits comme pensionnaires au lycée de Saint-Jean-de-Luz. *« Ce sont d'excellents élèves,* souligne le proviseur André Staeller, *dynamiques, motivés, parfaitement bilingues, leur réussite au bac tourne autour de 90 %. A la rentrée prochaine, j'ouvre une section internationale où l'enseignement de la langue et de la littérature espagnoles sera assurée par des professeurs espagnols. Mon collègue du CES d'Hendaye en fait autant. »*

Ces jeunes « Européens » trouveront-ils les mêmes possibilités lorsqu'ils entreront dans l'enseignement supérieur ? Pour l'instant, entre les puissantes universités basco-navarraises et la jeune université française dispersée entre Pau et Bayonne, les relations en sont au degré zéro. Un espoir tout de même. Récemment, des universitaires sébastiannais ont échafaudé avec leurs collègues bayonnais un projet de session d'été destinée aux étudiants en droit des deux côtés. Thèmes : les juristes devant l'Europe de 1993.

Dans tous ces domaines, on le voit, ce sont les Espagnols qui demandent l'ouverture. Cette curiosité se retrouve au niveau des médias. Journaux, radios et télévisions d'outre-frontière entretiennent au Pays basque français six correspondants auxquels vient de s'ajouter une agence de presse. En regard, seule Radio-France possède un correspondant basé à Saint-Sébastien.

Du chapitre des échanges culturels on a vite fait le tour, et c'est la langue basque qui en constitue le pivot. Les spectateurs espagnols viennent assister en foule aux « pastorales » – sortes de mystères médiévaux – qui se donnent encore dans les vallées françaises de la Soule, et l'on se rend à Saint-Sébastien pour assister aux joutes verbales des *bertsulari*, ces modernes troubadours qui improvisent en vers. Les quatre cents ouvrages rédigés en basque qui paraissent bon an mal an sont tous édités en Espagne, avec de modestes tirages. En revanche, l'académie royale de la langue basque ignore la frontière. Elle compte sept Français parmi ses vingt-quatre immortels. Son vice-président n'est autre que Jean Haritschellar, le conservateur du Musée basque de Bayonne. Elle travaille d'arrache-pied à moderniser et à unifier la langue en élaborant concurremment un dictionnaire, une grammaire et un atlas linguistique.



Des réunions régulières franco-espagnoles, on en tient aussi entre élus municipaux. Ainsi Irun (55000 habitants), Fontarabie (14000) et Hendaye (11000) sont en train de s'apercevoir qu'elles ne constituent qu'une agglomération transfrontière ayant des problèmes communs. On enterre la hache de guerre brandie depuis des siècles et on parle enfin de choses sérieuses : la complémentarité des ports de pêche, l'alimentation en eau, le sort des zones de dédouanement. De part et d'autre, près de mille sept cents emplois sont menacés par l'ouverture de la frontière. *« Cessons de nous regarder en chiens de faïence et agissons ensemble pour organiser notre reconversion »*, vient de proposer publiquement Raphaël Lassallette, maire d'Hendaye, à Alberto Buen, son collègue d'Irun.

Entre Bayonne et Pampelune, dont le jumelage quasi trentenaire était en sommeil, les contacts s'intensifient. Pèlerinage commun vers Compostelle pour rouvrir l'antique chemin européen vers l'Espagne, festival international de folklore donné simultanément dans les deux villes, échange systématique d'écoliers, élargissement de la route trans-frontières passant par la vallée des Aldudes, les projets et les chantiers fleurissent.

Parce qu'elles contribuent à détendre le climat général, les initiatives des édiles ne peuvent que satisfaire les milieux économiques des deux bords. Il y a déjà une douzaine d'années que la chambre de commerce de Bayonne cherche l'ouverture vers l'Espagne. Jacques Saint-Martin, qui en fut le président de 1974 à 1985, est un vétitable militant des relations trans-frontières. En 1979, il a convaincu l'Aquitaine de créer à Bayonne une Agence régionale de développement des échanges industriels (l'ARDEPI). Mission : aider les patrons français à vendre et à s'installer en Espagne. Une demi-douzaine de chargés de mission bilingues jouent les entremetteurs et répondent à deux mille demandes d'informations par an. Les résultats sont loin d'être à la hauteur de leurs efforts, mais l'instrument est rodé, prêt à donner toute sa puissance dès l'ouverture de la frontière.

Un horizon à élargir

On a aussi songé à former les hommes. Le Centre d'étude et de formation franco-ibérique (CEFFI), installé à la chambre de commerce, sort chaque année depuis dix ans une promotion de vingt garçons et filles rompus aux techniques du négoce international. Pour les capitaux, on a suscité il y a dix-huit mois, avec des banques françaises et espagnoles, la création – toujours à Bayonne – d'une société d'investissement. Premier bilan : une quinzaine de firmes ont essaimé outre-frontière, la plupart de la France vers l'Espagne.

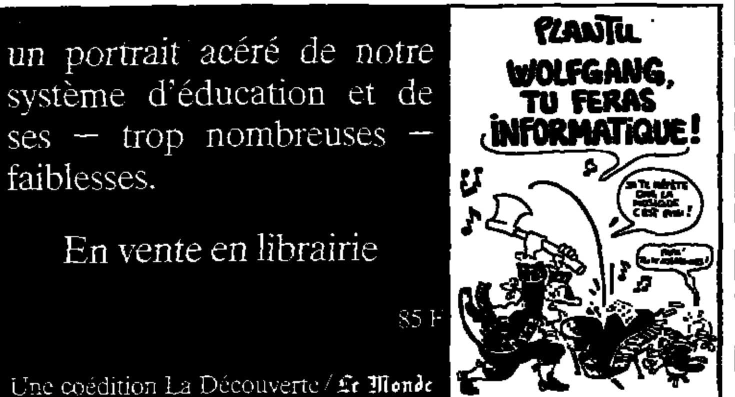
Entre les chambres de commerce de Bayonne et de Saint-Sébastien, les relations sont de jour en jour plus étroites. Les deux institutions plaident pour le développement de l'aéroport de Biarritz, qui devrait devenir une plate-forme internationale drainant les clients espagnols. François Jacqué, l'actuel président de la CCI de Bayonne, se dit prêt à éditer avec ses homologues d'outre-Bidassoa une plaquette vantant auprès des investisseurs les atouts de l'ensemble du Pays basque.

Et l'on élargit son horizon. Les chambres de commerce des huit villes établies de part et d'autre des Pyrénées (Tarbes, Pau, Mont-de-Marsan, Bayonne, Bilbao, Pampelune, Saragosse et Saint-Sébastien) ont financé conjointement une étude sur les complémentarités – notamment, en matière de sous-traitance – entre entreprises françaises et espagnoles. L'Europe de 1993 ne devrait pas prendre les patrons de la région au dépourvu.

Elle ne surprendra pas non plus certains hommes politiques qui n'oublient pas que les résidents auront le droit de vote là où ils se trouvent, quelle que soit leur citoyenneté. Juan-Carlos Garaïkoetcheoa, quarante-neuf ans, ancien président du gouvernement autonome basque, est de ceux-là. Ce polyglotte aux allures de jeune premier, à la fois juriste et rompu à la gestion des entreprises, a fondé l'an dernier un nouveau parti, l'Eusko Alkartasuna (Rassemblement basque), qui a son siège dans une vieille demeure de Pampelune. Lors des élections municipales de 1989, il présentera des candidats en France comme il en a déjà présentés en Espagne, parfois avec succès.

Garaïkoetcheoa est aussi député au Parlement européen. A ce titre, il soumettra prochainement aux instances européennes un projet d'accord trans-frontières couvrant l'ensemble du Pays basque et touchant à tous les domaines ; culture, communication, transports, tourisme, agriculture, commerce, industrie, etc. *« Ce projet n'est pas politique, mais technique,* assure-t-il. *Il doit renforcer les chances de notre région dans la compétition qui s'annonce. Les Basques ne veulent pas rentrer dans l'Europe à reculons. »*

MARC AMBROISE-RENDU.



Société

Les suites de l'affaire Greenpeace

Le sort du lieutenant-colonel Mafart au centre de difficiles négociations entre la France et la Nouvelle-Zélande

Depuis la mi-juillet, de discrètes, négociations sont en cours à Paris entre diplomatie néo-zélandais et français sur le sort des faux épouse Turenge, le commandant – *récemment promu lieutenant-colonel* - *Alain* Mafart et le capitaine Dominique Prieur, les deux agents de la DGSE impliqués dans l'attentat contre le *Rainbow-Warrior*, le 10 juillet 1985. Au départ, Wellington demandait à M. Michel Rocard leur retour sur l'atoll d'Hao, dans le Pacifique, d'où le gouvernement de M. Jacques Chirac les avait rapatriés, *au mépris*, selon la Nouvelle-Zélande, des accords conclus sous l'égide des Nations unies. Menées, côtés français, par le cabinet de M. Roland Dumas, ministre des affaires étrangères, et, côté néo-zélandais, par M. Chris Beeby, les discussions ont, depuis, réussi à faire évoluer les positions. Elles semblent aujourd'hui buter sur le seul cas *d'Alain Mafart, dont l'éventuel retour à Hao* divise les autorités françaises. M. Michel Rocard a d'ailleurs reçu, le 5 juillet, en têteen tête le lieutenant-colonel Mafart.

Retournera, retournera pas ? Dans les milieux militaires informés, c'est actuellement le suspense sur le sort du lieutenant-colonel Alain Mafart. Avec le capitaine Dominique Prieur, il était l'un des nombreux – près d'une vingtaine – agents du service action de la DGSE mobilisés pour l'attentat contre le *navire amiral du mouvement écologiste* Greenpeace, dans le port d'Auckland. Bilan, on s'en souvient un mort – un photographe, – une crise durable avec un petit pays allié, dont l'intégrité nationale fut violée, une dégradation de l'image de la France dans le Pacifique, une crise politique à Paris, la démission du ministre de la défense, M. Charles Hernu, et du chef des *services* secrets, l'amiral Pierre Lacoste. Mais Alain Mafart et Dominique Prieur, les faux époux *Turenge, n'étaient que des exécutants* d'une opération lancée *« sur ordre »*, le pouvoir politique, par la bouche de M. Laurent Fabius, alors premier ministre, devait finalement le reconnaître.

Des exécutants qui furent, au bout du compte, bien plus punis que ceux qui les avaient entraînés dans cette mauvaise aventure. Arrêtés, démasqués, plaidant coupables, les deux officiers français furent condamnés, en novembre 1985, par la *justice néo-zélandaise* à dix ans d'emprisonnement. Puis un accord, conclu sous l'égide du secrétaire général des Nations unies, M. Perez de Cuellar, devait ébaucher un compromis : outre sept millions de dollars de réparation à la Nouvelle-Zélande, la France s'engageait à ce qu'ils soient relégués durant trois ans sur la base militaire de l'atoll d'Hao. Après un an de détention, en *juillet 1986, les deux agents français* rejoignent donc cette nouvelle prison ensoleillée.

Une relégation qui dura dix-huit mois pour Alain Mafart et deux ans pour Dominique Prieur. Au grand dam des Néo-Zélandais, M. Jacques Chirac organisa, en effet, leur brusque rapatriement, en décembre 1987 pour l'un, en mai 1988 – quelques jours avant le second tour de l'élection présidentielle – pour l'autre. Pour Alain Mafart, les raisons invoquées étaient d'ordre sanitaire : ayant subi, dans sa jeunesse, une grave opération abdominale, il souffrait de troubles intestinaux nécessitant de difficiles examens, dont certains *sous anesthésie générale*. Pour Dominique Prieur, son rapatriement était justifié par sa toute nouvelle grossesse et par le cancer de son père, Louis Maire, qui devait, en effet, décéder peu de temps après le retour de sa fille.

Un cadeau empoisonné

Par ses décisions unilatérales – la Nouvelle-Zélande ne fut pas consultée dans les formes diplomatiques sur ces rapatriements, – M. Chirac laissait un véritable cadeau empoisonné à son successeur. C'est peu dire, en effet, que l'ancien premier ministre se comporta avec légèreté par rapport aux engagements de la France et à sa parole internationale. M. Chirac devait ainsi affirmer que l'accord négocié prévoyait *« que si l'un des deux officiers concernés dans l'affaire du* Rainbow-Warrior *était malade, ou que si Dominique Prieur était enceinte, il y aurait automatiquement un retour en métropole »*.

Or le texte écrit de l'accord ne précisait rien de tel. Il devrait *« leur être interdit de quitter l'île pour quelque motif que ce soit, sauf accord entre les deux gouvernements »*, peut-on seulement y lire, après qu'il fut bien spécifié que les deux officiers devaient être *« transférés sur une installation militaire française sur une île isolée, hors d'Europe, pour une période de trois ans »*. On comprend, dans ces conditions, la colère du bouillant premier ministre néo-zélandais, M. David Lange, affirmant que *« M. Chirac s'est comporté d'une manière scandaleuse »*. Talonnées par une opinion publique peu favorable à la France, les autorités néo-zélandaises ont donc d'emblée affiché une position intransigante.

Le 11 juin 1986, M. Lange devait ainsi affirmer que son pays n'accepterait aucune monnaie d'échange en lieu et place du retour à Hao des deux officiers : *« Nous attendons que les arbitrages soient respectés. En conséquence, nous ne fixerons aucune condition de compensation. »* Les bonnes relations de M. Lange avec son nouvel homologue français – M. Roccard voudrait notamment associer la Nouvelle-Zélande à une négociation internationale sur les matières premières – lui ont fait espérer que son point de vue l'emporterait. M. Roccard n'avait-il pas affirmé, le 10 juin, lors d'une réunion électorale, que M. Chirac avait *« violé la parole que la France avait donnée à la Nouvelle-Zélande »* ?

Le problème, c'est que la gouvernement français doit aussi compter avec son opinion publique. Un tel retour à la case départ ne serait-il pas un rappel inopportun de l'affaire Greenpeace, organisé sous un gouvernememt socialiste ? Ayant *endossé la responsabilité politique* de l'opération,des gouvernants socialistes peuvent-ils contraindre des militaires à en supporter seuls les conséquences, dans leur vie personnelle ? Autant de questions débattues ces dernières semaines, à l'hôtel Matignon comme à l'Elysée. M. Rocard, dès le début de la négociation, était favorable au retour à Hao d'Alain Mafart, les Néo-Zélandais ayant cédé sur le cas de Dominique Prieur, enceinte à trente-neuf ans de son premier enfant. Le premier ministre en faisait une obligation morale et alla jusqu'à recevoir longuement, le 5 juillet, le tout nouveau lieutenant-colonel Alain Mafart pour le persuader de la nécessité pour *« l'honneur de la France »* de son retour sur l'atoll. Une démarche inhabituelle qui a *surpris dans les milieux militaires.*

L'Elysée, en revanche, était nettement plus réservé. Quant au ministre de la défense, M. Jean-Pierre Chevènement, il était carrément contre. Mafart *n'a-t-il pas été* déclaré *« inapte au service outre-mer »*, ses problèmes intestinaux étant tout ce qu'il y a de plus réels ? De plus, ne doit-il pas entrer, cet automne, à l'Ecole de guerre, après avoir brillamment réussi le concours d'entrée ? Devant ce nœud de contradictions, le dossier a été finalement confié à M. Roland Dumas, dont les talents de négociateur sont connus. *Les discussions sont* en cours, la France essayant de respecter – cette fois – la dignité néo-zélandaise, tout en faisant comprendre à Wellington qu'il est difficile pour l'actuel gouvernement de revenir au *statu quo ante.*

EDWY PLENEL.

Dans les Yvelines

Un jeune malfaiteur tué par un policier

Un jeune homme âgé de dix-sept ans, Xavier Simon, domicilié à Bois-d'Arcy, a été tué par balles, mardi 2 août à Montigny-le-Bretonneux (Yvelines), alors qu'il tentait, avec un complice, d'échapper à la police à bord d'une voiture volée.

Les policiers du commissariat de Saint-Cyr-l'Ecole, qui surveillaient le véhicule depuis quelque temps, avaient établi un barrage dans une rue du quartier résidentiel de Montigny. Selon leurs déclarations, le conducteur de la voiture suspecte a d'abord fait mine d'obtempérer aux sommations avant de tenter de forcer le passage. Les policiers ont alors ouvert le feu. Le conducteur a réussi à continuer sa route pendant quelques centaines de mètre, puis a été intercepté. Le passager, Xavier Simon, atteint d'une balle au thorax et d'une autre à la jambe, est décédé quelques minutes plus tard. Le conducteur, Fabrice Conquet, âgé *de vingt ans, domicilié* à Sartrouville a été arrêté. Dans la voiture, les policiers ont trouvé un fusil de chasse à canon scié.

Les inspecteurs de Saint-Cyr-l'Ecole avaient retrouvé la trace des jeunes gens grâce au témoignage d'un habitant. Victime d'un accident *de la circulation* le 1er août, l'automobiliste avait découvert lui-même sur un parking le véhicule qui s'était enfui après l'avoir embouti. En remontant cette piste, les policiers ont établi que la voiture avait été volée en mai par deux jeunes gens armés d'un fusil à canon scié, également soupçonné d'un cambriolage dans la nuit du 26 au 27 juillet dans le seizième arrondissement de Paris.

Le SRPJ de Versailles a été chargé de l'enquête sur les faits et l'IGPN, – la police des polices – d'une enquête sur les conditions de l'arrestation des suspects.

« Minute » et « Présent » condamnent l'attentat contre « Globe »

Après l'attentat du 31 juillet contre le mensuel *Globe*, l'hebdomadaire *Minute* se déclare *« pour une fois parfaitement d'accord avec les ténors de la gauche, Jack Lang en tête : plastiquer un journal est un acte de barbarie et de haine parfaitement indigne »*. *« Nous aurions simplement aimé entendre des réactions aussi unanimes la douzaine de fois où* Minute *a été plastiqué »*, poursuit le périodique dans un éditorial intitulé « Indigne ! ».

« Nous ignorons d'où viennent les sinistres abrutis qui sont allés déposer une bombe dans les locaux » du mensuel, ajoute *Minute* qui reproche à *Globe* de s'être *« surtout illustré par la bassesse des procédés qu'il a utilisés contre Jean-Marie Le Pen pendant la campagne électorale »*.

De son côté, le quotidien *Présent*, proche du Front national, affirme mardi : *« Nous réprouvons cet attentat, non par sympathie pour le journal* Globe, *véritable brûlot de la haine anti-française, non par solidarité professionnelle, car nous n'en avons aucune avec ces gens-là* (...) *mais parce que nous réprouvons de la manière la plus absolue toutes les formes d'attentat et de terrorisme »*. Comme *Minute*, le quotidien dénonce le silence de la *« classe politico-médiatique* (...) *lorsque ces mêmes attentats frappaient des journaux de droite »*.

REPÈRES

Défense

Un Phantom s'écrase dans la Mayenne

Un chasseur britannique de type Phantom s'est écrasé, mardi 2 août vers 16 heures au lieu dit Moulin-du-Feu, dans la commune de Chantrigné (Mayenne). L'accident n'a fait aucune victime, le pilote et le navigateur ayant pu s'éjecter et l'appareil *n'ayant touché aucune habitation.* Le Phantom volait à 10 000 mètres quand il s'est subitement mis en piqué.

Gravitation

La loi de Newton contestée

Une expérience faite au Groenland et présentée par le physicien Mark Ander lors d'un colloque à Los Alamos (Nouveau-Mexique) infirmerait la loi de la gravitation de Newton et plaiderait pour l'existence d'une « cinquième force » s'ajoutant aux quatre interactions qui suffisent actuellement pour rendre compte de tous les phénomènes observables. A plusieurs reprises, des physiciens avaient, précédemment, proposé une « cinquième force », pour des raisons tant théoriques qu'expérimentales. Mais ils n'avaient pu s'accorder sur ses caractéristiques et aucune proposition n'avait pu être confirmée par la suite.

L'expérience actuelle a consisté à mesurer la pesanteur tout au long d'un puits profond de 1 700 mètres creusé dans la glace du Groenland. La pesanteur y décroit un peu plus *vite que ne le prévoit la théorie.* Cependant, celle-ci est incertaine. Pour calculer sans erreur la pesanteur, *il faudrait parfaitement connaître* la répartition de la matière dans toute la Terre. L'intérêt de l'*expérience actuelle tient à ce que l'homogénéité* de la glace réduit les risques d'erreur. L'expérience a été jugée *intéressante par les participants au* colloque mais l'accord ne s'est pas fait sur les conclusions à en tirer.

Pollution

Déchets en souffrance en mer Noire

Voici maintenant un mois que le cargo ouest-allemand *Petersberg* est ancré en mer Noire à 12 milles au large d'Istanbul, car les autorités turques refusent de laisser entrer dans leur pays sa cargaison de déchets. Le caboteur allemand, dont le port d'attache est Hambourg, avait descendu le Danube après avoir pris *livraison en Autriche* de 1 300 tonnes de déchets provenant de la démolition d'une usine chimique autrichienne qu'il devait livrer à Izmir (Turquie). Après contrôle, les autorités turques ont jugé que le niveau de radioactivité des déchets (146 becquerels par kilo) était trop élevé pour que le cargo puisse être admis *en Turquie. Un porte-parole du ministère* autrichien de la santé a expliqué que la radioactivité de ces déchets *était due au passage du nuage de* Tchernobyl, mais que son niveau était bien inférieur au maximum autorisé dans la CEE (300 becquerels par kilo). Quant au capitaine du navire, qui se trouve à bord avec cinq hommes d'équipage et ses deux enfants âgés de huit et cinq ans, il affirme être arrivé au bout de ses vivres, alors même qu'il ne peut plus remonter le Danube pendant l'étiage *d'été. – (AFP, AP.)*

M. Brice Lalonde accuse le PDG de Peugeot

Après la menace de boycottage des voitures françaises lancée par le ministre autrichien de l'environnement, le secrétaire d'Etat français à l'environnement, M. Brice Lalonde, a estimé, mardi 2 août, à l'antenne d'Europe 1, que la faute en revient au PDG du groupe PSA (Peugeot-Citroën), M. Jacques Calvet, pour ses propos *« irresponsables »*. *« Quand on l'entend*, a expliqué M. Lalonde, *on a l'impression que la propreté serait un vice germanique et la saleté une vertu française. Quand on tient des propos comme ça, il ne faut pas s'étonner ensuite de retours comme la réaction du ministre autrichien de l'environnement »*. Après l'accord du Luxembourg sur la limitation des gaz d'échappement, le 29 *juin* dernier, M. Calvet avait dénoncé le projet communautaire du renforcement de la propreté des petites cylindrées (moins de 1 400 centimètres cubes), et le gouvernement français avait alors dénoncé à son tour l'accord.

SIDA

M. Reagan opposé à toute discrimination

Le président Reagan a demandé, mardi 2 août, aux agences fédérales américaines de *ne prendre aucune* mesure discriminatoire à l'égard de leurs employés atteints de SIDA. *Ceux-ci ne pourront* être *renvoyés* et devront être traités de la même manière que les personnes qui souffrent d'autres graves maladies. Le porte-parole de la Maison Blanche a annoncé, à cette occasion, un plan de lutte national contre le SIDA en dix points, adopté par le président Reagan *sur les recommandations de* la commission qu'il avait nommée l'année dernière. Celle-ci ainsi que l'Académie des sciences avaient dénoncé l'insuffisance des efforts engagés par l'administration américaine dans la lutte contre le SIDA et s'étaient opposées à toute forme de *discrimination vis-à-vis des porteurs* du virus.

JUSTICE

CORRESPONDANCE

Un procès en responsabilité civile

Me Françoise Fleury-Mazeaud, avocat du docteur Desprez-Curely, nous a adressé une mise au point en réponse à notre article du 8 mars 1988 relatif à un procès en responsabilité civile faisant suite aux lésions dont avait été victime M. Daniel Cauchy après des séances de radiothérapie en octobre 1982. Nous indiquions que ces séances avaient eu lieu à l'hôpital Saint-Louis à Paris et que, à la suite du décès du médecin traitant, le docteur Bernard Lepinay, un responsable du service de radiothérapie de l'hôpital, le docteur Desprez-Curely, avait désigné Mlle Annie-Catherine Pataillot, « une étudiante ayant accompli le deuxième cycle de ses études médicales, pour remplacer le docteur Lepinay ».

Ainsi mis en cause, le docteur Jean-Paul Desprez-Curely fait la mise au point suivante :

« Le docteur Jean-Paul Desprez-Curely, ancien interne des hôpitaux de Paris, électroradiologiste des hôpitaux de Paris, professeur au collège de médecine, est bien le chef du service de radiothérapie carcinologique de l'hôpital Saint-Louis à Paris.

» Le traitement ayant occasionné les lésions de M. Cauchy n'a pas eu lieu à l'hôpital Saint-Louis, mais au cabinet même du docteur Lepinay.

» Mlle Pataillot *n'a jamais été désignée* en qualité de remplaçante du docteur Lepinay par le docteur Desprez-Curely. Celui-ci n'a et n'avait aucune autorité pour désigner un remplacement dans un cabinet privé, son autorité s'exerçant dans le cadre de son service à Saint-Louis.

» Si Mlle Pataillot avait bien effectué un stage dans le service dirigé par le docteur Desprez-Curely en sa qualité d'étudiante en médecine du 17 mai 1982 au 30 septembre 1982, elle ne faisait plus partie du service à compter du 1er octobre 1982 ; elle exerçait alors des fonctions à l'hôpital Charles-Richet à Villiers-le-Bel.

» C'est au moment où Mlle Pataillot est venue elle-même informer le docteur Desprez-Curely de l'accident survenu à M. Cauchy que celui-ci a eu connaissance du remplacement effectué par Mlle Pataillot pour le compte du docteur Lepinay. »

POINT DE VUE

Recherche et médecine : pour un dépassement des clivages politiques

par Empédocle (*)

LA science et la technique modifient chaque jour la pratique médicale. Dès à présent, la médecine ne se différencie plus guère que par son objet, l'homme, de la recherche fondamentale, qui lui fournit ses outils de diagnostic et de traitement. Issus de disciplines aussi variées que les mathématiques, la physique ou la biologie moléculaire, ces outils prolifèrent *souvent plus vite* que le savoir-faire de leurs utilisateurs.

Evolution riche de promesses mais aussi de dangers : la technique fait facilement écran entre le médecin et son malade. A défaut d'une formation plus adéquate des médecins à l'élaboration et à l'utilisation de ces outils, on risque d'aboutir à une médecine éclatée, ayant de plus en plus de mal à distinguer l'essentiel de l'accessoire. D'un point de vue économique, une telle dérive pourrait aussi nous faire perdre le peu de contrôle qui nous reste sur les dépenses de santé.

Face à ces mutations, l'organisation et l'enseignement de la médecine ne se sont pas adaptés assez vite. *L'ouverture* de l'Europe, en accélérant une compétition déjà difficile, pourrait bien être un révélateur impitoyable de ce regard. Il est donc urgent d'imaginer de nouvelles stratégies pour la formation initiale et permanente des cliniciens, des chercheurs et des enseignants et, en parallèle, pour une meilleure coordination des responsabilités de soins, de recherche et d'enseignement. D'une *réforme à l'autre*, si bien intentionnées qu'elles aient été, nous n'avons guère su donner à notre action la cohérence *et la continuité nécessaires.*

C'est pourquoi plusieurs responsables de services hospitaliers ou de laboratoires de recherche, venus d'horizons politiques divers – les uns proches de François Mitterrand, les autres de Raymond Barre ou de Jacques Chirac, – ont jugé qu'il était temps d'engager une réflexion commune sur l'avenir des sciences de la vie et de la santé dans notre pays.

Leur propos n'est pas de présenter une nouvelle doctrine, encore moins de céder à la tentation d'une réforme.

Ils veulent réfléchir ensemble sur la qualité des atouts dont ils disposent et sur les facteurs limitants qu'ils rencontrent dans l'exercice quotidien de leur métier, même si cette réflexion les amène à remettre en cause des principes reconnus, mais qui tiennent souvent plus à la force de l'habitude qu'à des contraintes d'efficacité.

On doit s'interroger, par exemple sur les moyens de corriger le cloisonnement excessif de notre système éducatif. Chaque discipline défend jalousement son territoire et ses traditions pédagogiques, alors que la pratique scientifique a depuis longtemps fait disparaître ces frontières. Ne doit-on pas rétablir des troncs communs d'enseignement des sciences de la vie, en associant les *capacités des facultés des sciences*, de médecine et de pharmacie ? Peut-on y faire pénétrer l'esprit de recherche, en *s'appuyant sur les disciplines* et les laboratoires les plus fédérateurs, ceux qui permettent le dialogue le plus étroit entre la théorie et la pratique, par exemple la biologie et la pathologie cellulaire et moléculaire ? Peut-on induire ainsi l'émergence précoce, chez les étudiants et les chercheurs, d'une méthodologie et d'un langage communs à la recherche fondamentale et à la clinique qui favorise vraiment leur collaboration *ultérieure* ?

Equipes pluridisciplinaires

L'absence d'une politique postdoctorale est un autre facteur limitant de la recherche médicale française. Les programmes postdoctoraux sont une des clés de la qualité de la recherche américaine : ils facilitent le brassage entre disciplines, permettent un transfert rapide des concepts et des techniques et renforcent les liens entre la recherche biologique, la clinique et la valorisation industrielle.

Ils agissent aussi sur la mobilité thématique et géographique, et favorisent l'orientation des chercheurs vers la recherche cognitive ou appliquée, publique ou privée, ou vers l'enseignement. *Même si le modèle américain* n'est pas transposable tel quel en France, l'ouverture européenne doit être mise à profit pour construire un système postdoctoral efficace à l'échelle de notre continent.

Une politique cohérente de l'emploi scientifique doit aussi avoir pour objectif de favoriser le rajeunissement régulier des cadres. Les techniques évoluent si vite que l'apport régulier de sang frais est une condition majeure de progrès.

L'effort pour y parvenir est d'autant plus urgent que nous manquons de jeunes chercheurs, notamment de jeunes *cliniciens formés* par la recherche. Nous payons là les conséquences d'une politique de recrutement conduite par à-coups, au gré de priorités changeantes. Lorsque ce retard sera comblé, un rajeunissement satisfaisant devrait pouvoir être assuré par le simple jeu du renouvellement *démographique.*

La triple mission de soins, d'enseignement et de recherche traditionnellement assignée au médecin hospitalo-universitaire devra sans doute être révisée pour mieux intégrer les contraintes de la science contemporaine. Le changement de mentalités *nécessaire à cette évolution* est en cours. Il devrait permettre de dépasser le mythe de l'omnicompétence du praticien hospitalier, au profit de l'organisation d'équipes pluridisciplinaires et d'un meilleur usage des règles qui régissent nos emplois statutaires.

En fonction de leur expérience, enseignants et professionnels de la recherche sont en effet tour à tour créatifs, pédagogues ou responsables d'opérations de recherche et de transfert. La confusion trop fréquente entre statut et fonction, et la rigidité des appartenances et des grades, ne favo*risent pas assez l'expression de cette* diversité.

A travers ces réflexions devront donc être repensées les bases d'une nouvelle politique de la recherche bio*médicale. Elles montreront probable*ment que les problèmes de financement et d'emploi, si aigus soient-ils, ne sont pas les seuls obstacles à une utilisation plus efficace de nos potentialités.

Une articulation plus étroite de la recherche et de la clinique, le montage de véritables opérations de recherche en milieu hospitalier, exigeront plus de *volontarisme et de rigueur dans la* conception que nos procédures habituelles. Pour peu qu'une volonté politique clairement exprimée soutienne ces objectifs, un large accord paraît aujourd'hui possible sur les stratégies qu'implique leur mise en œuvre : le reste sera affaire d'imagination et de réalisme.

(*) Pseudonyme d'un groupe de professeurs de médecine et directeurs de laboratoire.

Société

La polémique entre M. Joxe et M. Chirac sur le projet de l'école de police d'Egletons

Le député de la Corrèze contre le jacobin

Le député de la Corrèze Jacques Chirac s'en va-t-en guerre contre le jacobin Pierre Joxe. L'ancien premier ministre n'est en effet pas prêt à laisser passer la décision du ministre de l'intérieur d'abandonner le projet de construire à Egletons (Corrèze) une Ecole nationale de formation des policiers auxiliaires (*le Monde* du 3 août). Pour ce crime de lèse-Corrèze, M. Joxe semble brusquement promu au statut de cible privilégiée de l'opposition. *Le Quotidien de Paris* du 3 août, qui titre sur *« la manière Joxe »*, assure que *« sa froide détermination inquiète »*, et ajoute : *« Il est aujourd'hui l'un des hommes les plus puissants de France. Et quand cette puissance est placée en de telles mains qui ne s'en méfierait ? »*

Sur le fond du dossier, M. Jacques Chirac a fait part de *« sa stupeur et de son indignation »*, estimant que les arguments du ministre de l'intérieur *« n'ont aucune valeur technique et masquent une volonté sectaire de nuire à la Corrèze »*. Dans une lettre adressée le 1er août à M. Joxe, *le maire de Paris lui demande « de bien vouloir reconsidérer sa position ». « Egletons, ville moyenne du centre de la France, a un important capital intellectuel et culturel et dispose d'un équipement sportif très supérieur aux besoins de sa population »*, écrit M. Chirac, qui souligne que cette ville est *« proche de Clermont-Ferrand, où est implantée la sous-direction de la formation ; cette proximité aurait pu permettre aux fonctionnaires de ce service central d'avoir au moindre coût un excellent terrain d'expérience »*.

M. Louis Bourzai, maire d'Egletons, commune de huit mille habitants, renchérit : la décision de M. Joxe *« est une catastrophe »*, la construction de l'école devant représenter un investissement de 160 millions de francs *« alors que rien n'a été fait pour la Corrèze depuis des années »*. L'école devait employer quelque deux cents personnes en permanence. *« Le conseil municipal va se réunir,* ajoute M. Bourzai. *Nous envisageons de lancer une journée « ville morte » et les entrepreneurs veulent barrer les routes le 15 août. »*

Les arguments du ministre de l'intérieur sont, à la fois, financiers et professionnels. Place Beauvau, on chiffre à 30 millions de francs le surcoût de l'installation prévue, *« alors qu'une localisation dans un centre où la police nationale est déjà présente pourrait économiser la construction des équipements de formation ». « Un site dans une grande ville,* ajoute M. Joxe, *peut permettre d'utiliser comme formateurs des policiers qui effectuent, par ailleurs, un service actif et de mettre en commun des services administratifs avec ceux d'autres structures. »* La ville la plus proche d'Egletons disposant d'un commissariat — Egletons n'est pas en zone de police urbaine — est située à quarante kilomètres.

Plus essentiellement, le nouveau ministre de l'intérieur est réservé sur le fait de concentrer la formation des policiers auxiliaires — appelés effectuant leur service national dans la police — dans un seul établissement, quelque peu isolé. L'orientation actuelle, s'agissant de la formation des policiers, est de susciter une *« polyvalence »*, où des policiers de corps différents se fréquenteraient durant leur formation initiale, en partageant des enseignements communs.

Ces considérations ne sont qu'en partie prises en compte par les élus... socialistes corréziens. M. François Hollande, jeune député (PS) du département, a fait savoir qu'il *« déplore »* la position du ministre tout en reconnaissant que *« le transfert du site se justifie pour des raisons techniques »*. Estimant que le projet de M. Chirac *« présentait, à bien des égards, les caractéristiques d'une promesse électorale difficile à tenir »*, M. Hollande demande que *« des compensations en termes d'emplois soient rapidement trouvées en faveur d'Egletons et de la Corrèze »*.

ENVIRONNEMENT

La protection des tortues marines en Grèce

Sous la plage, les œufs

ZANTE (île ionienne)
de notre envoyé spécial

Au clair de lune, sur la plage débarrassée de ses baigneurs, on aperçoit trois silhouettes tapies sur le sable, figées dans un silence religieux. Soudain, les trois ombres s'animent : là-bas, surgie de l'eau *noire, une masse sombre se profile* et commence à arpenter péniblement la grève, par à-coups. « *Chelona* ». Une tortue ! Mais, attention, pas un de ces petits animaux que l'on ramasse au bord des routes grecques et que l'on nourrit de feuilles de laitue. Non. Cette tortue-là, qui mesure plus d'un mètre de long et pèse facilement son quintal, est un petit monstre marin. Les Grecs l'appellent couramment par son nom latin *(Caretta caretta)* et le français hésite entre « caret », qui peut prêter à confusion avec d'autres espèces, et « caouanne », appellation plus traditionnelle.

Après avoir rampé sur une quinzaine de mètres, escortée à distance par nos trois silhouettes, dame tortue se met à ramer vigoureusement de ses quatre nageoires pour se ménager une sorte de cuvette dans le sable sec. Puis, de ses deux nageoires postérieures, qu'elle *actionne alternativement* comme des pelles, elle creuse un trou dans le sable humide et chaud. Opération longue, menée avec soin, qui arrache parfois à l'animal d'étranges soupirs. Lorsque le trou atteint une trentaine de centimètres de profondeur, la tortue s'immobilise et commence à pondre. Par deux ou trois, les œufs tombent au fond du nid, telles des balles de ping-pong molles.

C'est alors que, toujours accroupies derrière la pondeuse, nos trois silhouettes se découvrent : Maria, munie d'une pince pour marquer les tortues à la nageoire, est assistante sociale à Patras. Photini, chargée de mesurer les carapaces avec des équerres de bois et un mètre en ruban, apprend le métier d'institutrice à Athènes. Priska, enfin, qui prend constamment des notes au clair de lune, lorsqu'il y en a, ou à la lueur d'une petite lampe rouge pour ne pas gêner la pondeuse, est une jeune Italienne qui fait des études de biologie à Vienne, en Autriche. Envoyée en Grèce par la branche viennoise du WWF (World Wildlife Fund), elle passe tout l'été à Zante pour surveiller les pontes de la « *caretta* ».

Toutes les nuits, de minuit à 3 ou 4 heures du matin, les trois jeunes femmes épient *ainsi* la venue des caouannes. Elles les comptent, les mesurent, les marquent, notent chaque détail de leur morphologie et de leurs allées et venues. « *J'étudie leur comportement en rapport avec les phases de la lune* », explique Priska. Le lendemain, dès 8 heures, deux d'entre elles reviennent sur la place pour comptabiliser les traces de « sorties » indiquant la venue d'une tortue et repérer les nids, hélas moins nombreux. Beaucoup de pondeuses, en effet, font de fausses sorties, soit qu'elles aient rencontré un sable trop sec, ou des galets en profondeur, ou bien encore qu'elles aient été dérangées. Munie de divers récipients, pipettes et thermomètres, Priska fait des relevés pour mesurer la température du sable (26 degrés à 50 centimètres de profondeur, 36 degrés à 20 centimètres) et aussi le degré d'humidité ou de salinité. Les trois volontaires se relaient *ensuite pour dormir et assurer une* permanence au kiosque d'information édifié à l'entrée de la plage par la Société grecque de protection de la tortue marine (1).

Maria, Photini et Priska sont heureuses. Cette nuit, en effet, elles ont pu marquer quatre tortues. Il faut *les voir se précipiter sur la bête avec* leurs pinces et leurs équerres, car, sa besogne accomplie, la pondeuse est pressée de regagner la mer, et il n'est pas question pour de frêles jeunes filles d'immobiliser un quintal de muscle ! L'une des pondeuses, sous sa carapace de 90 centimètres de long semée de bernacles, a déposé cent cinquante-neuf œufs. Presque un record ! « *La nuit dernière, sept étaient venues, mais aucune n'avait pondu* », observe la petite Maria.

Pondeuses et pédalos

Sur cette plage de Gerakas, perdue à l'extrémité orientale de l'île, on peut se livrer à loisir à l'observation des tortues. Peu de baigneurs le jour, aucun promeneur la nuit, car on n'y a encore construit ni hôtel ni discothèque — et la loi grecque a pris le relais pour l'interdire à l'avenir. A Laganas, en revanche, à l'autre bout du golfe, la plage est livrée au tourisme de masse. Par vols charters directs de Londres et Francfort, des milliers d'estivants à peau blanche accourent sur ce rivage béni pour lézarder du matin au soir, puis boire et danser toute la nuit. Cet afflux estival crée les pires conditions pour la ponte des tortues marines : parasols, couchettes, pédalos, terrasses de café constituent déjà un parcours d'obstacles très dissuasif pour la pondeuse de bonne volonté. Mais le vacarme nocturne, les lumières de la ville et le passage des avions à basse altitude, tous phares allumés, achèvent de décourager les mères tortues, qui, d'instinct, recherchent un lieu sauvage et à l'écart pour assurer l'avenir de leur progéniture. Pour comble de malheur, les hôtels et les cafés se sont implantés au ras de la plage, de sorte que *la circulation, faute de* route littorale, s'effectue sur le sable, précisément là où les tortues sont amenées à pondre. Une aberration écologique, aussi bien pour les touristes que pour les tortues. Même dans la partie de la plage non aménagée, le tracteur qui recueille le contenu des poubelles peut écraser des nids...

Grâce au courage et à l'énergie d'une femme de caractère, Lily Venizelos, qui a mené campagne pendant des années pour obtenir des mesures de protection, le gouvernement grec a pris conscience de l'enjeu : Zante représente en effet un site unique en Europe par le nombre de pondeuses. Seule la plage de Dalyan, en Turquie, en attire autant. Le ministère grec de l'environnement a donc institué une réglementation stricte pour les usagers de la plage et établi un zonage qui limite l'*expansion touristique*. Une vingtaine de kilomètres de littoral, dont 7 à 8 kilomètres de sable fin, sont désormais sous la protection de la loi. En outre, deux îlots privés, dans la baie, ont été érigés en réserves intégrales et en zones interdites. Chaque nuit, l'été, quatre gardes interdisent l'accès des espaces protégés. Et une quinzaine de volontaires — grecs et autrichiens du WWF — se relaient pour l'observation scientifique.

« *Nous ne voulons pas faire la police* », indique d'emblée Georges Chiras, le responsable des volontaires, qui étudie la « *caretta* » depuis huit ans. Mais la simple présence des observateurs crée parfois des conflits avec la population locale. « *Une fois, à Zekania, nous avons dû faire demi-tour avec notre Zodiac parce que quarante personnes nous attendaient de pied ferme sur la plage.* » Dans les villages qui n'ont pas encore l'équipement hôtelier de Laganas, on accuse les écologistes de bloquer tout développement avec leurs tortues. Les panneaux installés par le ministère de l'environnement ont été mitraillés au petit plomb l'an dernier. Comme partout, l'équilibre est difficile à trouver entre la loi de l'Etat, le droit des communes et des propriétaires, et l'accueil des touristes.

Cet été, semble-t-il, on enregistre une certaine détente. Les écologistes ont pu planter *leurs tentes sur un* terrain prêté par un des grands hôtels du rivage. Chaque nuit, ils arpentent la plage avec leurs instruments, se contentant de rappeler à l'ordre ceux qui allument leurs phares ou leur radio-cassette. Mais ils ferment les yeux sur le couple qui contemple tranquillement la mer sous la nuit étoilée.

Le jour, ils distribuent des dépliants qui expliquent tout sur la « *caretta* », afin que les estivants ne bronzent pas totalement idiots, c'est-à-dire ignorant que, sous leur serviette de bain, incubent de futurs monstres marins...

ROGER CANS.

(1) P.O. Box 511 54, GR. 145 10 Kifissia (Grèce).

Le Carnet du Monde

Décès

— On nous prie d'annoncer le décès de

Mme Lucie BAILLOT,

survenu à l'hôpital Cochin, le 23 juillet 1988.

De la part de
Evelyne Baillot.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité.

— Mme Jules Beauvais,
Le docteur et Mme Paul Beauvais,
leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Michel Mames
et leurs enfants,
M. et Mme Jacques Beauvais
et leur fille,
Et toute la famille,

*ont la douleur de faire part du décès sur*venu le 28 juillet 1988, à l'âge de quatre-vingt-sept ans, de

M. Jules BEAUVAIS,
chevalier de la Légion d'honneur
et chevalier des Palmes académiques.

Les obsèques ont eu lieu, selon sa volonté, dans l'intimité familiale.

Le présent avis tient lieu de faire-part.

1, quai Jeanne-d'Arc,
88100 Saint-Dié.
40, chemin des Bûcherons,
68400 Riedisheim.
42, rue Bellevue, Brunstatt,
68200 Mulhouse.
505, chemin du Manival,
38330 Saint-Ismier.

— M. et Mme Jean-Paul Blein
et leurs enfants *Alexandre et Stanislas,*
Mme Yvonne Busi
et sa fille,
Mme Guillaumet,
Mme Gilberte Busi,
Les familles Blein, Jean-Pierre Roulx, Maurice Giraud, André Jullien, Bœuf, Albert Busi, Veyrandor, Bourrel, Blanchard,
Tous ses amis,
font part du décès de

M. Paul BLEIN,
conseiller général des Hautes-Alpes,
ancien maire de Briançon,
chevalier de l'ordre national du Mérite,
cavaliere dello Stato Italiano,
chevalier
de l'ordre du Mérite touristique,

rappelé à Dieu dans sa soixante-quinzième année.

La cérémonie religieuse aura lieu en la collégiale de Briançon, jeudi 4 août 1988, à 11 heures. Bénédiction en l'église Saint-Apollinaire de L'Argentière-la-Bessée, à 14 h 30, suivie de l'*inhumation, qui se fera dans le* caveau de famille à L'Argentière-la-Bessée.

[Né le 25 janvier 1913, à L'Argentière-la-Bessée (Hautes-Alpes), Paul Blein, fut maire de Briançon de 1959 à 1963. Elu conseiller général des Hautes-Alpes en 1964, il avait accédé également à la charge de président du comité départemental du tourisme en 1965.]

— M. *Jacques Bugnicourt,*
Mme Bernadette Bugnicourt,
ses enfants,
Les familles Bugnicourt, Soilleux, Bedot, Capelle, Ciavaldini et Quique,
Parents et alliés,
Ses amis d'ENDA tiers-monde.
font part du rappel à Dieu de

Mme André BUGNICOURT,
née Isabelle Soilleux.

La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 5 août 1988, à 16 heures, en *l'église de Warsy (Somme).*

Pas de couronnes, mais fleurs naturelles ou dons pour les enfants du tiers-monde.

6, rue Neuve,
Warsy 80500 Montdidier.
(autoroute A 1, sortie Roye).
25, rue de la Roquette,
75011 Paris.

— Stephen Héduy
et Marie-Amélie Beri,
ses enfants,
Milan et Blanche Neumann,
ses petits-enfants,
Philippe Héduy
et Vaclav Neumann,
Les familles Cazalis, Monod, De Millo, Héduy et Neumann,
ont la douleur de faire part du décès de

Anne-Marie CAZALIS,

survenu à son domicile, dans sa soixante-huitième année, le samedi 30 juillet 1988.

Le service religieux aura lieu jeudi 4 août, à 10 h 30, au temple de l'Eglise *réformée de Paris-Luxembourg, 58, rue* Madame, Paris-6e.

39, rue de Grenelle,
75007 Paris.

(Le Monde du 2 août.)

— M. François Ducourtial,
M. Jean-Charles Faust et Mme,
née Fabienne Ducourtial
et leurs enfants,
Mme Robert Rey,
Mme François Ducourtial,
M. et Mme Raymond Secretan,
leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Jean-Jacques Ducourtial
et leurs enfants,
M. et Mme Pierre Berthier,
M. et Mme Jean-Noël Ducourtial
et leurs enfants,
Mme Brigitte Ducourtial
et sa fille,
ses enfants, petits-enfants,
mère, belle-mère,
sœur, belles-sœurs, beaux-frères,
neveux et nièces,
ont la douleur d'annoncer le décès, survenu le 31 juillet 1988 à Paris, de

Mme Pierre DUCOURTIAL,
née Claude Rey,
officier de la Légion d'honneur,
chevalier de l'ordre national du Mérite,
officier des Arts et Lettres,
chevalier de l'ordre du Mérite
de l'ordre souverain de Malte,
conservateur honoraire
du Musée national de la Légion d'honneur
et des ordres de chevalerie,
vice-présidente
de la Société des amis de Malmaison,
secrétaire général de la Fondation
de l'ordre de Malte pour le patrimoine,
membre du comité directeur
du Souvenir napoléonien.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité, à La Charité-sur-Loire, le 3 août 1988.

Un service religieux sera célébré à Paris, en septembre.

Cet avis tient lieu de faire-part.

48, rue Monsieur-le-Prince,
75006 Paris.

— Le bailli prince Jean-Louis de Faucigny-Lucinge,
président,
Et les membres du conseil de la Fondation de l'ordre de Malte pour la recherche et la sauvegarde de son patrimoine,
ont la tristesse de faire part du décès, survenu le 31 juillet 1988, de

Mme Pierre DUCOURTIAL,
née Claude Rey,
officier de la Légion d'honneur,
chevalier du Mérite
de l'ordre souverain de Malte,
secrétaire général de la Fondation.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité, le 3 août, à La Charité-sur-Loire.

Un service religieux sera célébré à Paris, en septembre..

92, rue du Ranelagh,
75016 Paris.

[Né le 27 mai 1919 à Paris, Mme Claude Ducourtial-Rey a fait ses études au lycée Montaigne à Paris et au Collège de jeunes filles de Fontainebleau. Licencié ès lettres, archiviste-*paléographe, elle a été chargée de mission à la* direction générale des arts et des lettres de 1948 à 1952, assistante (1957), puis conservateur, de 1964 à 1984, du Musée national de la Légion d'honneur et des ordres de chevalerie, avant d'en devenir conservateur honoraire et conseiller technique en 1985. Elle a écrit de nombreux ouvrages dont *les Gisants* en 1948, *la Gloire et l'Objet* en 1975, *le Prince impérial* en 1979 et *l'Hôtel de Salm* en 1982. Mme Claude Ducourtial a aussi participé à la réédition du journal *l'Illustration*.]

— M. Maurice Fenzy,
son époux,
M. Michel Ody,
son fils,
Sa famille,
Ses alliés,
Ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Jacqueline FENZY-GERVOISE,

Les obsèques ont été célébrées le mardi 2 août, 1988, en l'église et au cimetière ancien de Colombes (Hauts-de-Seine).

— André et Caroline Fayerstein,
ont la douleur de faire part du décès de leur mère,

Mme Dominique FLEUR-CHALIÈS,

survenu à Paris, le *5 juillet 1988*, à l'âge de quarante-quatre ans.

La cérémonie religieuse, suivie de l'inhumation dans le caveau de famille, *a été célébrée le 19 juillet 1988.*

Priez pour elle.

88 *bis*, rue Damrémont,
75018 Paris.

— M. et Mme Daniel Guilhou,
M. Christophe Guilhou,
M. et Mme Frédéric Sésini,
M. et Mme Jean Pélissié,
M. et Mme Jérôme Pélissié
et leurs enfants,
M. Manuel Pélissié,
M. et Mme Claude Bardet,
M. Antoine Bailly
et son fils,
M. et Mme Jérôme Bocquentin
et leur fils,
M. Frédéric Bailly,
ses *enfants,* petits-enfants et arrière-petits-enfants,
Les famille Murat, Lewi, Raphaël, Ranville,
ses neveux, petits-neveux et arrière-*petits-neveux,*
Mlle Simone Schuster,
sa cousine,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Etienne GUILHOU,
née Geneviève Bloch,
chevalier de la Légion d'honneur,
chevalier de l'ordre d'Orange-Nassau,

survenu le 31 juillet 1988, dans sa quatre-vingt-douzième année,

et rappellent le souvenir de son mari,

Etienne GUILHOU,
inspecteur général de l'enseignement,
ancien directeur
de la Maison Descartes
(Institut français d'Amsterdam),

et de sa fille,

Martine PÉLISSIÉ.

Les obsèques auront lieu le jeudi 4 août 1988, à 15 heures, au cimetière du Montparnasse, 3, boulevard Edgar-Quinet, Paris-14e. Réunion porte principale.

Ni fleurs ni couronnes.

Cet avis tient lieu de faire-part.

20, avenue de Lamballe,
75016 Paris.

— Mme Gérard Leconte,
Ses enfants et petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Gérard LECONTE,
directeur honoraire
de la Maison de Nanterre,

survenu accidentellement le 27 juillet 1988.

Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité familiale comme il le désirait.

16, jardins Boieldieu,
92800 Puteaux.

— Claudine Koslosky
et ses enfants,
Guy Samuel et Myriam Rosenfeld
et leurs enfants,
Jean-Marc et Denise Rosenfeld
et leurs enfants,
Pierre et Monique Caritey
et leurs enfants,
Evelyne *Rosenfeld*
et sa fille,
François et Rebecca Leger,
Eric et Agnès Misès Rosenfeld
et leurs enfants,
ses enfants et petits-enfants,
Et toute la famille,

ont la douleur de faire part du décès du

docteur Léon MISÈS ROSENFELD,
chirurgien-dentiste,

survenu le 29 juillet 1988, dans sa quatre-vingt-quatrième année.

J.-M. Rosenfeld,
50, rue Emile-Combes,
78800 Houilles.

— M. et Mme Grégoire Bertrand-Hardy,
M. Edme Nérot,
M. et Mme Claude Doumic,
M. et Mme Alain Nérot,
ses enfants,
Emmanuel et Marie, Luc, Cécile, Nicolas et Jean Bertrand-Hardy,
Sophie, Edme-Nicolas et Marie-Gabrielle Bouvier, sa fiancée,
Sébastien Nérot,
Solange, Isabelle, Jacques Henry et Marie Doumic,
Lucy et Alex Nérot,
ses petits-enfants,
Le général Paul Nérot,
son frère,

ont la douleur de faire part du décès de

M. Georges NÉROT,
ingénieur ECP,
officier de la Légion d'honneur,
commandeur
de l'ordre national du Mérite,

survenu le 1er août 1988, dans sa quatre-vingt-dixième année, muni des sacrements de l'Eglise.

La cérémonie religieuse sera célébrée le jeudi 4 août, à 10 h 30, en l'église Saint-Sulpice, sa paroisse, place Saint-Sulpice, Paris-6e,

L'inhumation aura lieu à Bourron-Marlotte dans le caveau de famille.

70, rue d'Assas,
75006 Paris.

— Toute sa famille
qui le chérissait et le respectait,

a *la profonde douleur d'annoncer* le décès subit, le 29 juillet 1988, de

Me Jacques N. SAIDENBERG,
ancien avocat,

à l'âge de soixante-douze ans, en son domicile.

L'inhumation a eu lieu dans l'intimité au cimetière parisien de Bagneux.

— Le président,
Le conseil d'administration
Et le directeur de l'Ecole supérieure de journalisme de l'Ecole des hautes études internationales et de l'Ecole des hautes études politiques et sociales,

ont la douleur d'annoncer le décès du président de leur conseil de direction, le

professeur
Jacques N. SAIDENBERG,

survenu le 29 juillet 1988.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité familiale.

— Mme Emile Ubogi,
son épouse,
M. et Mme Henri Ubogi,
M. et Mme Jackie Ubogi,
ses enfants,
M. et Mme Michel Cymerman
et leurs fils,
M. et Mme Jean-Claude Nakam
et leurs enfants,
Mlle Sabine Ubogi,
M. David Ubogi,
ses petits-enfants et arrière-petits-enfants,
Et toute la famille,

ont la douleur de faire part du décès de

M. Emile UBOGI,
croix de guerre avec Palmes,

survenu le 31 juillet 1988, dans sa *quatre-vingtième année*, à Paris.

Les obsèques auront lieu le jeudi 4 août.

On se réunira à la porte principale du cimetière parisien de Bagneux, à 14 h 45.

Ni fleurs ni couronnes.

Cet avis tient lieu de faire-part.

84, rue Damrémont,
75018 Paris.

Communication

Les comptes du « Monde » pour 1987 font apparaître une progression du chiffre d'affaires

Conformément à une longue tradition, et bien que la loi ne lui en fasse plus obligation, *le Monde* présente ci-dessous ses comptes pour l'exercice 1987. Il serait mal venu en effet de plaider pour la transparence, au nom du pluralisme et de la *liberté de la presse, sans la pratiquer* soi-même.

Les comptes de la SARL *éditrice* ont été approuvés par l'assemblée générale réunie le 1er juin 1988. Ils sont bons, meilleurs que ceux de 1986, qui avaient déjà pourtant *enregistré les premiers effets* du redressement et du développement de notre journal. On relèvera la poursuite d'une légère progression de la diffusion payante, sans modification du prix de vente, dans un contexte plus difficile pour la presse, ainsi que la très bonne tenue du marché publicitaire. On remarquera d'autre part que nous publions pour la première fois les comptes consolidés (SARL + filiales) représentatifs de notre diversification.

1. Comptes de la SARL Le Monde.

● **Résultats**

La progression du chiffre d'affaires d'un exercice sur l'autre atteint 12 %.

L'amélioration de la trésorerie d'exploitation permet de dégager un résultat financier pour la première *fois positif depuis de nombreuses* années, confortant ainsi la progres*sion du résultat courant, qui* s'élève à 25 %.

L'importance des différentes provisions constituées en 1987 et de la charge fiscale résulte du retour à une situation fiscale bénéficiaire après apurement des pertes reportables.

● **Bilan**

La forte progression des actifs (51 %) traduit tout particulière*ment l'amélioration de la trésorerie* et l'impact de la forte activité publi*citaire en fin d'exercice* (créances d'exploitation). La création de la *filiale* Le Monde Imprimerie, SA au capital de 50 millions de francs, explique le gonflement des immobilisations financières.

Au passif, le net renforcement des capitaux propres (+ 73 %) améliore la couverture de l'*actif immobilisé.*

2. Comptes consolidés.

● **Résultats**

Le chiffre d'affaires consolidé de l'exercice 1987 s'établit à 1 068 mil*lions de francs, en augmentation* de 14 % sur l'exercice 1986. C'est la *première fois qu'il passe la barre* du milliard de francs symbolique.

*Les produits et charges d'exploi*tation consolidés progressent au *même rythme*, dégageant un résul*tat d'exploitation de 68,5 MF*, en hausse de 14,7 % sur celui de 1986 (59,7 MF).

Le redressement de la trésorerie d'exploitation a entraîné une diminution sensible des frais financiers nets, qui représentent, en 1987, 0,26 % du chiffre d'affaires.

Le *résultat courant* progresse de 22 % sur celui dégagé au cours de l'exercice précédent ; il atteint 65,7 MF, contre 53,9 MF en 1986.

Cette augmentation est toutefois complètement annulée – et au-delà – par le poids de la fiscalité. La charge totale d'impôts sur les *sociétés (dus ou différés) s'élève* à 31,6 MF, en augmentation de 24,3 MF sur 1986. Cette hausse, qui a pour effet de minorer le résultat consolidé de 1987 *par* rapport à 1986, est due essentiellement à l'apurement en 1986 des pertes des exercices antérieurs fiscalement reportables, qui a considérablement allégé la charge d'impôts de cet exercice.

En conséquence, le résultat net *consolidé du groupe s'établit* à 23,1 MF, contre 29,9 MF en 1986.

● **Bilan**

A *l'actif du bilan consolidé, deux* postes augmentent de manière *importante : les immobilisations cor*porelles, de 81 MF en net, du fait *d'un haut niveau d'investissement*, et les placements à court terme (103 MF).

Au passif, on relèvera le renforcement des capitaux propres (+ 20,6 MF) et celui des intérêts *minoritaires (+ 16 MF), ainsi que* l'augmentation des dettes financières (76 MF) due, pour partie, aux *avances de trésorerie* consenties par des actionnaires.

⁂

Ajoutons que l'activité des six premiers mois de l'exercice 1988 a été très soutenue. Elle bénéficie de la conjonction d'une forte progression des ventes (+ 10 % en France *en moyenne cumulée depuis le* début de l'année), imputable pour partie à l'actualité politique, et du maintien d'un haut niveau de rentrées publicitaires. Celles-ci sont largement dues, certes, au dynamisme de l'équipe du Monde-Publicité et à l'effet d'image provoqué par le *redressement* du journal, mais on remarquera aussi que la période *électorale* n'a *pas eu sur elles l'effet* négatif habituel.

SARL « LE MONDE » - COMPTE DE RÉSULTATS

(en milliers de francs)

RUBRIQUES	1987	1986
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Chiffre d'affaires (1)	914 507	816 146
Autres produits et reprises sur provisions (1)	25 702	13 069
	940 209	829 215
CHARGES D'EXPLOITATION		
Consommations	(113 809)	(105 211)
Autres achats et charges	(367 900)	(316 419)
Salaires et charges sociales	(368 990)	(333 768)
Dotations d'exploitation	(30 295)	(22 312)
	(880 994)	(777 710)
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	59 215	51 505
RÉSULTAT FINANCIER	1 917	(2 704)
RÉSULTAT COURANT	61 132	48 801
Résultat exceptionnel	(4 682)	(14 670)
Provisions pour acquisition des éléments d'actif	(38 800)	(8 700)
Participation des salariés aux fruits de l'expansion	(3 154)	
Impôts sur les bénéfices	(13 187)	(766)
RÉSULTAT NET	1 309	24 665

(1) A des fins de comparaison, les « autres produits » de l'exercice 1986 ont été reclassés en « chiffre d'affaires ».

GROUPE « LE MONDE » - COMPTE DE RÉSULTATS CONSOLIDÉ

(en milliers de francs)

RUBRIQUES	1987	1986
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Chiffre d'affaires	1 067 817	936 558
Autres produits et reprises sur provisions	25 942	17 521
	1 093 759	954 079
CHARGES D'EXPLOITATION		
Consommations	(113 809)	(105 211)
Autres achats et charges	(492 655)	(424 333)
Salaires et charges sociales	(385 653)	(341 550)
Dotations d'exploitation	(33 143)	(23 265)
	(1 025 260)	(894 359)
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	68 499	59 720
RÉSULTAT FINANCIER	(2 813)	(5 870)
RÉSULTAT COURANT	65 686	53 850
Résultat exceptionnel	(8 074)	(16 922)
Participation des salariés aux fruits de l'expansion	(3 154)	–
Impôts sur les bénéfices	(31 610)	(7 328)
Part dans les résultats des sociétés mises en équivalence	(4)	(21)
Part des intérêts minoritaires dans les résultats	283	291
RÉSULTAT NET	23 127	29 870

SARL « LE MONDE » - TABLEAU DE FINANCEMENT

(en milliers de francs)

RUBRIQUES	1987	1986
RESSOURCES		
Capacité d'autofinancement	73 180	51 707
Augmentation de capital	–	10 606
Autres ressources	484	446
TOTAL	73 664	62 759
EMPLOIS		
Investissements de l'exercice	42 868	6 081
Acomptes sur investissements	–	14 393
Autres emplois	30 796	42 285
TOTAL	73 664	62 759

VENTILATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES PAR PUBLICATION TIRAGE MOYEN ANNUEL

PUBLICATIONS	Chiffre d'affaires 1987 (en milliers de francs)	Tirage moyen annuel
Le Monde quotidien	830539	484944
Le Monde diplomatique	16295	135292
Le Monde des philatélistes	7738	53291
Le Monde - Dossiers et documents	23420	125182
Le Monde de l'éducation	13903	112464
Sélection hebdomadaire du *Monde*	7612	27365
Weekly Selection, Index analytique et autres activités	15000	
TOTAL	914507	

GROUPE « LE MONDE » TABLEAU DE FINANCEMENT CONSOLIDÉ

(en milliers de francs)

RUBRIQUES	1987
RESSOURCES	
Capacité d'autofinancement	59968
Part des intérêts minoritaires dans l'augmentation de capital des filiales	17000
Augmentation des dettes financières	42412
Autres ressources	453
TOTAL	119833
EMPLOIS	
Investissements de l'exercice	101205
Autres emplois	18628
TOTAL	119833

SARL « LE MONDE » - BILAN AU 31 DÉCEMBRE

(en milliers de francs)

ACTIF	1987	1986	PASSIF	1987	1986
ACTIF IMMOBILISÉ			CAPITAUX PROPRES		
Immobilisations incorporelles	2929		Capital, primes et réserves	33807	33558
Immobilisations corporelles	28570	37874	Ecart de réévaluation	1785	2489
Immobilisations financières	72254	39618	Report à nouveau	4749	(17815)
			Résultat de l'exercice	1309	24665
			Provisions réglementées	47476	8700
Total	103753	77492	Total	89126	51597
ACTIF CIRCULANT					
Stocks et en-cours	7793	6606	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	22926	5250
Créances d'exploitation	202673	125640			
Créances hors exploitation	27500	27500	DETTES		
Valeurs mobilières de placement	72607	–	Dettes financières	50212	4641
Disponibilités	6983	42132	Dettes d'exploitation	210069	169569
Comptes de régularisation	1250	508	Abonnements à servir	50226	48821
Total	318806	202386	Total	310507	223031
TOTAL DE L'ACTIF	422559	279878	TOTAL DU PASSIF	422559	279878

GROUPE « LE MONDE » - BILAN CONSOLIDÉ AU 31 DÉCEMBRE

(en milliers de francs)

ACTIF	1987	1986	PASSIF	1987	1986
ACTIF IMMOBILISÉ			CAPITAUX PROPRES		
Immobilisations incorporelles	26970	27000	Capital	620	620
Immobilisations corporelles	119666	38668	Réserves consolidées	44171	16857
Immobilisations financières	23509	23873	Résultat de l'exercice	23127	29870
Titres mis en équivalence	124	128			
Total	170269	89669	Total	67918	47347
ACTIF CIRCULANT			INTÉRÊTS MINORITAIRES	30674	14707
Stocks et en-cours	7793	6606	PROVISIONS POUR RISQUES et CHARGES	22926	5250
Créances d'exploitation	237383	216356			
Créances hors exploitation	27026	27603	DETTES		
Valeurs mobilières de placement	102798	–	Dettes financières	80005	4268
Disponibilités	8937	9191	Dettes d'exploitation	306612	229335
Comptes de régularisation	4266	645	Abonnements à servir	50227	48821
			Comptes de régularisation	110	342
Total	388203	260401	Total	436954	282766
TOTAL DE L'ACTIF	558472	350070	TOTAL DU PASSIF	558472	350070

Dépôt de bilan de quatre sociétés du groupe Saussez

M. Fabrice Saussez, maire RPR de Marines, une petite commune du Val-d'Oise, et président-directeur général de la société holding SA Groupe Saussez, a déposé, le 25 juillet, le bilan de quatre sociétés de son groupe.

Deux d'entre elles, Val-d'Oise *Médias et la Francilienne de Presse*, éditaient un magazine départemental d'informations générales, créé en janvier dernier, *Val-d'Oise Mensuel*.

Un démenti formel

La liquidation de ce titre entraîne le licenciement de treize salariés, la rédaction du mensuel étant commune à celle de l'hebdomadaire *les Nouvelles du Val-d'Oise*, lancé il y a un an par le Groupe Saussez, mais vendu depuis pour un franc symbolique à la société Mach 3 de l'imprimeur M. Jacques Lopes.

Les deux autres sociétés dont le tribunal de commerce de Pontoise a prononcé la liquidation immédiate sont : Axxair, une petite compagnie de transport aérien, et l'Institut supérieur de technique de l'informatique (ISTI), dont le siège est à Maisons-Alfort.

Ce dépôt de bilan intervient quelques semaines après l'inculpation, le *23 juin dernier, de M. Thierry* Saussey, frère de Fabrice et président-directeur général de la société de communication Image et Stratégie (qui appartient à la holding), pour *« complicité de faux et usage de faux en écritures privées »* dans une affaire de fausses factures pendant la campagne électorale de M. Edgar *Faure en 1986* en *Franche-Comté*.

M. Fabrice Saussez dément fermement tout rapport entre ces deux *événements, ainsi que* l'existence de tout lien juridique ou financier entre ses affaires de presse et Image et Stratégie, laquelle, affirme-t-il, se porte parfaitement et envisage de s'associer au mois de septembre prochain avec un important groupe de publicité français ou international. – *(corresp.)*

La CNCL reste vigilante sur le pluralisme des magazines de TF 1

La CNCL vient d'écrire à TF 1 pour lui communiquer sa réponse au député RPR, M. Robert-André Vivien, qui avait récemment mis en cause la politique d'invitation du magazine « 7 sur 7 » *(le Monde* des 22 et 30 juillet).

Dans la lettre adressée à Mme Michèle Cotta, directrice de l'information de la Une, la CNCL souligne qu'elle *« attachera une importance particulière à l'équilibre de la politique d'invitation de « 7 sur 7 » à partir de la reprise de cette émission »*. La CNCL, sans pour autant prendre à son compte les affirmations de M. Vivien, entend ainsi signifier qu'elle n'accorde aucun blanc-seing à la chaîne pour ses magazines d'information, et qu'elle se réserve d'en apprécier le pluralisme sur une durée de plusieurs mois, en rendant publiques, à la rentrée,Cses prochaines observations.

Canal Plus pousse ses projets de chaînes thématiques

Canal Plus cherche à investir le créneau des chaînes thématiques, soit comme fournisseur de programmes, *soit directement comme* opérateur. C'est ainsi que sa filiale *Ellipse approvisionnera en images* la chaîne câblée consacrée au documentaire, « Planète », que la Générale d'images (filiale de la Générale des eaux) lancera vers le 15 septembre (*le Monde* du 14 juin).

Pour son propre projet Canal Plus Famille, Canal Plus a des ambitions plus larges : elle souhaite diffuser cette chaîne cryptée d'une part sur le câble, mais également grâce à des émetteurs hertziens pour lesquels elle demandera des autorisations au futur Conseil supérieur de l'audiovisuel. N'étant pas parvenue pour l'instant à un accord avec les opérateurs de câble qui ont leur propre canal pour enfants (Canal J), Canal Plus Famille a dû réserver une option pour être relayée sur le satellite Telecom 1 C. Et elle s'affirme en mesure de diffuser neuf mois après l'obtention de ses autorisations hertziennes.

De fait, le lancement de Canal Plus Famille *équivaudrait* à la création d'un septième réseau hertzien en France, place qui lui est disputée par le projet de chaîne musicale, toujours en veilleuse.

Enfin, à l'étranger, Canal Plus étudie le lancement d'une chaîne à péage en RFA, Canal Plus Allemagne, consacrée, comme sa grande sœur, au cinéma et aux sports.

● **M. Maxwell négocie une participation dans le quotidien espagnol *Diario 16*.** – Le patron de presse britannique Robert Maxwell cherche *à acquérir une partie du* groupe espagnol Informaciones y Publicaciones, *qui édite notamment Diario 16*, troisième quotidien du *pays derrière El País et ABC*. M. Maxwell souhaiterait réorienter ce journal *(qui tire à 150 000 exemplaires)*, pour en faire un grand quotidien *populaire, à l'instar de son Daily Mirror* ou du quotidien qu'il a toujours l'intention de lancer en France. Selon diverses sources, M. Maxwell serait *prêt à investir 1,2 milliard de pesetas* (environ 60 millions de francs) dans cette opération, qui conforterait sa position en Espagne où il est déjà actionnaire de la chaîne cryptée Canal 10.

Tauromachie

Paco Ojeda sur le départ ?

Paco Ojeda aurait décidé de mettre un terme à sa carrière de torero en raison d'une déficience rénale. Simon Casas, directeur des arènes de Nîmes, l'a annoncé le mardi 2 août, après une conversation avec José Luis Marca, beau-frère et *impresario du torero.*

Ojeda, âgé de trente-quatre ans, souffre de *calculs rénaux* et de coliques néphrétiques. Il devait respecter un repos de dix jours, selon ses médecins, mais aurait précipité son départ des arènes.

Le torero de Sanlucar de Barrameda (Andalousie) avait encore une trentaine de contrats à honorer jusqu'à la fin de la saison 1988. Il aurait déjà résilié ses engagements avec Santander et Valence (Espagne).

Paco Ojeda a commencé sa carrière en mai 1978 et est devenu en dix ans le successeur des Dominguin, Ordonez et Cordobes dans le cœur des aficionados. A ses détracteurs *qui lui* reprochaient d'imposer aux organisateurs des élevages trop faciles, il *répondit lors de la Féria de* Pentecôte de Nîmes, en mai dernier, en affrontant des taureaux *de Miura* que les vedettes évitent habituellement.



Le Monde

ARTS ET SPECTACLES

AVIGNON 88

Les Revenants

C'EST fini pour 1988. Il n'y aura bientôt plus dans les cours et les cloîtres que des échafaudages. La nuit sera vide. Les spectacles auront réintégré les lieux frileux de l'hiver.

La fatigue oubliée, de quoi se souviendra-t-on ? On dira qu'il a fait beau à Avignon, et qu'il y avait un monde fou. On redira que les spectateurs, ici, sont curieux de tout. Ils prouvent la nécessité du théâtre. Car ils l'aiment, que la représentation soit magnifique ou banale.

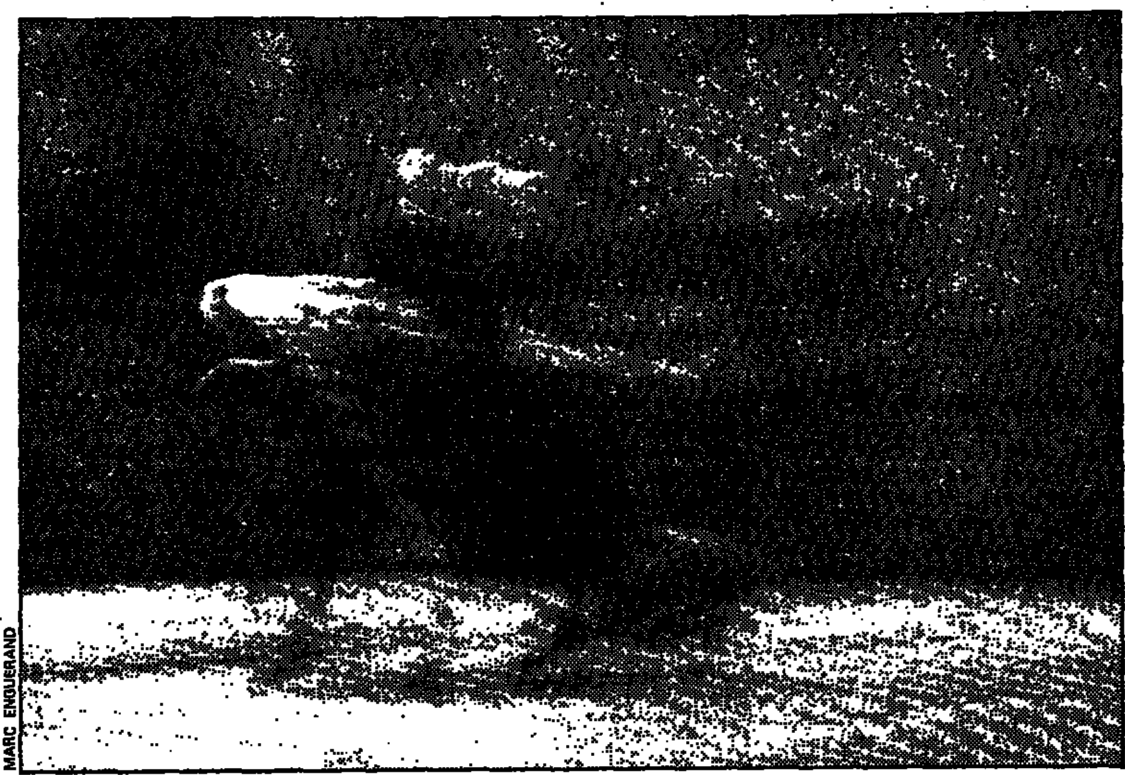
On aura rêvé, frissonné, cherché l'étonnement. On l'aura trouvé parfois. Pourtant, on gardera une bizarre impression, qui n'est pas particulière au Festival. Mais ici, forcément, étant donnée la concentration, elle est plus ramassée, plus forte. L'impression de retrouver souvent ce que l'on pourrait appeler un « effet-télé » : l'aplatissement de l'image, du récit, des personnages. Un langage linéaire, simple à suivre, et surtout des références repérables par tous, en même temps et immédiatement, parce que tout le monde regarde la télévision et y voit la même chose.

Ce n'est pas le théâtre que l'effet-télé marque le plus, mais ce n'est pas une raison pour ne pas s'en méfier. Le devoir des critiques, au risque de passer pour des privilégiés blasés, est sans doute la vigilance.

Tout au moins pour les lieux du « in » – le « off » dans sa majeure partie est vraiment mal loti. – on aura admiré une fois de plus et sans se lasser la splendeur d'une architecture, d'une nature faites pour abriter les grandioses mystères du théâtre, mais qui en dénoncent impitoyablement les faiblesses.

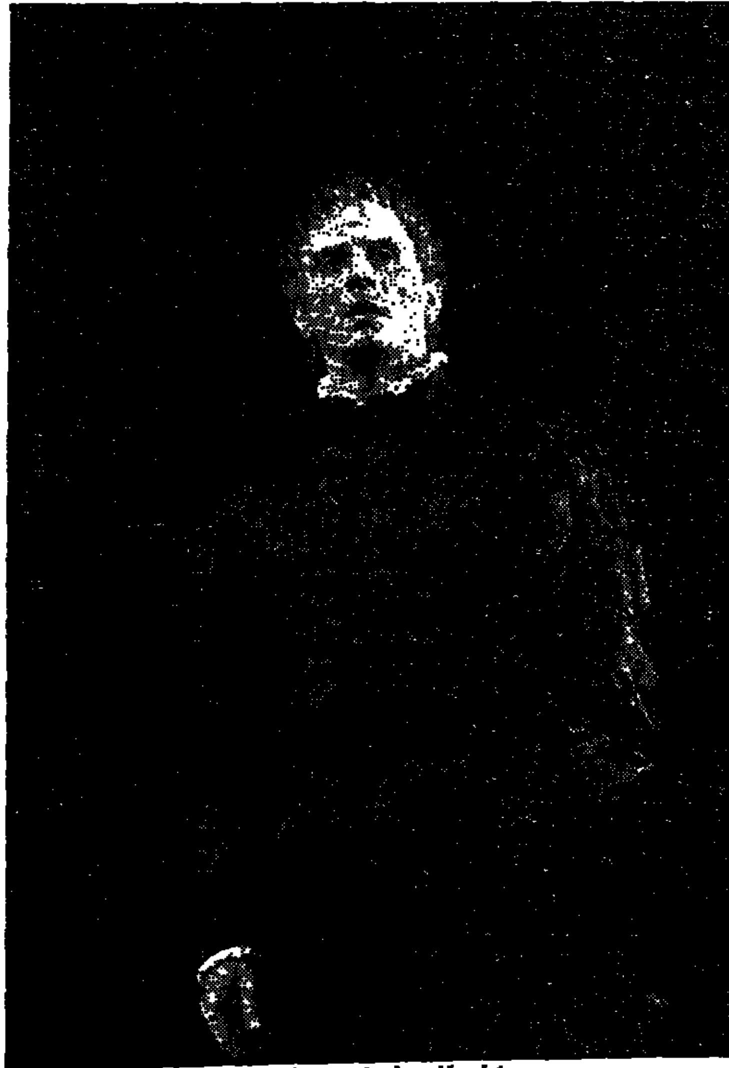
AVIGNON possède une qualité incorruptible : moins la beauté des pierres que leur histoire, les strates du passé, des passions qui s'y sont incrustées. Avignon est une ville franche où se rassemblent une armée de revenants, en prise directe avec les vivants. C'est pourquoi Shakespeare se trouve chez lui dans la Cour d'honneur, c'est pourquoi les chauves-souris ont répondu à l'appel du Conte d'hiver, *c'est pourquoi le cheval fantôme de* Hamlet *apparaît encore, apparaîtra longtemps, quand la lune frappe sa cuirasse d'acier.*

COLETTE GODARD.


MARC ENGUERAND

Le spectre d'*Hamlet*, dans la mise en scène de Patrice Chéreau.

Le voyage des comédiens


MARC ENGUERAND.

Gérard Desarthe dans *Hamlet*.

ILS sont là, en imperméable gris, valise à la main, le pas ralenti par la splendeur du lieu ; les voilà, les comédiens d'*Hamlet*, rassemblés autour de leur roi, fermés sur leurs secrets, revenus de tous les voyages, prêts à tout. Bientôt, en pleine lumière, avec les mains, les yeux, la voix – les armes blanches de leur art, – ils feront éclater la vérité du drame.

Combien seront-ils cette année, entre Palais des papes et Chartreuse, à s'être approchés de cette vérité-là ? Affranchis des pièges tendus par les textes, hélas *trop* souvent classiques – comme si le verbe d'aujourd'hui était rebelle aux murs d'antan, – on les aura rencontrés, retrouvés quelquefois au plus près du génie.

Si l'on avait la tête trop petite pour ne se souvenir que d'un seul, il faudrait garder bien sûr en mémoire le parcours sensible, entre guerre et paix, de Gérard Desarthe *dans Hamlet*. Guerre d'un homme seul contre l'honneur, le pouvoir, l'amour usurpés, menée par les chemins de traverse d'un esprit bouleversé au seul rythme des vents contraires, soufflés tantôt par Shakespeare et ses mots tempétueux, tantôt par les mouvements capricieux de l'atmosphère si particulière de la Cour. Paix d'un acteur en paix avec lui-même, la grâce du geste, l'élégance du timbre, la puissance du jeu.

Comment oublier Nada Strancar, le cœur, les bras grands ouverts, entraînant avec elle une flopée de comédiens peu expérimentés sur les hauteurs de la phrase tchékhovienne ? A elle seule, elle aurait pu tenir cette *Chronique d'une fin d'après-midi*, forte d'un talent qui lui permet, et à nous avec elle, de passer sans que l'on sache comment des larmes au rire, des chuchotements aux cris, et, lors de ce festival-marathon, de Shakespeare à Tchekhov et de Tchekhov à Shakespeare, du cloître du palais vieux à la cour d'honneur, où elle est absolument, naturellement, chez elle.

Deux qui s'étaient faits rares ici – on ne dira jamais assez le peu de clairvoyance des metteurs en scène au moment de constituer leurs distributions – sont enfin revenus pour défendre le seul texte d'un auteur vivant ayant trouvé grâce aux yeux des organisateurs du festival. Jean Bouise et Isabelle Sadoyan étaient Mub et Mab, les deux voix de *Tir & Lir*, de Marie Redonnet, *disant en mille et une* cabrioles drolatiques les mystères de la vie. Générosité, virtuosité d'un duo d'exception.

Et enfin, alors que l'on désespérait des entreprises du cycle Perec, est venu Sami Frey, sur la selle d'un vélo, qui, l'air de rien, a donné, sans que l'on s'en aperçoive, sa leçon de théâtre. Economie des moyens, économie des effets, enchantement de l'acteur apprivoisant le verbe. *« Je me souviens »*, disait-il. Nous nous souviendrons aussi, de lui, des autres, longtemps.

OLIVIER SCHMITT.

Au ciel de Tchekhov

RIMBAUD ne mentait-il pas s'il disait que la *lettre « o » est un œil* violet et le « u », les vagues marines ? Il ne songeait pas aux chiffres. Les Russes disaient que le « 8 » est l'image de la grand-mère, la *babouchka* : elle apparaît dans l'embrasure, le fichu au-dessus de la robe, elle apporte les confitures.

1988 aura été l'année des deux *babouchkas* et le Festival d'Avignon, celui de Tchekhov : *Chronique d'une fin d'après-midi*, dans l'édifice le plus ancien de la cité des papes, le cloître du Palais Vieux.

C'était les fins d'après-midi, en effet, les premières heures du soir. Le soleil irradiait par le travers les plus hautes pierres des remparts, les meurtrières du chemin de ronde qui donnait sur le fleuve, sur la route du Ventoux. Les pierres de ce cloître sont claires, roses et blanches, il y a des touches vert d'eau de plantes qui ont trouvé domicile, là haut, dans des jointures. Des nids aussi : les tourterelles lançaient par-dessus les acteurs des effrois d'ombres et de cris.


MARC ENGUERAND

Nada Strancar et Roland Amstutz dans *Chronique d'une fin d'après-midi*.

Sur le sable blanc du cloître, ils étaient une quinzaine. Ils se connaissaient, ils arrivaient de chez Tchekhov, les uns de *la Mouette*, d'autres de *la Cerisaie*. Ils avaient quitté le théâtre, c'était jour de relâche, ils étaient venus là pique-niquer. Nappes, *assiettes, arbouzes (ce sont* les pastèques), kalbassa (le saucisson).

Ils couraient, se hélaient de loin, s'étreignaient, se cherchaient, ils se disaient tout et rien, des lectures ; des passants, des chevaux vendus, des romans presque finis, des cultures à l'abandon, des trains en retard. Un pigeon criait trop fort. Il y eut le roulement très long et lointain d'une explosion de mines peut-être, le docteur qui prenait sa trousse.

Peut-être ne saurons-nous jamais pourquoi les paroles qu'écrivait Tchekhov tintent toujours d'un argent si net dans les poitrines, dans les mémoires ? Et là, dans cette *Chronique d'une fin d'après-midi*, avec ces acteurs pour la plupart très jeunes, conduits par leur professeur, Pierre Romans, il y eut un vent très *rare de liberté, d'émotion* vraie, de hasards, de fraîcheur de source, et tout simplement de bonheur de jouer.

MICHEL COURNOT.

MUSIQUE

A Tours, capitale soviétique

Visas en tout genre

Enviée pour ses interprètes presque autant que pour ses joueurs d'échec, l'Union soviétique nous envoie chaque été, pour la joie et les plus grands progrès de cent à deux cents stagiaires du monde entier, ses pédagogues les plus réputés. Les Semaines musicales de Tours sont une académie sans égal. Et un festival.



GÉRARD PROUST

Evgueni Svetlanov et le violoniste Andrei Korsakov.



Grigori Gritsyuk.

LA ville où l'on dort le mieux du monde, sous l'œil sévère de M. Royer, maire et défenseur de la moralité... Tours n'a pas changé. Pas trace de salles de cinéma classées tout en bas de l'alphabet, ou alors elles sont bien cachées. Restaurée, ravalée, la ville est propre jusqu'à la nausée. Jamais vu de feux rouges aussi scrupuleusement respectés. Mais Tours cache son jeu : il peut se faire qu'on y soit étonné.

Etre détourné de son chemin par un bon rock musclé venant de l'arrière-salle d'un café, voilà qui n'arrive pas tous les jours à un festivalier. Eh bien, c'est arrivé. Notre découverte du jour, ou plutôt de la soirée, s'appelait Visa d'expulsion. Toute l'apparence d'un vrai groupe soudé par un *swing* teigneux et rondelet. Le batteur, le bassiste et la petite jeune fille aux claviers – tous étudiants, comme le guitariste et le chanteur – se sont déjà fait un son. Alors, on ne voudrait pas s'interposer, mais il y a bien quelqu'un quelque part que de bons musiciens de rock, pas bidouilleurs et corrects compositeurs, devraient intéresser.

Tours, donc, peut réserver de l'imprévu. Nul n'ignore qu'à quelques kilomètres de la ville se déroule chaque été, à la Grange de Meslay, *un festival prestigieux*, coûteux, presque uniquement fréquenté par des stars, un festival où le smoking est plus que toléré. Mais qui sait que Tours abrite tout de suite après et jusqu'à la fin du mois de juillet, à un même niveau d'intérêt, un foyer musical moins haut de gamme mais vivant et singulier, un autre festival doublé d'un conservatoire saisonnier, enclave préservée de l'esprit routinier des tourneurs de concerts d'été, base inattendue pour des artistes que l'on n'entend nulle part ailleurs, que les impresarios se disputeraient s'ils les connaissaient. Ces artistes disparaissent, pour certains, toute une année ; d'autres, on ne les reverra jamais. Mais quelques-uns commencent là, en un concert, une immense carrière.

Les Semaines musicales de Tours (quatorzième édition cette année) sont, et c'est tout dire, le pied-à-terre français des musiciens soviétiques toutes catégories. Seraient-ils – et ils le sont ! – les professeurs les plus réputés du *conservatoire* Tchaïkovski de Moscou (la Sparte des pianistes et des violonistes) qu'on les retrouverait ici, paisiblement enfermés trois semaines durant en *compagnie* d'élèves venus pour eux des Etats-Unis, du Japon, du monde entier, et plutôt des provinces françaises que du Conservatoire supérieur de Paris – où l'on a, comme chacun sait, tout ce qu'il faut sur place en matière de pédagogie...

Le genre de la maison est de mettre la main à toutes les pâtes, d'enseigner dans la journée au calme – le conservatoire régional ressemble à un prieuré – pour se jeter le soir dans la mêlée, sous l'œil critique de ses élèves rassemblés. C'est ce qu'ont fait, notamment, cette année Michael Voskressensky (élève d'Oborine, professeur très demandé, pianiste puissant jusqu'à la dureté), Valentin Berlinski (violoncelliste du Quatuor Borodine, maître ès musique de chambre), Youri Bashmet (altiste et chef d'orchestre aimé des dieux, le Soviétique le plus demandé de l'été ; il a fait ses débuts français à l'Académie) et Andreï Korsakov, un inconnu au nom prestigieux, archet ailé dans le *Concerto* de Tchaïkovski.

Werther en ukrainien

Voilà précisément le genre de surprises dont ces Semaines se sont fait une spécialité. Chaque année, Rollo Kovacs (qui a eu l'idée et qui assume vaillamment la responsabilité de ces manifestations) sort de sa manche quelques « petits génies » ou virtuoses confirmés, puisés dans l'immense vivier des républiques soviétiques, mais dont la renommée reste à faire à l'étranger. L'an dernier, c'était Evguéni Kissin, très jeune, trop jeune prodige du clavier (*le Monde* du 22 juillet 1987).

Andreï Korsakov possède, lui, la technique et le métier. Il a déjà écumé les grands concours internationaux de violon sans obtenir, semble-t-il, le premier prix qui, en URSS, ouvre traditionnellement les portes d'importantes tournées à l'étranger. Il est pourtant un violoniste à l'aigu sublime, à l'élégance de phrasé presque féminine : Kogan plutôt qu'Oïstrakh. Mais la comparaison n'est pas usurpée.

« En Europe, les meilleurs chanteurs sont italiens, en Union soviétique, ils sont ukrainiens », déclare fièrement Grigori Gritsyuk. Son nom dit bien, en effet, qu'il n'est pas moscovite. Nouveau Chaliapine ? L'étiquette le fâche. Il se veut moins bon peut-être, *mais unique.* Cet athlétique baryton-basse, sorte de Depardieu hirsute, partage néanmoins avec le grand ancêtre russe l'aisance dans l'aigu (celle d'un vrai baryton), *mais aussi la clarté et* l'homogénéité du timbre dans la tessiture la plus grave. Son premier rôle à Kiev fut – en ukrainien ! – celui d'Albert dans *Werther*, de Massenet. Musique stylistiquement *« très difficile »*, pour laquelle, dit-il, *« il faut tomber pile ».*

Gritsyuk aurait pu plus mal tomber puisque Claudio Abbado, découvrant cette voix formidable, a décidé de lui confier, à l'Opéra de Vienne, plusieurs rôles pour la saison prochaine : Boris, Gérard dans *André Chénier*, Scarpia peut-être. Chose invraisemblable avant la « perestroïka », ce membre à part entière de l'Opéra national d'Ukraine se partagera désormais avec le théâtre viennois et passera en faisant des va-et-vient *« quatre à cinq mois en Autriche »*, le reste du temps chez lui. Il paraît même que Bashmet, qui joue le 2 août à Menton, voyagera pour la première fois non seulement avec sa femme mais avec sa petite fille. En matière de visa, c'est pour le moins une évolution.

ANNE REY.

Svetlanov et Rachmaninov

EVGUENI SVETLANOV est, à tous points de vue, une personnalité. Il compose, il dirige, il exhume depuis des années, pour les enregistrer, des œuvres méconnues ou oubliées du répertoire russe ou soviétique, de Balakirev et Taneïev à Arenski, l'élève de Tchaïkovski, ou à l'obscur Gretchaninov, émigré d'après la Révolution.

Cet élève de Gaouk (une dynastie : Gaouk fut le professeur de Mravinski) est de surcroît, depuis vingt-trois ans, le chef permanent de l'Orchestre national symphonique d'URSS. Ennemi de l'emphase et du sentimentalisme dans ses interprétations, particulièrement objectif et précis dans Tchaïkovski, Svetlanov perpétue une tradition qu'il définit ainsi : *« Fidélité sainte envers la partition. »*

Il avait réservé aux Semaines musicales de Tours la première française d'un opéra en un acte de Rachmaninov. A cheval entre l'opérette sentimentale et la suite de numéros de cabaret tzigane, devoir de fin d'études au *Conservatoire*, *Aleko* valut au jeune compositeur l'admiration de Tchaïkovski et l'honneur de voir sa première œuvre créée par le Bolchoï.

Certains airs d'*Aleko* – il y en a au moins un de très beau : la cavatine du héros – sont toujours populaires en Union soviétique. Peut-être parce que Chaliapine les a chantés en 1906. *« L'œuvre est l'explosion d'un jeune génie, je l'ai découverte à trente ans, j'en ai soixante, elle me convainc toujours,* dit Svetlanov. *Rachmaninov a beaucoup retouché ses œuvres de jeunesse, il n'a jamais révisé cet opéra, preuve qu'il en était satisfait.*

» Etudiant, déjà, j'étais farouchement « rachmaniniste ». Cela m'a valu quelques ennuis. Juste après la Révolution, Rachmaninov était parti pour les Etats-Unis (1). Au début des années 50 sa musique était encore interdite. La jouer était interprété comme une apologie de l'émigration.

» L'important – et cela on l'oublie – c'est que Rachmaninov n'avait jamais cessé d'espérer revenir au pays. D'ailleurs il l'aurait fait si on ne l'avait monté contre l'URSS en lui montrant de vieux articles parus dans les années 20 ou 30 et très hostiles à sa musique. Certains des critiques qui les ont écrits vivent toujours, ils sont docteurs, honorés, respectés. Personne ne songe à les juger pour ce qu'ils ont fait. »

(1) Rachmaninov est mort à Los Angeles en 1943.

La méthode Gornostaeva

ON compare volontiers l'enseignement pianistique en URSS à l'entraînement des sportifs : muscles, puissance, vélocité, combativité. *« Nos bases techniques sont peut-être plus solides, c'est vrai,* dit Vera Gornostaeva. *Un pianiste soviétique est immédiatement reconnaissable à ses qualités professionnelles indubitables. Mais si la virtuosité est brillante, la pensée peut rester, comme partout, terriblement ordinaire. »*

La méthode Gornostaeva, nouvelle venue et sorte de révélation de l'Académie de Tours cette année, est toute faite d'émotivité. Le but caché de son enseignement semble de *rompre, par la parole et par* l'exemple musical donné à pleines mains, sans lésiner, l'immense solitude du candidat soliste face à son clavier. Méthode où la métaphore est reine, qui puise ses images dans la poésie, la peinture, le cinéma (les « fondus-enchaînés » de Scriabine), qui cueille dans une symphonie, transcrite impromptu, la référence révélatrice, qui joint l'étude du son *isolé, note à note, piano* ou *forte*, aux techniques de décrispation, comme à la pure et simple affection. Jeunes gens ou adolescents, venus d'Osaka, de la *Juilliard School* (« nec plus ultra » américain) ou des cours particuliers de Pierre Sancan, tous les élèves de sa classe tourangelle sont sortis, après trois *semaines* de ce traitement, dotés d'une bonne assise au clavier, capables de dominer leur nervosité, voire de surmonter d'authentiques blocages, capables aussi de s'écouter, de doser leur sonorité, de construire et de faire respirer, chacun selon ses moyens, l'œuvre travaillée. *« Au début, le niveau m'a paru très faible, mais ils ont finalement joué pour l'audition de fin de stage comme des artistes. »* Professeur à l'Ecole centrale de musique de Moscou, Vera Gornostaeva vient de fêter son seizième lauréat primé dans un grand concours international.

« Ce qu'on donne au piano, il vous le rend », dit encore cette femme calme. Formée par le grand Heinrich Neuhaus, *comme le très réputé Lev Naoumov* également présent à Tours, cette pédagogue merveilleuse a eu comme élève la fille de Guilels (*« elle n'a pas hérité du génie de son père, pourtant elle joue et donne des concerts »*) ; de sa classe sont surtout sortis Alexandre Slobodianik et Ivo Pogorelitch (dont elle dit avec un brin de résignation qu'*« il a trouvé son style contre la tradition »*).

Pianiste authentique elle-même, coloriste merveilleuse au toucher *profond, productrice* à la télévision, journaliste, Vera Gornostaeva ne parle jamais de technique, de doigtés, de recettes. Enseigner, dit-elle, c'est éveiller l'*imagination*, *« trouver la clé »*. Secret ni de force ni d'endurance, mais de pensée.

A. R.

PATRIMOINE

« La mémoire des siècles » à Strasbourg

De l'incunable au journal quotidien

A l'occasion des fêtes du bimillénaire de Strasbourg, l'église Saint-Paul abrite une exposition consacrée à « 2 000 ans d'écrits en Alsace », mais qui déborde largement les limites de la province rhénane.

SON transport de Paris vers Strasbourg mobilise un fourgon blindé et trois motards pour lui ouvrir la route. La passagère de ce convoi exceptionnel : le premier livre imprimé par Gutenberg, vers 1454, une Bible sur vélin. Il en existe quatre exemplaires (complets) au monde. Aussi l'ouvrage est-il jalousement gardé par la Bibliothèque nationale, d'où il n'est pas sorti depuis deux cents ans – 1788, – date à laquelle il fut acheté par Louis XVI. Les assurances ont exigé ces conditions draconiennes pour son déplacement.

Cette Bible est estimée à près de 200 millions de francs. C'est bien sûr la pièce maîtresse de « La mémoire des siècles, 2 000 ans d'écrits en Alsace », une exposition qui déborde largement les frontières de la province rhénane. Même si ses limites sont une borne milliaire romaine trouvée sur les bords du Rhin et un numéro récent des *Dernières Nouvelles d'Alsace*, c'est aussi la démonstration que l'on peut organiser une manifestation à base de livres et de manuscrits sans faire fuir le grand public.

Celui-ci s'agglutine autour de la presse à bras – modèle Gutenberg – qui fonctionne toutes les demi-heures, palpe les différentes peaux utilisées par les scribes du Moyen Age, lit avec délectation les différentes recettes pour fabriquer l'encre ou les couleurs – l'une d'entre elles exige le corps de deux basilics et le sang d'un homme roux. Il tourne autour des vitrines où sont rangés les manuscrits enluminés. Les plus beaux ont été élaborés au couvent de Marbach, dont les ruines, près de Colmar, étaient encore visibles au milieu du dix-neuvième siècle. Sur l'un d'entre eux, les deux scribes, la nonne Gutra et le chanoine Sintram se sont représentés offrant leur travail à la Vierge. Plus loin, un rituel du quatorzième siècle provenant d'un autre couvent, celui de Sainte-Agnès, entrouvert, exhibe de somptueuses illustrations rouge carminé.

Le public – beaucoup d'Allemands – s'extasie sur la fraîcheur des couleurs et la minutie du travail. Ici une lettre initiale se ploie en forme de L et dans sa partie inférieure se transforme en dragon, là un grand V donne de l'élan au mot Verba et se termine en serpent. Les marges des livres sont envahies par de minuscules figures qui s'engendrent à partir de volutes terminales des lettres splendidement tracées. Animaux sauvages ou domestiques, monstres fabuleux, corps humains, se dégagent des versets.

Mais l'exposition ne se borne pas à aligner quelques trésors tirés de l'obscurité des bibliothèques. C'est aussi un travail fort didactique qui nous plonge dans l'histoire de l'écrit. Exemple à l'appui, on assiste à l'évolution de l'enluminure et de l'écriture. Au passage de l'onciale mérovingienne à la caroline imposée par Charlemagne, elle-même détrônée par le gothique. Celui-ci naît dans le nord de la France, et non pas en Allemagne comme on le pense trop souvent, pour répondre à des problèmes de place et de coût du parchemin. Aux lettrines carolingiennes issues de la tradition irlandaise succède le réalisme de l'époque romane. Le plus bel exemple de cette production est l'*Hortus Deliciarum*, un résumé de l'Eglise sous toutes ses formes, celle des martyrs, des prédicateurs et des docteurs. Ce volume capital fut anéanti dans l'incendie de la bibliothèque de Strasbourg en 1870. Il a été possible de le reconstituer grâce à des copies.

Ces enluminures savantes ne sont pas toutes issues de l'imagination des moines. Des cahiers de modèles circulaient de couvent à couvent. Ils ont presque tous disparu. Mais des éléments de l'un d'entre eux sont exposés ici : anges et cavaliers qui peuvent se combiner avec le texte. A partir du treizième siècle, les dominicains dominent ce monde de l'écritoire. Avec eux l'expressionnisme va gagner. Le serpent de la tentation s'affuble d'un visage virginal pour mieux induire Eve au péché. Le corps de Nabuchodonosor est dépecé par un oiseau de proie. Le gothique tardif donnera des enluminures moins réalistes encore. L'artiste y déploie une verve plus relâchée, comme dans ce missel de Strasbourg où l'on distingue pour la première fois la silhouette de la cathédrale achevée, ou ce *Livre de la nature* où figure un étonnant « bouquet » d'oiseaux. Un cahier du seizième siècle décrit minutieusement, sur une douzaine de feuillets, la vie quotidienne des mineurs d'argent alsaciens de La Croix-aux-Mines vers 1530. Mais nous sommes ici dans le domaine du reportage illustré, voire de la bande dessinée. L'imprimerie est déjà née.


Evangéliaire de Lichtental, quinzième siècle. Bibliothèque de Karlsruhe.

Gutenberg a mûri son invention à Strasbourg, mais c'est dans sa ville natale, Mayence, qu'il imprima son premier ouvrage : la célèbre Bible de quarante-deux lignes tirée à cent cinquante exemplaires. Il ne reste aujourd'hui que quarante exemplaires de cet incunable (1), dont quatre sur vélin. Un de ses associés, le Strasbourgeois Jean Metelin, quinze ans après son maître, édita à son tour une Bible, la première en langue allemande. La capitale alsacienne a dix ans d'avance sur Paris. Pendant un siècle, ce sera l'un des grands centres de l'imprimerie. Quantité d'ouvrages religieux sortiront de ses presses, certains illustrés de bois de Hans Baldung Grien, autre enfant de la ville, mais aussi des livres médicaux, de poésie latine, la mise à jour de la géographie de Ptolémée, où, pour la première fois, le Nouveau Monde est désigné sous le nom d'Amérique, un hommage à Amerigo Vespucci, qui avait prêté ses notes aux auteurs du volume. La *Jolie histoire de l'âne d'or d'Apulée* ou celle de *l'Horrible Dracula*, un exemplaire unique, figurent parmi les chefs-d'œuvre exposés à Saint-Paul. Après le triomphe de la Réforme, qui voit la multiplication des pamphlets, cet âge d'or va prendre fin.

L'exposition se termine par une évocation de la presse alsacienne au cours des dix-neuvième et vingtième siècles, reflet des vicissitudes politiques de la province, tiraillée entre la France et l'Allemagne. Cette histoire appartient désormais au passé. La réconciliation est scellée depuis des lustres. D'ailleurs, François Mitterrand et Richard von Weizsäker, président de la République fédérale d'Allemagne, devraient visiter de concert l'exposition en septembre. A cette occasion, la Bibliothèque nationale prêtera le *Serment de Strasbourg*, pacte bilingue passé en 842 par le représentant de la Francie, Charles le Chauve, et celui de la Germanie, Louis le Germanique. La plus ancienne trace écrite du français comme de l'allemand.

EMMANUEL DE ROUX.

(1) On appelle incunable un ouvrage imprimé avant le 31 décembre 1500.

★ « La mémoire des siècles », église Saint-Paul, place de l'Université, Strasbourg, jusqu'au 16 octobre. L'exposition est organisée avec le concours de la Bibliothèque nationale.

Mécénat, sciences et art

L'EXPOSITION présentée à Strasbourg dans le cadre du bimillénaire de la ville a été imaginée et organisée par une association loi de 1901 : Mécénat, sciences et arts, animée par Victor Beyer, Hubert Bari et Guy Hildwein. Ces deux derniers sont de jeunes scientifiques (respectivement zoologue et minéralogiste) *« lassés de la guerre entre les cultures »* et désireux de *« jeter des ponts entre les arts et les sciences »*. Leur première exposition, « Bijoux, cailloux, fous » (de la minéralogie à la joaillerie), a été vue par 100 000 visiteurs à Strasbourg, et 190 000 à Paris. Elle sera remontée dès la rentrée au British Museum de Londres. Le budget de telles opérations est élevé : 6 millions de francs pour la première, 2,5 millions de francs pour l'exposition parisienne, sans parler du catalogue. La ville, la région, le ministère de la recherche et celui de la culture ainsi que des entreprises privées comme le Crédit mutuel ont participé à son financement.

ARCHÉOLOGIE

Les tombeaux des empereurs mandchous

Pu Yi fuit ses mânes

A l'heure où revit sur les écrans Pu Yi, le bambin haut comme trois pommes qui passait en revue ses mandarins dans la Cité interdite, la visite aux nécropoles où reposent ses ancêtres favorise la méditation.

PU YI, le dérisoire anti-héros de Bertolucci, qui abdiqua en 1912 à l'âge de six ans, n'est pas enterré aux côtés de ses prédécesseurs : mort citoyen de la République populaire de Chine, il fut incinéré en 1967.

Les dernières demeures de neuf empereurs, de leurs épouses et concubines, de cette dynastie mandchoue appelée Qing qui conquit la Chine en 1644 se répartissent sur deux sites, choisis à l'est et à l'ouest de Pékin. Le site le plus ancien est celui de l'est. Il aurait été découvert, au cours d'une partie de chasse, par Sunzhi, l'unificateur de la dynastie. Celui de l'ouest a été préféré en 1729 par l'empereur Yongzheng qui, ayant bravé la volonté de son père Kangxi pour monter sur le trône (et l'ayant aidé – murmure-t-on – à passer de vie à trépas), n'aurait pas osé affronter ses mânes dans l'éternité. Par la suite, les successeurs optèrent pour l'un ou l'autre lieu pour y faire construire leur tombe.

Les Mandchous, fascinés par la civilisation du vieil empire qu'ils avaient soumis, copièrent sur leurs prédécesseurs Ming l'ordonnance de leurs nécropoles. Les tombeaux sont situés au pied des montagnes, qui les protègent des influences néfastes apportées par les vents, et baignés par les eaux canalisées de rivières. Les espaces, d'une quarantaine de kilomères carrés, étaient enclos de murs pourpres, couleur symbolique de la puissance. Il était interdit de couper du bois et de faire paître du bétail sur une superficie dix fois plus grande.

Sur une voie sacrée de 5 kilomètres, ouverte par un portique en marbre blanc, se succèdent des pavillons abritant des stèles, des portes monumentales, des ponts délicats, des haies d'honneur d'animaux réels ou fabuleux et de mandarins militaires et civils figés dans la pierre. Chaque tombeau est ombragé de pins et de thuyas vénérables. Un palais des Faveurs éminentes où avaient lieu les sacrifices d'animaux et les rites funéraires, des cours avec des autels précèdent l'hypogée et le tumulus.

La République populaire n'a pas voulu laisser en friche d'aussi vastes terrains. A l'est, les paysans sèment et récoltent sur ces champs élyséens ; à l'ouest, les militaires ont installé alentour leurs cantonnements.

Leur éloignement relatif de la capitale, la difficulté des transports, ont préservé les tombeaux Qing des hordes se déplaçant au sifflet pour la pause-photo obligatoire avant de remonter dans l'autocar.



Le site de l'est est l'un des plus impressionnants que l'on puisse visiter en Chine. Ici, mieux que dans la vallée des tombeaux Ming, le visiteur saisira l'agencement symbolique de l'espace et l'ordonnance magique qui traduisent la conception qu'avaient les Chinois des rapports de l'homme avec la nature et du souverain avec ses sujets.

Aux côtés de Sunzhi reposent Kangxi, le contemporain de Louis XIV, qui régna soixante et un ans ; Qianlong, qui abdiqua au bout de soixante années de règne pour ne pas offenser la mémoire de son grand-père ; Xianfeng, le bon à rien qui fit de Cixi sa concubine ; Tongzhi, le fils de Cixi et du précédent, mort de la vérole à dix-neuf ans. C'est là, également, que repose la terrible douairière qui s'obstina à préserver la Chine du monde moderne et qui osa couvrir son tombeau de tuiles vernissées jaunes, normalement réservées aux empereurs.

En 1928, un seigneur de la guerre affilié au Guomindang, Sun Tianying, fit ouvrir par ses soldats les tombeaux de Qianlong et Cixi et pilla les fabuleux bijoux d'or, de jade et les vaisselles précieuses. Pu Yi raconte dans son autobiographie comment cette profanation fut décisive dans son choix du camp japonais.

Une petite exposition regroupe aujourd'hui dans une des salles du tombeau les objets dédaignés par les pillards : un suaire tissé de fils d'or, mais aussi les gâteries que Cixi tint à emporter dans la tombe comme des cigarettes des marques Muratti et Cameo qu'elle faisait importer de Grande-Bretagne et des Etats-Unis.

L'hypogée de Qianlong, aux parois de marbre blanc ornées de bas-reliefs de bouddhas, de bodhisattvas, de gardiens célestes, et gravées de trente mille signes de sutras et incantations en sanskrit et en tibétain est des plus remarquables.

A l'ouest reposent quatre empereurs Qing. Parmi eux, le malheureux Guangxu, que Cixi séquestra et que, douze heures avant sa propre mort, elle fit probablement empoisonner pour s'assurer qu'après son départ la Chine ne risquerait pas de s'engager dans la voie de réformes qu'elle honnissait. En désignant, sur son lit de mort un enfant de deux ans, Pu Yi, pour monter sur le trône, elle pensait choisir le moindre risque.

Les tombeaux Qing, préservés des destructions les plus systématiques comme des constructions disparates qui ont bouleversé l'ordonnance de la plupart des hauts lieux de la culture chinoise, réservent des surprises. Qui nous dira, par exemple, par qui fut coupée la natte des mandarins de pierre de la voie sacrée ?

ISABELLE LANDRY.

Itinéraire

LES tombeaux Qing de l'Est sont situés dans le district Zunhua de la province du Hebei à 125 kilomètres à l'est de Pékin. Des autocars spéciaux partent de la gare routière de Qianmen tous les mardis, jeudis, dimanches. L'aller-retour coûte 15 yuans (1). Sur place, on trouvera buvettes et gargotes.

Les tombeaux Qing de l'Ouest se trouvent dans le district Yi de la province du Hebei, à 135 kilomètres au sud-ouest de la capitale. Ils ne sont pas desservis par des autocars au départ de Pékin. La location d'une voiture pour la journée revient à 250 yuans. Chaque excursion prend la journée, et l'on prévoira de partir tôt le matin car les routes sont encombrées. La vente des tickets d'entrée pour les tombeaux excavés (Qianlong, Cixi, Guangxu) s'arrête à 15 h 30.

A Shenyang, capitale de la province du Liaoning, cœur de la Mandchourie, on peut visiter les tombes des deux premiers empereurs Qing, morts avant que la dynastie ne se rende maîtresse de la Chine entière.

(1) 1 yuan = 1,60 F.

CINEMA

La cinémathèque

PALAIS DE CHAILLOT (47-04-24-24)

MERCREDI

La Sorcellerie à travers les âges (1921), de Benjamin Christensen, 16 h ; Hoots mon (1939, v.o.), de Roy William Neill, 19 h ; Cabin in the Sky (1943, v.o.), de Vincente Minnelli, 21 h.

JEUDI

La Grande Parade (1926), de King Vidor, 16 h ; Old Mother Riley MP (1939, v.o.), d'Oswald Mitchell, 19 h ; The Bitter Tea of General Yen (1933, v.o.), de Frank Capra, 21 h.

VENDREDI

Le Cabinet des figures de cire (1924), de Paul Leni, 16 h ; Shipyard Sally (1939, v.o.), de Monty Banks, 19 h ; les Faubourgs de New York (1933, v.o.), de Raoul Walsh, 21 h.

SAMEDI

Loulou (1928), de Georg Wilhem Pabst, 15 h ; City Girl, Our Daily Bread (1929-1930), de F.W. Murnau, 17 h ; Trouble Brewing (1939, v.o.), d'Anthony Kimmins, 19 h ; What Price Hollywood ? (1932, v.o.), de George Cukor, 21 h.

DIMANCHE

Steamboat Bill Junior (1928), de Charles Reisner, 15 h ; 14-Juillet (1932), de René Clair, 17 h ; Under Your Hat (1940, v.o.), de Maurice Elvey, 19 h ; le Brigand bien aimé (1939, v.o.), de Henry King, 21 h.

LUNDI

Relâche.

MARDI

Prix de beauté (1930), de Augusto Genina, 16 h ; Casbags (1940, v.o.), de Marcel Vanel, 19 h ; Steamboat Round the Bend (1935, v.o.), de John Ford, 21 h.

VIDÉOTHÈQUE DE PARIS (40-26-34-30)

MERCREDI

Si vous avez manqué le début : Paris la nuit : Paris la nuit (1956) de Jacques Baratier et J. Valère, les Portes de la nuit (1942) de Marcel Carné, 14 h 30 ; Actualités anciennes : Actualités Gaumont, 16 h 30 ; Café, cafés : Du côté de la rue de Seine (1965) de J.-C. Lubtchansky, Nadja à Paris (1964) d'Eric Rohmer, Masculin-Féminin (1969) de Jean-Luc Godard, 18 h 30 ; Anticipation : l'Affaire des divisions Morituri (1984) de F.J. Ossang, A l'ombre de la canaille bleue (1985) de Pierre Clémenti, 20 h 30.

JEUDI

Si vous avez manqué le début : Paris en chantant : les Paris du cœur (1986) de Jean Richard, Romance de Paris (1941) de Jean Boyer, 14 h 30 ; Paris sur seine : Une histoire d'eau (1958) de François Truffaut et Jean-Luc Godard, l'Eau (1964) de M. Gibaud, la Vie d'un fleuve (1931) de J. Lods, la Seine a rencontré Paris (1957) de Joris Ivens, 16 h 30 ; Paris, Mai 68 : Trente-Trois Jours en Mai (1970) de F. Chardeaux, Camarades (1969) de Marin Karmitz, 18 h 30 ; Cinéma muet : Actualités Gaumont, le P'tit Parigot (1926) de R. Le Somptier, 20 h 30.

VENDREDI

Si vous avez manqué le début : Café, cafés : Un samedi à la Goutte d'or (1977) de Y. Launnet, les Mauvaises Fréquentations (1966) de Jean Eustache, 14 h 30 ; la Troisième République : Actualités Gaumont, 16 h 30 ; Faubourg Montmartre (1931) de R. Bernard, 16 h 30 ; Paris en chantant : Bande-annonce : la Vie parisienne, la Valse de Paris (1949) de M. Achard, 18 h 30 ; Paris en chantant : la Nuit des cabarets (1951) de R. Alexandre, Clémentine Tango (1982) de Caroline Roboh, 20 h 30.

SAMEDI

Si vous avez manqué le début : Actualités anciennes : Actualités Gaumont, 12 h 30 ; Actua Tilt (1961) de J Herman, Bande annonce : Paradis pour tous (1982) d'Alain Jessua, Alphaville (1965) de Jean-Luc Godard, 14 h 30 ; Paris en chantant : le Vrai Paris (1932) de J.C. Bernard, le Chanteur de Mexico (1956) de R. Pottier, 16 h 30 ; Café, cafés : Vous avez dit Pigalle ? (1979) de J. Martinengo, Bob le Flambeur (1955) de Jean-Pierre Melville, 18 h 30 ; la Troisième République : la Rue de la Gaîté (1963) de Drot, Quartet (1981) de James Ivory, 20 h 30.

DIMANCHE

Si vous avez manqué le début : la Troisième République : le Grand Méliès (1952) de Georges Franju, le Silence est d'or (1947) de René Clair, 14 h 30 ; la Troisième République : Entr'acte (1924) de René Clair, Bande annonce : Quartet, les Années folles (1960) de Mirea Alexandresco et Henry Torrent, 16 h 30 ; Anticipation : Atmosphère (1985) de Yann Piquer et Philippe Dorison, Bande annonce : le Couple témoin (1975) de William Klein, Paradis pour tous (1982) d'Alain Jessua, 18 h 30 ; Paris en chantant : le Mal de Paris (1985) de P. Zeyen, Bande annonce : faubourg Montmartre (1931), Rigolboche (1936) de Christian-Jaque, 20 h 30.

LUNDI

Relâche.

MARDI

Si vous avez manqué le début : la Troisième République : A la Varenne (1933), la Belle équipe (1936) de Julien Duvivier, 14 h 30 ; Paris-banlieue : Un dimanche à Colombes (1971) de P. Willemiln, Smash en direct (1961) de L'Equipe des caméras associées, Orly sur Seine (1962) de P. Zimmer, Une partie de campagne (1936-1946) de Jean Renoir, 16 h 30 ; Paris-banlieue : Antoine chante les élucubrations (1966) de A. Brunet, Aubervilliers (1945) de E. Lotar, la Ville bidon (1975) de Jacques Baratier, 18 h 30 ; Paris, Mai 68 : Mikono (1978) de J.-M. Humeau, la Dialectique peut-elle casser des briques (1973) de G. Cohen, 20 h 30.

Les exclusivités

LES AILES DU DÉSIR (Fr.-All., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08).

AMÈRE RÉCOLTE (All., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52).

AMERICAN NINJA (A., v.f.) : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).

LES ANNÉES SANDWICHES (Fr.) : UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40).

AU REVOIR LES ENFANTS (Fr.-All.) : Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

BAGDAD CAFÉ (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; UGC Maillot, 17e (47-48-06-06) ; v.f. : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

BALANCE MAMAN HORS DU TRAIN (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26).

BIRD (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

BLOODSPORT (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

BLUE-JEAN COP (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

LA BOHÈME (Fr., v.o.) : Vendôme Opéra, 2e (47-42-97-52).

CAN'T BUY ME LOVE (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Images, 18e (45-22-47-94).

CÉRÉMONIE D'AMOUR (**) (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26).

CHOCOLAT (Fr.) : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

CRITTERS 2 (A., v.o.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

CRY FREEDOM (Brit., v.o.) : Saint-Michel, 5e (43-26-79-17).

DE BRUIT ET DE FUREUR (**) (Fr.) : Reflet Logos II, 5e (43-54-42-34) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

LE DERNIER EMPEREUR (Brit.-It., v.o.) : Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60) ; v.f. : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67).

DOUBLE DÉTENTE (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

ECLAIR DE LUNE (A., v.o.) : Club Gaumont (Publicis Matignon), 8e (43-59-31-97) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50).

EDDIE MURPHY SHOW (A., v.o.) : UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40).

EMMANUELLE 6 (**) (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; Maxevilles, 9e (47-70-72-86) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06).

EMPIRE DU SOLEIL (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46).

LES ENFANTS DE L'IMPASSE (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; v.f. : UGC Opéra, 9e (45-74-95-40).

EST-IL FACILE D'ÊTRE JEUNE... EN URSS (Sov., v.o.) : Le Triomphe, 8e (45-62-45-76).

ET SI ON LE GARDAIT ? (A., v.o.) : UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44).

LE FESTIN DE BABETTE (Dan., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Cluny Palace, 5e (43-54-07-76) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40).

FRANTIC (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02).

LES GENS DE DUBLIN (A., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

LE GRAND BLEU (Fr., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Kinopanorama, 15e (43-06-50-50) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Rex (Le Grand Rex), 2e (42-36-83-93) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

LE GRAND CHEMIN (Fr.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; George V, 8e (45-62-41-46).

HAIRSPRAY (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; La Bastille, 11e (43-54-07-76) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

L'INSOUTENABLE LÉGÈRETÉ DE L'ÊTRE (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02).

LA LÉGENDE DU LAGON (Nouvelle Zélande, v.f.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

LIAISON FATALE (*) (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46).

LONGUE VIE A LA SIGNORA (It., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

MÈRE TERESA (Brit., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

LA MÉRIDIENNE (Suis.) : UGC Danton, 6e (42-25-10-30).

MEURTRE DANS UN JARDIN ANGLAIS (Brit., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

MILAGRO (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Publicis Saint-Germain, 6e (42-22-72-80) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; La Bastille, 11e (43-54-07-76) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

MISTER DYNAMITE (Hong Kong, v.f.) : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31).

NEUF SEMAINES ET DEMIE (*) (A., v.o.) : Le Triomphe, 8e (45-62-45-76).

LE NOM DE LA ROSE (Fr.-It.-All., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) ; L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

L'OEUVRE AU NOIR (Fr.-Bel.) : UGC Odéon, 6e (42-25-10-30).

LES PRÉDATEURS DE LA NUIT (*) (Fr., v.f.) : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).

PUBLIVORE (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

LE QUATRIÈME PROTOCOLE (Brit., v.o.) : Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08).

RETOUR DE FLAMME (*) (A., v.o.) : Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82).

SAMMY ET ROSIE S'ENVOIENT EN L'AIR (Brit., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

LES FILMS NOUVEAUX

ENVOYEZ LES VIOLONS. Film français de Roger Andrieux : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; UGC Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01).

POUR UNE NUIT D'AMOUR. Film américain de Dusan Makavejev, v.o. : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Images, 18e (45-22-47-94) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

RANDONNÉE POUR UN TUEUR. Film américain de Roger Spottiswoode, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; UGC Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01).

LA TRAVESTIE. (*) Film français d'Yves Boisset : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; UGC Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Images, 18e (45-22-47-94) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

UNE BRINGUE D'ENFER ! Film américain de Kevin Reynolds, v.o. : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Maxevilles, 9e (47-70-72-86) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Images, 18e (45-22-47-94) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

EXPOSITIONS

Centre Georges-Pompidou

Plateau Beaubourg, rue Saint-Martin (42-77-12-33). T.l.j. sf mar. de 12 h à 22 h, sam., dim. et jours fériés de 10 h à 22 h.

LES ANNÉES CINQUANTE. Entre le béton et le rock. Galerie du Cci. Jusqu'au 17 octobre. / Quelques aspects de l'art contemporain, grande galerie. Petit foyer. Jusqu'au 17 octobre.

ARCHI-TRAIN. Atelier des enfants. Jusqu'au 24 septembre.

LA COTE-D'IVOIRE AU QUOTIDIEN. Grand et petit foyer. Jusqu'au 29 août.

DESIGN FRANÇAIS, 1960-1990. Forum. Jusqu'au 26 septembre.

LA HUNE. Salle d'art graphique. Jusqu'au 17 octobre.

HÉROS DE PAPIER - LES RÉCITS COMPLETS DES ANNÉES CINQUANTE. Salle d'actualité. Jusqu'au 26 septembre.

LA MÉDIATHÈQUE. Une architecture en mouvement. Bibliothèque publique d'information. Jusqu'au 15 août.

BERNARD PLOSSU, 1963 - 1988. Galerie du Forum. Jusqu'au 5 septembre.

PRISUNIC. Galerie des brèves, Cci. Jusqu'au 29 août.

FRANK STELLA. 1970-1987. Galeries contemporaines. Jusqu'au 28 août.

Musée d'Orsay

1, rue de Bellechasse (40-49-48-14). T.l.j. sf lun. de 10 h à 18 h, dim. de 9 h à 18 h, jeu. de 10 h à 21 h 45.

A LA RECHERCHE DES FILMS PERDUS. Exposition dossier. Entrée : 23 F. Jusqu'au 4 septembre.

CINÉMATOGRAPHE, INVENTION DU SIÈCLE - AFFICHES DU CINÉMA MUET. Exposition dossier. Entrée : 23 F. Jusqu'au 4 septembre.

GUSTAVE LE GRAY. Photographe (1820 - 1882). Entrée : 20 F (13 F dim.). Jusqu'au 14 août.

LE JAPONAIS D'OPÉRA. Exposition dossier. Entrée : 23 F. Jusqu'au 18 septembre.

LA PHOTOGRAPHIE AU MUSÉE D'ORSAY. Exposition dossier. Entrée : 20 F. Jusqu'au 14 août.

RIVIÈRE GRAVEUR ET LITHOGRAPHE. Entrée : 23 F. Jusqu'au 18 septembre.

RIVIÈRE PHOTOGRAPHE. Entrée : 23 F. Jusqu'au 18 septembre.

Palais du Louvre

Entrée provisoire sur le quai des Tuileries (42-60-39-26). T.l.j. sf mar. de 9 h 45 à 17 h.

L'AN V : DESSINS DES GRANDS MAITRES. Pavillon de Flore (2e étage). Entrée : 20 F (gratuit le dim.). Jusqu'au 26 septembre.

LE DÉCOR INTÉRIEUR DES TUILERIES SOUS LE RÈGNE DE LOUIS XIV. Pavillon de Flore. Entrée : 20 F. Jusqu'au 18 septembre.

NOUVELLES ACQUISITIONS DU DÉPARTEMENT DES SCULPTURES 1984-1987. Pavillon de Flore (salle basse). Jusqu'au 26 septembre.

Musée d'Art moderne de la Ville de Paris

11, av. du Président-Wilson (47-23-61-27). T.l.j. sf lun. de 10 h à 17 h 30, mer. jusqu'à 20 h 30.

GENEVIÈVE ASSE. Entrée : 20 F. Jusqu'au 18 septembre.

YOJI KURI. Musée des Enfants. Entrée : 15 F. Jusqu'au 11 septembre.

EUGÈNE LEROY, RÉMY ZAUGG. Arc. Entrée : 15 F. Jusqu'au 25 septembre.

ALIX RIST. Entrée : 15 F. Jusqu'au 11 septembre.

Grand Palais

Av. W.-Churchill, pl. Clemenceau, av. Gal-Eisenhower.

LE JAPONISME. Galeries nationales (42-56-09-24). T.l.j. sf mar. de 10 h à 20 h, mer. jusqu'à 22 h. Entrée : 28 F. Jusqu'au 15 août.

MOI ET LES AUTRES, PORTRAITS DE JACQUES-HENRI LARTIGUE. (42-56-37-11). T.l.j. sf mar. et mer. de 12 h à 19 h. Entrée : 12 F. Jusqu'au 31 décembre.

Musées

A CHACUN SON CARACTÈRE - PORTRAITS DIVERS. Dans l'atelier du sculpteur au milieu des moules et des outils. Musée Bouchard, 25, rue de l'Yvette (46-47-63-46). Mer. et sam. de 14 h à 19 h. Entrée : 15 F. Jusqu'au 15 septembre.

ANNÉES TRENTE, QUARANTE, CINQUANTE. Graphismes et créations SEITA. Musée-galerie de la Seita, 12, rue Surcouf (45-56-60-17). T.l.j. sf dim. et jours fériés de 11 h à 18 h. Jusqu'au 3 septembre.

BORDS DE MER. Musée de la marine, palais de Chaillot, place du Trocadéro (45-53-31-70). T.l.j. sf mar. de 10 h à 18 h. Jusqu'au 31 août.

COSTUMES DE VILLE, COSTUMES DE SCÈNE. La collection Umberto Tirelli au palais Pitti. Musée des arts de la mode, 109, rue de Rivoli (42-60-32-14). T.l.j. sf lun. et mar. de 12 h 30 à 18 h, dim. de 11 h à 18 h. Entrée : 25 F. Jusqu'au 11 septembre.

D'AXOUM A GONDAR. Monnaies et manuscrits éthiopiens de la Bibliothèque nationale. Bibliothèque nationale, cabinet des Médailles et Antiques, 58, rue de Richelieu (47-03-83-30). T.l.j. sf jours fériés de 13 h à 17 h. Entrée : 10 F. Jusqu'au 29 octobre.

DANSEURS ET BALLET DE L'OPÉRA DE PARIS DEPUIS 1671. Musée de l'Histoire de France, archives nationales, hôtel de Soubise, 60, rue des Francs-Bourgeois (42-77-11-30). T.l.j. sf mar. de 14 h à 17 h. Entrée : 12 F. Jusqu'au 17 octobre.

NILS DARDEL. Musée des arts décoratifs, bibliothèque, 109, rue de Rivoli (42-60-32-14). T.l.j. sf lun. et mar. de 12 h 30 à 18 h, dim. de 11 h à 18 h. Entrée : 15 F. Jusqu'au 14 août.

DELACROIX ET BYRON, CHASSÉRIAU ET SHAKESPEARE. Musée national Eugène-Delacroix, 6, rue de Furstenberg. T.l.j. sf mar. de 9 h 45 à 17 h 15. Entrée : 10 F. Jusqu'au 14 août.

DODEIGNE. Sculptures et dessins. Musée Rodin, hôtel Biron, 77, rue de Varenne (47-05-01-34). T.l.j. sf mar. de 10 h à 17 h 45. Entrée : 16 F. Jusqu'au 11 septembre.

FOLON, MARIE MOREL, JE VOUS ÉCRIS... Palais de Tokyo, 13, av. du Président-Wilson (47-23-36-53). T.l.j. sf mar. de 9 h 45 à 17 h. Entrée : 30 F. Jusqu'au 12 septembre.

LES FÊTES AU JARDIN DES TUILERIES (1662 - 1914). Musée de l'Orangerie, place de la Concorde, jardin des Tuileries (42-97-48-16). T.l.j. sf mar. de 9 h 45 à 17 h 15. Entrée : 15 F. (8 F dim.). Jusqu'au 3 octobre.

PIERRE GATIER. 1878-1944 - la vie parisienne. Musée Carnavalet, 23, rue de Sévigné (42-72-21-13). T.l.j. sf lun. de 10 h à 17 h 40. Entrée : 7 F. Jusqu'au 4 septembre.

LE JAPON ÉTERNEL. Musée Jacquemart-André, 158, bd Haussmann (42-89-04-91). T.l.j. sf mar. de 13 h à 18 h. Entrée : 25 F. Jusqu'au 21 août.

JARDINS DE FRANCE 1760-1820, PLACE ROYALE. Caisse nationale des monuments historiques, hôtel de Sully - 62, rue Saint-Antoine (42-74-22-22). T.l.j. de 10 h à 18 h. Jusqu'au 28 août.

LE JOUET DE PARIS. Trains, voitures, bateaux, avions. Musée des arts décoratifs, 107, rue de Rivoli (42-60-32-14). T.l.j. sf lun. et mar. de 12 h 30 à 18 h, dim. de 11 h à 18 h. Entrée : 10 F. Jusqu'au 18 septembre.

KIKOINE-YANKEL-CHANA ORLOFF. Peintures-sculptures. Musée Bourdelle, 16, rue Antoine-Bourdelle (45-48-67-27). T.l.j. sf lun. de 10 h à 17 h 40. Entrée : 15 F. Jusqu'au 2 octobre.

LESAGE, MAITRE BRODEUR. Musée de la mode et du costume, 10, av. Pierre-1er-de-Serbie (47-20-85-46). T.l.j. sf lun. de 10 h à 17 h 40. Entrée : 25 F. Jusqu'au 20 septembre.

LORD BYRON. Une vie romantique. Maison Renan-Scheffer, 16, rue Chaptal (48-74-95-38). T.l.j. sf lun. de 10 h à 17 h 40. Entrée : 15 F. Jusqu'au 2 octobre.

CLAUDE MELLAN. L'œil d'or. Bibliothèque nationale, galerie Mazarine, 58, rue de Richelieu (47-03-81-26). T.l.j. de 12 h à 18 h. Entrée : 10 F. Jusqu'au 21 août.

LE MONT SAINT-MICHEL. L'archange, la flèche. Caisse nationale des monuments historiques, hôtel de Sully, 62, rue Saint-Antoine (42-74-22-22). T.l.j. de 10 h à 18 h. Jusqu'au 11 septembre.

LA NATURE DE L'ART. Cité des sciences et de l'industrie, parc de la Villette, 30, av. Corentin-Cariou. T.l.j. aux heures d'ouverture du parc. Jusqu'au 25 août.

GIUSEPPE PENONE. Musée Rodin, hôtel Biron, 77, rue de Varenne (47-05-01-34). T.l.j. sf mar. de 10 h à 17 h 45. Entrée : 16 F. Jusqu'au 12 septembre.

LA PHOTOGRAPHIE BRITANNIQUE. Des origines au pictorialisme. Palais de Tokyo, 13, av. du Président-Wilson (47-23-36-53). T.l.j. sf mar. de 9 h 45 à 17 h 15. Entrée : 30 F. Jusqu'au 15 septembre.

LES PREMIERS PORTRAITS DE JEAN-JACQUES HENNER. Musée Jean-Jacques Henner, 43, av. de Villiers (47-63-42-73). T.l.j. sf lun. de 10 h à 12 h et de 14 h à 17 h. Jusqu'au 31 décembre.

QUAND LA LOUPE REMPLACE LA LONGUE-VUE. Ou la merveilleuse histoire des maquettes du Musée de la Marine. Musée de la Marine, palais de Chaillot, place du Trocadéro (45-53-31-70). T.l.j. sf mar. de 10 h à 18 h. Entrée : 18 F. Jusqu'au 15 septembre.

BENJAMIN ROUBAUD ET LE PANTHÉON CHARIVARIQUE. Maison de Balzac, 47, rue Raynouard (42-24-56-38). T.l.j. sf lun. et jours fériés de 10 h à 17 h 40. Entrée : 15 F. Jusqu'au 31 août.

LE RÊVE. Art naïf international contemporain. Musée d'art naïf Max Fourny, Halle Saint-Pierre, musée en herbe, 2, rue Ronsard (42-58-74-12). T.l.j. de 10 h à 18 h. Entrée : 21 F. Jusqu'au 30 septembre.

THÉOPHILE-ALEXANDRE STEINLEN. Musée de la publicité, 18, rue de Paradis (42-46-13-09). T.l.j. sf mar. de 12 h à 18 h. Entrée : 18 F. Jusqu'au 12 septembre.

VRAI OU FAUX ? Copier, imiter, falsifier. Bibliothèque nationale, cabinet des Médailles et Antiques, 58, rue de Richelieu (47-03-83-30). T.l.j. sf jours fériés de 13 h à 17 h. Entrée : 10 F. Jusqu'au 29 octobre.

Centres culturels

GUSTAVE EIFFEL, CONSTRUCTEUR (1832-1923). Tour Eiffel, premier étage, champ de Mars. T.l.j. de 10 h à 23 h. Jusqu'au 15 septembre.

GRAVURE ET ARCHITECTURE DU XIXe SIÈCLE. Carré des arts, parc floral de Paris, esplanade du Château. T.l.j. de 11 h à 19 h. Jusqu'au 18 septembre.

GRAVURES D'ARCHITECTURE. Parc Floral de Paris, pavillon 18, route de la Pyramide (43-43-92-95). T.l.j. de 9 h 30 à 20 h. Entrée : 4 F, 7,70 F les sam., dim. et jours fériés. Jusqu'au 25 septembre.

LIEUX SAINTS D'ARABIE : SACRÉ ET ARCHITECTURE. Institut du monde arabe, 23, quai Saint-Bernard (46-34-25-25). T.l.j. sf lun. de 13 h à 20 h. Jusqu'au 18 septembre.

LE MOUVEMENT SURRÉALISTE A BRUXELLES ET EN WALLONIE (1924-1947). Centre culturel de Wallonie-Bruxelles, 127-129, rue Saint-Martin (42-71-26-16). T.l.j. de 11 h à 19 h. Jusqu'au 11 septembre.

LE PASSÉ AU PRÉSENT-ART CONTEMPORAIN DU GROENLAND. Maison du Danemark, 142, av. des Champs-Elysées (42-25-08-80). T.l.j. de 13 h à 19 h, dim. de 15 h à 19 h. Jusqu'au 28 août.

QUAND LES ARABES CARICATURENT. La caricature dans la presse arabe. Institut du monde arabe, 23, quai Saint-Bernard (46-34-25-25). T.l.j. sf lun. de 13 h à 20 h. Jusqu'au 4 septembre.

Périphérie

IVRY-SUR-SEINE. Jean-Loup Ricur, Pierre Tual. Centre d'art contemporain, 93, av. Georges-Gosnat (46-70-15-71). T.l.j. sf lun. de 12 h à 19 h, dim. de 11 h à 17 h. Fermé les week-ends d'août. Jusqu'au 26 août.

JOUY-EN-JOSAS. Vraiment faux. Le faux artistique, le faux industriel. Fondation Cartier, 3, rue de la Manufacture (39-56-46-46). T.l.j. sf lun. de 11 h à 18 h. Entrée : 25 F. Jusqu'au 4 septembre.

NEUILLY-SUR-MARNE. Georgine Hu et Jaber. L'Aracine, château Guérin, 39, av. du Général-de-Gaulle (43-09-62-73). Mardi et jeudi de 14 h à 18 h, dim. et jours fériés de 11 h à 18 h. Jusqu'au 25 septembre.

PONTOISE. Hans Steinbrenner. Musée de Pontoise, Tavet-Delacour, 4, rue Lemercier (30-38-02-40). T.l.j. sf mar. et jours fériés de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h. Jusqu'au 2 octobre.

SAINT-DENIS. Salomé. A travers les collections françaises du XIIe siècle à nos jours. Musée d'art et d'histoire, 22 bis, rue Gabriel-Péri (42-43-05-10). T.l.j. sf mar. de 10 h à 17 h 30, dim. de 14 h à 18 h 30. Entrée : 12, 40 F. Jusqu'au 31 août.

SAINT-GERMAIN-EN-LAYE. Le Trésor de Rethel. Musée des antiquités nationales, château de Saint-Germain (34-51-53-65). T.l.j. sf mar. de 9 h 45 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 15. Entrée : 15 F (8 F dim.). Jusqu'au 28 novembre.

En province

ALENÇON. Gaston Chaissac (1910-1964) : peintures, collages, totems et objets. Musée des beaux-arts et de la dentelle. Jusqu'au 18 septembre.

ARLES-SUR-RHONE. Toni Grand. Eglise Saint-Martin du Méjan (90-49-86-91). Jusqu'au 31 août.

BEAUVAIS. André Devambez. Ancien Palais épiscopal (44-45-13-60). Jusqu'au 5 octobre.

BELLAC. René et Suzanne Lalique : bijoux, verrerie, maquettes de décors. André Masson : peintures, dessins et gravures. Maison natale de Jean Giraudoux. Jusqu'au 4 septembre.

BIRON. Le défi catalan : de Picasso et Miro à la nouvelle génération. Château (53-53-85-50). Jusqu'au 18 septembre.

BORDEAUX. Collection Sonnabend. Musée d'art contemporain, entrepôts Lainé. Jusqu'au 25 septembre ; L'or et l'ombre : peintures hollandaises des dix-septième et dix-huitième siècles dans les collections du Musée des beaux-arts. Galerie des beaux-arts. Jusqu'au 1er septembre.

BOURG-EN-BRESSE. Les graveurs de Venise au 18e siècle. Musée de Brou. Salle capitulaire (74-22-22-31). Jusqu'au 18 septembre.

BOURGES. Jean Boucher. Premier hommage rendu à un artiste du temps d'Henri IV et de Louis XIII. Musée du Berry. 4-6, rue des Arènes. Jusqu'au 18 septembre.

CAEN. Esquisses peintes. Moments anonymes. Normandie 1850-1950. Musée des beaux-arts. Enceinte du château (31-85-28-63). Jusqu'au 26 septembre.

CALAIS. Abraham David-Christian : sculptures. Musée des beaux-arts. Jusqu'au 3 septembre.

CARCASSONE. Hans Hartung. Tour Narbonnaise (68-71-04-10). Anna-Eva Bergman ; Patrick Raynaud : La sculpture en transit. Musée des beaux-arts, 1, rue de Verdun (68-77-71-28). Jusqu'au 15 septembre.

CASE-DE-PÈNE. Des Américains à Paris : peintures de James Bishop, Norman Bluhm, David Budd, Sam Francis, Shirley Jaffe, John Mitchell, Ellsworth Kelly, Riopelle... Château de Jau. Jusqu'au 10 septembre.

CASTRES. Les animaux sorciers chez Goya et la magie dans l'Europe rurale. Salle d'exposition de l'hôtel de ville. Jusqu'au 31 août.

CATEAU-CAMBRÉSIS. Henri Matisse. Autoportraits. Musée Matisse. Palais Fénelon (27-84-13-15). Jusqu'au 11 septembre.

COLMAR. Emil Nolde, aquarelles de 1907 à 1947 provenant de la fondation Nolde. Musée d'Unterlinden, 21 août.

DAOULAS. Avant les Celtes, l'Europe à l'âge du bronze, 2500 à 800 avant J.-C. (avec la participation de soixante musées européens). Abbaye. Jusqu'au 31 août.

DAX. Jean-Michel Alberola. Centre culturel, 3, rue du Palais (58-90-13-82). Jusqu'au 3 septembre.

EVREUX. Degottex : Repères 1955-1985, en quarante peintures. Musée de l'Ancien-Evêché. Jusqu'au 18 septembre.

GRENOBLE. Richard Paul Lohse : rétrospective. Musée. Jusqu'au 5 septembre. MELTEM (Alberola ; Sol Le Witt, etc.). Magasin. Site Bouchayer-Viallet, 155, cours Berriat (76-21-95-84). Jusqu'au 11 septembre.

LE HAVRE. Bernard Frize : une trentaine d'œuvres de 1977 à 1987. Musée des beaux-arts André-Malraux. Jusqu'au 20 août.

L'ISLE-SUR-LA-SORGUE. Jean Hélion. Hôtel Donadeï de Campredon (90-38-17-41). Jusqu'au 30 octobre.

ISSOIRE. Fernand Léger. Centre culturel Pomel. Jusqu'au 15 septembre.

JOIGNY. Eloge du tableau : peintures de Martin Barré, James Bishop, Christian Bonnefoi, Bernard Joubert, Daniel Dezeuze, Jean-Louis Gerbaud, François Rouan. Atelier Cantoisel. Jusqu'au 13 septembre.

LYON. Lyon-Europe. Cent ans d'architecture moderne. Espace lyonnais d'art contemporain. Centre d'échanges de Perrache (78-42-33-03). Jusqu'au 19 août.

MARSEILLE. L'art moderne à Marseille. La collection du Musée Cantini. Musée Cantini. 19, rue Grignan (91-56-28-38). Jusqu'au 19 septembre.

MEYMAC. A la surface de la peinture. Les Années 80. Centre d'art contemporain. Abbaye Saint-André. Jusqu'au 2 octobre.

MORLAIX. Jacques Villon. Musée des Jacobins (98-88-68-88). Jusqu'au 16 octobre.

MULHOUSE. Paysages abstraits de Jean Legros (1917-1981). Musée des beaux-arts. Jusqu'au 15 août.

NANTES. « Matter of facts » : huit artistes anglais utilisent la photographie. Musée des beaux-arts. Jusqu'au 31 août.

NIMES. Collection du musée Van Abbe d'Eindhoven. Musée des beaux-arts. Rue Cité-Foule (66-67-38-21). Jusqu'au 28 août ; Alain Jacquet. Galerie des Arènes. Jusqu'au 9 octobre.

PEROUGES. Hommage à Georges Schneider. Maison des Princes (74-61-00-88). Jusqu'au 4 septembre.

ROCHECHOUART. Hommage à Otto Freundlich (1878-1943). Musée départemental d'art contemporain, château. Jusqu'au 31 août.

SAINT-ETIENNE. Alberto Magnelli. Musée d'art moderne. La Terrasse (77-93-59-58). Jusqu'au 12 septembre.

SAINT-PAUL-DE-VENCE. Fernand Léger ; rétrospective. Fondation Maeght. Jusqu'au 2 octobre.

STRASBOURG. La mémoire des siècles, deux mille ans d'écrits en Alsace : manuscrits et incunables. Eglise Saint-Paul. Jusqu'au 16 octobre.

TANLAY. Chemins de la création : Jean Dubuffet, peintures, dessins, sculptures ; Regard d'un collectionneur. Centre d'art contemporain, château de Tanlay. Jusqu'au 3 octobre.

TOULON. Lisbonne aujourd'hui. Musée. 113, boulevard Leclerc (94-93-15-54). Jusqu'au 30 septembre.

VAL-DE-VESLE. Tony Cragg : sculptures récentes. Centre de création contemporaine, église de Courmelois. Jusqu'au 30 août.

VILLENEUVE-D'ASCQ. Gérard Gasiorowski. Musée d'art moderne. Jusqu'au 17 septembre.

CINEMA

SEPTEMBER (A., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52).

LE TEMPS DU DESTIN (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

THE KITCHEN TOTO (A., v.o.) : Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

TYPHOON CLUB (Jap., v.o.) : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

UN ENFANT DE CALABRE (It.-Fr., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

UN ÉTÉ A PARIS (Fr.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; Studio 43, 9e (47-70-63-40).

UN MOIS A LA CAMPAGNE (Brit., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

UNE VIE SUSPENDUE (Fr.) : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

VICES ET CAPRICES (**) (It., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Maxevilles, 9e (47-70-72-86) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06).

LA VIE EST BELLE (Bel.-zaïrois) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

LA VIE EST UN LONG FLEUVE TRANQUILLE (Fr.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).

WALL STREET (A., v.o.) : Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).

Les festivals

70 MM, DE BEN-HUR A E.T. (v.o.), Max Linder Panorama, 9e (48-24-88-88). Ben-Hur, mer. 15 h, 20 h ; Funny girl, jeu. 15 h, 18 h, 21 h ; la Bible, ven. 15 h, 18 h, 21 h ; les Cheyennes, sam. à 15 h, 18 h, 21 h ; Autant en emporte le vent, dim. à 15 h, 20 h ; Ran, lun. 15 h, 18 h, 21 h ; les Cinquante-Cinq Jours de Pékin, mar. à 15 h, 18 h, 21 h (tous les films sont en son magnétique six pistes).

DIXIÈME ANNIVERSAIRE DU CINÉMA COSMOS (v.o.), Cosmos, 6e (45-44-28-80). Panfilov -Tchourikova, tlj ; les Débuts, mer. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; Valentina, jeu. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; Romance du front, ven. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; Je demande la parole, sam. à 14 h, 16 h 30, 19 h, 21 h 30 ; Vassa, dim. à 14 h, 16 h 30, 19 h, 21 h 30 ; le Thème, lun. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; Pas de gué dans le feu, mar. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h.

DIXIÈME ANNIVERSAIRE DU CINÉMA COSMOS (v.o.), 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00). Quelques Georgiens..., tlj ; Pirosmani, mer. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; Quelques interviews sur des problèmes personnels, jeu. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; les Montagnes bleues, ven. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; l'Arbre du désir, sam. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; Ne sois pas triste, dim. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; l'Incantation, lun. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; le Repentir, mar. à 14 h, 17 h, 20 h.

ERIC ROHMER, Reflet Logos II, 5e (43-54-42-34). Le Genou de Claire, mer. à 12 h et 18 h 15 ; l'Amour l'après-midi, jeu. à 12 h et 18 h 15 ; la Collectionneuse, ven. à 12 h et 18 h 15 ; Ma nuit chez Maud, sam. à 12 h et 18 h 15 ; la Carrière de Suzanne, La Boulangère de Monceau, lun. à 12 h et 18 h 15.

ERNST LUBITSCH (v.o.), Le Champo, 5e (43-54-51-60). La Folle Ingénue, film à 14 h ; Si j'avais un million, film à 18 h ; la Dame au manteau d'hermine, film à 19 h ; le Ciel peut attendre, film à 20 h 10.

FELLINI (v.o.), Denfert, 14e (43-21-41-01). Huit et demi, mer., lun. 17 h 30 ; les Vitelloni, jeu. 18 h ; Et vogue le navire, jeu. 15 h 40 ; la Cité des femmes, ven. 17 h 30.

FRANÇOIS TRUFFAUT, LES FILMS DE SA VIE, Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77). Baisers volés, mer. à 12 h, 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; les Quatre Cents Coups, jeu. à 12 h, 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; la Sirène du Mississippi, ven. à 12 h, 14 h 15, 16 h 30, 19 h, 21 h 30 ; la Mariée était en noir, sam. à 12 h, 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; l'Homme qui aimait les femmes, dim. à 12 h, 14 h, 16 h 05, 18 h 10, 20 h 15, 22 h 20 ; l'Enfant sauvage, lun. à 12 h, 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; la Nuit américaine, mar. à 12 h, 14 h, 16 h 05, 18 h 10, 20 h 15, 22 h 20.

MARIA KOLEVA, Cinoches, 6e (46-33-10-82). L'Etat de bonheur... permanent !, (1ère partie) dim. 9 h, (2e partie) dim. 11 h ; Cinq Leçons de théâtre d'Antoine Vitez, Martine et le Cid, L'Ours ou Tchekhov est-il misogyne, mer. 11 h ; le Barbouillé ou la mort gaie, Noces de sang ou la création de l'obstacle, jeu. 11 h ; Andromaque ou l'irréparable, avec en deuxième partie la Voiture ven. 11 h ; Lettre de Paris à l'ami suisse no 7, Vitez ; Ubu ou la diminution de la sexualité, Vitez : Comment la souffrance d'un réalisateur, sam., mar. 11 h.

NUIT LUC BESSON, Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27). Le Grand Bleu, Le Dernier Combat, Subway, Pull marine, ven. 22 h. Pl. : 80 F, réservations ouvertes.

THEATRE

▷ : *Ne sont pas jouées le mercredi.*
◇ : *Hors*

ANTOINE - SIMONE-BERRIAU (42-08-77-71). ▷ Les Cahiers tango : mar. 20 h 30.

ARCANE (43-38-19-70). Le Punch du frappeur d'azur : 20 h. Rel. dim.

BERRY (43-57-51-55). ◇ Trop, c'est trop : 20 h 30 (Jeu., ven., sam. dernière).

BOUFFES PARISIENS (42-96-60-24). Si jamais je te pince : 21 h, sam. 18 h, dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (42-78-44-45). Et vote... la galère !... : 21 h, dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.

COMÉDIE CAUMARTIN (47-42-43-41). ▷ Reviens dormir à l'Elysée : 21 h, dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, mer.

COMÉDIE DE PARIS (42-81-00-11). ◇ Voltaire's Folies : 21 h (Jeu., ven., lun.), sam. 19 h 30 et 21 h 30. Rel. dim.

COMÉDIE ITALIENNE (43-21-22-22). Les Délices du baiser : 20 h 30. Rel. dim.

CRYPTE SAINTE-AGNÈS (EGLISE SAINT-EUSTACHE) (47-00-19-31). Bérénice : 20 h 30, dim. 17 h. Rel. dim. soir., lun.

DAUNOU (42-61-69-14). ▷ Monsieur Masure : 21 h, dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, mer.

EDGAR (43-20-85-11). Les Babas-Cadres : 20 h 15. Rel. dim. Nous on fait où on nous dit de faire : 22 h. Rel. dim.

FONTAINE (48-74-74-40). ◇ Concours de circonstances : 21 h (Jeu., ven., sam. dernière), sam. 18 h et 21 h.

HUCHETTE (43-26-38-99). La Cantatrice chauve : 19 h 30. Rel. dim. La Leçon : 20 h 30. Rel. dim. Simone Weil 1909-1943 : 21 h 30. Rel. dim.

LE GRAND EDGAR (43-20-90-09). Bien dégagé autour des oreilles, s'il vous plaît : 20 h. Rel. dim. Pierre Péchin : 21 h 45. Rel. dim.

LE PROLOGUE (45-75-33-15). Et si on faisait le noir juste une minute ? : 21 h, sam. 18 h 30 et 21 h. Rel. dim., lun., mar.

LUCERNAIRE FORUM (45-44-57-34). Théâtre noir. Le Petit Prince : 20 h. Rel. dim. Nous, Théo et Vincent van Gogh : 21 h 15. Rel. dim. Théâtre rouge. ◇ Le Carrefour des trois brouillards : 18 h 30 (Jeu., ven., sam., lun., mar. dernière). Rel. dim. Contes érotiques arabes du XIVe siècle : 20 h. Rel. dim. La Ronde : 21 h 30. Rel. dim.

MATHURINS (42-65-90-00). Les Mystères du confessionnal : 21 h, sam. 18 h. Rel. dim.

MICHODIÈRE (47-42-95-23). Ma cousine de Varsovie : 20 h 45, sam. 17 h 30. Rel. dim., lun.

NOUVEAUTÉS (47-70-52-76). Le Grand Standing : 20 h 30, sam. 18 h 30 et 21 h 30. Rel. dim., lun.

ŒUVRE (48-74-42-52). Exercices de style : 20 h 45, sam. 17 h 30. Rel. dim., lun.

PALAIS ROYAL (42-97-59-81). Avanti : 20 h 30, dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.

POTINIÈRE (42-61-44-16). Fric-Frac : 20 h 30, dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.

SAINT-GEORGES (48-78-63-47). Drôle de couple : 20 h 45, dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.

THÉATRE DE LA MAIN D'OR (48-05-67-89). ▷ L'Ecume des jours : ven., sam., lun., mar. (dernière) 21 h.

THÉATRE DE VERDURE DU JARDIN SHAKESPEARE (42-40-05-32). ▷ La Folie des farces : ven., sam., dim. 15 h.

TINTAMARRE (48-87-33-82). Mathieu : 20 h 15. Rel. dim. Les majorettes se cachent pour mourir : 21 h 30. Rel. dim.

TOURTOUR (48-87-82-48). Journal d'un loup-garou : 19 h. Rel. dim., lun. La Voix humaine : 20 h 30. Rel. dim., lun. La Femme rompue : 22 h. Rel. dim., lun.

VARIÉTÉS (42-33-09-92). Le Saut du lit : 20 h 30, dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.

Music-hall

CAVEAU DES OUBLIETTES (43.54.94.97). Cabaret de la chanson française.

Rock

GIBUS (47.00.78.88). Acid Rain, 23 h, ven., sam. **REX CLUB** (42.36.83.98). Juke-Box. Jungle.

MUSIQUE

Les concerts

AUDITORIUM DES HALLES. Yumi Nara, Jean-Luc Menet, Thierry Miroglio. 19 h, ven. Soprano, fl., perc., J. Sulem (alto), D. Vidal (clar.). Concert-rencontre. Dans le cadre du Festival estival de Paris.

Quatuor Bomsel. 19 h mar. Œuvres de Haydn, Arriaga, Mozart. Dans le cadre du Festival estival de Paris.

Camerata de Versailles. 20 h 30. Jeu. Dir. Amaury du Closel, D. Bourgue (cor), C. Debrus (piano). Œuvres de Haydn. Dans le cadre du Festival estival de Paris.

CHAPELLE SAINT-LOUIS DE LA SALPÊTRIÈRE. Patrice Caire. 16 h 30, dim. Orgue. Œuvres de Marchand, Lully, Durufle, Buxtehude. Entrée libre.

ÉGLISE AMÉRICAINE DE PARIS. Orchestre de Surrey County. 20 h, jeu. C. Dearnley (cello). Œuvres de Tchaïkovski, Sibelius, Elgar. Entrée libre.

Lea Vallay Youth Orchestra. 18 h, dim. Dir. David Boarder. Œuvres de Bach, Garieli, Arnold, Laco, Walton. Entrée libre.

ÉGLISE DES BILLETTES (42-72-38-79). Ensemble de cuivres Bordeaux-Aquitaine. 21 h sam. Quatre trompettes, quatre trombones. Œuvres de Mouret, Bernstein, Charpentier, Joplin. Dans le cadre du Festival musique en l'île.

ÉGLISE SAINT-JULIEN-LE-PAUVRE. Ensemble Serenata de Paris. 18 h 30, mer. jeu. (dernière). Œuvres de Haendel, Couperin, Telemann.

Philharmonie de chambre. 21 h mer., jeu. (dernière). Dir. Roland Douatte, 5, Rodesco (violon). « Les Quatre Saisons », œuvres de Vivaldi.

Philharmonie de chambre. 18 h 30, ven. sam., lun., mar. 21 h vend., sam., lun., mar. Dir. Roland Douatte, 5, Rodesco (violon), 5. Coles (flûte). 5. Pecot-Douatte (clavecin). Œuvres de Bach.

ÉGLISE SAINT-LOUIS-EN-L'ILE. Orchestre de chambre Jean-Jacques Wiederker. Jusqu'au 13 août. 21 h merc. A. Wiederker (violon). Œuvres de Vivaldi, Mozart. Dans le cadre du Festival musique en l'île.

Alexandre Lagoya. 21 h jeu., ven., sam. Guit. Œuvres de Albeniz, Bach, Granados, Tarrega, Weiss. Dans le cadre du Festival musique en l'île.

Ensemble orchestral Harmonia Nova. 17 h, dim. 21 h dim. Dir. Didier Bouture. Œuvres de Bach, Delalande, Purcell, Vivaldi. Dans le cadre du Festival musique en l'île.

Orchestre de chambre Jean-Jacques Wiederker. 21 h lun., mar. G. Fumet (fl.), A. Wiederker (violon). Œuvres de Bach, Albinoni, Barber, Pachelbel. Dans le cadre du Festival musique en l'île.

ÉGLISE SAINT-MÉDARD Francis Hardy, Jean Galard. 21 h, mer., jeu. Trompette, orgue. Œuvres de Vivaldi, Albinoni, Bach, Tartini. Dans le cadre du Festival musique en l'île.

ÉGLISE SAINT-SÉVERIN. Pro Cantione Antiqua. 20 h 30, mer. Œuvres de De Lassus, Palestrina. Dans le cadre du Festival estival de Paris.

Maria-Cecilia Farina. 20 h 30, lun. Orgue. Œuvres de Frescobaldi, Scarlatti, Bach. Dans le cadre du Festival estival de Paris.

MAISON DE RADIO-FRANCE (42-30-15-16). Michel Beroff. 9 h, mer., jeu. Début du stage « Naissance d'une interprétation » dirigé par Michel Beroff. Autour du « Quatuor pour la fin du temps » d'Olivier Messiaen. Avec la participation des élèves du Conservatoire national supérieur de musique de Paris. Entrée libre. Dans le cadre du Festival estival de Paris.
cadre du Festival estival de Paris.

MUSÉE DE CLUNY (47-24-26-34). Camerata de Paris.

MUSÉE D'ORSAY (40-49-48-14). Annick Chartreux, Benoît Duteurtre.

NOTRE-DAME DE PARIS. Pierre Mea, 17 h 45, dim. Orgue. Œuvres de Franck, Mendelssohn. Entrée libre.

SAINTE-CHAPELLE (46-61-55-41). Arts antiqua de Paris, jusqu'au 22 septembre, 19 h 15, lun., mar. ; 21 h 15, lun., mar. Joseph Sage (contre-ténor), Michel Sanvoisin (fl., cromorne, bombarde), Raymond Cousté (luth, psaltérion).

SQUARE VIOLET. Pavillon chromatique.

THÉATRE DE VERDURE DU JARDIN SHAKESPEARE. Orchestre de Surrey County. 18 h, mer. Œuvres de Tchaïkovski, Sibelius, Elgar. Entrée libre.

CHATEAU DE BRETEUIL (30-52-05-02). Peter Schmalfuss. 17 h, dim. Piano. Œuvres de Lully, Debussy, Ravel. Dans le cadre du Festival de Breteuil 1988.

MAISONS-LAFFITTE. Château (39-62-01-49). Philippe Cantor, Sophie Rives. 17 h 30, dim. Baryton, piano. Œuvres de Berlioz, Duparc, Fauré. Dans le cadre du Festival estival de Paris.

Jazz

ARIACO (45-35-43-10). Virginia Monteiro.

BAISER SALÉ (42-33-37-71). Pajaro Canzani y Atlantico, 23 h mer., jeu., ven., sam., dim. (dernière), P. et T. Bebey, C. Nosoco, A. Radford. Joël Dayde, 23 h lun. Jazz d'échappement. Jusqu'au 14 août, 23 h mar., P. et T. Bebey, L. Augusto, E. Mbappe.

LE BILBOQUET (45-48-81-84). Bertie Cortès. Jusqu'au 14 août, 22 h 45 mer., jeu., ven., sam., dim., lun., mar. Comédien anglais et chanteur de jazz.

LE CAMBRIDGE (43-80-34-12). Dominique Bertrand Trio, 22 h 30 mer., jeu., ven., sam. Philippe de Preissac Trio. Jusqu'au 13 août, 22 h 30, lun., mar. Clar.

CAVEAU DE LA HUCHETTE (43-26-65-05). Gene Mighty, Flea Conners, 21 h 30 mer., jeu., ven., sam., dim., lun. (dernière). The blues'man americain. Joël Lacroix, 21 h 30 mar.

CHAPELLE DES LOMBARDS (43-57-24-24). Jobby Valence, 22 h 30 mer., jeu., ven., sam.

LE FARAFINA. Benbeya jazz national de Guinée. Jusqu'à fin septembre, 22 h lun.

FURSTENBERG (43-54-79-51). André Persiani, Bernard Tessier, Bernard Layne. Jusqu'au 31 août, 22 h mer., jeu., ven., sam., dim., lun., mar. Piano, basse, batt.

JAZZ-CLUB LIONEL-HAMPTON (47-58-12-30). Nivo et Serge Rahoerson. 22 h mer., jeu., ven., sam. (dernière). Programmation surprise t. les dim., 22 h dim. Claude Tissendier. Jusqu'au 20 août, 22 h lun., mar. « Saxomania ».

LE KISS (48-87-89-64). Tropical ambiance, 23 h mer., dim. Avec Jimmy Sax, Toto Bruce, Mamadou. Pela et ses musiciens, 23 h jeu., ven., sam. Zaïre. Zoom, 21 h ven.

LATITUDS SAINT-GERMAIN (42-61-53-53). Guileno Lassus, Emmanuel Sourdex Trio. Jusqu'au 13 août, 22 h ven., sam.

LA LOUISIANE (42-36-58-98). Philippe de Preissac, 21 h mer., jeu., ven. Bob Vatel et Michael Silva, 21 h sam. Gilbert Leroux. Jusqu'au 12 août, 21 h lun., mar.

MAGNETIC TERRACE (42-36-26-44). M. Graillier, N. Stilo, R. Del Fra. 22 h mer., jeu., ven., sam. 0 h mer., jeu., ven., sam. Piano, fl., guit. ctb, S. Belmondo (trp), S. Goubert (batt.). Hommage à Chet Baker. N. Stilo, J. Terrasson, H. Labarrière. Jusqu'au 13 août, 22 h mar. 0 h mar., J. Betsch, E. Lefann.

LE MÉCÈNE (42-77-40-25). Bill Thomas, Peter Giron, Vincent Biarrotte, 22 h 30 mer., jeu., ven., sam., dim., lun. Guit., chant, basse, batt.

LE MONTANA (45-48-93-08). Trio René Urtreger, 22 h 30 mer., jeu., ven., sam. Avec E. Dervieu, R. Galleazzi. Et son invité Louis Fuentès. Au club. Patrice Galas. Ricardo Galleazzi, 22 h 30 dim. Trio Julie Casciopo, 22 h 30 lun., mar. Au bar.

MONTGOLFIER (40-60-30-30). François Guin, 22 h mer., jeu., ven., sam. (dernière). Trombone. Arnaud Marcais Quartet, 22 h dim. Serge Rahoerson Trio. Jusqu'au 13 août, 22 h lun., mar.

PETIT JOURNAL MONTPARNASSE (43-21-56-70). Scott Taylor Quintet, 21 h mer. Hal Singer, 21 h jeu. Antoine Larcher, 21 h ven. Patrick Affane, 21 h sam. Rhoda Scott. Jusqu'au 11 août, 21 h mar.

PETIT OPPORTUN (42-36-01-36). Vladimir Shafranov, 23 h mer., jeu., ven., sam., dim., lun., mar. Piano, B. Rovere (ctb), S. Everett (batt).

LA PINTE (43-26-26-15). Trio Dimitri Dourantonis, 22 h 30 mer., jeu. Aurèle Quartet, 22 h 30 ven., sam. Trio Pascal Guerven, 22 h 30 lun., mar.

PULLMAN SAINT-JACQUES. Bar Tabonga (45-89-89-80). Stéphane Girandon. Jusqu'au 31 août, 22 h mer., jeu., ven, sam., mar. Piano.

SLOW-CLUB (42-33-84-30). Riverside City Band, 21 h 30 mer., jeu., ven., sam. (dernière). Danemark. Gene Mighty, Flea Conners. Jusqu'au 14 août, 21 h 30 mar. Blues, jazz et rock'n'roll.

TROTTOIRS DE BUENOS-AIRES (42-33-58-37). Raul Barboza.

RADIO-TÉLÉVISION

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément du samedi daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ► Signalé dans « le Monde radio-télévision » □ Film à éviter ■ On peut voir ■■ Ne pas manquer ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Mercredi 3 août

TF 1

20.35 Théâtre : Les papas naissent dans les armoires. Comédie de Giulio Scarnicci et Renzo Tarabusi. **22.35 Série : Texas police. 23.25 Série : Les envahisseurs. 0.15 Journal et la Bourse. 0.30 Magazine : Minuit sport. 1.30 Feuilleton : Les Moineau et les Pinson. 1.55 Documentaire : L'odyssée sous-marine du commandant Cousteau. 2.50 Feuilleton : Les Moineau et les Pinson. 3.15 Magazine : Santé à la Une. 4.50 Musique. 5.05 Documentaire : Histoires naturelles. 5.35 Feuilleton : Les Moineau et les Pinson. 6.00 Documentaire : Histoires naturelles.**

A 2

20.35 Jeux sans frontières. En direct de Misano (Italie). **21.50 Série : La loi est la loi. Amour à vendre. 22.40 Magazine : Dim, dam, dom. 23.35 Informations : 24 heures sur la 2. 23.55 Jazz.** Eddie Palmieri (Festival d'Antibes - Juan-les-Pins, 1986).

FR 3

20.30 Téléfilm : Meurtre au champagne. De Robert Lewis, d'après Agatha Christie. *La jolie Rosemary meurt brutalement. Suicide ou meurtre ?* **22.05 Journal. 22.30 Auteurs studio : Droit d'asile.** Téléfilm d'Alain Hattet. **23.50 Musiques, musique.** Robert Schumann : *Lied no 5*, par Françoise Pollet. Texte de Widmund, lu par Suzanne Flon.

CANAL PLUS

21.00 Cinéma : Woody et les robots. ■■ Film américain de Woody Allen (1973). Mis en hibernation en 1973, un restaurateur macrobiotique est ramené à la vie en 2173. Le quatrième film réalisé par Woody Allen est une comédie burlesque et une satire de l'Amérique contemporaine. **22.25 Flash d'informations. 22.30 Cinéma : Popeye. ■■** Film américain de Robert Altman (1980). **0.00 Cinéma : Les demoiselles de Rochefort. ■■■** Film français de Jacques Demy (1966). Avec Françoise Dorléac, Catherine Deneuve, Danielle Darrieux, Michel Piccoli. **2.00 Documentaire : Les démons de la mer.**

LA 5

20.30 Téléfilm : Comme en plein jour. De Robert Days. **22.00 Série : La loi de Los Angeles.** Le droit au bonheur. **22.50 Série : Hitchcock présente.** Galop d'essai. **23.15 Mission impossible. 0.00 Journal de minuit. 0.05 Mission impossible. 1.35 La grande vallée. 2.25 Le journal de la nuit. 2.30 Joseph Balsamo. 3.30 Bob Morane. 3.55 Vive la vie ! 4.20 Musique : Aria de rêve.**

M 6

20.30 Téléfilm : Héritage (2e partie). De Randal Kleisner. **22.05 Série : Cagney et Lacey. 22.55 Série : Destination danger.** *23.45 Six minutes d'informations.* **23.55 Musique : Boulevard des clips. 2.00 Sexy clip. 2.30 Feuilleton : La juive du château Trompette** (4e épisode). **3.25 Feuilleton : Nans le berger** (1er épisode). **3.50 La juive du château Trompette. 4.45 Nans le berger. 5.10 Magazine : Matin chaud.**

FRANCE-CULTURE

21.00 Les Rencontres de Pétrarque 1988. Cinq débats pour comprendre 1789. 3e débat : La fille émancipée de l'Eglise. **22.15 Fred Deux et son double.** Fin de Casquette et Blanche à l'usine. **22.40 Musique : Nocturne.** Festival international de Radio-France et de Montpellier-Languedoc-Roussillon. 3. L'enclos Saint-François (et la salle Bleue) : polyphonies du XVe et XVIe siècle ; salon de musique du château du Bonnier de La Mosson : Les cyclopes (concerto Koln). **0.05 Du jour au lendemain.** 3. Nelly da Pinon. **0.50 Musique : Coda.** Tom Waits : 3. L'alcool.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Le dit des lieux du monde. Musique des voix, voix des poètes. Satie, Poulenc, Hahn, Chausson, Fauré, Chabrier. **21.30 Concert** (donné le 1er août 1988 à Miramas) : La flûte enchantée, opéra en deux actes, K 620, de Mozart, par l'orchestre Sinfonietta de Varsovie et le chœur de l'Opéra de chambre de Varsovie, dir. Ruben Silva. **0.15 Jazz,** Le duo de guitares de Patrice Thomas et Eric Boell.

Jeudi 4 août

TF 1

13.40 Feuilleton : Côte ouest. 14.30 Série : Des agents très spéciaux. *15.20 Quarté à Deauville.* **15.30 Téléfilm : Danger passion.** *De Philippe Triboit.* **16.50 Club Dorothée vacances.** *Sablotin ; La chasse au trésor ; Jem et les hologrammes ; GI Joe ; Clip tang ; Dragon Ball.* **18.10 Série : Chips. 18.55 Météo. 19.00 Feuilleton : Santa-Barbara. 19.30 Jeu : La roue de la fortune. 20.00 Journal. 20.25 Météo et Tapis vert. 20.35 Feuilleton : Le vent des moissons.** *De Jean Sagols (3e épisode).* **21.55 Cinéma : Psy.** □ Film français de Philippe de Broca (1980). Avec Patrick Dewaere, Anny Duperey, Michel Creton. *Un étudiant de mai 68, praticien de psychotérapie de groupe, voit surgir chez lui un ancien copain avec l'ancienne maîtresse qu'il lui avait prise, et un mauvais garçon. Résultat : un vaudeville de mauvais goût.* **23.25 Journal et la Bourse. 23.40 Magazine : Minuit sport. 0.40 Feuilleton : Les Moineau et les Pinson. 1.05 Documentaire : L'odyssée sous-marine du commandant Cousteau. 2.35 Feuilleton : Les Moineau et les Pinson. 3.00 Alain Decaux face à l'histoire. 3.55 Documentaire : Histoire de la vie. 4.45 Musique. 5.05 Documentaire : Histoires naturelles. 5.30 Feuilleton : Les Moineau et les Pinson. 5.55 Documentaire : Histoires naturelles.**

A 2

13.40 Feuilleton : La sonate pathétique. (9e épisode). **14.05 Feuilleton : Jeunes docteurs. 14.45 Jeu : Bing parade. 15.40 Feuilleton : Detroit** (9e épisode). **16.30 Feuilleton : La poupée sanglante** (3e épisode). **17.30 Série : Sam'suffit. 17.55 Série : Les deux font la paire. 18.45 Jeu : Des chiffres et des lettres.** D'Armand Jammot. **19.10 Actualités régionales. 19.35 Jeu : L'arche d'or. 20.00 Journal. 20.30 Météo. 20.35 Cinéma : Alexandre le Grand. ■** Film américain de Robert Rossen (1956). *Vie et conquêtes d'Alexandre de Macédoine. Richard Burton est génial.* **22.40 Magazine : Musique au cœur.** D'Eve Ruggieri. Deuxième symphonie en ré majeur, opus 73, de Brahms, par l'Orchestre de Paris, sous la direction de Carlo-Maria Giulini (rediff.). **23.35 Informations : 24 heures sur la 2.** *23.50 Jazz.* Didier Lockwood et Jacques Higelin (Festival d'Antibes-Juan-les-Pins 1986).

FR 3

13.30 Série : Cap danger. *Avec la meilleure des intentions.* **14.00 Magazine : 40° à l'ombre de la 3** (suite). Sommaire : Eté chic, été choc ; Look ; Top Sixties ; Mamie, Papy ; Carte postale ; De âne à zèbre ; Les livres, les films et les tubes de l'été ; La 3, ça rafraîchit la tête ; Le tombeur ; La gueule du coin ; *Déclic et déclac ; Jeu de la séduction. Invités : El* Chato, Bartillat, Véronique Rivière, Jump Jumper, Inch'alla, Amanda Lear. **17.00 Série : Les invisibles.** Le roi complote. **17.05 Série : Boumbo. 17.15 Dessin animé : Inspecteur Gadget. 17.35 Documentaire : Dans le sillage d'Ulysse.** 3. La tempête. **17.50 Série : Conte de Grimm.** La sorcière des eaux. **18.00 Série : Sur la piste du crime.** Les actions volées. **19.00 Le 19-20 de l'information.** De 19.10 à 19.30, le journal de la région. **19.53 Dessin animé : Jouez la case. 20.02 Jeux : La classe.** Présentés par Fabrice. **20.30 Téléfilm : Mari par correspondance.** *De Marvin J. Chomsky.* **22.00 Journal et météo. 22.25 Magazine : Océaniques.** *Alekan : la lumière. L'univers et l'art d'Henri Alekan.* **23.45 Musiques, musique.** Deux lieder de Brahms : Mein Liebe ist grün, Der Tod, das ist die kühle Nacht, par Françoise Pollet.

CANAL PLUS

13.30 Série : Soap. 14.00 Cinéma : Sans retour. ■■ Film américain de Walter Hill (1981). ***15.40 Court métrage : Baabu Banza.*** De Mariama Hima. **16.00 Cinéma : Les godelureaux. ■■** Film français de Claude Chabrol (1960). **17.40 Série : Superman. 18.05 Cabou cadin.** Bécébégé ; Virgul. **18.30 Cabou cadin.** Rambo. **18.50 Série : Trip trap. 19.00 Top 50.** Présenté par Marc Toesca. **19.25 Flash d'informations. 19.30 Série : Stalag 13. 19.58 Feuilleton : Objectif nul. 20.05 Starquizz.** Présenté par Alexandra Kazan. **20.30 Flash d'informations. 20.31 Cinéma : AIDS, trop jeune pour mourir.** □ Film franco-allemand de Hans Noever (1985). *Programmation regrettable d'un très mauvais film qui exploite la peur du SIDA.* **21.55 Flash d'informations. 22.00 Cinéma : Les faux durs. ■** Film américain de Michael Ritchie (1977). **23.45 Cinéma : La bonne.** □Film franco-italien de Salvatore Samperi (1986). Avec Florence Guérin, Katrine Michelsen. **1.05 Cinéma : Moi et Catherine. ■** Film italien d'Alberto Sordi (1980). Avec Alberto Sordi, Catherine Spaak, Rossano Brazzi.

LA 5

13.30 Série : La loi de Los Angeles (rediff.) **14.25 Téléfim : Le grand Niagara.** De William Hale. Avec Richard Boone, Randy Quaid. **15.40 Série : Hitchcock présente** (rediff.) **16.10 Série : Kung-fu. 17.00 Série : Shérif fais-moi peur. 17.50 Dessin animé : Embrasse-moi, Lucile. 18.30 Dessin animé : Le monde enchanté de Lalabel** (rediff.). **18.55 Journal images. 19.02 Série : L'homme qui valait trois milliards. 19.58 Journal. 20.30 Téléfilm : Un meurtre est-il facile ?** De Claude Whatham. *Enquête sur des meurtres en série.* **22.30 Série : La loi de Los Angeles. 23.30 Série : Hitchcock présente.** Abus de confiance. **0.00 Journal de minuit. 0.05 Le grand Niagara** (rediff.). **1.20 Kung-fu. 2.10 Journal de la nuit. 2.15 Joseph Balsamo** (rediff.). ***3.10 Bob Morane*** (rediff.) **3.35 Vive la vie !** (rediff.) **4.05 Shérif, fais-moi peur** (rediff.).

M 6

13.30 Série : Poigne de fer et séduction. 13.55 Feuilleton : Nans le berger (rediff.). **14.20 Feuilleton : La juive du château Trompette.** 4e épisode (rediff.). **15.15 Magazine : Faites-moi 6. 16.15 Jeu : Clip combat.** *16.55* **Hit, hit, hit, hourra ! 17.05 Série : Daktari. 18.00 Journal et météo. 18.15 Série : Les routes du paradis. 19.00 Série : L'homme au katana. 19.54 Six minutes d'informations. 20.00 Série : Chacun chez soi. 20.30 Téléfilm : Saïgon, l'année du Chat.** De Stephen Frears. *Fin 1974, le Vietnam du Nord passe à l'attaque. A Saïgon, c'est la débandade, la confusion.* **22.10 Série : Cagney et Lacey. 23.00 Série : Destination danger. 23.50 Six minutes d'informations. 0.00 Variétés : Election de Miss OK. 1.30 Musique : Boulevard des clips. 2.00 Magazine : Charmes** (rediff.). **2.30 Feuilleton : La juive du château Trompette** (5e épisode). **3.25 Feuilleton : Nans le berger** *(2e épisode).* **3.50 La juive du château Trompette** (rediff.). **4.45 Nans le berger** (rediff.). **5.10 Magazine : Matin chaud.**

FRANCE-CULTURE

21.00 Les Rencontres de Pétrarque 1988. Cinq débats pour comprendre 1789. 4e débat : Sa Majesté l'opinion publique. **22.15 Fred Deux et son double.** Le bec de gaz. **22.40 Musique : Nocturne.** Festival international de Radio-France et de Montpellier-Languedoc-Roussillon. 4. Abbaye de Saint-Guilhem-le-Désert : œuvres de Williams, Vincent, Stanley, Locke, par le Ganassi Consort Koln. **0.05 Du jour au lendemain.** 4. *Jacqueline Merville* et Barbara Carlier. **0.50 Musique : Coda.** Tom Waits : 4. Le jazz.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (donné le *18 juillet en l'église Saint-Germain-des-Prés*) : œuvres de Piroye, de Grigny, Nivers, d'Andrieu, par André Isoir, orgue. **22.37 Le voyage en Italie,** 1. D'après les dernières lettres de Jacopo Ortis, d'Ugo Foscolo. Œuvres de Liszt, Puccini, Sciarrino, Petrassi. **0.00 Un violon dans la nuit.** *Zino Francescatti. Concerto pour violon et orchestre* no 3 en si mineur, de Saint-Saëns ; Sonate pour violon et piano no 16 en mi bémol majeur K 481, de Mozart ; Symphonie espagnole op. 21, de Lalo.

Audience TV du 2 août 1988 (BAROMÈTRE LE MONDE/SOFRES-NIELSEN)

Audience instantanée, région parisienne 1 point = 32 000 foyers

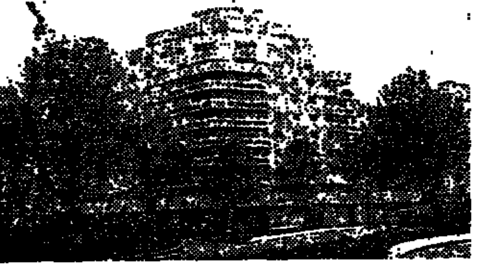
HORAIRE	FOYERS AYANT REGARDÉ LA TV (en %)	TF 1	A2	FR3	CANAL +	LA 5	M6
19 h 22	33.0	Santa Barbara 14.4	Actual. rég.2 6.9	Actual. rég. 4.3	Top 50 1.6	Homme 3 mill. 5.3	Homme katana 1.1
19 h 45	35.1	Roue fortune 14.9	Arche d'or 5.3	Actual. rég. 5.9	Stalag 13 1.1	Homme 3 mill. 5.9	Homme katana 2.1
20 h 16	43.1	Journal 12.2	Journal 14.4	La classe 8.9	Starquizz -.-	Journal 4.8	Chacun chez soi 4.8
20 h 56	50.0	Toboggan mort 11.2	Argent du mur 9.6	Vie privée 10.6	Le trou noir 2.1	Toile d'araignée 12.8	Amelia 4.8
22 h. 8	41.5	Toboggan mort 12.2	Dossiers écran 8.5	Journal 4.8	Flash infos -.-	Toile araignée 12.8	Cagney et Lacey 4.8
22 h 44	22.3	Hist. nat. 3.2	Dossiers écran 6.9	Fantast. urbain 2.7	Sans retour -.-	Loi Los Angeles 5.3	Cagney et Lacey 4.8

Echantillon : plus de 200 foyers en Ile-de-France, dont 183 reçoivent la 5 et 147 reçoivent M 6 dans de bonnes conditions.

Le Monde

SÉLECTION IMMOBILIÈRE

LOCATIONS : LA SÉLECTION DES INSTITUTIONNELS
APPARTEMENTS ET MAISONS A LOUER



Saggel Vendôme, place Charras, Courbevoie

Ici, chaque mercredi, *le Monde* publie une sélection d'appartements ou de maisons individuelles, appartenant à des propriétaires institutionnels (compagnies d'assurances, sociétés immobilières d'investissement, caisses de retraites, etc.).
Ces annonces contiennent des informations précises dans une présentation uniforme destinée à faciliter la recherche des candidats locataires. Elles comportent chaque fois l'indication du commercialisateur, le tableau ci-après donnant son adresse et numéro de téléphone.

4 août 88

DÉPARTEMENT	COMMUNE	ARRONDISSEMENT	ADRESSE DE L'IMMEUBLE * IMMEUBLE NEUF	TYPE	ÉTAGE	SURFACE (en m²)	LOYER MENSUEL	CHARGES (prov. pour)	CHAUFFAGE INDIVIDUEL Electr. : E - Gaz : G	PARKING	COMMERCIALISATEUR	OBSERVATIONS
75	Paris	2e	5, rue Volney	2 p.	6e	61	5 795	914			GCI	
75	Paris	7e	4-6, av. E.-Acollas	3 p.	3e	92	8 300	1 380			SV/M	Champs de Mars
75	Paris	7e	184, rue de l'Université	3 p.	2e	93	8 180	1 446			SGI	
75	Paris	8e	65-67, av. C.-Elysées	2 p.	5e	55	6 650	770			AGF	Vis/RV
75	Paris	8e	6, rue Jean-Goujon	3 p.	RC	98	7 808	1 362			SGI	
75	Paris	11e	14, imp. C.-Mainguet	4 p.	2e	85	5 520	914	E	OUI	SGI	
75	Paris	13e	7, rue de Rungis	4 p.	RC	81	4 458	1 235		OUI	SGI	
75	Paris	13e	7, rue de Rungis	studio	RC	32	2 240	504		OUI	SGI	
75	Paris	14e	102, avenue du Maine	studio	3e	39	3 700	428		OUI	SGI	
75	Paris	14e	102, avenue du Maine	3 p.	1er	71	5 822	860		OUI	SGI	
75	Paris	14e	21, rue Jean-Zay	5 p.	5e	96	8 800	1 151		OUI	SV/M	Duplex
75	Paris	15e	4, avenue Emile-Zola	3 p.	3e	72	5 000	1 215			SV/M	
75	Paris	16e	27-29, rue de Montevideo	3 p.	2e	90	9 500	2 438		OUI	SGI	
75	Paris	16e	46, rue Claude-Terrasse*	2 p.	4e	57	6 720	525	E	OUI	LIPE	S/P – 11 h - 19 h sauf mardi et dimanche
75	Paris	16e	46, rue Claude-Terrasse*	5 p.	4e	110	11 790	990	E	OUI	LIPE	S/P – 11 h - 19 h sauf mardi et dimanche
75	Paris	16e	46, rue Claude-Terrasse*	4 p.	5e	88	10 020	805	E	OUI	LIPE	S/P – 11 h - 19 h sauf mardi et dimanche
75	Paris	16e	46, rue Claude-Terrasse*	3 p.	4e	73	8 605	665	E	OUI	LIPE	S/P – 11 h - 19 h sauf mardi et dimanche
75	Paris	16e	50-52, rue du Ranelagh	2/3 p.	4e	74	7 300	1 650			SV/M	
75	Paris	16e	59 bis, bld Murat	3/4 p.	5e	121	12 000	1 553			SV/M	
75	Paris	16e	2-6, rue Pierre-Louys	3 p.	4e	82	7 000	1 303			SV/M	Maison de la Radio
75	Paris	17e	10 bis, av. de la Grde-Armée	6 p.	5e	198	19 800	2 600			AGF	Vis/RV
78	Saint-Germain-en-Laye		2 bis, rue de la Rochejaquelein	3 p.	2e	74	5 050	740	E	OUI	AGF	Cave, parc 2 ha.
92	Boulogne		14, rue Gambetta	2/3 p.	4e	64	3 800	1 181			SV/M	Proche bois
92	Boulogne		33, av. Anna-Jacquin	4 p.	1er	123	10 400	2 400		OUI	AGF	Cave, parc 2 ha, terrasse
92	Puteaux		16, av. G.-Pompidou*	4 p.	5e	100	5 950	800	E	OUI	AGF	Cave S/P.
92	Puteaux		16, av. G.-Pompidou*	3 p.	6e	74	4 600	600	E	OUI	AGF	Cave S/P
92	Puteaux		16, av. G.-Pompidou	5 p.	1er	125	6 930	1 000	E	OUI	AGF	Cave
92	Suresnes		16, rue Salomon-de-Rothschild	4 p.	1er	97	5 460	1 450		OUI	AGF	Cave
93	Montreuil		78, rue de Lagny	Studio	2e	24	1 560	289	E		GCI	
94	Cachan		4, av. Cousin-de-Méricourt	3 p.	2e	71	4 070	617	E	OUI	SV/M	Récent standing
94	Cachan		4, av. Cousin-de-Méricourt	2 p.	3e	56	3 472	490	E	OUI	SV/M	Récent standing
94	Nogent		39, rue du Port	2 p.	5e	57	3 140	500	E	OUI	SV/M	Standing
94	Saint-Maur		198, bd de Créteil	3/4 p.	1er	87	4 350	1 218		2	GCI	Espaces verts

COMMERCIALISATEURS

SIGLES UTILISÉS	NOM	ADRESSE	TÉLÉPHONE
AGF	• AGF Location	: 27, rue Laffitte, 75009 Paris	42-44-00-44
GCI	• Generali Concorde Immo	: 24, rue Mogador, 75009 Paris	42-80-62-93
GFF	• GFF	: Tour Franklin, Cedex 11, 92081 La Défense	49-02-36-66
LIPE	• L'Immobilière Paris Europe	: 9, rue Le Peletier, 75009 Paris	42-47-78-00
PREB/N	• Prébail Nation	: 269, bd Voltaire, 75011 Paris	43-48-74-00
PREB/P	• Prébail Passy	: 5, rue Franklin, 75016 Paris	45-27-06-37
PREB	• Prébail Agence centrale	: 13, avenue de l'Opéra, 75001 Paris	42-60-32-68
SGI	• SGI/CNP	: 34, rue Godot-de-Mauroy - 75009 Paris	47-42-17-61
SV/M	• Saggel Vendôme (agence centrale):	: 39, boulevard Malesherbes, 75008 Paris	47-42-44-44
SV/C	• Saggel Vendôme Courbevoie	: square Vivaldi, 92400 Courbevoie	47-78-15-85
SV/F	• Saggel Vendôme Flandre	: 90, rue de Flandre, 75019 Paris	40-34-38-50
SV/B	• Saggel Vendôme Boulogne	: 204, rond-point du Pont-de-Sèvres, 92516 Boulogne	46-08-80-36

Légende des abréviations :
S/P : Sur place - VIS/RV : Visite sur rendez-vous - Résid. Sces : Résidences services - Prox. : Proximité - Mº : Métro - Terr. : Terrasse - Gard. : Gardien - Lux. : Luxueusement.

Pour paraître dans cette rubrique, renseignements : 45-55-91-82, poste 4324-4138

appartements ventes

1er arrdt

COMÉDIE-FRANÇAISE. 4/5 p., 100 m², Imm. 1900, 1er étage, stdg. 2 100 000 F. TRANS OPÉRA 43-45-23-15.

4e arrdt

QUARTIER DE L'HORLOGE
sup. duplex, séj. 2 ch., cuis., s. de bns, w.-c., terrasse, except. . 2 520 000 F. Immo Marcadet 42-52-01-82.

Proche port de plaisance superbe 120 m², 2e étage, asc., double living, 3 chbres, 2 bns, gd parkg, rénovation intimiste, 45-48-58-68.

5e arrdt

RUE BROCA
soleil, séjour, cheminée + 2 chambres, 50 m², CHARME 42-50-04-28.

8e arrdt

R. DE ROME
immeuble pierre de taille, standing, 4 pièces, 80 m². 1 575 000 F, TRANS OPÉRA 43-45-23-15.

9e arrdt

R. FONTAINE
2/3 pièces, 55 m², tt cft, 2e étage, 990 000 F. TRANS OPÉRA 43-45-23-15.

12e arrdt

DAUMESNIL, 3 p., 70 m² + 1 p. accès par l'appt. imm. de stdg. belle rénov., 1 365 000 F, TRANS OPÉRA 43-45-23-15.

R. DE REUILLY. 2/3 p., 57 m², 4e ét., imm. stdg, parfait état, 940 000 F, TRANS OPÉRA 43-45-23-15.

13e arrdt

AVENUE d'ITALIE bel appt., conception originale, 8e ét., tour avec piscine. Calme, très agréable, entrée, living, coin repas, cuisine équipée, 3 chbres, sauna, 2 salles de bains, 2 w.-c., porte blindée, alarme, environ 120 m² + 4 loggias, cave et parkg., 2 500 000 F. 45-86-79-21 de 8 h à 9 h 30.

14e arrdt

ALÉSIA,
beau 2 pièces, 50 m², cft., stdg, 802 500 F, TRANS OPÉRA 43-45-23-15.

16e arrdt

EXELMANS
gd 3 pièces, 78 m², 3e ét., p. de t., tt cft, 1 995 000 F. TRANS OPÉRA 43-45-23-15.

17e arrdt

TERNES
2 pièces standing, imm. p. de t., 2e étage, 890 000 F, TRANS OPÉRA 43-45-23-15.

BD PEREIRE, 3 p., 61 m², r.-de-ch., immeuble stdg, belles prestations, haut saplafond 3,80 m, 998 000 F Trans Opéra 43-45-23-15.

Mº MALESHERBES
imm. stdg 7e ét., balcon terrasse s/verd. (50 m²), ent., 2 p.,cuis., w.-c. + s. de bns, 850 000 F, 43-87-71-55.

PTE CHAMPERRET appt 4 p., 80 m², 3e sans asc., double living, 2 chbres, s. de bains, w.-c., cave, à rénover, 1 575 000 F. réf. 035. A. Korchia s.a. 43-70-69-69.

ENTRÉE 2 PIÈCES
cuis., w.-c., dche, clair, 490 000 F. crédit 110 %, 33, r. GAUTHEY, ts les jours, de 17 h à 18 h.

DUPLEX
entr., cuis., séj., 3 ch., s. de bns, w.-c., p. de t., soleil, 1 490 000. Jdi 17-18 h 30, 23, R. DE LA CONDAMINE.

17e VILLIERS, 2 PIÈCES
40 m², 2e ét., calme, clair, disp. juin 1989, 690 000 F.
9e LIÈGE, 5 PIÈCES
3 chbres, dble liv., 3e ét., asc., imm. ravalé, travx à prévoir. Prix 2 050 000 F.
8e LA BOÉTIE, 4 PIÈCES
Refait à neuf, 4e étage. Prix 2 200 000 F.
92 NEUILLY/PERRONET
Charmant 2 p. + terrasse, exposit. sud, 7e ét., asc., sans vis-à-vis, 1 365 000 F.
92 NEUILLY/CENTRE
Studio 1er étage, travaux à prévoir. Prix 530 000 F.
92 LEVALLOIS CENTRE
2 p. 42 m² 4e ét., 565 000 F, expo sud, travx à prévoir.
LAVENNE 43-87-82-83
92, RUE DE MONCEAU, 75008 PARIS.

92 Hauts-de-Seine

NEUILLY, 4 p., 110 m² + chbre service, imm. pierre de taille, stdg, 2 887 500 F, TRANS OPÉRA 43-45-23-15.

BOULOGNE, vue exceptionnelle s/Seine, 4 p., 95 m² + balc., ét. élevé, tt cft, parkg, 1 975 000 F, TRANS OPÉRA 43-45-23-15.

95- Val-d'Oise

LAC D'ENGHIEN
(400 m) vue superbe 10e et dernier étage. 4 p., 85 m² + balcon, box, 650 000 F pptaire 42-60-29-61.

Province

MEGÈVE/-MONT-D'ARBOIS près du trou nº 2 du golf à vendre
APPARTEMENT
magnifique 2 pièces 50 m² terrasse + jardin + garage + cave + casier à skis. Cuisine équipée. Prix : 950 000 F. Tél. : (16) 50-93-07-31.

GRASSE
proche ctre, en souscript., résid. avec pisc. ds magnif. oliveraie de 11 000 m², pl. sud, vue dominante Esterel et mer, du studio au 5 p. duplex, possib. prêt conv. Tél. 93-70-17-68 « Le belvédère de Grasse », 31, av. H.-Dunant, 06130 GRASSE.

appartements achats

IMMO MARCADET
rech. urgent ttes surfaces, même à rénover, Paris ou portes – 42-52-01-82.

locations non meublées offres

Paris

ST-GERMAIN/ODÉON
double réception, 2 chambres, bel immeuble pierre de taille, 45-51-56-57.

INVALIDES
à louer bureau commercial, 3 pièces, 60 m², box, 45-51-56-57.

Mº VILLIERS,
tr. b. imm. p. de t., f. 19e s., 3 réc., 3 ch., seul à l'étage, balc., soleil, 45-51-56-57.

R. Guynemer s/LE LUXEMBOURG beau living, + chbre dans immeuble grand stdg, 3e étage, ascenseur, balc., soleil, box. 45-51-56-57.

ESPLANADE INVALIDES
3 pièces, 90 m², 6e étage, ascenseur, sur cour, standing, 45-51-56-57.

STUDIO TOUT CONFORT
balc., 2 300 F ch. comp.
Immo Marcadet 42-52-01-82.

locations non meublées demandes

Paris

Couple étudiants camerounais ch. 2 p., petit loyer, Paris ou proche banlieue, garant. par famille française. Tél. : 42-54-85-57 matin.

Jne cple très sérieux ch. 2/3 p. PARIS, proche banl. (93, 94), prix max. 2 500 F C.C., 48-47-59-26 ap. 20 h.

EMBASSY SERVICE
8, avenue de Messine, 75008 Paris, recherche APPTS DE GRANDE CLASSE, belles réceptions avec minimum 3 chambres.
Tél. (1) 45-62-78-99.

viagers

LIBRE
Mº PTE VERSAILLES. 3 P. Refait neuf. 43-25-18-50.

LIBRE DE SUITE
XIXe BUTTES-CHAUMONT
2 p. tt cft, 8e ét., ascenseur, chf. cent., 220 000 F + 4 000 F, fme 75 ans. Viagers CRUZ 42-66-19-00.

pavillons

En Normandie 32-43-31-49 à BERNAY (900 m centre-ville), petite maison en colombages, de plain-pied, comprenant :
séjour avec cheminée, 1 ch., pet. cuis., s. d'eau, cellier au bout de la maison, gren. au-dessus, chf. au gaz de ville, terr. 1 038 m², 320 000 F.

villas

A vendre à
SAINT-TROPEZ VILLA DE 2 APPTS
et terrain 1 500 m² env. Prix : 2 150 000 F. S'adresser à : R. Sägesser Val Oréa-II lot 64, Sainte-Maxime.

villégiature

A LOUER AOUT à GORDES (Vaucluse) mas. ds hameau, ss vis-à-vis, calme, face Luberon, 3 ch., 2 s. de bns, solarium, jardin. 47-05-76-84, av. 10 h, ap. 20 h.

maisons de campagne

PARTICULIER VEND
YONNE, 9 km de Chablis, 13 km de Tonnerre, 2 h de Paris par autoroute, dans village très agréable (rivière, commerces, pêche, etc.).
MAISON ENTIÈREMENT RÉNOVÉE
75 m² sur 3 niveaux, électricité, fosse septique. Sur cave voûtée. R.-de-ch. : salle de séjour, cuisine ent. équipée, w.-c. 1er : chambre, salle de bains. 2e ét. : grenier aménagé en chbre. En face : garage et salle de jeux sur 2e cave voûtée. Jardin 80 m². 200 000 F. Tous renseignements et r.-vs Tél. 43-06-11-81 (répondeur) ou heures repas au (16) 86-75-90-39.

A 45 min PARIS DIRECT
AUT. SUD NEMOURS
Je vds cause mutat., splend. maison campagne aménagée en ancien clos gâtinais, tt en poutres apparentes, s/son terrain clos 3 000 m², séj. rustique 60 m², cheminée, salon, cuis., 5 chbres, bains, w.-c. + dépend, px tot. 598 000 F, crédit 100 % remb. comme un loyer, (16) 38-92-72-32 et ap. 20 h (16) 38-96-22-29 24 h/24.

VILLERS-SUR-MER
300 m centre-ville 500 m plage, maison indiv. meublée avec terrasse ensol., 2 p. + mezzanine aménagée, cuis., bains, w.-c., gren., garage. 250 000 F, 45-86-12-66, bur. 48-59-55-93 le soir.

propriétés

Ensemble immobilier mis en vente à Propriano.
Implantation :
commune de Propriano, quartier Saint-Joseph.
Désignation : un ensemble immob. comportant un terrain de 2 713 m² sur lequel sont édifiés : 1 villa de 80 m², 5 logts F2 avec cuis., toilette, douche et terrasse privatisée ; 4 logts F1 avec cuis., toilette, douche et terrasse privatisée. Ts commerces, vue sur mer, prox. plage, 1 700 000 F. Pour visite et rens. complémentaires : PSTI, 112, rue Jean-Jaurès, B.P. nº 2, 94801 Villejuif Cedex. Tél. : 46-77-29-88.

ROSNY-S/SEINE MAISON car. 200 m² ccIaux s/2 nivx, ref. neuf, jdin 250 m² env., calme, idéal RESTAURANT. 1 160 000 F, réf. 161, A. Korchia s.a. 43-70-69-69.

RARE dans île au bord de l'ESSONNE, 30' Paris, ppté plain-pied 190 m² s/pelouse 3 000 m² entièrem. rénové, charme, 2 940 000, réf. 147. A. Korchia s.a. 43-70-69-69.

CREUSE 650 000 F
maison 1980, gd stdg. 10 p., 250 m² habitables, parc paysagé entièrement clos, 1,5 ha, étang. VUE IMPRENABLE, alt. 400 m, GOLF DE POULIGNY à 6 km. AFFAIRE EXCEPTIONNELLE vendue très en dessous de sa valeur France Conseil 48-28-00-75

PROCHE CHATEAU ANET superbe maison 475 m² + 2,8 ha de terrain, tennis, luxueux, possib. promo 4 200 000 F, réf. 185. A. Korchia s.a. 43-70-69-69.

PRÈS MEULAN 20' Paris, belle demeure de plain-pied construite en 1973 s/parc boisé de 8 000 m² environ, salon, séjour, bureau, 3 ch., cuis. très moderne, stdg. 3 780 000 F, réf. 106. A. Korchia s.a. 43-70-69-69.

LE PERREUX maison du XIXe s. 220 m² habit., s/700 m² de verdure, 3 p., récept., 5 ch., 3 360 000 F, réf. 120. A. Korchia s.a. 43-70-69-69.

25 KM REIMS (MARNE) ppté du XVIIe s. ent. rest., 400 m² hab. s/parc 4 000 m², salon 60 m², mezzanine, 4 chbres, 2 s. de bains, terrasse 70 m² dép., 1 575 000 F, réf. 130. A. Korchia s.a. 43-70-69-69.

terrains

SÈVRES (92) part. vd terrain 750 m² environ COS 03, situation except. prix élevé justifié. Tél.46-26-14-15 jour et soir.

bureaux

Locations

DOMICILIATION
DEPUIS 80 F/MOIS
PARIS 1er, 8e, 9e, 12e, 15e. INTER DOM 43-40-31-45.

VOTRE SIÈGE SOCIAL
DOMICILIATIONS
SARL – RC – RM
Constitutions de Sociétés. Démarches et tous services. Permanences téléphoniques.
43-55-17-50.

DOMICILIATION 8e
bureaux, télex, télécopie.
AGECO 42-94-95-28.

locaux commerciaux

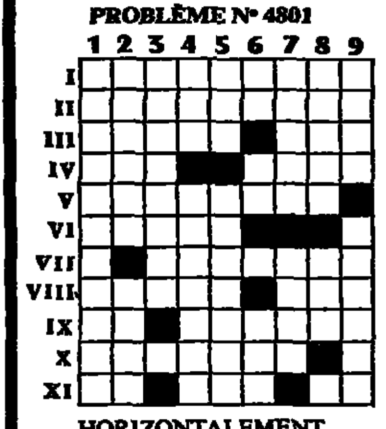
Locations

CARDINAL-LEMOINE
70 m², dble ent., s. 40 m², 2 bureaux, r.-de-ch. bas, 96 000 F. H.T./an + droit au bail, idéal photographe. réf. 126. A. Korchia s.a. 43-70-69-69.

Informations « services »

MOTS CROISÉS

PROBLÈME Nº 4801



HORIZONTALEMENT

I. Quand on les serre, on la ferme. – II. Altération d'une peinture. – *III. Barbe de petite taille.* Voiture à cheval. – IV. Etendue sur le sol. Perd quand on fait face. – V. Peut orner le début du chapitre. – VI. Port de la Rome antique. – VII. Mettre au dépôt. – VIII. De bonnes prises. Conviendra. – IX. *Sorti. Travaux qui exigent* des forces. – X. Certaines sont attribuées à Paul, à Pierre ou à Jacques. – XI. Orientation. On reste blanc quand il est pourri. Démonstratif.

VERTICALEMENT

1. Des malades qui ont l'impression d'être devenus des légumes. – 2. Capables de mordre. Peut se faire traiter de punaise. – 3. Peuvent êtres mises avec les fillettes. – 4. Dame pour un travailleur. Utile quand il faut vider les lieux. – *5. Coule à l'étranger. Se contente* parfois de boudin. – 6. Pronom. N'est pas un nombre rond. Pas vilaine. – 7. Lit dans la nature. Parfois clos en Bretagne. – 8. Où il n'y a pas de différence. Temps variable. – 9. Sur le golfe du Morbihan. Parfois appelée papillon.

Solution du problème nº 4800

Horizontalement

I. Pomologue. – II. Economies. – III. Lettre. – IV. Las. Elfes. – V. In. Oter. – VI. Butte. – VII. Ur. Rétine. – VIII. Lama. Enée. – IX. Eloge. Sas. – X. Salage. – XI. Senorita.

Verticalement

1. Pellicules. – 2. Océan. Râlas. – 3. Mots. Môle. – 4. Ont. Ouragan. – 5. Lorette. Ego. – 6. Omelette. Er. – 7. G.I. Freins. – 8. Uélé. Néant. – 9. Es. Salées.

GUY BROUTY.

Les publications de la Documentation française

RAPPORTS OFFICIELS

– **Education-économie : quels systèmes éducatifs pour la société en l'an 2000 ?** Par le haut comité éducation-économie. Les grands traits du système éducatif en l'an 2000 dans l'enseignement secondaire et supérieur particulièrement (*132 pages, 75 francs*).

– **Analyse comparée de l'évolution des services dans les grandes nations occidentales.** Par Ernest Gibert (164 pages, 85 francs).

– **Les Personnes âgées dépendantes.** Par Théo Braun et Michel Stourm (*184 pages, 70 francs*).

AUTRES OUVRAGES

– **Rapport de la Cour de cassation 1987.** *Bilan* annuel d'activité (études juridiques, grandes décisions) (304 pages, 90 francs).

– **L'Accès aux documents administratifs.** Cinquième rapport d'activité de la commission d'accès aux documents administratifs. Thèmes privilégiés : *environnement*, urbanisme et logement (106 pages, 60 francs).

– **Commission nationale de l'informatique et des libertés.** Huitième rapport d'activité (396 pages, 120 francs).

– ***La Politique culturelle de la France.*** Première expérience d'évaluation de la politique culturelle d'un pays européen dans le cadre du Conseil de l'Europe (396 pages, 95 francs).

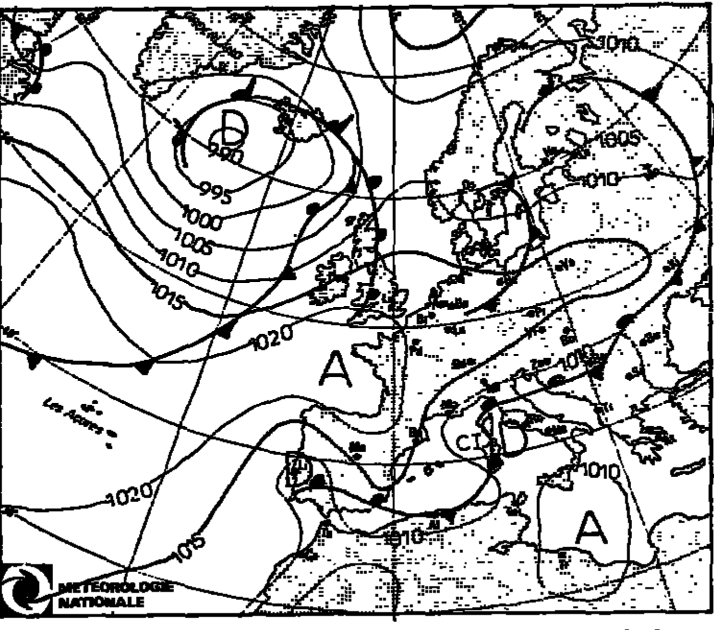
– **Racines** (3ᵉ édition). Ministère de l'industrie. Méthode pour l'élaboration des schémas directeurs de l'informatique dans les grands organismes publics (Tome 1, *Manuel des dirigeants*, 216 pages, 95 Francs ; tome 2, *Manuel de réalisation*, 348 pages, 130 francs).

● **Chasse.** – Le conseil d'administration de l'Union nationale des fédérations départementales des chasseurs s'est réuni le 27 juillet à Paris pour élire son nouveau président, qui succédera à M. Hamelin. Le bureau est désormais composé de la façon suivante : *Président* : M. Pierre Daillant (Saône-et-Loire) ; *Premier vice-président* : M. Henri Sallenave (Landes) ; *Vice-présidents* : M. Dominique Mezzadri (Haute-Corse) ; M. Raymond Tricard (Haute-Vienne) ; M. Jean-Joseph de Valicourt (Haute-Saône) ; *Secrétaires* : M. Louis Marquot (Aube) ; M. Albert Herrero (Bouches-du-Rhône) ; *Trésoriers* : M. Alain Vivier (Seine-et-Marne) et M. Gaston Tesson (Vendée).

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 3 AOUT 1988 A 0 HEURE TU

PRÉVISIONS POUR LE 5 AOUT A 0 HEURE TU



Evolution probable du temps en France entre le mercredi 3 août à 0 heure et le jeudi 4 août à 24 heures.

L'anticyclone des Açores gagne du terrain après l'évacuation des pluies orageuses vers la Corse et l'Italie, les hautes pressions se rétabliront sur une grande partie de la France. Seuls quelques passages nuageux inquiéteront les régions les plus septentrionales situées en bordure du courant perturbé britannique.

Jeudi : fraîcheur et soleil.

Le matin, un temps frais et ensoleillé mais parfois brumeux régnera sur la plupart des régions.

Du nord de la Bretagne à la Picardie et au Pas-de-Calais, les nuages seront sans doute nombreux en début de journée.

Sur Rhône-Alpes, la Provence-Côte d'Azur et la Corse, des nuages menaçants occasionneront encore des pluies orageuses parfois assez fortes.

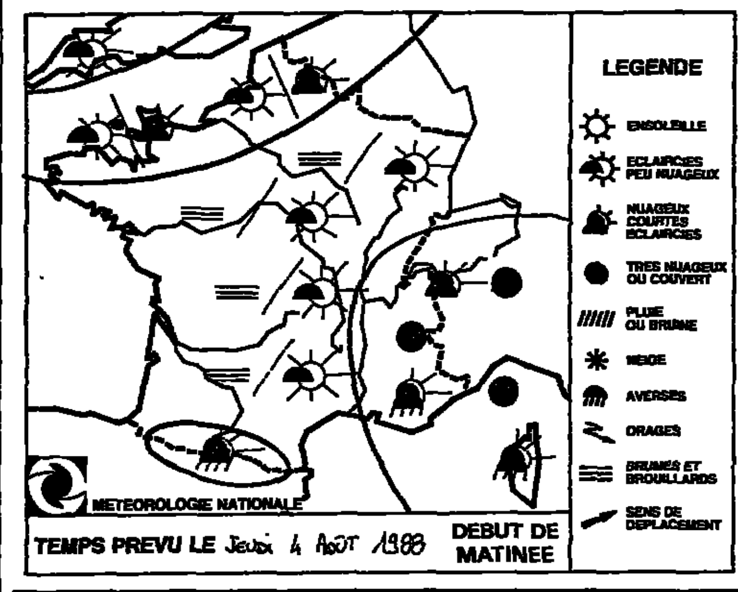
Des nuages resteront également accrochés aux sommets pyrénéens.

Dans l'après-midi, de belles éclaircies se développeront près de la Manche, dans le Nord et sur le Sud-Est. Seule la Corse et les Pyrénées garderont un temps nuageux et instable, des averses seront encore à craindre. Partout ailleurs, la journée s'annonce bien ensoleillée malgré quelques nuages sans conséquence de l'Ile-de-France à l'Alsace.

Le vent de nord sera généralement soutenu, surtout près de la Méditerranée, où mistral et tramontane forts s'établiront.

Les températures minimales seront comprises entre 8 et 12 degrés sur la moitié nord du pays ; entre 16 et 18 degrés dans le Sud-Ouest ; entre 17 et 22 degrés dans le Sud-Est.

Les températures maximales avoisineront 22 à 25 degrés sur la moitié sud, *26 à 28 degrés près de la Méditerranée.*



TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé

Valeurs extrêmes relevées entre le 2-08-1988 à 6 heures TU et le 3-08-1988 à 6 heures TU — le 3-08-1988

FRANCE

AJACCIO	31	20	D
BIARRITZ	24	17	O
BORDEAUX	25	17	O
BOURGES	23	14	B
BREST	20	11	D
CAEN	18	8	D
CHERBOURG	18	11	B
CLERMONT-FERR.	31	17	A
DIJON	28	15	P
GRENOBLE St-M-H	29	19	P
LILLE	15	9	B
LIMOGES	25	15	P
LYON	31	19	C
MARSEILLE-MAR.	32	21	N
NANCY	25	14	P
NANTES	22	13	N
NICE	28	22	N
PARIS-MONTS.	21	12	D
PAU	27	17	C
PERPIGNAN	27	20	D
RENNES	20	11	D
ST-ETIENNE	33	18	A
STRASBOURG	29	17	P
TOURS	22	12	C
TOULOUSE	27	13	P
POINTE-A-PITRE	32	23	A

ÉTRANGER

ALGER	45	31	D
AMSTERDAM	20	8	D
ATHÈNES	34	25	D
BANGKOK	30	26	C
BARCELONE	31	22	N
BELGRADE	32	16	D
BERLIN	21	11	P
BRUXELLES	18	10	N
LE CAIRE	35	25	C
COPENHAGUE	19	9	D
DAKAR	31	23	O
DELHI	30	25	P
DJERBA	32	22	B
GENÈVE	28	17	A
HONGKONG	31	26	C
ISTANBUL	30	22	D
JÉRUSALEM	27	19	C
LISBONNE	27	17	C
LONDRES	20	9	B
LOS ANGELES	21	19	D
LUXEMBOURG	20	11	C
MADRID	40	18	D
MARRAKECH	43	26	D
MEXICO	21	13	B
MILAN	32	20	N
MONTRÉAL	32	19	O
MOSCOU	23	12	N
NAIROBI	25	16	C
NEW-YORK	32	23	D
OSLO	18	8	C
PALMA-DE-MAL.	38	21	D
PÉKIN	27	25	D
RIO-DE-JANEIRO	26	19	D
ROME	31	19	D
SINGAPOUR	30	23	C
STOCKHOLM	18	11	P
SYDNEY	21	09	C
TOKYO	26	23	A
TUNIS	35	22	D
VARSOVIE	26	13	P
VENISE	30	21	B
VIENNE	31	30	A

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

★ TU = temps universel, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

Economie

SOMMAIRE

Selon le rapport annuel du GATT

Le volume du commerce mondial devrait encore augmenter de 5 % cette année

Comme en 1987, le commerce mondial des marchandises devrait à nouveau progresser de 5 % en volume en 1988, d'après le rapport annuel du GATT sur le commerce mondial. (Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce), rendu public le 3 août à Genève. L'organisation internationale souligne le dynamisme des pays asiatiques et s'intéresse plus particulièrement aux *« tendances du commerce des produits agricoles ».*

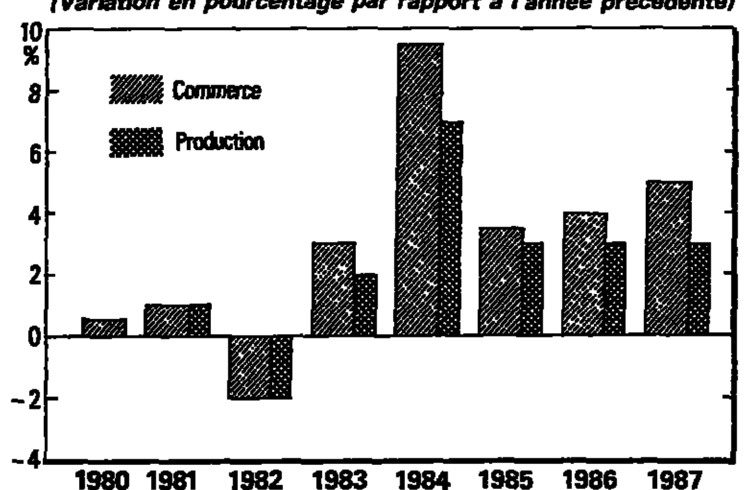
« Pour l'heure, ce sont les événements positifs qui l'emportent » dans la situation économique mondiale. Le rapport annuel du GATT sur « Le commerce international en 1987-1988 » est résolument optimiste pour l'année à venir. Le bilan de 1987 qu'il présente ne manque pas de mettre en évidence une série d'évolutions favorables.

Tout d'abord, les échanges internationaux *ont repris* en 1987 un rythme de croissance soutenu. En valeur, le commerce mondial a augmenté l'an dernier de 16,5 %; les exportations mondiales ont ainsi atteint le niveau record de 2 475 milliards de dollars. Les *experts du GATT expliquent* cette progression par la combinaison de quatre facteurs : la hausse des prix en dollars du pétrole et de plusieurs produits primaires non pétroliers, les effets de l'appréciation continue de plusieurs grandes monnaies par rapport au dollar, les effets de l'inflation et enfin la croissance en volume des échanges.

En volume, en effet, les échanges de marchandises ont à nouveau fortement progressé l'an dernier (+ 5 % contre + 4 % en 1986) *(voir le graphique).* Géographiquement, ce sont les pays asiatiques qui ont le plus contribué à ce dynamisme des échanges mondiaux. Par produits, ce sont les biens manufacturés qui ont joué un rôle moteur.

VOLUME DU COMMERCE ET DE LA PRODUCTION DE MARCHANDISES POUR L'ENSEMBLE DU MONDE (1980-1987)

(Variation en pourcentage par rapport à l'année précédente)



Source : GATT

Dynamisme asiatique

Les pays d'Asie, qui représentent en 1987 22,6 % du commerce mondial, ont à nouveau enregistré une forte croissance de leurs échanges extérieurs, notamment les fameux « dragons » : Hongkong, Singapour, Taïwan et la Corée du Sud. Ces quatre pays *« ont poursuivi l'expansion de leurs échanges à des taux particulièrement élevés »*, note le rapport. *Après avoir crû de 14,5 % en 1986,* les exportations de Hongkong ont augmenté en 1987 de 32 % en volume; celles de la Corée du Sud sont passées d'une progression de 12 % en 1986 à un saut de 24 % en 1987; celles de Singapour ont crû de 19 % en 1987, après avoir progressé de 13,5 % l'année précédente. Seul Taïwan enregistre un ralentissement *: le rythme de croissance passe* de 25,5 % à 14,5 %. Comme le soulignent à plusieurs reprises les experts du GATT, *« les exportateurs dynamiques sont aussi des importateurs dynamiques ».* C'est le cas des quatre dragons. *« Dans une perspective à moyen terme, l'Asie se distingue comme étant la région exportatrice la plus dynamique de l'économie mondiale. En 1987,* révèle le GATT, *la valeur en dollars de ses exportations de marchandises a dépassé de plus de 70 % son niveau de 1980 (contre un peu moins de 25 % pour la moyenne mondiale).* » Les quatre pays cités précédemment ont assuré ensemble en 1987 9 % des exportations mondiales et absorbé 6 % des importations mondiales de produits manufacturés.

L'organisation internationale du commerce se réjouit ensuite de ce que les *« quinze pays lourdement endettés »* aient participé à ce développement des échanges internationaux. Leurs exportations ont augmenté de 10 % (après une chute de 15 % en 1986) en valeur, leurs importations de 7 % (après une baisse de 1 % en 1986). Cette évolution a permis à plusieurs d'entre eux un rééquilibrage de leur situation extérieure.

Le développement du commerce mondial a surtout été favorisé en 1987 par les échanges de produits manufacturés – qui représentent désormais les deux tiers du commerce mondial. La production de ces biens a crû de 4,5 % l'an dernier, leurs échanges sur le marché mondial ont augmenté en volume de 5,5 % (après une progression de 4 % *seulement en 1986). En revanche,* le commerce des produits des industries extractives (combustibles et minéraux), qui avait connu un boom en 1986 (avec un volume en hausse de 7,5 %), s'est assagi, son volume ne progressant que de 1 % en 1987.

Progression des échanges agricoles

La seconde partie du rapport du GATT est consacrée au commerce mondial des produits agricoles. En 1987, et pour la première fois depuis 1950, on a enregistré une baisse de la production agricole mondiale (– 3 %). Malgré cela, les échanges *mondiaux de produits agricoles ont* repris leur progression (+ 4,5 % après une baisse de 1 % en 1986).

Le rapport évoque à ce sujet les différents facteurs contribuant au développement du commerce mondial des produits agricoles, comme *« la diminution du coût des communications et des transports internationaux, l'amélioration des techniques de transformation et de stockage et le démantèlement des obstacles aux échanges dans certains secteurs ».* Il insiste sur l'incidence des politiques agricoles. *« Pour divers produits, les incitations à la production créées par un relèvement des obstacles au commerce et par les subventions à la production ont été telles qu'elles ont transformé des importateurs nets en exportateurs nets. »* Les experts du GATT citent *« l'exemple des Etats-Unis, de la Chine et de la Communauté européenne pour des produits tels que le sucre raffiné, le coton, le blé, le fromage, le beurre, etc. ».*

Malgré une amélioration de la situation que symbolise le *« relèvement actuel des prix mondiaux des produits agricoles »*, le GATT estime, en conclusion, *« urgente la nécessité de modifier, comme cela aurait dû être fait depuis longtemps, les politiques relatives au commerce des produits agricoles ».*

E. I.

La France est toujours le quatrième exportateur mondial

Comme en 1986, la France *était en 1987 le quatrième* exportateur mondial de marchandises, avec des ventes à l'étranger qui s'élevaient à 148 milliards de dollars (932 milliards de francs), soit 6 % des exportations mondiales. Elle se situe loin derrière la RFA (*294 milliards* de dollars, 1 852 milliards de francs), les Etats-Unis (253 milliards de dollars, 1594 milliards de francs) et le Japon (231 milliards de dollars, 1455 milliards de francs).

Les exportations françaises ayant cru de 3,5 % alors que le commerce mondial augmentait *de 5 %, la part de la France dans* les échanges internationaux a à nouveau diminué l'an dernier.

Avec des achats à l'étranger qui atteignent 158 milliards de dollars (995 milliards de francs), soit 2 % des importations mondiales, la France est également restée en 1987 le troisième importateur mondial, derrière les Etats-Unis (424 milliards de dollars, 2 671 milliards de francs) et la RFA (228 milliards, 1 436 milliards de francs), mais devant le Royaume-Uni (154 milliards de dollars, 970 milliards de francs) et le Japon (151 milliards de dollars, 951 milliards de francs).

Moscou élargit l'utilisation des cartes de crédit

Les cartes de crédit passent à l'Est. Des accords ont été signés à Moscou le samedi 30 juillet *entre deux grande banques* soviétiques et des associations de cartes bancaires. Le premier accord concerne la Banque des affaires économiques étrangères de l'URSS (Uneshcomonbank). Elle a, d'une part, obtenu un visa d'exploitation Eurocard-Mastercard et, d'autre part, passé un accord avec Eurochèque.

Le second contrat intéresse la banque Sberegatelnybank et Intourist en vue du paiement électronique par carte. Enfin, la carte Visa a été distribuée aux athlètes soviétiques qui vont participer aux *Jeux olympiques* de Séoul.

Les cartes de crédit existent depuis de nombreuses années en URSS, mais elles étaient jusqu'à maintenant uniquement utilisées, par les Soviétiques qui en possédaient, pour des retraits. Ces accords permettront leur utilisation pour des paiements électroniques.

BILLET

Dix-huitième semaine de grève à Air Inter

Les apprentis sorciers

L'intersyndicale des pilotes et mécaniciens d'Air Inter a déposé un préavis de grève, du lundi 8 au vendredi 12 août inclus. Pour la *dix-huitième semaine depuis le* début de l'année, certains navigants techniques refuseront de prendre leur service avant 8 heures du matin, provoquant des retards tout au long de la matinée. Ce mouvement, qui exaspère les usagers et coûte 10 millions de francs par semaine à la compagnie, est destiné à obtenir une période d'essai de pilotage en équipage à trois de l'Airbus A-320, conçu pour être conduit par deux pilotes et sans mécanicien.

M. Michel Delebarre, ministre des transports, cherche à mettre fin à ce conflit et s'appuie sur M. Jean Peyrelevade, nouveau président de l'UAP et ancien de l'aviation civile, pour essayer de trouver un terrain d'entente entre M. Pierre Eelsen, président d'Air Inter, et les navigants. Selon toute vraisemblance, M. Peyrelevade *se heurtera* aux mêmes difficultés que M. Claude Abraham, président de la CGM, que le dernier gouvernement Chirac avait chargé de la même mission : le président d'Air Inter – membre du Parti socialiste de longue date – ne veut pas entendre parler d'un troisième homme dans le cockpit de l'Airbus A-320 et préférerait *démissionner plutôt que* d'avaliser une reculade, d'autant plus injustifiable techniquement et économiquement que les 610 appareils de ce type commandés dans le monde l'ont tous été pour un équipage de deux pilotes. De leur côté, les syndicats de navigants ont fait une véritable fixation contre leur président dont ils ont longtemps espéré que le gouvernement Chirac les débarrasserait.

M. Eelsen ne se bat pas seul. Il a derrière lui ses pairs des compagnies Air France et UTA, mais aussi *l'Aérospatiale, l'allemand* MBB, British Aerospace et l'espagnol Casa qui construisent l'Airbus A-320. Ces sociétés et leurs gouvernements respectifs *n'ont* aucune envie qu'Air Inter *laisse* entendre au monde entier que cet avion – le plus informatisé du monde – *n'est pas fiable puisque* trois hommes sont nécessaires pour le piloter alors que les vieux DC 9 volent depuis vingt ans avec deux navigants seulement.

L'A-320 ne semble pas devoir être jamais piloté selon les vœux syndicaux, mais les apprentis sorciers d'Air Inter, par leur entêtement, rendent encore plus urgente la réorganisation du transport aérien français. Le Tout-aérien bruisse des *hypothèses élaborées pour en finir une fois* pour toutes. Pourquoi ne pas sauver la face des syndicats en obtenant *le départ de* M. Eelsen... *pour la présidence* d'Air France ? Cela supposerait que M. Jacques Friedmann, l'actuel président proche de Chirac, soit démis de ses fonctions. *Mais cela* ferait crier à la « chasse aux sorcières » dans les rangs de l'opposition et compliquerait le *reclassement* de M. Philippe Essig, éphémère secrétaire d'Etat au *logement et dont on parle... pour* Air France. Sans compter que les discussions entre la compagnie nationale et la compagnie privée UTA pourraient aboutir dans un délai rapide à une tutelle intégrale d'Air Inter par Air France, UTA cédant à celle-ci ses actions *dans la* compagnie intérieure en échange de la liberté de créer des vols pour le monde entier.

Dans tous les cas de figures, la question de la composition de l'équipage *sera noyée dans une* restructuration vitale dans la perspective du grand marché européen *de 1993. Les grévistes* auront surtout gagné la franche hostilité de l'opinion publique à l'égard de la corporation des pilotes alors que ceux-ci auraient plutôt besoin de la compréhension des usagers pour défendre leurs salaires et leurs conditions de travail à l'aube de la déréglementation européenne.

ALAIN FAUJAS.

Se fondant sur la reprise de la production industrielle

La RFA table sur une croissance de 3 % en 1988

Malgré le renchérissement outre-Rhin du coût de l'argent, le gouvernement ouest-allemand révise en hausse ses prévisions de croissance. Celle-ci pourrait atteindre 3 % cette année.

Malgré un rythme annuel de hausse des prix de 1 % en juillet, la Bundesbank, la banque centrale ouest-allemande, est toujours inquiète d'un risque de reprise de l'inflation. Selon les autorités monétaires de Francfort, celle-ci pourrait être favorisée par un mark faible et une expansion monétaire excessive. Pour renforcer la devise nationale et freiner le développement des agrégats monétaires, mais également pour ralentir la fuite actuelle des capitaux, la Bundesbank procède depuis plusieurs semaines à une augmentation de ses taux d'intervention sur les marchés de l'argent.

Après avoir porté, *la semaine* dernière, le « lombard » de 4,5 % à 5 % et le taux d'escompte de 2,5 % à 3 %, l'institut d'émission allemand a procédé, mardi 2 août à un nouveau relèvement de 0,25 % – le quatrième en sept semaines – de son taux de prise en pension d'effets commerciaux. Ce taux – le principal taux auquel se refinancent les banques en RFA – a ainsi *été porté* de 4 % à 4,25 %.

Le renchérissement du coût de l'*argent outre-Rhin ne devrait* pas freiner l'activité. Mardi, le gouvernement ouest-allemand a révisé en hausse ses prévisions en matière de croissance pour 1988. M. Martin Bangemann, le ministre de l'économie a déclaré : *« Nous sommes maintenant en mesure, tout en restant prudents, de tabler sur une croissance du produit national brut de 2,5 % à 3 % cette année ».* Il se fonde notamment sur la nette progression de la production industrielle ouest-allemande en juin. Celle-ci a crû de 1,8 % en données corrigées des variations saisonnières, après une hausse de 0,3 %, déjà en *mai, d'après les chiffres communiqués* mardi par le ministère.

« Les prix restent stables, les attentes des entreprises sont favorables et le nombre des personnes ayant un emploi a encore augmenté en juin », a commenté M. Bangemann, qui a ajouté : *« Tous les indices plaident pour une croissance sans tension de l'économie ouest-allemande ».* En 1987, la croissance allemande n'avait été que de 1,7 %. Au début de cette année, le gouvernement de Bonn avait retenu pour 1988 une prévision de croissance de 1,5 % à 2 %. Une première révision à la hausse, portant l'objectif à 2,5 % *avait été annoncée par M. Gerhard* Stoltenberg le mois dernier.

Forte augmentation de l'activité américaine en juin

Les statistiques rendues publiques, mardi 2 août, à Washington, confirment la vigueur de l'activité outre-Atlantique et continuent à alimenter les craintes d'une surchauffe de l'économie américaine avec le risque d'un regain d'inflation.

Ainsi, l'indice composite des principaux *indicateurs économiques* américains, principal baromètre de l'activité économique à court terme, *a progressé en juin dernier* de 1,4 %, la plus forte augmentation depuis dix-huit mois. Il est vrai qu'il avait été en baisse (de 0,8 % d'après les chiffres révisés) en mai. Sept des neuf indicateurs composant cet indice ont connu une évolution positive. La hausse sensible des cours à Wall Street, en particulier (+ 5,7 % pèse sur l'indice Standard and Poor's), a pesé *favorablement* sur l'indice composite. Les autres facteurs dont l'influence a été positive sont la baisse des demandes d'allocations chômage, un ralentissement des délais de livraison, une augmentation des commandes de biens d'équipement, des permis de construire et de la masse monétaire, ainsi qu'une modification des prix des matières premières. Seul indicateur en baisse : les commandes de biens de consommation, qui ont reculé en juin.

Par ailleurs, le département du commerce a indiqué une forte hausse (de 8,4 %) en juin des ventes de logements neufs. Il s'agit de la plus *importante progression mensuelle* depuis février dernier, largement supérieure aux anticipations des économistes.

Dernier signe du dynamisme actuel de l'activité outre-Atlantique, les commandes industrielles ont augmenté en juin de 5,5 %, la plus forte hausse mensuelle depuis décembre 1970, il y a dix-sept ans. Cette progression s'explique par une augmentation exceptionnelle de 35,9 % des commandes dans le secteur du matériel de transport et par l'envolée des achats d'avions civils et militaires, ainsi que d'autres matériels militaires. *Globalement,* les commandes industrielles ont atteint en juin le montant de 229,84 milliards de dollars.

Le Monde

7, RUE DES ITALIENS, 75427 PARIS CEDEX 09

Tél. : (1) 42-47-97-27
Télex MONDPAR 650572 F
Télécopieur : (1) 45-23-06-81

Edité par la SARL *le Monde*

Gérant :
André Fontaine, directeur de la publication

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)

Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944.

Capital social : 620 000 F

Principaux associés de la société :
Société civile « Les Rédacteurs du *Monde* »,
Société anonyme des lecteurs du *Monde*.
Le Monde-Entreprises,
MM. André Fontaine, *gérant*, et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.

Administrateur général : Bernard Wouts.
Rédacteur en chef : Daniel Vernet.
Corédacteur en chef : Claude Sales.

ABONNEMENTS PAR MINITEL
36-15 – Tapez LEMONDE
code d'accès ABO

Imprimerie du « Monde » 7, r. des Italiens PARIS-IX[e] – OJD 1987

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395 - 2037
Microfilms et index du Monde
Renseignements au (1) 42-47-99-61.

Économie

SOCIAL

Une expérience de liaison entre des créateurs d'entreprise et l'Université

Les tâtonnements de Campus coopérative

Décidée à rajeunir son image, la Confédération générale des SCOP (sociétés coopératives ouvrières de production) a lancé l'idée de Campus coopérative. Une formule de création d'entreprises qui doit maintenant faire ses preuves.

Séduisante, l'idée de Campus coopérative a été modifiée sous le poids des faits et s'éloigne de ses principes d'origine. *« Nous pensions que nos créateurs d'entreprises pouvaient aborder tous les secteurs. Nous nous sommes aperçus que leur créneau correspondait à celui des services rendus aux entreprises, plus commodes à mettre en œuvre que les activités dirigées vers le grand public »*, reconnaît M. Roger Tarente, directeur du programme lancé à l'automne 1986 par la Confédération générale des sociétés coopératives ouvrières de production.

« Nous avons dû élargir notre recherche de candidats jusqu'à la tranche des trente-deux ans. Pour des raisons d'expérience et de qualification, notre cible initiale des moins de vingt-six ans était trop étroite, mais elle demeurera prioritaire, admet M. Michel Porta, délégué général et initiateur du projet. *Entre l'Université, qui devait les former et leur délivrer un DUT, et nous, qui souhaitions les porter jusqu'au décollage de leur entreprise. il y a eu confusion d'objectifs. C'est difficile de courir deux lièvres à la fois... »*

Quoique honorables, les résultats obtenus sont modestes. Sur la promotion de vingt jeunes qui, à l'université de Villetaneuse, s'étaient lancés dans l'aventure, neuf seulement sont entrés dans la phase finale de la création d'entreprises. Tous les autres ont réussi leur formation et *« n'ont pas été laissés sur le carreau »*, mais la déception est grande. Des cinq projets retenus, il n'en reste que trois, actuellement hébergés dans les locaux de Campus coopérative à Levallois-Perret (1). *« Un reste dans la marge, les deux autres ont atteint l'équilibre »*, affirment les responsables, à cinq mois de leur sortie de couveuse *« avec des fonds propres »*.

Un montage compliqué

Au départ, cette tentative répondait à un constat. Forte de 1 400 PME employant 38 000 salariés, la Confédération générale des SCOP enregistrait une chute de son renouvellement en sociétés, un phénomène que l'on sait maintenant général. *« Aujourd'hui, on crée davantage son emploi que son entreprise*, souligne à ce propos M. Michel Porta, pour qui la nuance est importante. *Des 140 entrées annuelles dans les SCOP, nous sommes passés à la moitié voire, au quart. »* En outre, le mouvement ressentait le besoin de rajeunir son image, très marquée par l'industrie traditionnelle et plus encore par les coopératives du bâtiment et des travaux publics, et souhaitait développer puis compléter sa palette d'activités. En aidant à la naissance de nouvelles entreprises, on espérait aussi que deux tiers des impétrants choisiraient le statut des SCOP, *« que nous ne cherchons pas à imposer »*, et que les autres resteraient au minimum dans le réseau.

Pour atteindre tous ces objectifs, un montage compliqué, mais original, était imaginé. Association régie par la loi de 1901, Campus coopérative propose une procédure nouvelle d'*accompagnement de la création* d'entreprises en équipes, selon une formule expérimentale qui a été approuvée par les pouvoirs publics et aidée par le Fonds social européen. Autour d'un projet, de compétences complémentaires et d'un même goût, des jeunes sont recrutés pendant deux ans avec un contrat de qualification. Payés au SMIC par l'organisme, ils reçoivent une formation de 2 535 heures dont, dans les cas de la promotion de Villetaneuse, axée sur les nouveaux services commerciaux, 1 400 heures en IUT pour l'obtention d'un diplôme.

Dans un premier temps, Campus coopérative sélectionne *« des porteurs de projets et des coéquipiers »*, qui ne se connaissent pas, et qui commencent par se fédérer sur des objectifs. Vient ensuite, pendant presque un semestre, la période de formation intense aussitôt suivie par une autre phase de quatre mois et demi centrée sur la préparation du lancement de l'entreprise. La seconde année, les activités réelles démarrent sous la forme d'un établissement autonome au sein d'une structure porteuse, Campus coopérative, qui les facture et assure un suivi de gestion.

« Les immobilisations sont louées par nous ou nous pratiquons des aides à l'investissement » explique M. Porta, dans un esprit proche de celui des pépinières d'entreprises. D'abord filiale interne, la nouvelle-née prend progressivement son essor et applique la législation fiscale de droit commun avant de couper le cordon ombilical. *« Au moment du lâcher définitif, nous pouvons proposer des partenaires, une filiation avec des SCOP existantes ou rechercher toute solution adaptée au cas. »*

Praticable en théorie, le schéma a subi des modifications au vu de la première expérience menée, mais demeure tout aussi intéressant. Les trois premières sociétés quitteront le cocon en novembre prochain. A Toulouse, avec les techniques de communication, et à Saint-Étienne, avec le marketing industriel et la conception de produits nouveaux, deux nouvelles promotions se sont lancées, constituées de vingt équipes. A la rentrée, en liaison avec l'université de Paris-Dauphine, une quatrième vague prendra le départ.

Des formations modulables

« Avec quatre ou cinq promotions, notre système sera équilibré », prétend M. Roger Tarente, chargé de faire évoluer le dispositif. A l'avenir, il faudra sans doute s'orienter vers des formations modulables qui ne seraient plus établies en fonction du calendrier universitaire. Les liens avec l'Université devront être différents et l'équipe de Campus coopérative jouera davantage un rôle de formateur, plus adapté aux besoins. *« C'est toujours délicat, pour un créateur, de concilier le développement de son entreprise avec le rythme de formation »*, reconnaît M. Porta. En revanche, les enseignants pourraient fournir une aide plus ciblée,rabattre des porteurs de projets des liaisons pourraient être établies avec des laboratoires de recherche.

Avantage de la formule, la rémunération garantie du futur créateur se transforme parfois en handicap, notamment pour les plus âgés. *« En même temps, l'acceptation de son faible niveau confirme, dans certains cas, une volonté*, observe M. Michel Porta. *Si l'entreprise gagne de l'argent, cela joue aussi le rôle d'épargne forcée et permet d'augmenter la participation au capital. »*

Suivie avec curiosité, l'initiative de Campus coopérative éveille l'imagination des fonctionnaires européens. Y compris dans les tâtonnements actuels, ils voient se préciser une méthode qui pourrait s'appliquer, dans d'autres pays. Le rapport entre l'Université et l'activité économique est toujours à réinventer. Et il est préférable que les créateurs soient formés pour pouvoir réussir.

ALAIN LEBAUBE.

(1) Campus coopérative, 60, rue du Président-Wilson. 92300 Levallois-Perret.

67 % de non-grévistes aux Houillères de Provence

Polémique entre la CGT et la CFDT

Cent cinquante et un grévistes des Houillères de Provence, où une grève pour des revendications salariales se poursuit depuis plus de trois mois, ont accepté, selon la direction, les conditions de reprise du travail. Dans un communiqué publié le 2 août, la direction précise : *« l'effectif des non-grévistes est donc maintenant de 1 158 personnes, soit 67 % de l'effectif total des Houillères de Provence, qui emploient 1 739 personnes »*.

La CFDT, qui a appelé à la reprise du travail, a annulé un rassemblement de mineurs désirant cesser la grève qui était prévu pour le mercredi 3 août. Le syndicat explique sa décision par *« le climat de peur et de violence instauré dans l'entreprise par la CGT »*. De son côté, la fédération des mineurs CGT a condamné, dans un communiqué, *« le comportement provocateur, indigne d'un syndicat »* de la CFDT, en lui reprochant d'avoir *« trahi le mouvement et les mineurs »*.

Une étude de l'UNEDIC confirme l'amélioration de l'emploi en 1987

Au 31 décembre 1987, l'Union nationale pour l'emploi dans l'industrie et le commerce (UNEDIC) comptabilisait 12832000 salariés du secteur privé cotisant. En un an, il y a eu ainsi 127600 emplois supplémentaires (+ 1 %). Si l'on exclut les stages d'initiation à la vie professionnelle (SIVP), l'augmentation des effectifs est de 102900 personnes (+ 0,8 %), ce qui correspond exactement au chiffre, que vient de publier l'INSEE, de 103000 emplois supplémentaires hors stages entre mars 1987 et mars 1988 (*le Monde* du 3 août).

Ce sont les établissements de moins de dix salariés qui ont le plus embauché de personnel : 69500 personnes en 1987 contre 58300 en 1986. L'UNEDIC note que ces petites entreprises ont augmenté de 22365 unités (+ 1,9 %). En revanche, les entreprises de plus de dix salariés n'ont créé que 58100 emplois. Comme l'année précédente, seules celles de plus de deux cents personnes perdent des emplois : − 95000 en 1987 contre − 132400 en 1986.

Les créations nettes d'emplois tertiaires et du bâtiment et travaux publics s'élèvent à 238000 postes de travail, tandis que les effectifs continuent de baisser dans l'industrie : − 10 % dans la sidérurgie, − 7,3 % dans la construction navale et l'aéronautique, − 8,3 % dans le cuir et la chaussure et − 5,9 % dans le textile-habillement. Dans le tertiaire, le secteur « étude, conseil et assistance » assure à lui seul en 1987 91800 emplois supplémentaires (+ 10,8 %), la moitié de ces créations nettes étant due à la forte reprise d'activité du travail temporaire. L'emploi féminin continue de croître plus vite que l'emploi masculin (+ 1,27 % contre + 0,83 %), mais cette tendance se ralentit. Seules les régions du Nord-Pas-de-Calais, de la Lorraine et de la Franche-Comté ont continué de perdre des emplois en 1987, mais selon un rythme très inférieur aux années passées, soit entre 0,5 % et 1 %.

Commentant, le 2 août, les résultats de l'enquête de l'INSEE, M. Pierre Héritier, secrétaire national de la CFDT, estime : *« C'est une bonne nouvelle, même si le résultat est insuffisant pour vaincre le chômage (...). Ces nouveaux emplois, en majorité des contrats à durée déterminée et de l'intérim, montrent que les entreprises ont la possibilité d'embaucher : il faut donc consolider ces emplois et rendre ces embauches durables. »* Pour M. Héritier, *« une politique volontariste de relance sélective, comme le préconise la CFDT, pourrait amplifier ces effets bénéfiques »*.

Bull met en place un comité d'information européen pour dialoguer avec les syndicats

Le groupe Bull SA (informatique) va jouer la carte de la concertation avec les syndicats dans l'ensemble de ses filiales européennes. L'initiative d'un tel dialogue, souhaité tant par la direction que par les syndicats, et notamment la CFDT, majoritaire, vient d'être concrétisée par la signature d'un accord au niveau du groupe sur la mise en place d'un comité d'information européen. L'accord a été signé par tous les syndicats, à l'exception de la CGT.

L'objet de ce comité d'information européen (*le Monde* du 21 juin) n'est pas de négocier, et encore moins de contracter une quelconque convention transnationale, mais de débattre de la situation économique, financière, sociale, commerciale du groupe. Il sera présidé par le PDG de Bull SA, M. Francis Lorentz, les débats ayant lieu en français et en anglais. Composé essentiellement de syndicalistes – devant lesquels les dirigeants du groupe exposeront leur politique, – ce comité comprendra vingt-trois membres : onze représentants pour la France, deux pour l'Allemagne et un pour chacun des autres pays (Pays-Bas, Autriche, Belgique, Danemark, Espagne, Grèce, Norvège, Portugal, Suède, Suisse).

Dans toutes les filiales européennes de Bull, les syndicats sont actuellement dans la phase de désignation de leurs représentants. Le problème le plus aigu se pose pour la représentation française, qui se taille la part du lion. Onze syndicalistes doivent siéger au comité mais il y a cinq syndicats. Les résultats des élections professionnelles devraient constituer la principale clef de répartition des sièges. Mais la CGT, qui n'a pas signé l'accord, aura-t-elle le droit d'être représentée ? La direction campe sur ce point sur une totale neutralité : *« On ne peut pas se substituer aux représentants des salariés. Si les syndicats décident de donner des sièges à la CGT, malgré sa non-signature, on acceptera. S'ils refusent, on acceptera aussi. »* Il semble donc que la CGT a de fortes chances de siéger au comité.

L'accord prévoit que la première réunion aura lieu au troisième trimestre 1988, dans un lieu qui reste à déterminer (Bruxelles ?). *Mais* la convocation doit être envoyée huit semaines avant la réunion, ce qui rend celle-ci difficilement envisageable avant le quatrième trimestre. Pour l'heure, seules deux réunions sont prévues par l'accord, en *1988* et en *1989*. *Mais il* est très vraisemblable que le comité continuera ensuite à se réunir annuellement. A moins que la mayonnaise se refuse à prendre.

M. N.

TRANSPORTS

M. Jean-Cyril Spinetta, directeur du cabinet du ministre des transports et de la mer

M. Jean-Cyril Spinetta, inspecteur général de l'éducation nationale, a été nommé directeur de cabinet de M. Michel Delebarre, ministre des transports et de la mer. Au sein du cabinet du ministre, les *attributions sont affectées* de la façon suivante :

● *Directeur de cabinet :* M. Jean-Cyril Spinetta.

● *Directeur adjoint :* M. Jean-Marie Delarue.

● *Chef de cabinet :* M. Thierry Leleu.

● *Problèmes sociaux :* MM. Jean-François Colin, conseiller auprès du ministre, et Pierre de Saintignon, chargé de mission.

● *Transports terrestres de voyageurs :* MM. Paul Mingasson, conseiller auprès du ministre, et Jacques Colliard, conseiller technique.

● *Transports terrestres de marchandises :* M. Dario d'Amunzio, conseiller technique.

● *Aéronautique civile :* M. Pierre-Henri Gourgeon, conseiller technique.

● *Mer :* M. Thierry Kerisel, conseiller technique.

● *Affaires financières :* M. Bruno Mettling, conseiller technique.

● *Attachée parlementaire :* Mme Patricia Manent-Fleutiaux.

● *Communication :* M. François Brousse, conseiller technique ; Mme Véronique Brachet, attachée de presse ; M. Jean-Christophe Deflassieux, chargé de mission.

● *Secrétariat particulier :*

Mme Marie-Claude Billon, chef du secrétariat particulier.

[Né le 4 octobre 1943, à Paris, M. Jean-Cyril Spinetta est diplômé d'études supérieures de droit public et de l'Institut d'études politiques de Paris. Ancien élève de l'Ecole nationale d'administration, il a été successivement chef du bureau des investissements et de la planification à la direction des affaires *financières* du ministère de l'éducation nationale (1972-1976), détaché comme auditeur au Conseil d'Etat (*1976-1978*) et chargé de mission au secrétariat général du gouvernement (*1978-1981*). Il a ensuite occupé les postes de chef du service d'information et de diffusion du premier ministre (1981-1983), de directeur des collèges au minisère de l'éducation nationale (1983-1984). Il a, de 1984 à 1986, dirigé le cabinet de M. Michel Delebarre, ministre du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle.]

En grève périodique depuis le 9 mai

Les aiguilleurs de Bécon-les-Bruyères durcissent leur mouvement

Après l'échec des négociations engagées le 1er août avec la direction Paris-Banlieue de la SNCF, les agents de sécurité du poste d'aiguillage de Bécon-les-Bruyères (Hauts-de-Seine), en conflit depuis le 9 mai dernier, après l'annonce de *trois suppressions* de postes (deux en soirée, un de nuit) effectives au 1er septembre, ont déposé, mardi 2 août, au terme d'une assemblée générale, un nouveau préavis de grève (le troisième en dix jours).

Les aiguilleurs du poste de Bécon-les-Bruyères, qui contrôlent journellement un trafic de 1 000 à 2 000 trains (soit 200 000 voyageurs représentant 10 % du trafic national), ont ainsi pris la résolution de durcir leur mouvement, qui se traduit, depuis le 2 août et jusqu'à nouvel ordre, par des débrayages d'une heure, entre 8 heures et 9 heures, sur les lignes de voyageurs Paris-Saint-Lazare, Versailles-Rive droite, Saint-Nom-la-Bretèche et Nanterre-Université. De ce fait, il convient de s'attendre à des perturbations dans le trafic.

REPÈRES

Contrôle des changes

Mesures de libéralisation en Italie

Le gouvernement italien a envoyé mardi 2 août des instructions aux banques dans la perspective de la libéralisation du contrôle des changes prévue en octobre prochain.

Selon ces instructions, les banques pourront maintenir un écart de 5 % entre leur actif et leur passif en devises étrangères. Elles pourront ainsi acquérir des titres étrangers pour les revendre à des résidents.

Les banques pourront également détenir, toujours dans la limite de 5 %, des actifs nets vers l'étranger. Les obstacles aux financements en lires destinés à des non-résidents sont ainsi levés et, en pratique, toutes les lignes de crédit supérieures à dix-huit mois sont libéralisées, à l'exception de celles concernées par des accords internationaux.

Les banques pourront aussi consentir des financements en devises étrangères à des résidents pour des opérations autres que des opérations commerciales.

Dette publique

Rééchelonnement à Bruxelles

Un accord est intervenu mardi 2 août en Belgique sur un rééchelonnement pour 1989 d'une partie des intérêts de la dette publique qui *atteint plus de 6 000 milliards de FB* (960 milliards de francs).

Le gouvernement belge s'est fixé pour objectif de ramener l'an pro*chain le solde net à financer à l'équi*valent de 7 % du PNB, soit quelque 424 milliards de FB (68 milliards de francs). L'accord, conclu mardi, devrait lui permettre d'atteindre cet objectif. Sans lui, la charge probable de la dette publique aurait en effet *dépassé les prévisions pour atteindre* 452 milliards de FB (72 milliards de francs), souligne-t-on dans les milieux financiers.

AFFAIRES

Divorce à la filiale publicitaire d'Havas

M. Claude Douce quitte le groupe Eurocom

Divorce chez Eurocom, filiale publicitaire d'Havas et premier *groupe français du secteur* : Claude Douce, président du groupe Bélier et vice-président du directoire d'Eurocom, a donné, mardi 2 août, sa démission, lors du conseil d'adminis*tration de Bélier, quittant du même* coup Eurocom. En quelques années, le groupe Bélier s'est hissé parmi les tout premiers groupes de publicité français, avec 1,6 milliard de francs de marge brute. Entré chez Havas-Conseil en 1957, Claude Douce est le frère de Jacques Douce, disparu en mai 1982, qui avait, dans les années 60, structuré les activités *publicitaires d'Havas. Depuis la* montée en puissance de Bélier, devenu filiale intégrée d'Eurocom en juin 1986, l'accord passé en septembre 1987 avec le groupe britan*nique* WCRS *en avait fait le pre*mier pôle international d'Eurocom, à côté de HDM et du réseau Ecom-Univas.

Selon le communiqué publié par M. Douce, il aurait donné sa démission pour *« des raisons de convenances personnelles »*, précisant que *« le caractère inconciliable »* de ses points de vue avec ceux de M. Pierre *Dauzier, président d'Havas*, a conduit ce dernier à lui *« demander de quitter la direction du groupe Bélier qu'[il] a construit »*.

L'antagonisme entre M. Dauzier, président d'Havas et président du conseil de surveillance d'Eurocom, M. Bernard Brochand, président du directoire d'Eurocom, d'une part, et M. Claude Douce, d'autre part, n'est pas une nouveauté. L'incompatibilité d'humeur entre ces hommes s'aggravait depuis plusieurs mois. La transformation d'Eurocom de société à directoire et à conseil de surveillance en société anonyme classique, qui prend effet vendredi 5 août, lors de l'assemblée générale d'Eurocom, a été l'occasion du clash : M. Claude Douce ne fait en effet pas partie de la liste du conseil d'administration qui sera soumise à l'assemblée, tandis que M. Bernard Brochand y figure.

*Il est trop tôt pour dire qui rem*placera M. Claude Douce à la tête de Bélier, et on saura vendredi qui deviendra président d'Eurocom. De tradition, le président d'Havas est *aussi celui d'Eurocom, mais les tra*ditions sont parfois bousculées.

J. D.

Ouvrant le débat sur le rôle de Bruxelles dans les fusions européennes

La CEE suspend le rachat d'Irish Distillers

Pour la première fois, la Commission européenne est intervenue pour bloquer un projet d'OPA (offre publique d'achat), marquant sa volonté de se faire reconnaître par les Douze un droit de contrôle préalable sur tout projet de fusion ou d'acquisition dans la CEE, alors qu'elle ne peut actuellement en juger qu'*a posteriori*.

En l'occurrence, Bruxelles a mis en garde les trois partenaires – Grand Metropolitan, Allied Lyons et Guinness – du consortium anglo-irlandais GC and C Brands contre certaines modalités de la tentative de prise de contrôle qu'ils mènent *depuis fin mai sur Irish Distillers*, producteur irlandais de whisky. La Commission ne prend pas parti sur l'OPA elle-même, mais se fonde sur les règles de la concurrence dans la CEE pour *faire deux griefs au* consortium, en considérant que ce regroupement pourrait constituer une manœuvre pour éliminer un concurrent :

– il permet d'une part aux trois partenaires de fixer un prix maximum pour l'achat des actions Irish Distillers, contrairement au processus classique d'une OPA où ce sont les enchères individuelles qui déterminent ce prix ;

– il prévoit d'autre part, en cas de succès de l'OPA, la répartition des marques d'Irish Distillers entre les trois partenaires.

La Commission européenne, qui avait été saisie d'une plainte d'Irish Distillers, tout comme la commission irlandaise de la concurrence, a donné deux semaines, à compter du 29 juillet, au consortium GC and C pour présenter ses arguments. En attendant, elle lui demande de ne plus acquérir de titres d'Irish Distillers. Sinon de tels achats pourraient être *annulés si* la Commission dénonce *a posteriori* l'OPA comme elle en a la possibilité. – *(AFP.)*

● **Ouverture d'un chantier naval à Sri-Lanka.** – Un chantier de réparation navale, d'une valeur de 43 *millions de dollars* (280 *millions* de francs), vient d'être mis en service à Sri-Lanka, *marquant* la volonté du pays de devenir l'un des principaux centres de réparation de bateaux du Sud-Est asiatique. Sri-Lanka offre une main-d'œuvre bon marché et de *nombreux abattements fiscaux qui* permettent à cet atelier de pratiquer des prix inférieurs de 45 % à ceux du centre de réparation de Singapour, considéré comme le plus moderne de cette zone géographique. *« Notre but est de devenir le principal chantier de réparation de la région. Le seul port comparable est celui de Cochin (sud de l'Inde), mais même les navires indiens sont entretenus ici, car c'est moins cher »*, a déclaré le ministre sri-lankais du commerce, M. Lalith Athulathmudali. Les salariés du nouveau chantier, *Colombo Drydocks* Ltd., détiennent plus de 50 % de son capital. – *(AFP.)*

Marchés financiers

Le pas-à-pas de Mme Thatcher vers l'Europe monétaire

La Grande-Bretagne va emprunter en ÉCU

M. Nigel Lawson, le chancelier de l'Echiquier britannique, a annoncé, mardi 2 août, à Londres, l'intention de son gouvernement d'émettre, dès l'automne prochain, des bons du Trésor à court terme en ÉCU, l'unité de compte européenne. Plusieurs Etat (l'Italie, la Suède et le Danemark notamment) ont déjà eu recours à des financements en ÉCU. La décision d'emprunter en ÉCU doit *« permettre d'élargir les possibilités dans la gestion des réserves du Royaume-Uni et d'établir la position de Londres comme centre du marché de l'ÉCU »*, a indiqué M. Lawson. Par ce programme d'émission qui pourrait porter sur des montants totaux de 1 à 2 milliards d'ÉCU (entre 7 et 14 milliards de francs), le gouvernement de Mme Thatcher compte aussi démontrer à ses partenaires de la Communauté ses convictions européennes. Londres refuse toujours d'entrer dans le débat sur la création d'une banque centrale européenne et estime plus utile d'avancer pas à pas, de façon pragmatique, comme avec ces bons du Trésor en ÉCU.

Texaco met en vente sa filiale au Canada

La compagnie pétrolière américaine Texaco a annoncé, mardi 2 août, la mise en vente de sa participation de 78 % dans Texaco Canada. Cette vente s'inscrit dans le cadre du plan de restructuration qui a permis à Texaco de sortir en avril du cadre de la loi sur les faillites.

Texaco Canada est l'un des plus gros producteurs de pétrole et de gaz naturel au Canada. Deux sociétés, la filiale canadienne de la firme américaine Occidental Petroleum, et la société canadienne Husky Co ont déjà exprimé il y a plusieurs semaines leur intérêt pour un éventuel rachat de Texaco Canada. Selon le président de Texaco, M. Alfred C. DeCrane, des consultations sont en cours et les prétendants sérieux seront connus dans un délai de six semaines. Au cours actuel des actions de Texaco Canada, la vente de cette participation représenterait quelque 15,5 milliards de francs.

EN BREF

● **Scandales boursiers : au Japon...** — Le président de la Bourse de Tokyo, M. Michio Takeuchi, a déclaré mardi 2 août qu'il était nécessaire d'examiner les transactions sur les actions de Sakyo Seiki depuis le mois de mai dernier, pour déterminer si un délit d'initié avait eu lieu ou non. *« Nous sommes en train de demander aux différentes maisons de courtage des informations sur les transactions »* a-t-il précisé. Les autorités boursières pensent en effet que des personnes ont eu accès à des informations confidentielles prévoyant une coopération entre Sankyo et Nippon Steel. Ces initiés auraient alors acheté des titres sur le marché avant l'annonce officielle de l'accord à la fin de la semaine dernière (*le Monde* du 2 août). M. Takeuchi a précisé que l'enquête devrait remonter au mois de mai car le projet entre les deux firmes avait été envisagé à ce moment-là.

● **... et aux Etats-Unis.** — Un salarié d'une imprimerie du Connecticut a été licencié pour avoir vendu en avance des copies d'articles financiers de l'hebdomadaire *Business Week* à M. William Dillon de chez Merrill Lynch. Ce courtier profitait ainsi avant tout le monde des informations boursières et réalisait des gains substantiels (*le Monde* du 2 août). Le groupe d'imprimerie R. R. Donnelley and Sons, qui souhaite *« donner une leçon à ses employés »*, poursuit son enquête pour savoir si d'autres salariés ne se sont pas livrés à la même activité. Ils en ont découvert un autre, cette fois-ci en Californie, qui a été immédiatement suspendu. Ce technicien cédait des copies de l'hebdomadaire à un courtier de Prudential Bache Securities...

Dow Chemical rachète dix millions de ses propres actions

Le groupe américain Dow Chemical, *septième chimiste mondial*, annonce son intention de racheter *dix millions* de ses propres actions pour une somme évaluée à 900 millions de dollars, soit 5,67 milliards de francs. L'opération sera menée en plusieurs fois à la Bourse de New-York.

Officiellement, la direction de l'entreprise l'assimile à une véritale investissement. Elle juge en effet que les actions de l'entreprise sont sous-évaluées, alors que les perspectives de croissance sont excellentes. M. Enrique C. Falla, vice-président *du groupe, prévoit ainsi que le chiffre* d'affaires sera d'environ 16 milliards de dollars en 1988 (13,6 milliards pour 1987) et de 30 milliards *de dollars* d'ici à *1995. Ce* n'est pas la première fois que Dow Chemical rachète ses propres actions. Neuf programmes d'achats ont eu lieu depuis août 1983, qui ont porté sur vingt millions de titres (10,5 % du capital). Mais, cette fois, il pourrait bien s'agir, selon des analystes américains, d'une manœuvre visant à protéger le groupe d'une OPA inamicale.

La compagnie d'électricité espagnole FECSA va renégocier sa dette

La compagnie électrique catalane FECSA (Fuerzas Electricas de Cataluna), l'une des toutes premières d'Espagne dans son secteur, a signé, le 27 juillet, avec les représentants de ses quelque 500 créanciers espagnols et étrangers un accord sur la restructuration de son énorme dette et un plan d'action financier. Son endettement, qui atteint 616 milliards de pesetas (34,65 milliards de francs), se verra réduit à 500 milliards de pesetas (28,35 milliards de francs) dès la fin août, après un remboursement de 15 % des emprunts. Une partie de cette dette sera en outre couverte d'ici à la fin de 1997 avec un délai de grâce jusqu'à la fin de 1993, les banques ne percevant aucun intérêt avant 1991.

● ***Pioneer s'implante en Espagne.*** — Pioneer, le fabricant japonais de *matériels électroniques pour le* grand public, a décidé de construire une usine à Barbera-del-Valles (*nord-est de l'Espagne*), pour y produire des platines de disques *laser* et des amplificateurs.

Le groupe investira pour ce faire quelque 1,4 milliard de pesetas (77 millions de francs).

La construction de cette unité, qui emploiera cent seize personnes, commencera en septembre prochain. La production démarrera au milieu de *l'année prochaine. Pioneer a* déjà deux usines en Europe, l'une en France l'autre en Belgique.

NEW-YORK, 2 août ↑

L'équilibre

Deuxième séance de pose mardi à Wall Street. Ouverte sur une glissade des cours, la journée a ensuite donné lieu à un rééquilibrage progressif des valeurs américaines. Tombé un instant à 2 112,20, l'indice des industrielles s'est finalement établi à 2 131,22, soit à 0,71 point au-dessus de son niveau précédent.

Le bilan général a *été* à l'image parfaite de ce résultat. Sur 1 947 valeurs traitées, 714 ont monté, 710 ont baissé et 523 n'ont pas varié.

Autour du Big Board, les professionnels constataient cet immobilisme avec un brin de satisfaction mais aussi avec un peu de crainte. Manifestement le marché ne donne pas de signe de faiblesse après son violent effort de vendredi à la hausse.

Mais beaucoup estiment que ce calme peut être trompeur. La Bourse est, à leur avis, tout aussi bien capable de reprendre sa marche en avant comme de baisser. *« C'est un marché dangereux »*, disaient-ils, d'autant qu'il n'est pas éloigné de son plus haut niveau atteint depuis le grand krach d'octobre. L'activité s'est quand même un peu accélérée et 166,66 millions de titres ont changé de mains contre 138,17 millions la veille.

VALEURS	Cours du 1er août	Cours du 2 août
Alcoa	54	53 5/8
A.T.T.	26 5/8	26 3/8
Boeing	62 3/8	62 1/2
Chase Manhattan Bank	29 3/4	30
Du Pont de Nemours	87 7/8	88
Eastman Kodak	44 3/4	45 1/2
Exxon	46 3/4	46 7/8
Ford	53 1/2	53 1/8
General Electric	42 1/2	42 3/8
General Motors	80	79 1/4
Goodyear	62 1/8	61 7/8
I.B.M.	126	125 5/8
I.T.T.	50 3/4	50 1/4
Mobil Oil	45 1/4	45 1/4
Pfizer	51 5/8	51 7/8
Schlumberger	34 7/8	35
Texaco	46 7/8	47 1/2
UAL Corp. ex-Allegis	97 7/8	97 3/4
Union Carbide	23 7/8	24 1/8
U.S.X.	30 3/8	30 1/8
Westinghouse	53 1/2	52 3/4
Xerox Corp.	53 1/2	53 3/8

LONDRES, 2 août ↓

Léger retrait

Léger recul mardi des valeurs cotées au Stock Exchange où l'indice FT a perdu 0,34 % à 1 491,4. Le marché demeurait très calme avec 376 millions de titres échangés contre 381 millions lundi. Les investisseurs sont demeurés sur la réserve même après la publication de nouveaux indicateurs économiques. Ainsi, la progression plus importante que prévu des réserves officielles de change britanniques n'a guère influé sur les opérateurs. Pas plus que la fermeté de la livre, *qui, si elle se poursuivait*, pourrait entraîner un mouvement de détente sur les taux. Les cours des valeurs ont évolué dans une fourchette étroite à la baisse sur l'ensemble de la journée. D'autant que les rumeurs d'OPA qui avaient soutenu le marché jusqu'alors semblaient avoir momentanément disparu. D'autre part, les perspectives d'une réunion du comité des prix de l'OPEP ont pesé sur l'ensemble du secteur pétrolier. Parmi les autres secteurs d'activités en repli figuraient l'agro-alimentaire (Tate and Lyle), les banques (Midland) et la construction (Beazer). Les mines d'or étaient également orientées à la baisse.

PARIS, 2 août =

Atone

La hausse d'été aura-t-elle lieu ? Au fur et à mesure de l'écoulement des séances estivales, cette question amène de plus en plus de réponses négatives. Sans vraiment devenir pessimistes, les investisseurs restent prudents. Car, finalement, malgré la tension à la hausse des taux un peu partout dans le monde, la place parisienne résiste bien. L'indicateur instantané, qui avait été légèrement négatif en début de séance (– 0,2 %), redevenait positif dès les premiers échanges de la matinée. Il terminait *sur un gain de + 0,30 %, un peu à l'image* de Wall Street, qui a consolidé son avance lundi soir, tandis que la Bourse de Tokyo atteignait, dès mardi matin, un nouveau sommet, pulvérisant son précédent record du 17 juin dernier. *Mais* les volumes négociés restent très peu élevés. L'attention des rares opérateurs présents était attirée *surtout par la* situation des firmes privatisées, *dont la restructuration des noyaux* durs d'actionnaires pourrait entraîner *d'importantes variations de* cours. Parmi les plus fortes hausses figuraient la Société générale et le CCF ; 330 000 titres de la banque des Champs-Elysées étaient échangés durant la journée. Parmi les autres valeurs en progression on notait Penarroya et Cap Gemini Sogeti. Les baisses étaient emmenées par la SFIM, la Sagem et la Parisienne de réescompte. Labinal *continuait de se replier* après l'annonce de l'entrée de Fiat à hauteur *de 14 % dans son capital.* De son côté la société Poliet informait la Société des Bourses françaises de la prise de contrôle de la firme Croisées et Profils. Le Crédit lyonnais investissement a porté sa participation dans le groupe textile DMC à 8,17 %.

La Compagnie financière de Suez indiquait ne plus posséder d'actions Delmas Vieljeux, ayant ramené sa participation de 10,34 % à 0 %, tout comme la Sicav U-ifrance dans GEP-Groupe Pasquier.

Ambiance calme sur le MATIF où le contrat de septembre s'appréciait de 0,25 % à 103,75.

TOKYO, 3 août =

Stable

Après sept séances consécutives de hausse et un nouveau niveau d'altitude décroché, la Bourse de Tokyo a éprouvé mercredi le besoin de souffler un peu.

La matinée avait été placée sous le signe de l'effritement marqué par 54,23 points de baisse à l'indice Nikkeï. Mais une bonne partie du terrain perdu était regagnée ensuite. A la clôture de la journée, le Nikkeï s'établissait presque sans changement (– 0,06 %) à 28 348,45.

« Le marché est incroyablement ennuyeux », faisait remarquer un opérateur, en ajoutant : *« Les gens sont contents de pouvoir se reposer et de laisser la Bourse se stabiliser. »*

L'activité est restée assez faible avec moins de 1 milliard de titres échangés. Reprise des valeurs de haute technologie telles que Sony, Pioneer, TDK.

VALEURS	Cours du 2 août	Cours du 3 août
Akaï	620	625
Bridgestone	1 380	1 350
Canon	1 460	1 450
Fuji Bank	3 290	3 280
Honda Motors	2 360	2 320
Matsushita Electric	2 990	2 970
Mitsubishi Heavy	970	989
Sony Corp.	6 950	7 030
Toyota Motors	2 960	2 930

FAITS ET RÉSULTATS

● **Vingt millions d'actionnaires au Japon.** — Le nombre d'actionnaires individuels au Japon a progressé de 13,4 % au cours de l'année fiscale 1987, atteignant le chiffre record de vingt millions, a indiqué le Conseil national des Bourses. Le Conseil a attribué l'augmentation régulière du nombre d'actionnaires depuis cinq ans aux privatisations de Nippon Telegraph and Telephone Corp. en 1985 et de Japan Air Lines (JAL) en 1987. L'année fiscale 1987 s'est achevée le 31 mars dernier.

● **Bridgestone s'installe en Turquie.** — La firme japonaise Bridgestone, troisième fabricant mondial de pneumatiques depuis la reprise de Firestone, s'installe en Turquie. Elle vient de racheter au groupe Sabançi (activités diversifiées) la moitié de sa participation (72 % au total) dans le capital du manufacturier local Lassa Tire Manufacturing and Trading, et ce pour la somme de 60 millions de dollars (380 millions de francs environ). Les responsables de Bridgestone affirment leur intention de vouloir travailler en pleine harmonie avec Sabançi. Mais ils ont déjà fait clairement connaître leur intention de développer rapidement cette affaire (environ 832 millions de francs de chiffre d'affaires), à qui ils apportent la technologie japonaise en doublant sa capacité de production. L'objectif est de s'en servir comme porte-avions en vue d'approvisionner tout le Moyen-Orient et l'Afrique avec les pneus de sa fabrication. La nouvelle société prendra le nom de Bridgestone Sabançi Tire Manufacturing and Trading. Elle est numéro un en Turquie avec 30 % du marché.

● **Menuiserie : Poliet rachète Saferm, Cougnaud et Croisées et Profils.** — Le groupe Poliet (produits pour le bâtiment) a annoncé, mardi 2 août, la prise de contrôle majoritaire du distributeur de menuiseries industrielles PVC Saferm, et de deux des fournisseurs de ce distributeur, les sociétés Cougnaud et Croisées et Profils. Pour prendre le contrôle de Saferm qui réalise un chiffre d'affaires de 400 millions de francs, Poliet a acquis, d'une part, la participation détenue par la société Jean Huet et Fils et, d'autre part, celle appartenant à Cougnaud. Poliet a également pris le contrôle majoritaire de Cougnaud et de Croisées et Profils, qui détient le complément de participation dans le capital de Saferm.

● **Le Crédit lyonnais détient 8,17 % de DMC.** — Clinvest, filiale du Crédit lyonnais, a informé mardi 2 août la Société des Bourses françaises (SBF) qu'elle détenait depuis le 25 juillet 8,17 % du capital du groupe textile français Dollfus Mieg et Cie (DMC). Le Crédit lyonnais était entré dans le capital de DMC le 1er mars dernier à l'occasion d'une augmentation de capital destinée à protéger le groupe contre une OPA. Plusieurs banques « amies », dont le Crédit lyonnais, la Société générale, la BNP, le Crédit du Nord et Neuflize, Schlumberger et Mallet, avaient alors souscrit à l'augmentation de 407 millions de francs et se trouvaient actionnaires de 22 % du groupe textile.

PARIS :

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.G.P. S.A.	244 80	249	IN2	199 50	199
Arnault & Associés	536	535	Int. Metal Service	350	360
Asystel	240	240	La Commande Electro.	383 50	349
B.A.C.	440	430	Le gd livre du mois	276	284
B. Demachy & Assoc.	370	370	Loca Investissement	245	243 10
B.I.C.M.	550	556	Locamic	....	187
B.I.P.	....	528	Marlin Immobilier	....	....
Boiron	400	396	Metallurg. Minière	133	133
Bolloré Technologies	937	950	Métrologie Internat.	470	455
Buitoni	1050	....	Métroservice	125	123
Câbles de Lyon	1440	1440	M.M.B.M.	572	560
Calberson	780	780	Molex	230	229
Canal Plus	555	560	Navale-Delmas	....	680
Cardif	845	839	Olivetti-Logabax	....	175
C.A. I.-de-Fr. (C.C.I.)	....	277	Om. Gest.Fin.	298	300
C.A.T.C.	127	126 90	Prsbourg (C. In. & Fin.)	98 20	98 50
C.D.M.E.	925	952 d	Présence Assurance	459	441
C. Equip. Elect.	300	295	Publicat. Filipacchi	....	468
C.E.G.I.D.	740	729	Razel	875	858
C.E.G.E.P.	....	170	St-Gobain Emballage	....	1255
C.E.P.-Communication	1430	1420	St-Honoré Matignon	190	190
C.G.I. Informatique	775	787	S.C.G.P.M.	....	311
Ciments d'Origny	500	515	Segin	365	368
C.N.I.M.	....	320	Sema-Metra	500	535
Concept	275 50	286 50	S.E.P.	1400	1456 d
Conforama	830	845	S.E.P.R.	....	1369
Creeks	430	430	S.M.T.Goupil	....	291
Daisa	220	....	Sodexbrg	870	885
Dauphin	4649	4649	Supra	....	314
Devanlay	1000	995	TF 1	244 40	245
Deville	635	625	Unilog	155	157
Duménil-Leblé	1180	1160	Union Financ. de Fr.	399 90	400
Editions Belfond	123	121	Valeurs de France	346	347
Elysées Investiss.	24 80	25			
Finacor	253	243			
Guintoli	500	505			
Guy Degrenne	835	825			
I.C.C.	210 20	210 30			
IDIA	211	211			
I.G.F.	142	143			

Marché des options négociables le 2 août 1988

Nombre de contrats : 8 314.

VALEURS	PRIX exercice	OPTIONS D'ACHAT Septembre dernier	OPTIONS D'ACHAT Décembre dernier	OPTIONS DE VENTE Septembre dernier	OPTIONS DE VENTE Décembre dernier
Accor	440	23,40	–	–	–
CGE	360	9,50	21	–	38,20
Elf-Aquitaine	320	17,50	30	11	–
Lafarge-Coppée	1 380	83	130	–	–
Michelin	200	18,50	30	9,20	17
Midi	1 500	40	70	–	–
Paribas	360	67	–	1,50	6
Peugeot	1 100	175	–	16	–
Saint-Gobain	560	9,70	25	–	–
Société générale	360	36	–	15	–
Thomson-CSF	200	12	20	–	19,55

MATIF

Notionnel 10 %. — Cotation en pourcentage du 2 août 1988

Nombre de contrats : 50 135

COURS	ÉCHÉANCES Sept. 88	ÉCHÉANCES Déc. 88	ÉCHÉANCES Mars 89
Dernier	103,95	102,50	101,05
Précédent	103,50	102,05	100,80

Options sur notionnel

PRIX D'EXERCICE	OPTIONS D'ACHAT Sept. 88	OPTIONS D'ACHAT Déc. 88	OPTIONS DE VENTE Sept. 88	OPTIONS DE VENTE Déc. 88
102	2	1,52	0,07	1,05

INDICES

CHANGES

Dollar : 6,33 F ↑

Le dollar s'est raffermi mercredi 3 août sur toutes les places financières internationales. Il s'est notamment traité à 6,3275 F (contre 6,2995 F la veille). La reprise marquée des principaux indicateurs avancés de l'économie américaine explique pour l'essentiel ce redressement, qui porte en germe une hausse des taux d'intérêt. Les affaires ont cependant été calmes.

FRANCFORT	2 août	3 août
Dollar (en DM)	1,8666	1,8760
TOKYO	**2 août**	**3 août**
Dollar (en yens)	132,40	132,85

MARCHÉ MONÉTAIRE (effets privés)

Paris (3 août)	7%-71/16%
New-York (2 août)	73/4%

BOURSES

PARIS (*INSEE, base 100 : 31-12-87*)

	1er août	2 août
Valeurs françaises	124,4	
Valeurs étrangères	122,5	
(*Sbf, base 100 : 31-12-81*)		
Indice général CAC	357,9	359
(*Sbf, base 1000 : 31-12-87*)		
Indice CAC 40	1 328,80	1 331,25

NEW-YORK (*Indice Dow Jones*)

	1er août	2 août
Industrielles	2 130,51	2 131,22

LONDRES (*Indice « Financial Times »*)

	1er août	2 août
Industrielles	1 496,5	1 491,4
Mines d'or	204	198,3
Fonds d'Etat	87,98	88,02

TOKYO

	2 août	3 août
Nikkeï Dow Jones	28 366,33	28 348,45
Indice général	2 253,10	2 245,47

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR + bas	COURS DU JOUR + haut	UN MOIS Rep. + ou dép. –	UN MOIS	DEUX MOIS Rep. + ou dép. –	DEUX MOIS	SIX MOIS Rep. + ou dép. –	SIX MOIS
$ E.-U.	6,3230	6,3260	– 60	– 45	– 125	– 95	– 390	– 240
$ can.	5,2343	5,2411	– 115	– 85	– 220	– 178	– 637	– 521
Yen (100)	4,7595	4,7653	+ 109	+ 128	+ 190	+ 224	+ 641	+ 738
DM	3,3741	3,3769	+ 53	+ 70	+ 105	+ 130	+ 342	+ 410
Florin	2,9875	2,9903	+ 44	+ 55	+ 87	+ 107	+ 286	+ 341
FB (100)	16,1096	16,1254	+ 15	+ 87	– 31	+ 112	– 92	+ 320
FS	4,0467	4,0512	+ 130	+ 148	+ 233	+ 263	+ 687	+ 769
L (1 000)	4,5719	4,5774	– 137	– 104	– 279	– 235	– 834	– 734
£	10,7681	10,7795	– 330	– 252	– 661	– 585	–1 820	–1 619

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E.-U.	7 1/2	7 3/4	7 7/8	8	8 1/8	8 1/4	8 7/16	8 9/16
DM	4 3/4	5	4 7/8	5	4 15/16	5 1/16	5 5/16	5 7/16
Florin	4 7/8	5 3/8	5 1/16	5 3/16	5 1/16	5 5/16	5 1/2	5 5/8
F.B. (100)	5 1/2	6	6 5/8	6 15/16	6 15/16	7 1/4	7 1/16	7 3/4
F.S.	2 1/2	2 3/4	3 1/16	3 3/16	3 7/16	3 9/16	3 15/16	4 1/16
L (1 000)	9 1/2	10	9 7/8	10 1/2	10 3/8	10 3/4	11 1/8	11 1/2
£	9 3/4	10	10 5/16	10 7/16	10 5/8	10 3/4	10 15/16	11
F. franç.	6 3/4	7	7 1/8	7 1/4	7 3/16	7 5/16	7 11/16	7 13/16

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

Marchés financiers

BOURSE DU 2 AOUT

Cours relevés à 17 h 30

Règlement mensuel

Compen-sation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + -
3821	C.N.E. 3% ★	3828	3818	3820	- 0 21
1102	B.N.P. T.P.	1073	1072	1075	+ 0 19
1064	C.C.F. T.P.	1066	1070	1070	+ 0 47
1060	Créd. Lyon. T.P.	1078	1081	1081	+ 0 28
1369	Renault T.P.	1370	1370	1372	+ 0 15
1735	Rhone-Poul. T.P.	1720	1720	1735	+ 0 87
1216	St-Gobain T.P.	1244	1249	1247	+ 0 24
1282	Thomson T.P.	1192	1190	1190	- 0 17
450	Accor	441 50	440	442	+ 0 11
535	Air Liquide	532	528	535	+ 0 56
2030	Alcatel ★	2035	2035	2035	....
1420	Als. Superm.	1350	1350	1350	....
300	A.L.S.P.I.	299 50	300	296 10	- 1 14
310	Alsthom ★	315	311	315	....
2280	Arjom. Prioux ★	2288	2287	2306	+ 0 74
515	Aussedat-Rey ★	519	510	520	+ 0 19
860	Aux. Entrepr. ★	896	899	899	+ 0 45
730	Av. Dassault ★	740	729	715	- 3 38
305	BAFP ★	310	314 90	312	+ 0 65
295	Bail-Equipem. ★	288	291	285	- 1 04
805	Bail Investiss.	783	785	793	+ 1 28
275	B.N.P. C.I. ★	271	272	276 90	+ 2 18
470	Cie Bancaire ★	477	478	480	+ 0 63
370	Bazar H.-V.	419	410	415	- 0 96
420	Béghin-Say ★	463	450	450	- 0 66
920	Berger (Ma)	1000	1000	1000	....
650	Bic ★	715	710	724	+ 1 26
1370	B.I.S.	1436	1435	1430	- 0 35
2320	Bongrain S.A. ★	2490	2480	2480	- 0 40
900	Bouygues ★	484	471	489 80	+ 1 25
69	B.P. France ★	74 50	74 80	75 90	+ 1 88
4680	B.S.N. ★	5020	5050	5030	+ 0 20
2100	Cap Gem. S. ★	2115	2160	2169	+ 2 55
405	Carnaud ★	445	448	446 50	+ 0 34
2290	Carrefour ★	2457	2490	2530	+ 2 97
150	Casino	151 30	154 40	152 80	+ 0 99
115	Casino A.D.P.	117 90	117	119	+ 0 93
960	C.C.M.C.	952	962	962	+ 1 05
720	Cetelem	680	690	690	+ 1 47
400	Cerus ★	390	394	390	....
1380	C.F.A.O. ★	1474	1412	1475	+ 0,07
305	C.G.E.	327 80	329 50	329	+ 0 37
1120	C.G.I.P. ★	1195	1188	1185	- 0 84
1060	Chargeurs S.A. ★	1078	1076	1076	- 0 28
986	Ciments franç. ★	1006	998	996	- 1
465	Club Méditerr. ★	470	470	472	+ 0 43
154	Codetel ★	154	154	154	....
295	Cofimeg	289	289	289	....
550	Colas ★	555	550	549	- 1 08
275	Compt. Entrepr.	284 50	285	283	- 0 53
655	Compt. Mod. ★	651	659	654	+ 0 46
835	Créd. Foncier ★	865	864	850	- 0 58
390	C. F. Internat. ★	424 90	425	425 10	+ 0 05
117	C.C.F.	127	129 10	132 50	+ 4 33
480	Cr. Lyon. (CI) ★	490	490	490	....
865	Crédit Nat. ★	858	857	868	+ 1 17
500	CSEE (ex-Sign.) ★	514	508	508	- 1 17

Compen-sation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + -
315	Crouzet ★	323 80	325	322	- 0 56
2160	Damart S.A. ★	2160	2170	2178	+ 0 83
....	Darty	....	....	....	....
280	Darty (DP)	285 10	285	285 10	....
1400	De Dietrich	1455	1425	1445	- 0 69
184	Dév. P.d.C. (Li)	182	181	181	- 0 55
455	D.M.C.	462	464 80	461	- 0 22
345	Drouot Assur. ★	334 90	334 50	332	- 0 87
1730	Docks France ★	1790	1790	1770	- 1 12
670	Dumez ★	683	695	682	- 0 15
1220	Eaux (Gén.)	1341	1340	1339	- 0 15
1370	Ecco ★	1445	1445	1475	+ 2 08
735	Electrofinanc. ★	780	790	780	....
445	El. S. Dassault	444 50	444 50	445	+ 0 11
320	Elf-Aquitaine	325	324 80	324 10	- 0 28
260	— (certific.) ★	264 80	261	260 10	- 1 77
640	Epeda-B-Faure ★	670	662	670	....
2550	Essilor	2494	2499	2515	+ 0 84
1640	Essilor Int. (DP)	1650	1650	1680	+ 1 82
310	Esso S.A.F. ★	325	324	327	+ 0 62
1500	Eurafrance	1861	1853	1893	+ 1 83
1080	Eurocom ★	1185	1210	1210	+ 2 11
2200	Euromarché	2271	2325	2352	+ 3 57
535	Europe n° 1 ★	569	569	565	- 0 72
38	Eurotunnel ★	36	35 50	35 50	- 1 39
985	Exor ★	989	992	987	- 0 20
815	Facom	798	800	806	+ 1
940	Fichet-Bauche	949	948	949	....
189	Finextel ★	191	191	188 50	- 1 31
127	Fives-Lille ★	129	127 30	127	- 1 55
1240	Fromageries Bel	1290	1300	1297	+ 0 54
830	Gal. Lafayette ★	929	915	920	- 0 97
290	Gascogne	299	299	299	....
1510	Gaz et Eaux	1650	1650	1645	- 0 30
500	Géophysique ★	487	490	485 10	- 0 39
520	Gerland	533	521	521	- 2 25
595	GTM-Entrepose	605	605	602	- 0 50
620	Guyenne-Gas. ★	651	630	648	- 0 31
2480	Hachette ★	261 10	261 40	261 20	+ 0 04
890	Havas ★	721	722	702	- 2 64
485	Hénin (La)	465 10	478	474	+ 1 91
1040	Hutchinson ★	1080	1096	1064	- 1 48
215	Imétal ★	215	213	211 30	- 1 72
300	Imm. Plaine-M.	308 60	308 50	317	+ 2 72
510	Ingénico ★	525	525	527	+ 0 38
3620	Inst. Mérieux	3990	4059	3990	....
505	Interbail ★	506	506	506	....
1080	Intertechnique	1092	1100	1120	+ 2 56
900	J. Lefebvre	908	908	908	....
755	Labinal ★	920	900	959	+ 4 24
1440	Lab. Bellon	1465	1470	1450	- 1 02
1340	Lafarge-Coppée	1323	1323	1341	+ 1 36
1210	Lebon ★	1215	1217	1220	+ 0 41
2700	Legrand ★	2778	2750	2750	- 1 01

Compen-sation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + -
2230	Legrand (DP) ★	2340	2350	2353	+ 0 56
800	Leroy-Somer ★	854	853	848	- 0 70
1870	Lesieur	1951	1951	1900	- 2 61
655	Locabail Immob.	650	640	650	....
405	Locafrance ★	405	409 80	410	+ 1 23
810	Locindus	835	833	830	- 0 60
290	Luchaire	288	290	284 50	- 1 22
2750	L.V.M.H. ★	2776	2775	2780	+ 0 18
1400	Lyonn. Eaux ★	1501	1515	1500	- 0 07
69	Mais. Phénix	70	71 20	70 50	+ 0 71
215	Majorette (Ly)	223	220	220	- 1 35
380	Mar. Wendel ★	390	394	385	- 1 28
187	Matra ★	186 60	189 90	186 50	- 0 54
2400	Merlin-Gerin ★	2575	2580	2530	- 1 75
210	Michelin	207 80	208 90	207 10	- 0 34
1370	Midi (Cie)	1320	1320	1317	- 0 23
183	Midland Bk SA ★	180	180	176 60	- 1 89
505	Min. Salsig. (Ma)	515	520	520	+ 0 97
64	M.M. Penarroya	62 50	63	66	+ 5 60
108	Moulinex	111 60	112	109 60	- 1 79
1070	Navig. Mixte ★	1055	1054	1057	+ 0 19
100	Nord-Est ★	110 10	110	108	- 1 91
375	Nordon (Ny)	380	380	380	....
390	Nouvelles Gal.	420	410	411	- 2 14
695	Occid. (Gén.) ★	749	751	759	+ 1 34
1140	Omn.F.Paris	1149	1130	1130	- 1 65
335	Olida-Caby ★	332	330 10	335	+ 0 90
3290	Oréal (L')	3320	3300	3300	- 0 60
395	Paribas	420	423	420 50	+ 0 12
380	Paris-Réesc. ★	358 50	356	350	- 2 37
1100	Pechelbronn ★	1131	1125	1143	+ 1 06
350	Penhoet	345 50	345 40	340	- 1 59
1040	Pernod-Ricard ★	1047	1028	1040	- 0 67
1240	Peugeot S.A.	1255	1256	1258	+ 0 24
500	Poliet ★	505	513	506	+ 0 20
2830	Presses Cité ★	2800	2800	2785	- 0 54
1020	Prétabail Sic.	1048	1038	1035	- 1 24
615	Primagaz	603	610	610	+ 1 16
450	Printemps ★	517	512	506	- 2 13
1840	Promodès	1870	1872	1870	....
740	Radiotechn. ★	784	789	779	- 0 64
68	Raff. D. Total ★	70	70	69 10	- 1 29
2480	Redoute (La) ★	2800	2780	2825	+ 0 89
350	Robur financière	351	361	350	- 0 28
1130	Roussel-Uclaf ★	1180	1156	1180	....
790	R.-Uclaf-CNI ★	785	800	791	+ 0 76
3650	R. Impériale (Ly)	3695	3690	3690	- 0 14
168	Sade	169	166 90	166 90	- 1 24
1490	Sagem ★	1695	1622	1687	- 0 47
510	Saint-Gobain	519	520	520	+ 0 19
1040	St-Louis ★	1035	1019	1020	- 1 45
1460	Salomon	1493	1480	1465	- 1 88
670	Schaeper	685	681	681	- 0 58
700	Sanofi ★	765	760	745	- 2 61

Compen-sation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + -
690	S.A.T. ★	706	706	700	- 0 85
230	Saul.-Chât. (B) ★	250 10	256	248	- 0 84
1200	Saupiquet (Na)	1200	1200	1200	....
400	Schneider ★	403	404 90	409	+ 1 49
51	S.C.O.A.	50 90	49 50	50	- 1 77
540	S.C.R.E.G. ★	560	559	567	+ 1 25
790	Seb ★	817	830	820	+ 0 37
400	Sefimeg ★	399 90	400	406	+ 1 53
1610	S.F.I.M.	1520	1495	1510	- 0 66
39	S.G.E.	37 30	37 90	37 75	+ 1 21
725	Silic	735	735	735	....
490	Simco-U.P.H. ★	487	487	481	- 1 23
880	Skis Rossignol	929	946	939	+ 1 08
815	Sligos ★	851	860	855	+ 0 47
345	Société Générale	362	370	378	+ 4 42
158	Sodecco	156 50	155	155	- 0 32
160	Sodero (Na)	177 40	177 40	177 40	....
2700	Sodexho ★	2735	2785	2778	+ 1 57
98	Sogenal (Ny)	100	102	102	+ 2
270	Sogerap	288	288	281	- 2 43
2010	Somm-Allib. ★	2039	2013	2030	- 0 44
870	Source Perrier ★	878	883	884	+ 0 67
695	Sovac ★	735	730	750	+ 2 04
400	Spie-Batignol. ★	420	419	411	- 2 14
485	Strafor ★	505	500	499	- 1 19
250	Suez	254 90	253	253	- 0 75
400	Synthelabo ★	377	380	382 10	+ 1 36
810	Talcs Luzenac ★	845	845	845	....
4400	Tél. Elect.	4401	4310	4310	- 2 07
195	Thomson-C.S.F.	193	195 80	195	+ 1 04
335	Total (CFP) ★	349	347	350	+ 0 29
73	— (certific.)	75	75	74	- 1 33
1130	T.R.T. ★	1111	1136	1116	+ 0 45
375	U.F.B.-Locab. ★	372 40	374	371	- 0 38
735	U.I.C. ★	711	735	734	+ 3 23
490	U.I.F. ★	492	494 50	492	....
760	U.I.S.	769	764	770	+ 0 13
180	U.C.B. ★	176	178	177	+ 0 57
625	Unibail	631	629	632	+ 0 16
510	Valéo ★	511	510	510	- 0 20
133	Vallourec ★	133	134 50	133	....
340	Via Banque	325	327	321	- 1 23
800	Elf-Gabon ★	830	830	819	- 1 33
148	Amax Inc.	147	146 50	146	- 0 68
169	Amer. Express	177 50	182 50	182 50	+ 2 82
167	Amer. Teleph.	167 50	166	166	- 0 90
104	Anglo Amer. C.	103 10	96 90	96 90 c	- 6 01
470	Amgold	455	448	448	- 1 54
880	BASF (Akt)	889	889	889	....
985	Bayer	981	985	985	+ 0 41
103	Buffelsfont.	101 20	98	99	- 2 17
186	Chase Manh.	192	193	193	+ 0 52
132	Echo Bay Mines	126	125 50	125 50	- 0 40
72	De Beers	68 60	67 90	67 85	- 1 09

Compen-sation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + -
1580	Deutsche Bank	1610	1630	1620	+ 0 62
860	Dresdner Bank	861	856	851	- 1 16
62	Driefontein Cst	62 15	61 10	61 50	- 1 05
555	Du Pont-Nem.	563	561	561	- 0 36
270	Eastman Kodak	287	281 10	281 10	- 2 06
35	East Rand	34 70	34	34 20	- 1 44
240	Electrolux	237 80	237 80	237 80	....
245	Ericsson	254	251 60	250	- 1 57
285	Exxon Corp.	297 50	292	292	- 1 85
325	Ford Motors	336	337 10	337 10	+ 0 63
56	Freegold	53 30	51 25	51 20	- 3 94
102	Gencor	103 60	100 80	100 80	- 2 70
270	Gén. Electr.	270	266 10	266 10	- 1 44
720	Gén. Belgique	716	714	709	- 0 84
480	Gen. Motors	505	503	503	- 0 40
113	Goldfields	109 90	109 90	109 90	....
54	Gd Metropolitain	54 30	54 30	54 30	....
43	Harmony	43	42 70	42 70	- 0 70
87	Hitachi	95 30	94 50	93	- 2 41
925	Hoechst Akt.	936	935	935	- 0 11
113	Imp. Chemical	111 30	112 30	112 30	+ 0 90
785	IBM	788	792	785	- 0 38
315	ITT	320	317	317	- 0 94
188	Ito-Yokado	203 20	206	203 50	+ 0 15
280	Mac Donald's	286 50	291	291	+ 1 57
128	Matsushita	146 50	141 10	143	- 2 39
345	Merck	354	355	355	+ 0 28
390	Minnesota M.	394	397 10	397 10	+ 0 79
280	Mobil Corp.	281	282	282	+ 0 36
230	Morgan J.P.	239	239 50	239 50	+ 0 21
34400	Nestlé	34220	34220	34200	- 0 06
1500	Nixdorf	1480	1545	1545	+ 4 39
210	Norsk Hydro	207	209	208	+ 0 48
128	Olsi	123 50	120 80	121	- 2 02
1990	Petrofina	1994	2000	2002	+ 0 40
580	Philip Morris	578	574	574	- 0 69
102	Philips	93 80	93 10	93 10	- 0 85
87	Placer Dome	85 50	85 10	85	- 0 58
345	Quilmès	346	340 50	340 10	- 1 71
545	Randfontein	504	506	506	+ 0 40
705	Royal Dutch	725	723	721	- 0 55
46	Rio Tinto Zinc	46 70	46 60	46 40	- 0 64
40	Stan. & Santchi	40 05	40 20	40 20	+ 0 37
58	St Helena Co	55 60	55 05	54 85	- 1 36
210	Schlumberger	217	219	218	+ 0 46
114	Shell transp.	114 50	114 30	114 30	- 0 17
1420	Siemens A.G.	1425	1443	1429	+ 0 28
270	Sony	325 80	326	325	- 0 25
52	Telefonica	52 10	52	52	- 0 19
215	T.D.K.	251 50	249 30	240	- 4 57
56	Toshiba Corp.	56 90	55 10	55 10	- 3 16
340	Unilever	355	355	354	- 0 28
230	Unit. Techn.	237 50	236 80	236 80	- 0 29
540	Vaal Reefs	510	508	515	+ 0 98
335	Volvo	332	325	325	- 2 11
186	West Deep	187 90	182	195	+ 3 78
335	Xerox Corp.	349	341	348	- 0 86
177	Yamanouchi	198 50	194 50	195 50	- 1 51
2 14	Zambia Corp.	2 44	2 38	2 32	- 4 92

Comptant (sélection)

Obligations

VALEURS	% du nom.	% du coupon
Emp. 8,80 % 77	127 20	1 736
9,80 % 78/93	103 40	0 581
10,80 % 79/94	108 80	9 858
13,25 % 80/90	106 80	2 214
13,80 % 81/89	102 73	7 579
16,20 % 82/90	111 25	8 985
16 % juin 82	113 80	2 411
14,60 % fév. 83	114 86	6 542
13,40 % déc. 83	119 85	8 274
12,20 % oct. 84	113 03	10
11 % fév. 85	112 36	4 929
10,26 % mars 86	105 87	4 048
ORT 12,75 % 83	1928	..
OAT 10 % 2000	105 03	1 863
OAT 9,90 % 1997	107 40	6 330
OAT 9,80 % 1996	104 25	4 980
Ch. France 3 %	149	..
CNB Bques janv. 82	103 20	0 834
CNB Paribas	103 22	0 834
CNB Suez	103 21	0 834
CNI janv. 82	103 20	0 834
PTT 11,20% 85	110 50	6 940
CFF 10,30% 86	104 10	4 984
CNE 11,50% 85	109 20	1 730
CNT 9% 86	99 20	2 619
CRH 10,90% déc. 85	108 50	5 816
C.N.C.A. T.P.	1160	..
Drouot Ass. Obl. conv.	2190	218
Métrologie I. 6% 6/7	80 65	8 055

Actions

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Agache (Sté. Fin.)	2200	2199
A.G.F. (St Cent.)	....	520
Applic. Hydraul.	....	....
Arbel	380	385
Astorg	215 90	215 90
Avenir Publicité	750	750
Bain C. Monaco	305	320
Banque Hypoth. Eur.	303	303
Béghin-Say (C.I.)	357	355
B.G.I.	820	840
Blanzy-Ouest	589	590
B.N.P. Intercontin.	209	210
Bénédictine	5800	....
Bon-Marché	875	900
B.T.P.	....	115 60
Calif	580	590
Cambodge	....	825
C.A.M.E.	124	125
Campenon Bern.	233	1000 d
Carbone-Lorraine	520	520
Case-Poclain	24	....
C.E.G.Frig.	509	491
Centen. Blanzy	1312	1365 d
Centrest (Ny)	211	211
Carabati	115 50	115
Chambourcy (M.L.)	978	....
Champex (Ny)	145 10	140
C.I.C. (Financ. de)	167	165
C.I. Maritime	690	694
Cirram (B)	2200	2200
Clause	....	740
Cofradel (Ly)	1180	1215
Cogifi	318 50	316
Comiphos	315 10	312
Cie Industrielle	....	2501
Comp. Lyon-Alem.	445	460
Concorde (La)	720	720
C.M.P.	13 55	13 55
Créd. Gén. Ind.	542	580
Cr. Universel (Cie)	650	550
Créditel	136 20	135
Darblay S.A.	560	559
Degremont	149 50	148
Delalande S.A.	1340	....
Delmas-Vieilj. (Fin.)	....	1937
Didot-Bottin	....	....
Eaux Bass. Vichy	1113	1158 d
Eaux Vittel	2251	2341
E.C.I.A.	1134	1119
Economats Centre	289	....
Electro-Banque	288	296
Eli-Antargaz	705	....
E.L.M. Leblanc	682	677
Ennili-Bretagne	250	250
Entrepôts Paris	447 40	465 30
Epargne (B)	3620	3490
Europ. Accumul.	62 50	61 90
Europe Soudure Indust.	84 50	88 d
Eternit	2089	2101
Finalens	188	190
FIPP	450	418 o
Fnac	750	740
Foncière (Cie)	440	440
Fonc. Lyonnaise	449	449
Foncina	....	353
Forinter	1080	1080
Fougerolle	....	330
France I.A.R.D.	286	297 40
France (La)	8410	8250
From. Paul Renard	....	....
GAN	....	697
G.F.I.I.	324 30	328
Gaumont	480	465
Gévelot	800	....
Gr. Fin. Constr.	370	384 80 d
Gds Moul. Paris	....	432
Groupe Victoire	580	581
G. Transp. Ind.	520	520
Immindo S.A.	383	385
Immovest	277	283 40
Immobail	348	....
Immobanque	651	651
Immob. Marseille	6180	6260
Immofice	432	432
Invest. (Sté Cent.)	750	770
Jaeger	185 10	....
Lafitte-Bail	415	415
Lambert Frères	....	289
Lille-Bonnières	760	751
Loca-Expansion	262	262
Locafinancière	....	321
Locatel	750	760
Louis Vuitton	541	562
Louvre (Sté)	1694	1705
Lucia	1250	1250
Machines Bull	....	110 60
Magasins Uniprix	130	125
Magnant S.A.	127	122
Maritimes Part.	325	325
Métal Déployé	427	....
Mors	97	101
Navig. (Nat. de)	....	91 50
OPB Paribas	262	274
Optorg	329 50	318 50
Oréal (L') C.I.	2680	2600
Origny-Desvroise	1001	1000
Palais Nouveauté	....	462
Paluel Marmont	573	573
Parfinance	183	183
Paribas-CIP	373	....
Paris France	187	191
Paris-Orléans	....	228 90
Partenbe	....	283
Patern. Risq. Div.	1067	1070
Pathé-Cinéma	900	900
Pechiney (cert. inv.)	247 50	247 50
Piles Wonder	1050	1050
Piper-Heidsieck	1820	1888
P.L.M.	....	131 70
Porcher	389	383
Promodès	1320	1320
Providence S.A.	....	....
Publicis	2895	2800
Rhône-Poul. (c. inv.)	396	396
Ricqlès-Zan	....	285
Rochefortaise S.A.	....	534
Rochette-Cenpa	56	56
Rosario (Fin.)	640	640
Roudière	180	185
Rougier et Fils	115	118
Sacer	525	546
SAFAA	253	248
Safic-Alcan	830	830
SAFT	1430	1431
Saga	278	289 10
St-Gobain C.I.	....	450 d
Salins du Midi	460	460
Santa-Fé	94	94
Satam	....	121
Savoisienne (M)	215	215
SCAC	510	510
Senelle Maubeuge	....	325
S.E.P. (M)	168	161
Siel	....	302
Sicotel	....	280
Simnor (Li)	....	....
Sinvim	245	243
Siph (Plant. Hévéas)	330	343 20 d
Sté Générale-CIP	322	335 d
Sofal financière	1694	....
Sofical	910	950
Sofio	580	595
Soficomi	....	674
S.O.F.I.P. (M)	108 80	106
Sofragi	880	898
Soudure Autog.	525	524
Sovabail	553	553
Suez (Fin. de)-CIP	211 50	223
Stemi	750	765
Taittinger	2600	2590
Testut-Aequitas	190	190
Tour Eiffel	384	370
Ufiner S.M.D.	509	512
U.A.P.	291	292 30
U.T.A.	1538	1550
Vicat	....	1588
Viniprix	....	1100
Virax	115	....
Waterman S.A.	855	850
Brass. du Maroc	143	....

Étrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G.	805	....
Akzo	460	....
Alcan Alum.	188	195
Algemene Bank	136	....
American Brands	285	295
Am. Petrofina	390	....
Arbed	370	....
Asturienne Mines	135	....
Banco de Santander	340	340 10
Bco Pop Espanol	462	462
Banque Ottomane	2184	....
B. Régl. Internat.	43000	43400
Br. Lambert	491	500
Canadian-Pacific	116 10	114 10
Chrysler corporation	144 10	144 50
CIR	23 40	24 10
Commerzbank	760	755
Dart. and Kraft	330	330
De Beers (port.)	64	....
Dow Chemical	543	545
Gén. Belgique	715	709
Gevaert	1090	1095
Glaxo	105	102
Goodyear	380	381
Grace and Co	164	163 50
GTE corporation	249	250
Honeywell Inc.	401	400
I.C. Industries	211	215 50
Johannesburg	849	....
Kubota	34 60	....
Latonia	....	....
Midland Bank Plc	45 50	....
Mineral-Ressourc.	80 10	80 20
Noranda	123	122 50
Olivetti	26 10	27 80
Pakhoed Holding	251	251
Pfizer Inc.	323	323
Procter Gamble	491	490 10
Ricoh Cy Ltd	63 90	58 50
Rolinco	273	272
Robeco	284	287
Rodamco	458	459
Saipem	9 25	9 20
Shell fr. (port.)	105	....
S.K.F. Aktiebolag	290	299
Steel Cy of Can.	130	128
Squibb	410	414 50
Tenneco	280	308 80
Thorn EMI	70	70 50
Toray Indust. inc	40	41 70
Vieille Montagne	1200	1200
Wagons-Lits	830	844
West Rand	10 10	10

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Banque Hydro-Energie	232	....
Calciphos	145	144
Cochery	140	....
Cogenhor	125	126
C. Occid. Forestière	180	....
Coparex	331	356
Dubois Inv. (Certs.)	860	862
Gachot	75 90	82
Hoogovens	250	....
Metroservice (bons)	12 50	11 25 o
Nicolas	896	825 o
Révillon	350	....
Rorento N.V.	171 30	174
Serv. Equip. Veh.	55 30	....
S.P.R.	398	....
Sté Lecteurs du Monde	575	590
Ufinex	380	....
Union Brasseries	120	....

SICAV (sélection) 2/8

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
A.A.A.	838 17	817 73
Actilion	213 35	207 84
Actions France	435 43	419 69
Actions sélectionnées	542 32	522 72
Aedificandi	574 89	554 11
A.G.F. Actions (ex-CIP)	1053 54	1027 84
A.G.F. 5000	539 60	526 44
A.G.F. ECU	1083 66	1053 12
A.G.F. Interfonds	421 17	410 90
A.G.F. Invest	110 20	107 51
A.G.F. OBLIG.	1055 58	1050 33
A.G.F. Sécurité	10458 15	10458 15
Agimo	578 21	564 11
Alefi	210 36	202 76
A.L.T.O.	181 14	174 59
Amei-Gan	5353 38	5110 61
America-Valor	575 85	559 37
Amplitude	536 22	520 60
Arbitrages court terme	5479 37	5473 90
Associc	1163 95	1163 95
Atout Futur	289 40	279 88
Auxecic	1485 53	1442 26
Axa Europe	115 03	109 81
Axa Investissements	109 89	104 91
Bred Associations	2614 60	2606 78
Bred International	84 24	82 59
Capital Plus	1707 29	1707 29
Cardan-Pierre	27 22	26 05
CIP (voir AGF Actions)	......	......
Comptavalor	5019 50	5011 98
Comptaretraite	109 20	108 02
Convertimmo	340 83	327 72
Credinter	500 92	486 33
Drouot-France	865 86	828 12
Drouot-Investiss.	974 87	930 66
Drouot-Sécurité	251 65	240 43
Drouot-Sélection	137 22	131
Ecocic	1177 42	1160 02
Ecureuil Monétaire	30335 16	30335 16
Ecureuil Privatisations	346 97	336 86
Energie	235 91	225 21
Eparcic	2749 29	2749 29
Eparcourt Sicav	4190 06	4179 61
Epargne Associations	24742	24704 94
Epargne-Capital	8107 52	8027 25
Epargne Croissance	1483 06	1453 10
Epargne-Industr.	73 26	69 94
Epargne Inter	604 49	589 31
Epargne J	53691 88	53691 88
Epargne Long-Terme	174 33	169 66
Epargne Monde	1135 02	1104 64
Epargne Première	12837 34	12741 78 ◆
Epargne-Oblig.	193 29	189 12
Epargne-Quatre	1107 29	1077 65
Epargne-Unie	1206 73	1183 11
Epargne-Valeur	417 42	408 25
Eparoblig	1289 70	1287 13
Epsilon	1102 14	1091 23
Eurinvest Croissance	1165 47	1112 62 ◆
Eurinvest Rendement	1140 80	1099 07 ◆
Eurocic	9195 34	9059 45
Eurodyn	1021 93	988 33
Euro-Gan	5095 38	4864 32
Euro-Mail	25 74	25 36
Fixcod Placement	60180 81	60180 81
Fixcod Valorisation	13633 68	13365 35
Fonsicav (div. par 10)	10891 14	10891 14
Foncivel	245 68	237 95
France-Gan	6254 62	5970 90
France-Garantie	274 58	274 01
France-Investiss.	395 82	389 32
France-Obligations	447 28	442 83
Francic	377 37	366 38
Francic Pierre	98 24	93 44
Francic Régions	993 58	955 04
Fructi-Associations	27 49	27 49
Fructi-Epargne	27 18	26 52
Fructicapi	32 01	31 54
Fructicourt	108845 75	108845 75
Fructidor	247 48	243 82
Fructifrance	743 05	724 93
Fructimmo	25 71	25 08
Fructivar	4245 75	4235 18
Fructi ECU	563 85	556 52
Fructi-Première	10994 69	10832 21
Futuroblig	1094 84	1068 84
Gestilion	58213 08	58067 92
Gestion Sécuricourt	10519 99	10415 83 ◆
Gestion Associations	150 31	147
Gestion Mobilière	641 80	612 70
Horizon	1063 67	1032 69
Immoblig.	11928 22	11489 44
Interselect France	432 12	419 53
Invest. net	14960 99	14921 15
Invest. Obligataire	18379 37	18342 68
Japacic	188 33	182 84 ◆
Jeune épargne	233 66	230 21
Laffitte-Amérique	246 15	234 99
Laffitte Europe	248 05	236 80
Laffitte-Expansion	274 47	262 02
Laffitte-France	301 47	287 80
Laffitte-Immobilier	232 31	221 78
Laffitte-Japon	388 29	370 68
Laffitte-Oblig.	147 30	140 62
Laffitte—Rend.	207 19	197 79
Laffitte-Tokyo	368 06	361 36
Latitude	5089 20	5061 61
Lion-Associations	11571 70	11571 70
Lion-Institutionnels	23349 69	23290 46
Lionplus	748 52	739 13
Lion Trésor	2056 16	2035 80
Livret Bourse Investis.	433 38	420 76
Livret portefeuille	644 23	625 47
Méditerranée	161 14	163 83
Minimax	28502 33	28502 33 ◆
Mondiale Investissem.	418 42	397 54
Monecic	5627 71	5627 71
Monedan	54624 46	54624 46
Moné J.	55285 37	55285 37
Morgan court terme	14203 25	14203 25
Mutuelle Unie Sél.	147 68	141 17
Natio.-Assoc.	6737 76	6724 30
Natio.-Epargne	13800 74	13664 10
Natio.-Court terme	213482	213482
Natio.-Inter.	1208 27	1176 93
Natio.-Obligations	551 32	536 56
Natio.-Patrimoine	1378 18	1341 29
Natio.-Placements	65772 83	65772 83
Natio.-Revenu	1070 07	1059 48
Natio.-Sécurité	11604 92	11604 92
Natio.-Valeurs	673	654 99
Nippon-Gan	5747 92	5487 27
Nord-Sud Développ.	1191 83	1189 45
Normatif	13207 87	12948 89
Obli Association	123 64	122 42
Oblicic Régions	1045 95	1030 49
Obligations Convert.	414 83	396 02
Oblig. toutes catég.	157 20	162 25
Oblilion	1104 68	1093 74
Optimavalor	195 53	190 78
Oraction	1255 63	1214 34
Orvalor	5895 75	5873 01
Paribas Croissance	591 49	567 38
Paribas Epargne	15802 88	15871 14
Paribas France	90 59	87 85
Paribas Oblimonde	1010 13	995 20
Paribas Opportunités	111 39	108 15
Paribas Patrimoine	522 21	500 92
Paribas Revenu	94 60	93 66
Parnasse-Valor	1090 99	1089 90
Patrimoine Retraite	1722 04	1688 27
Pervalor	588 31	571 17
Phenix Placements	249 41	248 17
Pierre Investiss.	662 19	632 16
Placement A	890 31	890 31
Placement crt-terme	72016 48	72016 48
Placement J	54968 11	54968 11
Placement Premier	53716 88	53716 88
Plénitude	110 07	107 12
Première Obligations	10706 93	10695 56
Prévoyance Ecureuil	109 45	106 52
Pri/Association	22366 72	22366 72
Quartz	111 89	109 13
Quatre-quarts Retraite	1 06	1 03
Rentacic	183 67	181 25
Revenus Trimestriels	5632 10	5576 34
Revenu Vert	1176 78	1159 39
St-Honoré Assoc.	14280 83	14189 88
St-Honoré Bio-alim.	760 08	716 07
St-Honoré Pacifique	541 30	516 76
St-Honoré P.M.E.	462 47	441 50
St-Honoré Réel	11577 45	11531 32
St-Honoré Rendement	11597 16	11539 46
St-Honoré Services	496 54	477 44
St-Honoré Technol.	740 60	707 02
St-Honoré Valor	12103 68	12103 68
Sécuricic	10877 15	10866 28
Sécuri Taux	10860 18	10860 18
Sélection Croissance	509 37	494 53
Sicardan (Cardan BP)	736 19	725 31
Sicav-Associations	1413 25	1411 13
S.F.I. fr. et étr.	624 37	606 18
Sicav 5000	341 63	332 49
S.I. Est	1307 47	1248 18
S.I.G.	776 44	739 94
Slivafrance	546 89	532 25
Slivam	413 76	402 69
Slivarente	207 44	205 39
Slivinter	426 45	415 04
S.N.I.	1163 89	1129 99
Sogepargne	370 22	355 84
Sogevar	1019 22	973
Sogiinter	1337 20	1276 58
Soleil Investissement	494 05	482 11
Stratégie Actions	1076 30	1033 94
Stratégie Rendement	1121 50	1086 20
Technocic	1131 48	1098 52
Techno-Gan	5976 39	5705 38
Tolise	5335 83	5283
U.A.P. Investiss.	410 40	395 57
Uni-Associations	113 81	113 81
Unifrance	463 42	446 67
Unifoncier	1152 82	1111 15
Uni-Garantie	1345 69	1319 28
Uni-Régions	2705 58	2607 79
Uniranta	2274 82	2200 02
Univer	185 56	185 56
Univers-Actions	1081 03	1055 15
Univers-Obligations	1610 26	1657 31
Valérem	507 16	494 81
Valorg	1585 45	1583 87
Valreal	40626 44	40608 14
Vauban	23253 88	23220 63

Cote des changes

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 2/8	COURS DES BILLETS Achat	COURS DES BILLETS Vente
Etats-Unis ($ 1)	6 323	6 299	6 050	6 500
ECU	7 023	7 031	....	....
Allemagne (100 DM)	336 910	337 390	327	347
Belgique (100 F)	16 083	16 111	15 400	16 400
Pays Bas (100 fl.)	298 330	298 700	289	309
Danemark (100 krd)	89 770	88 820	85	93
Norvège (100 k)	93 020	93 090	90	97
Grande-Bretagne (£ 1)	10 819	10 822	10 450	11 150
Grèce (100 drachmes)	4 215	4 212	3 900	4 800
Italie (1 000 lires)	4 566	4 571	4 300	4 800
Suisse (100 fr.)	404 400	404 800	392	414
Suède (100 krs)	98 400	98 200	95	101
Autriche (100 sch)	47 870	48 050	46 550	49 550
Espagne (100 pes.)	5 122	5 130	4 850	5 350
Portugal (100 esc.)	4 160	4 164	3 900	4 600
Canada ($ can 1)	5 228	5 226	5 050	5 450
Japon (100 yens)	4 764	4 752	4 600	4 820

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 2/8
Or fin (kilo en barre)	88700	87400
Or fin (en lingot)	88850	87800
Pièce française (20 fr)	509	506
Pièce française (10 fr)	380	.....
Pièce suisse (20 fr)	545	543
Pièce latine (20 fr)	507	504
Souverain	649	643
Pièce de 20 dollars	3000	3020
Pièce de 10 dollars	1617 50	1625
Pièce de 5 dollars	865	.....
Pièce de 50 pesos	3300	3300
Pièce de 10 florins	531	527
Or Londres	432 70	.....
Or Zurich	432 50	439
Or Hongkong	435 55	435 65
Argent Londres	.....	.....

c : coupon détaché — o : offert — * : droit détaché — d : demandé — ◆ : prix précédent — ★ : marché continu

L'interdiction de « El Badil démocratique »

Une protestation de la rédaction du journal d'opposition algérien

La rédaction de la revue d'opposition algérienne, *El Badil démocratique*, publiée en France, proteste dans un communiqué contre la *décision d'interdiction prise par le* ministre de l'intérieur, M. Pierre Joxe. Dans un arrêté publié au *Journal officiel* du 30 juillet, M. Joxe avait ordonné que « *soient interdits sur l'ensemble du territoire la circulation, la distribution et la mise en vente de la revue intitulée* El Badil démocratique *dans ses versions française et arabe* », au motif que cette revue, organe du Mouvement pour la démocratie en Algérie (MDA) de l'ancien président Ahmed Ben Bella, serait, « *dans le contexte actuel, de nature à porter atteinte aux intérêts diplomatiques de la France* » (*le Monde* du 2 août).

« *Ce n'était pas fait pour nous surprendre de la part d'un gouvernement de droite qui, durant près de deux années, n'a cessé de nous interdire, après avoir tenté de faire expulser treize militants du MDA, dont deux membres de notre rédaction* écrit la rédaction de la revue. *Mais, aujourd'hui, l'interdiction vient d'un gouvernement de gauche. C'est à n'y rien comprendre ! Le gouvernement a-t-il décidé de poursuivre une politique que tous, hier, considéraient comme un dangereux précédent pour l'état de droit ? (...) Devons-nous considérer, au moment où l'idée de pluripartisme progresse dans les pays du Maghreb, en particulier avec la situation nouvelle créée en Tunisie, que les intérêts supérieurs de l'Etat français pourraient passer par un marchandage avec un parti unique, le FLN algérien, quitte à réprimer ceux qui réclament le pluralisme et la liberté d'expression ? (...) La mesure qui nous frappe est inacceptable. Nous espérons que la France des démocrates et des droits de l'homme saura lever cette interdiction.* »

Au ministère de l'intérieur, on se refuse à commenter la décision prise. Il semble que le point de vue du Quai d'Orsay ait prévalu, les responsables policiers n'étant pas de farouches partisans de l'interdiction. Toujours est-il que M. Joxe a pris une décision qui s'aligne sur celles de son prédécesseur, M. Charles Pasqua, à l'encontre des différentes versions de la revue du MDA, dont les directeurs de publication étaient, à chaque fois, de nationalité française : *El Badil, Alternative démocratique, le Changement, Novembre, Al Migiaâ...*

Avant l'élection présidentielle, la Ligue des droits de l'homme ainsi que douze directeurs de publication de divers journaux français avaient apporté leur soutien aux animateurs de la revue du MDA. *El Badil démocratique* en était à son second numéro. Le premier, publié en juillet, saluait la victoire de M. François Mitterrand et présentait M. Jacques Chirac comme « *le candidat d'Alger* ». « *Parti unique, mal unique* » est le principal slogan de cette revue, qui affirmait, dans son premier éditorial : « *L'opposition algérienne ne cherche pas à détruire le régime établi par la violence mais à le modifier de telle manière qu'il devienne conforme, le plus possible, aux aspirations du peuple algérien qui a parfois le sentiment de s'être sacrifié inutilement.* » « *La seule solution, c'est la démocratie* », ajoutait la rédaction d'*El Badil démocratique*.

[*El Badil démocratique* était destiné à se substituer à *El Badil*, interdit par le gouvernement Chirac, en compagnie d'autres publications soutenant les thèses d'Ahmed Ben Bella, parce que « *de nature, dans le contexte actuel, à porter atteinte aux intérêts diplomatiques de la France* ». Comme disait Charles Pasqua, la démocratie s'arrête où commence l'intérêt de l'Etat. Son successeur ne paraît pas, dans cette affaire, raisonner très différemment...]

Désormais disjoint de l'affaire Michel Droit

Le dossier de M. Pascal Vallery-Radot se conclut par un non-lieu

Le juge Claude Grellier, premier juge d'instruction au tribunal de grande instance de Paris, a rendu, mardi 2 août, une ordonnance de non-lieu en faveur de M. Pascal Vallery-Radot, chargé de mission à la CNCL, aujourd'hui suspendu de ses fonctions, et inculpé le 23 novembre dernier de trafic d'influence. L'accusation portée à l'époque reposait essentiellement sur l'acceptation par M. Vallèry-Radot d'un séjour à *Marrakech offert à lui* ainsi qu'à son épouse par le responsable d'une radio locale privée – Radio-Orient – qui devait plus tard se porter candidat devant la CNCL à une *fréquence FM parisienne*.

Considérant cependant l'état de flou et d'incertitude qui a prévalu le temps de la passation des pouvoirs entre la Haute Autorité et la CNCL, le magistrat a estimé qu'au moment du voyage au Maroc – la deuxième quinzaine de novembre 1986 – M. Vallery-Radot, ancien rapporteur de la commission consultative sur les radios locales (commission Gallabert) n'était pas encore officiellement entré au service de la CNCL et que la procédure d'octroi des autorisations de radio n'était pas encore enclenchée.

Voilà donc clôs un dossier qui, pour être mineur, n'en a pas moins fait verser beaucoup d'encre, l'hiver dernier, non pas tant à cause de la nature des reproches adressés à l'intéressé qu'en raison du climat de suspiscion jeté soudainement sur la CNCL et surtout de la connexité du dossier avec celui de M. Michel Droit. C'est en effet pendant l'instruction de la plainte pour corruption ou trafic d'influence lancée par la radio *Larsen-FM* contre Radio, Courtoisie que le juge Claude Grellier avait enquêté sur les conditions dans lesquelles s'était opérée l'attribution des autorisations de radio sur Paris. *Conditions, estimait-il, mal* éclaircies, en tout cas peu transparentes.

Pour faire tourner court diverses rumeurs la concernant, la CNCL avait alors réclamé une enquête, saisi le parquet et suspendu provisoirement de ses fonctions M. Vallèry-Radot, alors chef du bureau des radios au sein de la commission. Le *juge Grellier se vit donc confier une* seconde information judiciaire pour « trafic d'influence » visant nommément Pascal Vallery-Radot, lequel fut inculpé le 23 novembre 1987. C'est dans le cadre de ce nouveau dossier que le magistrat – dessaisi de l'affaire « Courtoisie » – retrouva la piste de M. Michel Droit et fut amené à élargir son enquête sur le terrain de la corruption.

Estimant aujourd'hui qu'il n'existe aucun lien entre les affaires Vallèry-Radot et Droit, le juge a décidé de les disjoindre, et clôt donc le premier dossier, soustrayant ainsi M. Vallèry-Radot à une procédure qui risquait de se révéler très longue et dont la gravité le dépassait largement. L'affaire Droit est loin d'être terminée. L'inculpation de l'académicien pour corruption passive a en effet été suivie de celle du bras droit de *M. Robert Hersant, M. Yves de* Chaisemartin pour corruption active. Des interrogatoires prolongés devraient avoir lieu dans les semaines à venir.

L'avocat de Larsen-FM, Mᵉ Jean-Louis Bessis, s'est félicité du non-lieu obtenu par M. Vallery-Radot. « *Il était temps*, déclare-t-il, *que la part des choses soit faite entre les « lampistes » et les véritables « profiteurs ». Ce non-lieu disqualifie ceux qui avaient demandé ou souhaité cette inculpation, c'est-à-dire le parquet de l'époque et certains hauts responsables de la CNCL, qui souhaitaient faire sauter Vallèry-Radot comme on ferait sauter un fusible. Cela ne donne que plus de poids aux mises en cause plus que jamais actuelles des véritables premiers rôles.* »

ANNICK COJEAN.

Dix ans après sa mise en place

Au Danemark, la préretraite marque le pas

COPENHAGUE
de notre correspondante

Au Danemark, pour la première fois depuis qu'a été institué, il y a dix ans, le système de préretraite, le nombre de personnes qui en bénéficient (elles étaient en *1986* et en *1987, un peu plus de* 99 000) a commencé à légèrement diminuer. Ce sont les salariés de 60 à 66 ans qui y ont droit, pourvu qu'auparavant ils aient été inscrits à une caisse de chômage pendant un minimum de 15 ans.

Lorsque les sociaux-démocrates, alors au gouvernement, avaient créé ce régime, les milieux politiques et syndicaux ne s'attendaient certainement pas à le voir remporter un tel succès. Dès la première année, 48 000 salariés s'étaient portés candidats ; puis le chiffre des nouveaux venus avait oscillé chaque année entre 15 000 et 23 000, tandis que, parallèlement, celui des chômeurs *de tous âges évoluait, bon an, mal an*, entre 200 000 et 250 000.

Durant les 30 premiers mois où ils appartiennent à cette catégorie, les préretraités touchent l'équivalent de l'allocation-chômage normale. Ensuite, ils ne reçoivent plus que 80 %. Il semble que, pour des raisons pécuniaires, les candidats préfèrent *maintenant opter pour la pré*retraite de plus en plus tard après soixante ans. Par ailleurs beaucoup paraissent s'inquiéter de l'avenir, le gouvernement actuel, soucieux de poursuivre *sa politique* d'austérité, n'étant pas prêt à réajuster régulièrement et largement les barèmes des préretraites, qui ont quand même été augmentés de 10 % le 1ᵉʳ juillet 1988 après *avoir été gelés* complètement depuis 1982.

Ce sont surtout les *ouvriers* des brasseries – où l'on a opéré des compressions de personnel ces dernières années à la suite d'une mécanisation accélérée – qui ont été les plus nom*breux à obtenir la préretraite, suivis* par les ouvriers du textile.

Au Danemark, l'âge de la retraite, dans le secteur privé est de 67 ans pour les hommes et pour les femmes et de 70 ans pour les hauts fonctionnaires (diplomates, magistrats, etc.).

CAMILLE OLSEN.

Dans « le Monde diplomatique » d'août

Enfances saccagées

Chaque jour, quarante mille enfants meurent de faim ou de maladies bénignes ; des millions d'adolescents ne connaissent que la guerre ou les camps de réfugiés ; plus de deux cent millions travaillent, souvent dans d'inhumaines conditions. *Dans le Monde diplomatique* d'août, Claire Brisset, Claudine Brelet, Michel Bonnet et Colette Braeckman ouvrent le poignant dossier des droits de l'enfant.

A propos du droit à l'information – et alors que quelques groupes de presse géants ne cessent d'étendre leur empire – Claude Julien *estime qu'un tel* affairisme limite la liberté des citoyens : « *Le joug de l'argent*, écrit-il, *ne pèse pas moins lourd que celui du roi ou de l'empereur.* »

Poursuivant l'étude des « *inégalités qui sapent la démocratie* », *le Monde diplomatique* dévoile, ce mois-ci, les injustices de la justice. Jean-Paul Jean et François Guinchard montrent comment, en France et en *Europe, la justice amplifie les cli*vages sociaux ; tandis que Reed Brody et Vincente Pasdeloup décrivent des tribunaux américains saisis par l'idéologie sécuritaire.

Au Mexique, les récentes élections contraignent le pouvoir à changer de méthodes politiques ; Ignacio Ramonet rappelle combien est périlleux, pour tout mauvais gouvernement, d'entreprendre de trop tardives réformes...

Il y a vingt ans, les tanks de la normalisation entraient en Tchécoslovaquie ; Antonin J. Liehm, un des animateurs du « printemps de Prague », demande à M. Gorbatchev d'*admettre que* cette invasion fut désastreuse. Jean-Jacques Maris et Jean-Marie Chauvier relèvent, dans la presse soviétique, de nouveaux domaines ouverts par la « glasnost » : démolition du stalinisme, *situation dans les prisons, sexualité...*

Abordant la question de l'identité française, Claude Liauzu considère que le *débat hésite entre « archaïsme et modernité » ;* Paul Moreira passe en revue les groupes musicaux formés par des enfants d'immigrés et se demande si le rock peut être « *un creuset pour l'immigration* ».

Dans le même numéro, Roger Friedland et Richard Hecht constatent que l'intransigeance s'accroît *dans les sociétés* israélienne et palestinienne, tandis que Jean Ziegler souligne l'isolement, sur cette question, des socialistes français au sein de l'Internationale *; A. Dastarac et* M. Levent expliquent pourquoi les militaires restent maîtres du jeu au Pakistan ; Vijay Singh évoque la vulnérabilité de M. Gandhi en Inde ; Habib Ayeb dresse le catalogue des menaces que fait peser sur l'Egypte la baisse des eaux du *Nil : Anne Maesschalk et* Gérard De Sélys racontent la rage des pays poubelles, atteints par les déchets toxiques ; Denis Ruellan révèle les nouvelles *offensives contre les Indiens du* Brésil ; Monique Chemillier-Gendreau explique pourquoi le droit de la mer ne parvient pas à harmoniser la conquête des espaces *marins*.

A lire également : une étude fort riche de Philippe Videlier sur « *bandes dessinées et engagement politique* ». Et, à propos de *ces journalistes qu'on assassine*, une nouvelle de l'écrivain argentin Mempo Giardinelli, *le Type*.

Mort du violoncelliste André Navarra

Le violoncelliste français André Navarra est mort le 1ᵉʳ août à Sienne, en Italie. Il était âgé de soixante-seize ans.

Né à Biarritz le 13 octobre 1911, *formé au conservatoire de Toulouse*, cet ancien enfant prodige (il avait donné son premier concert à onze ans) représentait avec Paul Tortelier, Pierre Fournier et Maurice Gendron l'école française de violoncelle.

Il avait été, au Conservatoire de Paris, l'élève de Jules Loeb et de *Charles Tournemire* (pour la musique de chambre). Il y remporta un premier prix en 1927 et se consacra dès lors à la musique d'ensemble, au sein du Quatuor Krettly, et à la défense du répertoire français pour cette formation.

En 1931, il donne son premier concert avec l'Orchestre des concerts Colonne et, après un premier prix au concours de Vienne en 1937, entreprend une carrière active de soliste. Il n'atteint pas néanmoins à la notoriété de Tortelier ni même à celle de Gendron, peut-être en raison d'une sonorité un peu lourde et d'un style moins sûr.

André Navarra mènera néanmoins une très fructueuse activité pédagogique au Conservatoire de Paris après la guerre (Frédéric Lodéon, notamment, sort de sa classe), puis à l'Académie Chigiana de Sienne, à Vienne et à Detmold. De nombreuses œuvres lui ont été dédiées, par Florent Schmitt, André Jolivet, Antoine Tisné, Claude *Pascal, Henri Tomasi*.

André Navarra a laissé de très nombreux enregistrements, notament chez Calliope (les *Suites* pour violoncelle seul de Bach), marque pour laquelle il avait *entrepris une seconde* carrière discographique. Mais ses meilleurs disques, parus chez Supraphon, sont le *Concerto* de Schumann et le *Double concerto* de Brahms (avec Josef Suk) dans lesquels il est accompagné par l'Orchestre philharmonique tchèque, sous la direction de Karel Ancerl (*réédités en* CD).

A. R.

★ France-Musique rend hommage au violoncelliste décédé, jeudi 4 août, de 19 heures à 20 heures.

BOURSE DE PARIS

Matinée du 3 août

Inchangé

Le marché ne variait guère mercredi durant les échanges de la matinée. *L'indicateur instantané* se maintenait à – 0,03 % dans une ambiance extrêmement calme. Certaines valeurs comme Sanofi, Hachette et la Société générale *atteignaient leur plus haut niveau de* l'année. Parmi les plus fortes progressions on notait Bail Equipement (+ 4,5 %), Immeubles Monceau (+ 2,5 %) et Strafor (+ 2,2 %). En baisse figuraient Labinal (– 5,1 %), Sfim (– 3,9 %) et Sagem (– 3,4 %).

La douteuse Aphrodite

Une des toutes dernières *acquisitions du musée* Paul-Getty, une splendide statue grecque de 2 mètres de haut représentant Aphrodite et datant du cinquième siècle avant Jésus *Christ, vient d'être livrée à* l'admiration des foules américaines à Malibu (Californie). Elle risque de ne pas y demeurer longtemps. Elle est, en effet, *fortement soupçonnée d'avoir été* extraite illégalement d'un site de fouilles situé près d'Agrigente en Sicile. En un mot d'avoir été volée.

Une enquête internationale est en cours, menée conjointement par Interpol, les autorités douanières de Los Angeles, et les services de la police italienne chargés de la protection du patrimoine artistique.

Dans une déclaration sur sa politique d'acquisition donnée au magazine *Connaisseur*, qui a mis le feu aux poudres, le musée Getty avait précisé : « *Avant d'acheter une pièce, nous envoyons une fiche d'information sur l'objet aux agences qui tiennent à jour la liste des œuvres volées* ».

Interpol déclare n'avoir reçu aucune demande du Getty concernant la statue grecque...

A propos du Festival de Venise

Polémique autour de « la Tentation du Christ »

Franco *Zeffirelli a annoncé* qu'il retirait son dernier film, *le Jeune Toscanini*, du Festival de Venise en raison de la programmation hors concours de *la Dernière Tentation du Christ*, l'œuvre déjà très controversée de Martin Scorcese (*le Monde* du 21 juillet).

Zeffirelli a estimé que c'était « *un film véritablement horrible, complètement dérangé* ». *Condamnation* sévère de la part de quelqu'un qui n'a pas encore pu juger sur pièce et dont le propre travail sur *le Jeune Toscanini* n'est pas encore terminé à *moins d'un mois de l'ouverture* du Festival. Ceci expliquant peut-être cela ?

Le président de la Biennale de Venise, Paolo Portoghesi, confirme *que la Tentation du Christ* sera bien projeté le 7 septembre dans la section « événements spéciaux ». « *Cela fait partie de la tradition culturelle du Festival de Venise de laisser au public le droit de juger le mérite et la signification des œuvres sélectionnées* », a-t-il déclaré.

EN BREF

● **INDE : New-Delhi accuse le Pakistan d'être *impliqué dans un* « complot » contre M. Gandhi.** – Le gouvernement indien s'est déclaré mardi 2 août victime d'« *un complot aux ramifications internationales* » *visant à déstabiliser le pays et à* assassiner ses dirigeants, en premier lieu le premier ministre, M. Rajiv Gandhi, et a accusé le Pakistan d'être au premier rang de cette conspiration. *Cette déclaration intervient après la* publication dans le *Times of India* d'un article affirmant que des sikhs avaient prévu d'assassiner M. Gandhi et son ministre de l'intérieur à l'instigation d'Islamabad. *D'autre part*, la Cour suprême a confirmé ce mercredi *en appel la condamnation à mort* des deux assassins d'Indira Gandhi. Seule la grâce présidentielle peut désormais sauver de la pendaison les deux meurtriers. – *(AFP, Reuter.)*

● **Fin des entretiens Murphy-*Poliakov sur le Proche-Orient* et la guerre Iran-Irak.** – MM. Richard Murphy, secrétaire d'Etat adjoint américain pour le Proche-Orient, et Vladimir Poliakov, directeur du département *Proche-Orient* au ministère soviétique des affaires étrangères, *ont terminé leurs entretiens*, le mardi 2 août, à Genève. La première journée a été consacrée au Proche-Orient et la seconde au Golfe, et, en particulier, à la guerre Iran-Irak. Les *deux hommes* ont eu deux séances de travail, lundi, à la mission américaine. *Mardi matin, ils se sont* retrouvés à la mission soviétique. M. Murphy a entamé, mercredi, une tournée au Proche-Orient qui le conduira en Israël, en Egypte, en Syrie et en Jordanie. – *(AFP.)*

● **Vingt-trois morts *dans un* accident d'avion en Bulgarie.** – Un appareil de la compagnie aérienne bulgare Balkan Air s'est écrasé, le 2 août, près de Sofia. Il y a vingt-trois *morts et quatorze blessés*. L'avion – un Yak 40 – qui effectuait la liaison Sofia-Varna, est retombé peu après le décollage et a pris feu.

● **Les cadres FO demandent la *création de « boutiques » de formation*.** – L'Union des cadres et ingénieurs UCI-FO demande la création d'un réseau national de « *boutiques* » de formation présentées *comme « une sorte de service public de type nouveau »*. Tout en estimant que le projet du gouvernement de crédit-formation va « *dans le bon sens* », l'UCI-FO affirme que « *l'usager est perdu dans le maquis de la formation que chaque mesure nouvelle complique* ».

Le numéro du « Monde » daté 3 août 1988 a été tiré à 469 956 exemplaires

A B C D E F G